



Bibliothèque nationale de France

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

Bibliothèque nationale de France
délégation à la Stratégie et à la Recherche

version du 24 juin 2016
émetteur : Thierry PARDE
affaire suivie par : Jean-Charles PAJOU
référence : BnF-ADM-2016-063617-01



**TABLE DES MATIERES**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2015.....	5
SYNTHESE DE LA REALISATION DES PRIORITES STRATEGIQUES	11
CHAPITRE 1 – LES COLLECTIONS.....	13
1.1 LE DEPOT LEGAL	13
1.1.1 <i>Le dépôt légal des imprimés.....</i>	<i>14</i>
1.1.2 <i>Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels.....</i>	<i>15</i>
1.1.3 <i>Le dépôt légal de l'internet.....</i>	<i>15</i>
1.2 LES ACQUISITIONS, LES DONNS ET LES ECHANGES	16
1.2.1 <i>Les ressources papier.....</i>	<i>16</i>
1.2.2 <i>Les ressources numériques.....</i>	<i>17</i>
1.2.3 <i>Les documents spécialisés et audiovisuels.....</i>	<i>18</i>
1.3 LA NUMERISATION DES COLLECTIONS.....	18
1.3.1 <i>Les marchés de numérisation</i>	<i>18</i>
1.3.2 <i>Les programmes internes de numérisation.....</i>	<i>19</i>
1.4 LE TRAITEMENT DES COLLECTIONS	19
1.4.1 <i>Le traitement bibliographique.....</i>	<i>19</i>
1.4.2 <i>La conservation préventive et curative</i>	<i>21</i>
1.4.3 <i>La reproduction de sauvegarde.....</i>	<i>22</i>
1.4.4 <i>La conservation des collections numériques</i>	<i>23</i>
1.4.5 <i>La sûreté des collections</i>	<i>23</i>
CHAPITRE 2 – LE PATRIMOINE IMMOBILIER	25
2.1 LA STRATEGIE IMMOBILIERE DE L'ETABLISSEMENT	25
2.1.1 <i>Les perspectives de saturation des espaces de stockage.....</i>	<i>25</i>
2.1.2 <i>L'optimisation de l'exploitation des sites</i>	<i>26</i>
2.2 LA RENOVATION DE RICHELIEU	26
2.2.1 <i>Les réalisations du chantier en zone 1 (le long de la rue de Richelieu)</i>	<i>27</i>
2.2.2 <i>La préparation de la phase 2 du chantier.....</i>	<i>27</i>
2.2.3 <i>Le projet scientifique et culturel.....</i>	<i>27</i>
2.3 LA REDUCTION DE L'EMPREINTE ECOLOGIQUE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	28
2.3.1 <i>Énergie, fluides et émissions de gaz à effet de serre</i>	<i>28</i>
2.3.2 <i>Clauses environnementales et sociétales dans les marchés publics</i>	<i>28</i>
CHAPITRE 3 – LES PUBLICS ET LES SERVICES	31
3.1 LES ACTIVITES DE LECTURE	31
3.1.1 <i>L'inscription et l'accréditation des lecteurs</i>	<i>31</i>
3.1.2 <i>L'évolution de la fréquentation des salles de lecture</i>	<i>33</i>
3.1.3 <i>L'accès aux ressources documentaires.....</i>	<i>34</i>
3.2 GALLICA ET LA POLITIQUE DE DIFFUSION NUMERIQUE DES COLLECTIONS.....	35
3.2.1 <i>L'offre documentaire et les fonctionnalités.....</i>	<i>36</i>
3.2.2 <i>Les publics de Gallica</i>	<i>37</i>
3.2.3 <i>Gallica, bibliothèque collective.....</i>	<i>38</i>
3.2.4 <i>Les projets de BnF-Partenariats de diffusion du patrimoine numérisé.....</i>	<i>41</i>
3.3 LES ACTIVITES CULTURELLES ET EDUCATIVES	41
3.3.1 <i>Les expositions</i>	<i>41</i>
3.3.2 <i>Les conférences et les colloques</i>	<i>43</i>
3.3.3 <i>Les activités pédagogiques</i>	<i>43</i>
3.3.4 <i>La médiation, le handicap et la diversification</i>	<i>44</i>
3.3.5 <i>Les éditions</i>	<i>45</i>
3.4 LA MEDIATION CULTURELLE EN LIGNE	46
3.4.1 <i>Les expositions et les bibliothèques virtuelles</i>	<i>46</i>
3.4.2 <i>Les dossiers pédagogiques</i>	<i>46</i>
3.4.3 <i>Les applications.....</i>	<i>46</i>
3.5 L'INFORMATION ET LES AUTRES SERVICES EN LIGNE	47
3.5.1 <i>La communication externe</i>	<i>47</i>
3.5.2 <i>Le site internet et les réseaux sociaux.....</i>	<i>47</i>
3.5.3 <i>Les services bibliographiques</i>	<i>48</i>



CHAPITRE 4 – LE RAYONNEMENT	53
4.1 LES ACTIVITES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES	53
4.1.1 <i>Un engagement européen toujours aussi résolu</i>	53
4.1.2 <i>Une francophonie solidaire</i>	55
4.1.3 <i>De nouveaux horizons</i>	55
4.1.4 <i>Une reconnaissance internationale</i>	56
4.2 LA COOPERATION DOCUMENTAIRE NATIONALE.....	57
4.2.1 <i>Les pôles associés de dépôt légal imprimeur</i>	57
4.2.2 <i>La coopération documentaire</i>	58
4.2.3 <i>Le Catalogue collectif de France (CCFr)</i>	60
4.3 LES ACTIVITES SCIENTIFIQUES ET DE RECHERCHE.....	61
4.3.1 <i>Les programmes de recherche subventionnés au niveau national</i>	62
4.3.2 <i>L'activité de recherche et développement au niveau international</i>	63
4.3.3 <i>L'accueil de chercheurs et les bourses de recherche</i>	63
4.3.4 <i>Les centres de recherche de la BnF</i>	63
CHAPITRE 5 – LA GOUVERNANCE	65
5.1 LA GOUVERNANCE ET L'ORGANISATION DE LA BIBLIOTHEQUE	65
5.1.1 <i>Les outils de pilotage et la réflexion stratégique</i>	65
5.1.2 <i>L'information et la communication interne</i>	66
5.2 LES RESSOURCES HUMAINES	67
5.2.1 <i>L'évolution des effectifs</i>	67
5.2.2 <i>La gestion administrative et statutaire</i>	68
5.2.3 <i>La gestion des compétences</i>	68
5.2.4 <i>Le dialogue social</i>	69
5.2.5 <i>L'action médicale et sociale, la prévention des risques psycho-sociaux</i>	69
5.3 LES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRES	69
5.3.1 <i>La modernisation des procédures financières et comptables</i>	69
5.3.2 <i>Le budget et son exécution</i>	70
5.4 LES RESSOURCES PROPRES	71
5.4.1 <i>Le mécénat</i>	71
5.4.2 <i>La reproduction</i>	72
5.4.3 <i>Les autres ressources</i>	73
FOCUS 1 : UNE DECENNIE D'ACQUISITIONS PATRIMONIALES REMARQUABLES ..	75
FOCUS 2 : L'ACTUALISATION DE LA CHARTE DOCUMENTAIRE DES ENRICHISSEMENTS DE COLLECTIONS	77
FOCUS 3 : LA CHARTE DE LA CONSERVATION	78
FOCUS 4 : À LA (RE)CONQUETE DES PUBLICS	80
FOCUS 5 : LA LAÏCITE EN QUESTIONS - UN PROJET PEDAGOGIQUE MULTI-SUPPORTS DESTINE A UN LARGE PUBLIC	82
FOCUS 6 : PASSERELLE(S) - ENTRE LA CULTURE GENERALE ET LES METIERS DU BATIMENT	83
FOCUS 7 : LE DON DE LA BNF AU NIGER ET A LA COTE D'IVOIRE, UNE NOUVELLE VIE POUR PLUS DE 30 000 LIVRES	84
FOCUS 8 : UNE COOPERATION SCIENTIFIQUE RENOUVELEE AVEC LA CHINE	86
FOCUS 9 : UN NOUVEAU SITE POUR ACCEDER A LA PRESSE LOCALE ANCIENNE ..	87
FOCUS 10 : LE VISAGE RESOLUMENT NUMERIQUE DE LA COOPERATION NATIONALE	88
FOCUS 11 : LA GRANDE GUERRE SUR LE WEB : UNE EXPLORATION INNOVANTE D'UN PATRIMOINE EN MOUVEMENT	90
FOCUS 12: LA REORGANISATION DES FONCTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES	92

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2015

▪ Janvier

La réservation de place de travail et de documents est désormais possible via le site mobile de la BnF pour les lecteurs du Rez-de-jardin

La bibliothèque du haut-de-jardin intègre le réseau des bibliothèques dans l'application mobile *Affluences* qui diffuse en temps réel le taux d'occupation des salles de lecture ainsi que les taux d'occupation prévisionnels

- 6 janvier La Bibliothèque et Archives nationales du Québec, la Bibliothèque nationale de France et le Musée canadien de l'histoire publient un [Recueil de règles de numérisation](#)
- 8-11 janvier La Bibliothèque rend hommage aux victimes des attentats du 7 janvier en projetant un dessin géant de Georges Wolinski sur la Tour des Temps pendant le deuil national – François-Mitterrand
- 22-25 janvier Colloque international – *Heidegger et « les juifs »* - François-Mitterrand

▪ Février

- 5 février La bibliothèque de Jérôme et Annette Lindon rejoint la BnF, grâce à la générosité d'Irène, André et Mathieu Lindon
- 12 février Renouvellement pour trois ans de la convention de partenariat documentaire entre la Bibliothèque nationale de France et le Centre de développement chorégraphique – *Les Hivernales*
- 17 février Grâce à un don généreux de François Koltès, frère de l'écrivain, et à l'achat de plusieurs manuscrits, les archives de Bernard-Marie Koltès rejoignent la BnF

▪ Mars

Création du Fonds de dotation de la Bibliothèque nationale de France

- 2 mars Vernissage de l'exposition *Le Fresnoy, mémoire de l'imagination* – François-Mitterrand
- 4 mars BnF-Partenariats conclut avec la société Immanens un partenariat pour accélérer la numérisation et la diffusion en ligne des fonds de presse conservés par la Bibliothèque depuis les origines de la presse écrite
- 13 mars Dépôt d'une plainte auprès de la Brigade de répression du banditisme (BRB) à la suite de manques rapidement constatés dans les collections du département des Estampes et de la photographie – Richelieu. Les manques concernent 43 gravures éditées au XVIe et au XVIIe siècle, reproductions d'œuvres de Brueghel l'ancien
- 16 mars Lancement de l'ouvrage *Des mérites comparés du saké et du riz*, première traduction du rouleau japonais, le *Shuhanron emaki*, conservé au département des Manuscrits, co-édité par la BnF et les Éditions Diane de Selliers
- 19 mars La BnF au Salon du livre 2015
- 21 mars Entrée en vigueur du décret n°2015-318 qui simplifie le dépôt légal des documents imprimés : un seul exemplaire suffit
- 24 mars Ouverture de l'exposition *François I^{er}, pouvoir et image* – François-Mitterrand
- 26 mars Ouverture de l'exposition hommage aux cinq dessinateurs Cabu, Charb, Honoré, Tignous et Wolinski disparus tragiquement lors de l'attaque de *Charlie Hebdo* – François-Mitterrand



26 mars Journée du dessin de presse – *Quand la peur se dessine avec humour*, organisée par la BnF et l'Eiris (Équipe Interdisciplinaire de Recherche sur l'Image Satirique) – François-Mitterrand

26 mars Remise du Trophée Presse Citron/BnF

30 mars Célébration des 20 ans de l'inauguration de la Bibliothèque par le président François Mitterrand, le 30 mars 1995. Pour commémorer cet événement, Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, et Bruno Racine, président de la BnF, inaugurent une plaque commémorative – François-Mitterrand

▪ **Avril**

2 avril BnF-Partenariats enrichit l'offre Médiathèque Numérique, service d'ARTE et d'UniversCiné à destination des médiathèques et institutions culturelles : des milliers de livres numériques et d'albums musicaux issus des collections de la BnF rejoignent l'offre de contenus proposée

8 avril Débat « Lire *Le Capital* de Thomas Piketty » - François-Mitterrand

14 avril Ouverture de l'exposition *Piaf* – François-Mitterrand

17 avril La chorale éphémère « La BnF chante Piaf », composée de chanteurs agents de la Bibliothèque, sous la conduite du chef de chœur Bassey Ebong, se produit dans la cour d'honneur du Palais-Royal

20 avril Vernissage de l'exposition *La Collection Jean Bonna. Passions littéraires françaises* – Bibliothèque de l'Arsenal

26, 28 et 29 avril La Bibliothèque nationale de France développe sa coopération professionnelle, culturelle et scientifique avec la Chine en signant trois accords avec l'Académie de Dunhuang (le 26 avril), la Bibliothèque nationale de Chine (le 28 avril) et l'Université du Shandong (le 29 avril)

30 avril La BnF enrichit ses collections de deux documents exceptionnels de Max Jacob : un carnet de notes inédites et un ensemble de lettres de Max Jacob à Jean Cocteau

▪ **Mai**

5 mai Ouverture de l'exposition *Les écritures de Roland Barthes, Panorama* – François-Mitterrand

20 mai Soirée *Piaf Remix* par le DJ Claude Challe – François-Mitterrand

28 mai Troisième concours de récitation *Réciter aujourd'hui ?*, avec Philippe Torreton

▪ **Juin**

4 juin Michel Houellebecq, lauréat du Prix de la BnF 2015

6-7 juin La BnF donne Rendez-vous aux Jardins

11 juin Inauguration « des sciences au fil du temps », bibliographie en ligne des ouvrages fondamentaux des sciences par Philippe Zoummeroff, grand mécène de la Bibliothèque et administrateur des Amis de la BnF

18 juin Attribution des deux Prix Pasteur Vallery-Radot 2015

18 juin L'éditeur François Guérif donne à la BnF ses archives personnelles de littérature policière



22 juin Dîner annuel des mécènes en faveur de l'acquisition des *Troyens* d'Hector Berlioz

▪ Juillet

- 1^{er} juillet Marion, 14 ans, passionnée de livres et de lecture, réalise son rêve de visiter la Bibliothèque nationale de France, grâce à l'action de l'association Rêves qui permet aux enfants malades de concrétiser leurs souhaits – François-Mitterrand
- 3 juillet Un ensemble de 38 calligraphies de Tanaka Shingai entre à la BnF, grâce à la générosité du temple de Kurama au Japon et de l'Association Sho International de Lyon
- 5 juillet Ouverture de l'exposition sur les 50 ans du Festival OFF d'Avignon à la Maison Jean-Vilar
- 7 juillet La BnF bénéficie d'un mécénat exceptionnel de Dai Nippon Printing pour numériser en 3D sa collection de globes anciens
- 16 juillet Ouverture de salles de travail en groupe en bibliothèque de Rez-de-jardin – François-Mitterrand
- 17-31 juillet La BnF participe à *Lire en short*, la grande fête du livre pour la jeunesse proposée par le ministère de la Culture et de la Communication
- 20 juillet Résultats du concours des dix plus belles affiches du festival OFF d'Avignon 2015, organisé par la Maison Jean Vilar en partenariat avec l'association Avignon Festival et Cie le OFF et la bibliothèque municipale d'Avignon

▪ Août

- 21 août Lancement de l'appel au don pour l'acquisition du *Bréviaire royal de Saint-Louis de Poissy*
- 29 août-6 septembre Fermeture annuelle de la BnF : sa durée est ramenée à une semaine, contre deux jusqu'alors, et elle concerne selon un calendrier identique l'ensemble des sites parisiens

▪ Septembre

- 4 et 5 septembre La BnF participe au Salon de la rentrée de l'Étudiant – Paris, Espace Champperret
- 7 septembre La BnF étend la photographie numérique aux documents sous droits et dans toutes les salles de lecture : cette extension, rendue possible par l'évolution de la législation, facilite le travail d'étude et de recherche
- 18 septembre L'équipe des réseaux sociaux de Gallica prend les commandes des fils Twitter et comptes Facebook du Huffington Post
- 19 et 20 septembre Journées européennes du patrimoine 2015 – Dans les coulisses de la BnF
- 22 septembre Ouverture de l'exposition *Graphisme contemporain et engagement(s)* – François-Mitterrand
- 27 septembre – 1^{er} octobre Congrès annuel de l'Association internationale des archives sonores et audiovisuelles (IASA) – François-Mitterrand
- 28 septembre Parution de l'Observatoire du dépôt légal
- 29 septembre BnF-Partenariats édite *Anthologies singulières, A l'usage des lecteurs d'aujourd'hui*, un coffret incluant un livret de présentation de 100 livres du 19^e à télécharger
- 29 septembre Ouverture de l'exposition *Les années Ovahimba / Rina Sherman* – François-Mitterrand



▪ Octobre

- 2 octobre Conférence Europeana Sounds 2015 – Le futur des sons historiques
- 6 et 7 octobre Journées portes ouvertes pour les étudiants – François-Mitterrand
- 12 octobre La BnF signe la charte du plan Paris Action Climat avec la Mairie de Paris, aux côtés d'une trentaine d'organisations
- 14 octobre Dans le cadre de la semaine du goût, organisation d'une journée dédiée à « l'aventure du goût » à l'intention des publics scolaires et des apprentis du CREPOC (Centre européen des professions culinaires)
- 20 octobre Ouverture de l'exposition *Anselm Kiefer, l'alchimie du livre* – François-Mitterrand
- 27 octobre Les éditions de la BnF publient la reproduction en fac similé d'un agenda inédit de Marcel Proust acquis en 2013, accompagné de sa transcription et de notes critiques. Première édition électronique intégrale d'un manuscrit de Proust, *l'Agenda 1906* est disponible gratuitement

▪ Novembre

- 3 novembre Ouverture de l'exposition *Images du Grand Siècle, l'estampe française au temps de Louis XIV (1660-1715)* – François-Mitterrand
- 5 novembre Gallica fait peau neuve : mise en ligne de la nouvelle version de Gallica, nouveau graphisme, amélioration des fonctionnalités de recherche et de consultation des documents, mise en valeur des collections numérisées
- 7 novembre Après-midi spéciale « *Avec Anselm Kiefer...* » : présentation de l'exposition, dialogues, conférence et lectures avec Anselm Kiefer, Hadrien Laroche, Heinz Bachmann et Isabelle Huppert – François-Mitterrand
- 9 novembre Ouverture d'un nouveau portail en ligne, le « [Portail des métiers du livre](#) »
- 14-15 novembre Fermeture exceptionnelle de la BnF, suite aux attaques terroristes du 13 novembre
- 21 novembre Après-midi d'étude « Penser le changement climatique : passé, futur, ici, ailleurs » sous la présidence d'honneur d'Emmanuel Le Roy Ladurie
- 27 novembre Inauguration de l'exposition *Antartica !* une exposition photo monumentale en direct de l'Antarctique pendant la durée de la COP21 - projection sur la Tour des Temps – François-Mitterrand
- 28 novembre Journée portes ouvertes - François-Mitterrand
- 30 novembre Déploiement d'un service innovant de visio-interprétation en langue des signes et de transcription instantanée de la parole pour faciliter la communication avec les publics sourds et malentendants

▪ Décembre

- 3 décembre Journée d'étude *Chemin d'accès, 13es rencontres des musées, bibliothèques, archives et théâtres – La photographie : un chemin d'accès au monde ?* – François-Mitterrand
- 8 décembre Ouverture de l'exposition *Isabelle Echarri et Diego Etcheverry : décors et costumes d'opéra à quatre mains* – François-Mitterrand
- 9 décembre Cérémonie de remerciement pour le don des archives d'Henry Dillon - Richelieu



- 9 décembre Lancement de *La laïcité en questions*, une exposition de la BnF en 10 affiches pédagogiques, en présence du Premier ministre, Manuel Valls
- 15 décembre Lancement de la première série de livre de la Collection XIX en exclusivité sur iBooks, dans le cadre d'un accord BnF-Partenariats / Apple
- 18 décembre Ouverture de l'exposition *Bourse du Talent 2015* – François-Mitterrand



SYNTHESE DE LA REALISATION DES PRIORITES STRATEGIQUES

Le deuxième contrat de performance de la Bibliothèque nationale de France, signé le 22 mai 2014 par la Ministre de la Culture et de la Communication et le Président de la BnF, met l'accent sur les valeurs de confiance, de partage et d'innovation qui guident la Bibliothèque dans l'exercice de ses missions. Les trois grandes priorités stratégiques de la Bibliothèque pour la période 2014-2016 visent à garantir l'accès aux collections nationales, aujourd'hui et demain, à partager ses richesses et ses savoir-faire et à optimiser ses ressources au service de ses missions fondamentales.

Avec la mise en œuvre de la grande réforme du dépôt légal permettant d'assurer la collecte de la production éditoriale numérique, la BnF confirme son objectif prioritaire d'intégrer pleinement le numérique dans le patrimoine national et d'en assurer durablement l'accès aux publics. La poursuite d'une politique ambitieuse de numérisation, alliant financement par le Centre national du Livre, développement des programmes de coopération numérique avec les territoires, à l'international et des partenariats privés, constitue un autre axe majeur de sa stratégie. Enfin, la modernisation des services sur place - en particulier grâce au chantier de rénovation de Richelieu -, l'enrichissement constant de la bibliothèque numérique Gallica, l'amplification des formes de médiation scientifique, pédagogique et culturelle traduisent la volonté résolue d'ouverture de la Bibliothèque à un toujours plus large public, au service de l'accès au savoir et à la culture. Cette ambition tient compte des contraintes qui pèsent sur les finances publiques : à cet égard, la BnF s'est engagée dans une démarche de responsabilité sociale partagée, mise sur une politique dynamique d'accompagnement au changement de métiers et des compétences et poursuit ses efforts d'optimisation tant au travers de la modernisation de ses processus opérationnels que de la mise en place d'une politique des achats. Afin de faire face à la saturation des capacités de stockage de ses collections physiques, elle dispose d'un schéma de gestion dynamique des espaces et des collections qui constituera un point majeur du nouveau schéma pluriannuel de stratégie immobilière de la bibliothèque pour la période 2016-2020 qui sera validé courant 2016.

Conformément à la feuille de route du contrat de performance, l'année 2015 a été marquée par l'aboutissement d'engagements stratégiques décisifs : qu'il s'agisse de l'actualisation de la charte documentaire qui désormais articule les différents modes d'enrichissement des collections (dépôt légal, dons, acquisitions...) et présente les lignes directrices des acquisitions physiques et numériques, patrimoniales et courantes, en tenant compte d'un environnement documentaire, francilien et national, en mutation, de la montée en puissance du numérique et d'une connaissance plus fine des pratiques et attentes des publics ; de l'élaboration d'un document stratégique de développement des publics et de la mise en place d'une instance de pilotage des actions de redynamisation de sa politique des publics ; de l'actualisation du projet scientifique et culturel du site Richelieu ou encore de l'adoption d'un plan d'actions donnant suite aux conclusions de l'audit en responsabilité sociale conduit en 2014. Le plan de financement de la participation de l'établissement au projet de construction d'un nouveau centre de stockage des collections nationales s'est matérialisé dans le budget initial 2016 par une mise en réserve de 4,5 millions d'euros de crédits affectés à ce projet, conformément au calendrier de provisionnement d'environ 10 M€ à horizon 2023.

Dans le domaine de l'enrichissement et du signalement des collections, l'année 2015 a vu l'avancement des travaux de conception des filières de collecte, de stockage et de communication aux lecteurs des documents numériques, qu'il s'agisse des livres numériques relevant du dépôt légal comme des acquisitions et dons de documents nés numériques. L'expérimentation du dépôt légal des livres numériques est prête à démarrer dans les tout premiers mois de l'année 2016. Ce chantier majeur est conduit alors que la production éditoriale imprimée reste à un niveau élevé (plus de 76 000 monographies déposées en 2015) et que les collectes des archives du web continuent de se développer (près de 2,5 milliards d'URL collectées). Le démarrage

opérationnel de la filière d'entrée des livres numériques est en attente des textes juridiques d'application, en cours d'élaboration au ministère de la Culture et de la Communication.

L'année 2015 s'avère exceptionnelle s'agissant des acquisitions patrimoniales majeures, avec notamment cinq acquisitions de Trésors nationaux soutenues par des mécènes et la réussite de la souscription publique pour l'acquisition du Bréviaire royal de Saint-Louis de Poissy qui a réuni près de 3 400 donateurs.

En matière de constitution et de mise à disposition des collections numériques, se sont poursuivis au cours de l'année les programmes de numérisation des imprimés, de la presse et des documents spécialisés ainsi que les projets conduits avec des opérateurs privés par BnF-Partenariats. Une nouvelle version de Gallica a été mise en ligne en octobre 2015 dans laquelle est amplifiée l'éditorialisation des contenus proposant à un plus large public des parcours guidés dans les collections. Gallica propose ainsi à fin 2015 près de 3,5 millions de documents indexés ou accessibles directement et a enregistré près de 16 millions de visites au cours de l'année. Elle constitue un outil majeur de visibilité et de diffusion du patrimoine national, en donnant accès aux documents numérisés de plus de 300 bibliothèques et institutions documentaires partenaires. Le déploiement de l'accès aux archives du web collectées au titre du dépôt légal dans 7 bibliothèques de dépôt légal imprimeur en régions participe également de la diffusion dans les territoires du patrimoine national et illustre le fort accent numérique donné à la politique de coopération de la BnF. Enfin, une nouvelle interface du catalogue général, plus intuitive, a été testée sous la forme d'une version Labs tout au long de l'année, avant sa mise en production en janvier 2016.

La fréquentation des salles de lecture affiche une légère progression par rapport à 2014 qui résulte pour l'essentiel de la réduction de la durée de la fermeture annuelle rendue possible grâce à une optimisation des opérations de maintenance et de travaux. La fréquentation de la bibliothèque de Recherche est stable tandis que celle de la bibliothèque ouverte à tous du Haut-de-jardin du site François-Mitterrand affiche une progression de 1,3%, malgré un décrochage en novembre lié à l'impact des attaques terroristes. La dynamique de progression de la fréquentation enclenchée en 2015 incite la Bibliothèque à poursuivre ses efforts de modernisation des services aux lecteurs (déploiement du wi-fi programmé au premier semestre 2016), de promotion de ses offres et services, et de simplification de ses conditions d'accès (projet de refonte des titres et tarifs d'accès). La fréquentation des expositions enregistre elle aussi une progression en 2015, avec près de 125 000 visiteurs, même si le bon démarrage, à l'automne, de l'exposition *Anselm Kiefer, l'alchimie du livre* a pâti de l'impact des attentats.

L'année 2015 affiche un bon niveau de réalisation des mécénats, partenariats et dons, qui s'élèvent à près de 4,8 M€ en tenant compte de la valorisation des opérations en nature. Plusieurs des acquisitions majeures de 2015 ayant bénéficié de mécénats seront retracées dans les comptes 2016 de la Bibliothèque : l'objectif d'améliorer sur le triennal 2014/2016 le montant de mécénats levés au cours du triennal 2011/2013 est d'ores et déjà acquis. La création en 2015 d'un Fonds de dotation permettra de consolider la stratégie de mécénat de la Bibliothèque. Les recettes commerciales enregistrent également des résultats en progression, en particulier les éditions ainsi que la reproduction des collections grâce à l'important chantier de modernisation des offres et services conduit ces dernières années au département de la reproduction. Les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement courant continuent de porter leurs fruits, en particulier à la faveur de la mutualisation des contrats de maintenance des différents sites. Ainsi, le montant des dépenses 2015 de maintenance des sites et des équipements, de maintenance informatique et d'infogérance, de logistique et d'exploitation (hors fluides) s'inscrit en diminution de 6% par rapport aux dépenses moyennes 2011/2013.

En vue de l'application de la GBCP, la BnF a conduit une importante réorganisation de ses fonctions budgétaires et financières et les commissaires aux comptes ont certifié sans réserve les comptes 2015, grâce aux importants travaux de valorisation des collections et de rapprochement entre les données des inventaires et les valeurs historiquement inscrites en comptabilité.

Enfin, une mission à l'innovation a été mise en place pour accroître la capacité de la BnF à répondre à tous ces enjeux en renouvelant ses analyses, sa vision d'avenir et ses modes opératoires.

L'ensemble de ces réalisations a pu être mené à bien grâce à la mobilisation et à l'engagement au quotidien des quelque 2 400 agents de l'établissement et malgré la poursuite de la réduction des effectifs.

CHAPITRE 1 – LES COLLECTIONS

Les collections de la Bibliothèque nationale de France sont aussi riches que variées : livres, revues, journaux, cartes, estampes, photographies, affiches, manuscrits, partitions de musique, monnaies, médailles, costumes, maquettes de décor de théâtre, documents audiovisuels, archives du web. Mission traditionnelle et fondamentale de la BnF, l'enrichissement des collections est assuré principalement par le dépôt légal, dont le principe a été posé par François I^{er}, mais aussi grâce à des acquisitions onéreuses, ainsi que par des dons, legs et échanges. Grâce à la générosité d'auteurs et d'ayants droit, au soutien de mécènes et au ministère de la Culture et de la Communication, des pièces de première importance rejoignent chaque année les collections de la Bibliothèque.

L'année 2015 s'avère exceptionnelle en matière d'acquisitions patrimoniales majeures, avec notamment cinq acquisitions de Trésors nationaux soutenues par des mécènes et la réussite de la souscription publique pour l'acquisition du Bréviaire royal de Saint-Louis de Poissy qui a mobilisé près de 3 400 donateurs. Cette réussite vient couronner une décennie prodigieuse d'acquisitions patrimoniales remarquables.

⇒ Focus 1 – Une décennie d'acquisitions patrimoniales remarquables

Dans le domaine de l'enrichissement et du signalement des collections, l'année 2015 a vu l'avancement des travaux de constitution des filières de collecte, de stockage et de communication aux lecteurs des documents numériques, qu'il s'agisse des livres numériques relevant du dépôt légal comme des acquisitions et dons de documents nés numériques. L'expérimentation du dépôt légal des livres numériques est prête à démarrer dans les tout premiers mois de l'année 2016. Ce chantier majeur est conduit alors que la production éditoriale imprimée reste à un niveau élevé (plus de 76 000 monographies déposées en 2015) et que les collectes des archives du web continuent de se développer.

Autre réalisation majeure de l'année, la Bibliothèque a actualisé en 2015 sa charte documentaire des enrichissements des collections pour prendre en compte les nombreuses évolutions de la dernière décennie : évolutions des publics et de leurs pratiques, évolutions des espaces de la Bibliothèque, mutations de l'environnement documentaire francilien et national, montée en puissance du numérique, évolutions des moyens. La charte documentaire actualisée articule, en un seul document, le dépôt légal, les acquisitions et les autres modes d'entrée des documents, qu'ils soient imprimés ou spécialisés, courants ou patrimoniaux. Pour rendre compte de la complémentarité des différents types de documents et modes d'entrée, la politique documentaire de la BnF est présentée par grands domaines disciplinaires.

⇒ Focus 2 – L'actualisation de la charte documentaire des enrichissements des collections

La Bibliothèque conduit également une ambitieuse politique de numérisation qui allie financement par le Centre national du Livre, développement des programmes de coopération numérique avec les territoires, à l'international et ouverture à des partenariats privés.

En complément de l'activité d'enrichissement des collections tant physiques que numériques, les activités de catalogage et de conservation, dans un cadre renouvelé avec l'actualisation de la charte de la conservation, permettent de garantir la transmission aux générations futures et dans les meilleures conditions du patrimoine constitué au fil des ans.

1.1 Le dépôt légal

Régi par le Code du patrimoine, le dépôt légal est l'obligation pour tout éditeur, producteur, distributeur, importateur de déposer à la BnF chaque document qu'il édite, produit, distribue ou importe en France.

Conformément à la loi du 1^{er} août 2006 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (DADVSI), la Bibliothèque a aussi en charge le dépôt légal de l'internet.

Depuis 2009, les éditeurs de livres ou de périodiques ont la possibilité de faire leurs déclarations de dépôt en ligne grâce à [un extranet](#) dédié, ce service ayant été étendu aux documents spécialisés (documents audiovisuels, cartes, estampes, photographies, etc.) en 2013. Plus de 16 000 déposants sont désormais inscrits à cet extranet qui intègre directement dans le catalogue les données télédéclarées, permettant ainsi un premier signalement succinct mais rapide de la production éditoriale. Ce service émet automatiquement un récépissé électronique de dépôt, dispensant la Bibliothèque de son envoi par voie postale. L'année 2015 a vu la montée en charge du « dépôt légal automatisé » qui permet aux distributeurs des grands groupes d'édition, mandatés par les éditeurs, d'adresser à l'extranet par flux FTP les déclarations des ouvrages simultanément à leur mise en vente. Ce transfert automatisé des métadonnées, qui s'est intensifié en 2015, concernait en fin d'année un dépôt de livre sur dix.

Par la profondeur historique de ses données et sa couverture exhaustive de l'ensemble des secteurs de l'édition, le dépôt légal constitue une source majeure d'information sur les grandes évolutions de l'édition française. Consciente que cette information est susceptible d'intéresser des chercheurs mais aussi un plus large public, la BnF publie désormais chaque année un *Observatoire du dépôt légal*. Sa quatrième édition, qui comprend un réservoir de données statistiques publiques et une synthèse générale pour l'année 2015, associe l'ensemble des départements de dépôt légal et sera prochainement disponible en ligne. Cet outil est désormais bien installé dans le paysage professionnel et il rencontre l'intérêt de nombreuses institutions de formation et d'information qui ont directement sollicité les services pour compléter leurs propres observations à l'exemple du Bureau international de l'édition française, du ministère de l'Économie, du Centre régional livre et lecture de la région Nord, ou encore de l'ambassade du Brésil sur des questions de traduction.

L'année 2015 a par ailleurs vu l'aboutissement de la réforme du Code du patrimoine réduisant de deux à un le nombre d'exemplaires de dépôt légal éditeur à déposer, sauf pour les documents audiovisuels ([décret du 19 mars 2015](#)). Elle a vu également la poursuite du déploiement progressif des archives du web dans les bibliothèques de dépôt légal imprimeur pilotes ([cf. 4.2.1](#)). Fin 2015, ce sont ainsi 7 bibliothèques en région qui sont connectées à ces ressources.

Ces innovations concrétisent l'adaptation du dépôt légal à l'évolution numérique de la production éditoriale, dans toutes ses composantes, qu'il s'agisse des outils de gestion ou des documents eux-mêmes. Dans cette perspective, l'année 2015 a été l'occasion de faire avancer de façon décisive les différents chantiers permettant d'expérimenter l'accueil du dépôt légal des livres numériques : chantier technique pour construire la chaîne d'entrée et de traitement des livres numériques, du dépôt du fichier jusqu'à sa consultation par les chercheurs dans les emprises de la BnF, en passant par le catalogage et la conservation pérenne ; chantier juridique pour la réforme de la partie réglementaire du Code du patrimoine visant à réduire à un exemplaire le dépôt imprimé et pour l'organisation du dépôt d'un exemplaire numérique ; chantier organisationnel pour accompagner les équipes dans ce changement par les formations et les informations les plus adaptées.

La chaîne complète de traitement des livres numériques est désormais opérationnelle et des tests avec des éditeurs et e-distributeurs volontaires sont prêts à démarrer dans les tout premiers mois de 2016.

1.1.1 Le dépôt légal des imprimés

L'exemplaire désormais unique des documents imprimés déposés est attribué aux départements de collections d'imprimés de la Bibliothèque selon leurs thématiques. Le second exemplaire, quand il est déposé par erreur, est désormais considéré comme excédentaire ; il est expédié à une association professionnelle qui le redistribue à des bibliothèques étrangères dans le cadre d'accords de coopération. Le déposant est alors personnellement contacté par les services du Dépôt légal qui l'informent de la réduction à un du nombre d'exemplaires à déposer. Fin 2015, plus de 98% des dépôts sont ainsi effectués en un exemplaire.

▪ Le dépôt légal éditeur

➤ Les livres

Après l'année 2014 au cours de laquelle le nombre de livres déposés avait atteint un niveau jamais égalé de plus de 80 000 livres, on constate en 2015 un léger reflux de la volumétrie avec 76 287 livres déposés soit une baisse de moins de 5%. Sur la longue durée, l'accroissement reste cependant très important : en 20 ans (entre 1995 et 2015), le nombre de livres déposés dans les services du dépôt légal aura augmenté de 80%.

La répartition des dépôts par catégorie de déposants reste globalement stable : près de 84% sont le fait d'éditeurs professionnels et 16% celui d'auteurs autoédités et d'éditions à compte d'auteurs. Les auteurs autoédités représentent un déposant sur quatre. Comme en 2014, le palmarès des déposants en nombre de titres place en tête un éditeur à compte d'auteur et d'auto-édition.

Tableau 1 : Principales entrées par dépôt légal à la BnF

Comme les années précédentes une large majorité (58%) des livres reçus a rejoint le département Littérature et art. Un cinquième (21%) est destiné au département Philosophie, histoire, sciences de l'homme. Le département Droit, économie, politique reçoit 11% des monographies et celui des Sciences et techniques 10%.

➤ *Les périodiques*

L'évolution à la baisse de la production se confirme, le nombre de nouveaux titres enregistrés (2 881) étant cette année encore inférieur au nombre de cessations de parution. Le nombre de titres en cours de parution reçus diminue légèrement (-2,3%), même s'il reste élevé à 37 918.

Tableau 1 : Principales entrées par dépôt légal à la BnF

Le département Droit, économie, politique reste le premier destinataire de ces dépôts, en proportion de titres (39% des titres collectés, parmi lesquels la presse d'information générale et les titres de publications officielles) mais surtout de fascicules, 59% des dépôts lui étant adressés.

➤ *Les brochures*

Sont également entrées au titre du dépôt légal éditeur des brochures et publications diverses, traitées et conservées en « recueils » (et non à l'unité), tels que des documents publicitaires, administratifs ou à caractère politique ou religieux (tracts, affichettes). 14 021 brochures ont été déposées en 2015, un volume qui repart à la hausse après une baisse constatée en 2014.

Tableau 1 : Principales entrées par dépôt légal à la BnF

▪ **Le dépôt légal imprimeur**

Le dépôt légal des imprimeurs s'effectue auprès de la bibliothèque habilitée dans chaque région administrative de France métropolitaine et des départements et territoires d'outre-mer. Pour l'Île-de-France, c'est la BnF qui reçoit le dépôt légal imprimeur. Les bibliothèques depositaires du dépôt légal imprimeur (BDLI) sont « pôles associés de dépôt légal imprimeur » et ont à ce titre une délégation de gestion de la BnF (cf. 4.2.1). Au vu des dépôts qu'elles reçoivent de la part des imprimeurs, elles signalent à la BnF les lacunes du dépôt légal éditeur et permettent ainsi un contrôle croisé.

1.1.2 *Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels*

Le dépôt légal des documents audiovisuels reste à un niveau élevé, avec près de 23 700 documents au total, mais la baisse déjà constatée depuis 2013 se confirme. On soulignera cependant que le nombre de phonogrammes déposés se redresse, avec un nombre croissant de dépôts de disques vinyles qui représentent plus de 10% de ces documents. L'édition sur support reste au global en net déclin pour tous les médias, et la part des fichiers dématérialisés collectés s'accroît dans les dépôts sans compenser la chute des supports, la collecte et la prospection étant plus complexes à mettre en œuvre.

Par ailleurs, 13 874 documents spécialisés (cartes géographiques, partitions, photographies, etc.) sont entrés dans les collections de la BnF au titre du dépôt légal. Ce chiffre global, qui est à interpréter avec prudence tant il assemble des objets de nature diverse, s'inscrit en nette diminution par rapport aux niveaux constatés ces dernières années. Cette diminution touche principalement l'imagerie (cartes postales, menus, étiquettes, ...), phénomène dont il faudra surveiller s'il se confirme dans le temps. Pour d'autres types de documents, une partie des publications ont été transférées sur le web : leur collecte par le biais de l'archivage du web devrait permettre de compenser les baisses constatées sur les supports physiques.

Tableau 1 : Principales entrées par dépôt légal à la BnF

1.1.3 *Le dépôt légal de l'internet*

Visant la représentativité de l'internet français, l'activité de dépôt légal de l'internet s'organise autour d'une collecte large annuelle du web français et de collectes ciblées. Ces dernières se répartissent entre les collectes

courantes, sélectionnées par les départements de la Bibliothèque dans un souci de continuité des collections, et les collectes projets relevant d'une démarche de prospection approfondie autour d'une thématique, à l'occasion d'un partenariat extérieur ou d'un événement particulier notamment.

Tableau 1 : Principales entrées par dépôt légal à la BnF

En 2015, un effort important de collecte des sites et réseaux sociaux a été consenti pour documenter le déroulement des élections régionales, avec le concours de 20 établissements de dépôt légal imprimeur répartis sur tout le territoire, ainsi que la réception des attentats de janvier - à l'international, grâce à la mobilisation de la communauté de l'International Internet Preservation Consortium (IIPC) - et de novembre.

Les collections de dépôt légal de l'internet se sont enrichies de 100,6 To, dont 62,5 To pour la seule collecte large. Une attention particulière a été portée aux livres numériques capturés par robot, qui ont fait l'objet d'une étude quantitative et qualitative, dans le contexte de l'expérimentation d'un dépôt légal des livres numériques par flux.

La collecte de la presse en ligne a été étendue à de nouveaux titres : 24 titres de presse quotidienne régionale, soit près de 230 éditions locales, et 2 titres de presse quotidienne nationale sont désormais capturés quotidiennement, en sus de 91 sites d'actualités, puis signalés au catalogue général et mis à disposition des chercheurs dans l'application *Les Archives de l'internet*.

L'année écoulée a également permis d'engager d'importants travaux visant à rendre plus efficient l'accès et l'utilisation par les publics de ce nouveau patrimoine en cours de constitution, en particulier dans le cadre du projet de développement d'outils de fouille de textes et de données et de cartographie mené avec le Labex - Les Passés dans le présent pour les besoins de l'analyse du corpus "Grande Guerre sur web", programme conduit avec l'école Télécom ParisTech.

1.2 Les acquisitions, les dons et les échanges

La BnF conduit une politique active d'acquisition et d'enrichissement de ses fonds par des dons, legs et mécénats. Dans sa politique d'acquisition, on distingue les acquisitions courantes et les acquisitions patrimoniales, toutes deux réalisées sur la base d'une Charte documentaire d'enrichissement des collections, actualisée en 2015.

L'actualisation de la charte documentaire de la BnF, inscrite au contrat de performance 2014-2016 au titre de l'objectif 1 *Garantir l'accès aux collections de la Bibliothèque, aujourd'hui et demain*, vise à expliciter les priorités de développement des collections et à clarifier les critères de sélection des acquisitions, tant courantes que patrimoniales et spécialisées. Elle a été l'occasion également de prendre en compte les grandes évolutions de la décennie 2005-2015 et de mettre à jour les données de la précédente charte documentaire des acquisitions, qui datait de 2005.

⇒ Focus 2 – L'actualisation de la charte documentaire des enrichissements des collections

Voir : Rapport annexé sur les acquisitions patrimoniales remarquables

1.2.1 Les ressources papier

60 921 monographies sous format papier sont entrées dans les collections en 2015 par achat, don ou échange, la réduction à un seul exemplaire du dépôt légal pour les imprimés (*cf. 1.1.1*) ayant entraîné la fin de la redistribution dont bénéficiaient jusqu'alors les départements spécialisés. Ce résultat est en très légère progression par rapport à 2014.

Tableau 2 : Monographies entrées par achats, dons, échanges

S'agissant des seuls achats, 23% des monographies reçues en 2015 ont été mises à disposition en libre accès en Haut-de-jardin, 13% en libre accès en Rez-de-jardin, 52% ont été orientées vers les magasins de stockage du site François-Mitterrand et 11% vers les autres sites. La progression des achats bénéficiant aux départements spécialisés est une conséquence de la fin de la redistribution du deuxième exemplaire du dépôt légal.

L'essentiel des dons sont orientés vers les magasins du site François-Mitterrand (41%) et vers les autres sites (54%). Là encore la progression des dons au bénéfice des départements spécialisés est une conséquence de la réforme du dépôt légal : la fin de la redistribution dont bénéficiaient jusqu'alors ces départements les a incités à accepter plus de dons.

Afin de garantir la fraîcheur et l'attractivité des collections proposées en libre accès, des opérations de désherbage sont conduites : en 2015, les volumes concernés sont en très nette baisse par rapport à 2014, et plus

encore à 2012 et 2013, années marquées par d'importants mouvements en lien avec la rénovation du Haut-de-jardin. Ainsi 11 000 volumes de monographies ont été retirés du Haut-de-jardin en 2015, et 5 900 du libre accès du Rez-de-jardin. Sur ce total, 58% des volumes retirés ont été mis au pilon, 7% ont fait l'objet de dons et 35% ont rejoint les magasins de stockage de la Bibliothèque.

En 2015, **8 426 titres de périodiques** en format papier sont entrés dans les collections, contre 9 070 en 2014. Cette baisse régulière depuis 2009 s'explique par le choix de basculer une partie des abonnements papier vers leur version numérique, elle est accentuée cette année par la fin de la redistribution du deuxième exemplaire du dépôt légal dans les départements spécialisés que les abonnements ne compensent qu'en partie.

Tableau 3 : Périodiques entrés par achats, dons, échanges, second exemplaire DL

La majorité des abonnements payants reçus en 2015 a été orientée vers les magasins de stockage du site François-Mitterrand (46% des titres), la part des titres mis à disposition en libre accès en Haut-de-jardin et en Rez-de-jardin étant similaire (respectivement 21 et 19%), le reste des titres étant orientés vers les autres sites (14%, en progression de deux points par rapport à 2014).

1.2.2 Les ressources numériques

Engagée en 2009, la politique d'acquisitions d'ouvrages numériques (acquisition de fichiers ou accès pérenne) se poursuit et se diversifie. L'année 2015 a permis de consolider la prise en compte des besoins de la BnF dans un nombre croissant de négociations de ressources électroniques menées par le consortium Couperin qu'elle a rejoint en 2013. Un ajustement de la répartition disciplinaire de l'offre de ressources électroniques a été opéré par désabonnements à certaines ressources et souscription d'abonnements à de nouvelles bases de données.

L'intégration de plus en plus poussée aux négociations menées dans le cadre du consortium Couperin permet de bénéficier de conditions tarifaires stabilisées et, surtout, une amélioration des services associés. Ainsi, le nombre de bases de données accessibles à distance par les chercheurs accrédités continue de progresser, passant de 74 titres à fin 2013 à 92 titres à fin 2015.

Les acquisitions dans ce domaine prennent des formes très variées :

- abonnements annuels à des bases de données de périodiques et livres ou abonnements en « pay-per-view » pour certains titres en sciences et techniques fondamentaux mais avec un faible taux de consultation : en 2015, 149 abonnements à des bases de données ou à des bouquets de ressources ont été souscrits et 9 abonnements en « pay-per-view ».

En 2015, plusieurs titres ont été supprimés par rapport à 2014, soit parce qu'ils étaient trop peu utilisés et également présents dans d'autres bibliothèques de référence en Île-de-France, soit parce que d'autres bases pouvaient les remplacer de manière pertinente ou encore parce que les contenus sont désormais facilement accessibles en accès libre sur internet.

- achats d'archives numériques : en 2015, le portefeuille d'archives électroniques acquis par la BnF s'est enrichi de 2 nouvelles bases, issues de la *Nineteenth Century Collection Online* de l'éditeur Cengage Learning : *Mapping the World: Maps and Travel Literature* et *Photography: the World through the Lens* ;
- achats de livres numériques par grands ensembles ou au titre à titre : 3 300 titres achetés en 2015, en forte baisse par rapport à 2014 (17 500 titres acquis).

Cette diminution sensible du nombre de titres acquis tient à la décision de passer, dans le cadre de l'actualisation de la charte documentaire, et en particulier des orientations prises pour le domaine des sciences et techniques, à une politique beaucoup plus sélective en mettant fin aux achats de grands ensembles et en systématisant l'achat de titres à l'unité : l'année 2015 constitue, à ce égard, une année de transition entre deux modèles.

- abonnements à des bouquets de livres numériques ;

En complément des achats d'accès pérennes à des livres numériques destinés à un public de chercheurs, la BnF a expérimenté, à l'automne 2015, plusieurs abonnements annuels à des bouquets de livres numériques prioritairement destinés aux publics universitaires de 1^{er} et de 2^e cycles et au grand public. Les tests menés à l'automne sur plusieurs ressources ont semblé suffisamment convaincants pour décider d'un abonnement, à compter de 2016, à celles-ci.

- abonnements au titre à titre à des périodiques électroniques, couplés avec les abonnements papier ou, de plus en plus, souscrits seuls : 1 015 abonnements électroniques ont été souscrits en 2015 ;

- accès à des contenus négociés en licence nationale dans le cadre de l'ISTEX : environ 8 100 périodiques électroniques et 8 800 livres électroniques sont accessibles dans ce cadre en 2015.

1.2.3 Les documents spécialisés et audiovisuels

Le nombre de documents audiovisuels acquis à titre onéreux évolue à la hausse avec un total de 4 617 documents. Les entrées par dons (9 645 documents) sont stables par rapport à 2014.

Les entrées des autres documents spécialisés (affiches, estampes, manuscrits, etc.) par achat, don et échange sont détaillées dans le **Tableau 4 : Documents spécialisés entrés par achats, dons et autres modes d'entrées**.

1.3 La numérisation des collections

La Bibliothèque conduit une politique de numérisation qui repose sur des travaux de numérisation internes et sur des marchés financés majoritairement grâce aux crédits du Centre national du livre (CNL) s'agissant des imprimés. Parmi ces marchés, le plus important en volume concerne la numérisation des imprimés, largement ouvert aux collections de bibliothèques partenaires.

La numérisation concerne tous les types de documents, imprimés, presse, documents spécialisés et audiovisuels. Elle a pour principaux objectifs l'enrichissement de Gallica (et, au niveau européen, d'Europeana), la sauvegarde de certains fonds dégradés ou encore la réalisation de projets de recherche et de valorisation de fonds spécifiques. Les documents imprimés numérisés sont désormais systématiquement convertis en mode texte (OCR : reconnaissance optique des caractères), sauf pour la production des ateliers internes.

Les programmes partenariaux pilotés par la filiale BnF-Partenariats contribuent également à la politique de numérisation de la BnF.

1.3.1 Les marchés de numérisation

▪ Les imprimés et la presse

Lancé en 2014, le nouveau marché de numérisation de masse des imprimés, financé par le CNL, est entré en pleine phase de production en 2015. Sur l'année, ce sont plus de 4,6 millions de pages qui ont été numérisées et intégrées dans la bibliothèque numérique.

Un deuxième marché, également financé par le CNL, traite des imprimés exceptionnels de la Réserve des livres rares et de la bibliothèque de l' Arsenal. Les ouvrages sont choisis dans une perspective encyclopédique, du XV^e au XX^e siècle, en privilégiant les exemplaires illustrés ou annotés, les éditions originales et les possesseurs illustres. Achievé en septembre 2015, il a permis de numériser et de mettre en ligne 420 000 images au cours de l'année.

Un nouveau marché de numérisation des Imprimés exceptionnels a été lancé pour poursuivre la mise en ligne des collections de la Réserve des livres rares et de la bibliothèque de l' Arsenal : sa notification doit intervenir au printemps 2016.

Un marché dédié à la numérisation des livres indisponibles du programme ReLIRE ([cf. 3.5.3](#)) a été notifié en janvier 2015 : à la fin de l'année, ce sont 20 965 livres indisponibles qui ont été numérisés et qui s'ajoutent aux 15 300 numérisés en 2014 sur le marché de masse. L'intégration de ces livres indisponibles numérisés dans Gallica intra muros s'effectue au fur et à mesure de leur numérisation et ils sont alors immédiatement disponibles à la consultation dans les emprises de la Bibliothèque.

Un dernier marché, sur fonds propres, concerne la numérisation et la conversion en mode texte de périodiques. Il a été notifié en juillet 2011 avec l'installation du prestataire dans un atelier dédié du site de Bussy-Saint-Georges et a pris fin à la mi-2015, avec la production d'environ 148 000 pages cette année. Un nouveau marché prendra sa suite dès le premier semestre 2016.

La presse bénéficie également d'un marché de numérisation de transparents, qui a permis de numériser cette année environ 205 000 pages.

▪ Les collections spécialisées

Le marché *collections spécialisées 2013* comprend deux lots, le premier porte sur les collections de manuscrits, estampes, photographies et cartes, le second sur les monnaies.

Après les difficultés rencontrées lors du lancement du marché de numérisation des manuscrits, estampes, photographies et cartes, les objectifs de production ont été réalisés en 2015, avec près de 740 000 images produites.

Pour le marché de numérisation des monnaies, l'objectif de 100 000 images, correspondant à 50 000 pièces, principalement romaines mais également carolingiennes, mérovingiennes et royales françaises, a été atteint comme prévu en mars 2015.

▪ BnF-Partenariats

Créée en 2011, la filiale BnF-Partenariats a pour mission la constitution d'offres numériques à partir des œuvres conservées par la BnF (imprimés, manuscrits, presse, estampes, photographies, cartes, plans, musique, etc.) et leur valorisation commerciale. Les revenus issus de ces activités seront réinvestis par la BnF dans de nouveaux projets de numérisation.

L'année 2015 a vu la conclusion d'un nouvel accord dans le domaine de la numérisation des collections, avec l'éditeur Adam Mathew Digital, pour la réalisation d'un corpus d'images sur l'exposition universelle de 1889. Elle a également vu la poursuite de l'accord avec ProQuest : 1,79 million de pages de livres anciens ont été numérisées dans ce cadre en 2015, portant le cumul à 4,7 millions de pages numérisées depuis le début du projet.

Outre ces projets de numérisation, BnF-Partenariats conçoit et pilote des projets qui visent à constituer des corpus numériques et à en assurer la diffusion auprès de nouveaux réseaux ou de nouveaux publics. Ils sont évoqués au point [3.2.4](#) du rapport.

1.3.2 Les programmes internes de numérisation

Les ateliers internes de la BnF se sont spécialisés dans la numérisation de documents ne pouvant être pris en charge dans les marchés de grande ampleur : grands formats, documents très fragiles et précieux, objets. Au total, ce sont plus de 1,8 million d'images qui ont été produites en 2015.

Mise en place en octobre 2011, la filière de reproduction numérique « urgents lecteurs » permet de numériser en urgence un document demandé par un lecteur, monographie ou petit volume de périodique, dont l'état ne permet pas la communication. Déplacée sur le site François-Mitterrand pour réduire les délais (sauf pour la presse toujours traitée à Bussy-Saint-Georges), elle a connu un nouvel essor en 2015 avec 450 documents numérisés environ hors presse (107 194 images) contre 363 (63 337 images) en 2014.

Enfin, la sauvegarde dérivée, qui consiste à sauvegarder intégralement un document dont une reproduction totale voire partielle a été demandée par un client auprès du département de la Reproduction, a permis de reproduire 712 640 pages au cours de l'année 2015.

Tableau 5 : Numérisation (nombre d'images numériques validées)

1.4 Le traitement des collections

1.4.1 Le traitement bibliographique

En 2015, la BnF a décidé de consolider les bases de sa production bibliographique et du traitement des métadonnées qui en résultent. En effet, dans une perspective résolument évolutive, le signalement des collections s'inscrit dorénavant de façon pérenne dans une démarche de moissonnage des données bibliographiques en amont et d'enrichissement des notices en aval du circuit de production.

Parallèlement, avec la réalisation d'une nouvelle interface du Catalogue général, les notices d'autorité et les notices bibliographiques bénéficient désormais d'une visibilité accrue. Cette mise en exergue témoigne des efforts accomplis tout au long de la constitution du catalogue et permet de garantir la qualité des données tout en assurant la cohérence de schémas de structuration bibliographique.

Cette évolution s'accompagne d'une dynamique de partenariats renforcés avec d'autres acteurs de la production des données bibliographiques tant au niveau national (ABES, ISSN, ISNI, etc.) qu'international (bibliothèques nationales, le consortium OCLC et notamment son service de fichier international d'autorités de référence – VIAF, le consortium de bibliothèques européennes de recherche - CERL). Ce travail en réseau a permis d'améliorer les performances de la production de la BnF tout en la positionnant comme un potentiel fournisseur des données fiables, pérennes et interopérables.

Fin 2015, la BnF peut afficher ainsi un patrimoine bibliographique estimé à environ 13 millions de notices bibliographiques et 5 millions de notices d'autorité.

Le département du Dépôt légal a créé cette année 80 092 notices bibliographiques et 23 679 notices d'autorité pour les livres et les périodiques reçus par dépôt légal. Les créations de notices bibliographiques de livres sont en baisse par rapport à 2014 : -5% pour l'ensemble des notices bibliographiques, - 8,4% pour les notices d'autorité. Cette baisse est à relativiser car 2014 constituait une année de chantier particulier de catalogage à l'issue de l'évacuation des bureaux d'une durée d'un mois. Le niveau 2015 dépasse largement les années 2013 et précédentes.

Tableau 6 : Catalogage courant du dépôt légal des livres et des périodiques

Les départements de collections ont également une activité de catalogage courant pour les documents entrés par acquisition, don et échange. À ces trois modes d'entrée s'ajoute le dépôt légal pour les documents audiovisuels et spécialisés. Les notices sont soit créées, soit dérivées (récupération à partir d'une autre base bibliographique de référence), soit localisées (ajout de données locales sur une notice déjà existante).

Au cours de la seule année écoulée, 126 046 notices bibliographiques et 73 605 notices d'autorité ont pu être produites par l'ensemble des départements de la direction des collections.

Tableau 7 : Catalogage courant par les départements de collections

Initiée en 2012 pour le catalogage des monographies étrangères des départements thématiques, la dérivation automatique de notices est étendue depuis 2013 à l'ensemble des départements de collections. La possibilité de dériver des notices pour les monographies dépend de la nature des collections, celles-ci ne permettant pas toujours ce mode de traitement, comme par exemple les publications officielles étrangères, les collections en plusieurs volumes traitées globalement ou les publications de pays non représentés dans WorldCat.

Sur les 49 553 notices de monographies cataloguées en 2015 par les départements de collections, niveau de production bibliographique en forte progression par rapport aux 44 273 notices cataloguées en 2014, 58% ont été effectivement dérivées. Au regard du nombre de notices disponibles à la dérivation dans les réservoirs de référence, le taux de dérivation s'élève à 90% du catalogage des monographies étrangères.

Tableau 8 : Dérivation de notices pour les monographies

Les fonds d'archives, collections de manuscrits et manuscrits isolés sont décrits par le biais d'instruments de recherche qui représentent aussi bien un document isolé qu'un ensemble de taille variable de documents. En 2015, 1 825 instruments de recherche ont été créés ou alimentés avec de nouveaux composants (descriptifs d'éléments du fonds concerné).

En plus du catalogage courant, les départements spécialisés et le service de l'inventaire rétrospectif effectuent un catalogage rétrospectif des fonds anciens n'ayant pas encore été signalés. En 2015, ce catalogage a permis le chargement dans le catalogue général notamment de 51 444 notices bibliographiques et 21 341 notices d'autorité créées pour le seul fichier de traitement des notices en cyrillique et de 22 423 notices bibliographiques et de 6 541 notices d'autorité correspondant à la première partie du traitement du fichier des collections de la Bibliothèque-Musée de l'Opéra. Simultanément, on a pu rattacher à ces notices 23 196 exemplaires manquants.

Par ailleurs, l'inventaire rétrospectif des fonds imprimés est en charge de l'enrichissement et de la correction du Catalogue général de la Bibliothèque nationale de France pour la partie ancienne de l'ensemble de ses collections imprimées (livres antérieurs à 1831 à l'exception des incunables ; périodiques ayant commencé à paraître avant 1960 ; autorités liées, notamment imprimeurs/libraires, auteurs et journalistes). Il œuvre en particulier en liaison avec les programmes de numérisation menés par les départements ou dans le cadre de BnF-Partenariats (chantier ProQuest), ou avec des missions ponctuelles. En 2015, notamment, le chantier de *doubles de Versailles* et le chantier *Biens spoliés* ont exigé une activité accrue. Plusieurs exemplaires remarquables ont pu être ainsi repérés *Dell'Imitatione di Christo* (1675), édition inconnue des spécialistes ou encore le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* de Jean-Jacques Rousseau (1755). Cette édition publiée la même année que l'originale est peut-être une contrefaçon.

Le service de l'inventaire est également en charge de la mise en valeur scientifique de ces collections : publications (notamment le BIPFPIG [*Bibliographie de la presse française politique et d'information générale des*

origines à 1944], dont on a fait paraître en 2015 trois nouveaux volumes (Nièvre, Aube, Alpes-de-Haute-Provence) et son prolongement avec la mise en ligne du site *Presse locale ancienne* lancé en janvier 2016 et le *Répertoire d'imprimeurs/libraires* dont la 5^e édition est en préparation.

1.4.2 La conservation préventive et curative

Mission essentielle de la BnF, la conservation concerne l'ensemble des collections. Préventive, elle a pour but de protéger et de prévenir la dégradation des documents ; curative, elle restaure, répare, maintient, consolide. Les programmes de reproduction jouent aussi un rôle très important pour la sauvegarde des collections. Les activités de conservation sont réalisées sur tous les sites de la BnF, soit au plus près des œuvres par les départements de collections eux-mêmes, soit, principalement, dans les services et ateliers spécialisés du département de la Conservation, ou par des prestataires externes dans le cadre de marchés.

L'année 2015 a été marquée par la validation de la nouvelle version de la charte de la conservation et par l'achèvement d'un travail mené autour de la gouvernance de la préservation numérique.

⇒ Focus 3 – La charte de la conservation

▪ **Mouvement, rangement, amélioration des conditions de stockage**

Les conditions de magasinage des collections dans les magasins constituent un élément déterminant pour leur conservation. Un travail quotidien est mené pour gérer correctement les entrées courantes et garantir de bonnes conditions de stockage des fonds déjà présents (surveillance des conditions thermo-hygrométriques, équipement des rayonnages mobiles en bandes antidérapantes, etc.).

Outre la gestion des milliers de documents arrivant chaque semaine dans les collections – documents qui ont représenté en 2015 un accroissement de plus de 4 100 mètres linéaires –, les départements de collections ont assuré cette année le remagasinage de nombreux fonds : resserrement et densification afin de faire face à la saturation progressive des magasins notamment du site François-Mitterrand (*cf 2.1.1*) ; en 2015, ces chantiers de remagasinage ont concerné plus de 6 000 mètres linéaires de collections.

Les transferts de collections entre sites réalisés soit dans le cadre de la rénovation du site Richelieu, soit dans le cadre de la gestion dynamique des collections se sont poursuivis en 2015. Ceux effectués vers le site de Bussy-Saint-Georges ont concerné cette année les départements Philosophie, histoire, sciences de l'homme (54 boîtes de recueils), Orientation et recherche bibliographique (260 ml d'annuaires téléphoniques et d'ouvrages de la salle Ovale), Arts du spectacle (34 ml de thèses), Musique (transfert de 75 ml de collections) et Monnaies, médailles et antiques. Quelques transferts ont également eu lieu vers le site François-Mitterrand : 227 ml de documents de grand format du département des Arts du spectacle et 335 ml de fonds chinois du département des Manuscrits.

▪ **La reliure mécanisée et le conditionnement**

La reliure mécanisée et le conditionnement des documents en magasin sont deux des principaux instruments de la conservation préventive : la première permet d'empêcher les dégradations des ouvrages lors de la communication et du magasinage courant, le deuxième de prolonger les bénéfices des traitements de maintenance et de restauration ou de protéger des documents abîmés en attente d'un traitement.

Le nombre de documents envoyés en 2015 en reliure mécanisée progresse à nouveau et atteint 23 380 volumes. Par ailleurs, 21 846 conditionnements sur mesure ont été réalisés par l'atelier interne du département de la Conservation. À ce chiffre s'ajoute l'équipement léger de 7 608 documents patrimoniaux.

▪ **Le dépoussiérage et la désacidification**

Le dépoussiérage, traitement préventif indispensable, est une activité régulière des départements. Avec les travaux réalisés sur plusieurs sites et les chantiers de transferts des collections, cette activité s'est intensifiée ces dernières années. Elle est menée à l'intérieur des départements, en particulier pour les départements spécialisés, et sur le site de Bussy-Saint-Georges qui dispose d'une station de dépoussiérage intégrée dans l'unique chaîne sanitaire de l'établissement, ou dans le cadre de prestations externes, à l'occasion des importantes opérations de préparation et de mouvement des collections liées au chantier de Richelieu. La station interne a assuré en 2015 le dépoussiérage de 20 m³ de documents (6 m³ en 2014). Par ailleurs, tout document qui bénéficie d'un traitement physique dans les ateliers internes est systématiquement dépoussiéré par la même occasion.

La désacidification, priorité pour la sauvegarde des collections et mise en œuvre désormais dans une optique préventive, est réalisée à la fois en interne par la station du Centre Joël-Le-Theule à Sablé-sur-Sarthe et en externe dans le cadre d'un marché pluriannuel relancé en fin d'année 2014. Les deux filières de désacidification

ont permis cette année de traiter 9 928 kg de documents (25 969 documents) contre 4 670 kg et 10 196 documents en 2014. Cette nette hausse s'explique par la reprise à plein régime de la production externalisée (première année pleine du nouveau marché).

▪ La restauration et la reliure main

Les activités de maintenance et de restauration sont assurées soit dans les ateliers internes, soit en externe : la grande majorité des documents, y compris parmi les plus prestigieux, sont traités par les ateliers internes en dépit de la mise en place de nouveaux marchés de restauration. Parmi les restaurations prestigieuses de l'année 2015, on peut citer par exemple deux manuscrits richement enluminés, *Les Grandes heures d'Anne de Bretagne* (1508) et *Les Heures de Louis de Laval* (v.1470-1480) ou encore l'ensemble des partitions autographes de Robert Schumann conservées au département de la Musique.

Au total, le nombre de volumes réparés physiquement (restauration, maintenance et consolidation) est de 8 975¹, auxquels s'ajoutent 244 346² documents en feuilles (ou, surtout, feuillets de documents). Le traitement de ces documents progresse à nouveau (219 603 en 2014), du fait de la montée en production de l'atelier de préparation de la presse avant reproduction sur le site de Bussy-Saint-Georges. La quasi-totalité des documents en feuilles sont ainsi traités par les ateliers internes.

Enfin 6 257³ objets divers (monnaies, globes, maquettes, etc.) ont été restaurés, contre 5 358 en 2013.

Parmi les œuvres restaurées en 2015 figurent par exemple une très grande *Carte des chasses des environs de Brunoy* (peinture à l'huile sur toile de lin datant de la seconde partie du XVIIIe siècle), deux marionnettes sur socle du XVIIIe siècle conservées à la Bibliothèque-musée de l'Opéra ou encore une hydrie grecque attique à figures rouges du Ve siècle avant JC.

Destinés principalement à des documents anciens et précieux, souvent dégradés, les travaux de reliure artisanale sont réalisés dans deux ateliers de la Bibliothèque et grâce à des marchés extérieurs. Ils concernent la reliure main courante ou plus soignée (pour des ouvrages rares ou précieux, tels ceux de la Réserve des livres rares) et la reliure avec montage sur onglets (technique qui permet le regroupement de pièces disparates ou en feuilles). En 2015, le nombre total de reliures réalisées, 1 054, est en augmentation par rapport au chiffre de 2014 (832), mais reste en retrait par rapport à la production des années précédentes.

▪ La station de désinfection

La station de désinfection à l'oxyde d'éthylène installée sur le site de Bussy-Saint-Georges a été arrêtée toute l'année 2015, ayant essuyé successivement des pannes mécanique et informatique, puis ayant dû attendre un contrôle réglementaire très strict justifié par la toxicité du produit employé. Le traitement a pu reprendre en janvier 2016 (résorption progressive du reliquat accumulé).

La BnF est par ailleurs équipée d'un matériel d'anoxie (suppression de l'oxygène). Cette technique de traitement d'objets ou de documents infestés par des larves ou autres insectes est maintenant utilisée très régulièrement, notamment pour les objets et les textiles. 164 objets ont bénéficié d'un traitement d'anoxie en 2015, en provenance notamment des collections du département Arts du spectacle (costumes de scène).

Tableau 9 : Conservation curative

Tableau 10 : Conservation préventive

1.4.3 La reproduction de sauvegarde

Certains travaux de transfert de support (micrographie argentique et numérisation) sont effectués sur des critères et à des fins explicites de sauvegarde, essentiellement par les ateliers internes de l'établissement. Ces prestations permettent de répondre aux exigences quotidiennes de la communication des documents et de mener des campagnes systématiques de traitement pour des fonds dégradés. Il s'agit des activités de reproduction micrographique (microfilms exclusivement depuis 2009) ou numérique pour les collections imprimées et du plan de sauvegarde audiovisuel. La numérisation à grande échelle de documents imprimés et des collections spécialisées (cf. 1.3) participe également à la sauvegarde des documents.

¹ À la production des ateliers DSR, ont été ajoutés les 3 772 documents réparés par les magasiniers de la DCO.

² À la production des ateliers DSR, ont été ajoutés les 42 200 documents en feuilles réparés dans les départements DCO.

³ À la production des ateliers DSR, ont été ajoutés les 1 776 objets restaurés dans les départements DCO.

▪ La sauvegarde micrographique des imprimés et de la presse

Poursuivant le mouvement de bascule numérique des ateliers internes, la micrographie continue d'y décroître ; depuis 2011, elle n'est plus pratiquée en interne que sur le site de Bussy-Saint-Georges. Le dernier marché de complément (reproduction de la presse quotidienne régionale) s'est interrompu en avril 2015 suite au dépôt de bilan du prestataire (111 532 images produites en 2015) ; un nouveau marché dont le support est à l'étude (microfilm ou numérisation) devra être lancé en 2016 pour satisfaire les besoins, même s'ils diminuent progressivement grâce à la collecte des fichiers numériques des journaux via le dépôt légal du web.

Tableau 11 : Reproduction micrographique

▪ La sauvegarde des documents audiovisuels

Le plan de sauvegarde s'appuie essentiellement sur des prestations extérieures que complètent les travaux des ateliers internes du département de l'audiovisuel (sur les sites de François-Mitterrand et Bussy-Saint-Georges). Le nombre de documents audiovisuels numérisés en 2015 est de : 12 476 documents images animées, 49 646 documents sonores, 11 173 documents électroniques et 1 286 images fixes.

1.4.4 La conservation des collections numériques

La stratégie de pérennisation des données numériques que produit et collecte l'établissement est une composante primordiale de la politique numérique de la BnF. Pour assurer cette pérennité, la BnF a développé un système de préservation et d'archivage réparti (SPAR), opérationnel depuis mai 2010. Ce système n'est pas une simple sauvegarde ni un dispositif de rangement définitif mais un magasin virtuel vivant qui assure la pérennité des données et de leur accès, ainsi que la préservation de toutes les informations nécessaires à leur compréhension et à leur utilisation. SPAR permet de conserver les données numériques de différentes filières : numérisation de conservation, numérisation de consultation (Gallica), dépôt légal (collectes du web), production administrative et technique, tiers archivage, etc.

À la fin 2015, 4 727 911 paquets (documents numériques) étaient préservés dans SPAR, représentant 2 163 téraoctets. En un an, le nombre de paquets versés a été de 1 380 328 et la volumétrie s'est accrue de 478 téraoctets.

1.4.5 La sûreté des collections

Assurer la sûreté des collections dont elle a la garde est une des missions fondamentales de la Bibliothèque. Les dispositions préventives nécessaires à la préservation de ces collections comprennent la mise en place de procédure de suivi des ouvrages (notamment par pistage informatique quand cela est possible), le marquage de toutes les entrées et l'estampillage rétrospectif, l'organisation d'importants chantiers de récolement, le suivi des prêts d'ouvrages au personnel et les autorisations d'accès en magasin à renouveler tous les ans.

En 2015, les départements ont ainsi inventorié et estampillé 472 408 documents, tous sites confondus. S'y ajoute le marquage au laser de 28 282 supports optiques. Le nombre total de documents estampillés / marqués se monte donc à 500 690. Les chantiers de récolement ont concerné quant à eux plus de 359 000 documents, un chiffre en baisse par rapport à l'année précédente.

Début 2015, à la suite du constat de disparitions de certains documents la Bibliothèque a pris diverses mesures visant à renforcer la sûreté des collections, en particulier dans le contexte des travaux du chantier Richelieu et des programmes de transferts de collections qui y sont liés. Au titre de mesures dites d'urgence, la Bibliothèque a mis en place une cellule de crise et tenu à un rythme plus soutenu des réunions du comité de sûreté ; les espaces concernés de la zone 2 de Richelieu ont bénéficié d'équipements vidéo complémentaires et certains accès ont été sécurisés. Les procédures de contrôle ont été renforcées en entrée et en sortie du site, tant pour les visiteurs que pour les personnels, avec des vérifications aléatoires. Parallèlement, les départements des Cartes et plans et des Estampes et de la photographie ont bénéficié de renforts en personnels afin d'amplifier les récolements rétrospectifs de leurs collections.

Deux audits ont été commandés à une société extérieure spécialisée afin d'identifier les mesures à prendre dans les espaces occupés dans la zone 2 de Richelieu et de valider les équipements nécessaires pour les espaces rénovés du site : les conclusions de ces deux audits, en cours d'analyse, permettront de décider des mesures adaptées à l'ensemble du site dans toutes les phases du chantier de rénovation.



Enfin, un module de formation destiné à renforcer la prise en compte des aspects de sûreté des collections par l'ensemble des agents de l'établissement est en préparation ; il sera également délivré aux intervenants extérieurs. Cette formation a pour objectif de renforcer la sensibilité des agents du site aux questions de sécurité et de sûreté et devrait être proposée à tous les nouveaux arrivants sur le site ; à terme, l'ensemble du personnel en place à Richelieu sera amené à suivre périodiquement cette formation.

CHAPITRE 2 – LE PATRIMOINE IMMOBILIER

La Bibliothèque nationale de France est chargée au titre de ses missions statutaires de la valorisation de son patrimoine immobilier qui est composé de plusieurs ensembles dispersés géographiquement à Paris et en région.

Elle dispose ainsi de sept sites, dont six ouverts au public, qui abritent l'ensemble de ses activités :

- le site François-Mitterrand, bâtiment moderne implanté en bordure de Seine, qui abrite les collections imprimées et audiovisuelles ainsi que la Réserve des livres rares et offre deux espaces de lecture : la bibliothèque du Haut-de-jardin, ouverte à tous les publics à partir de seize ans, et la bibliothèque de Recherche du Rez-de-jardin, accessible sur accréditation. Le site offre également des espaces d'exposition, permanents et temporaires, des auditoriums et des espaces pédagogiques ;
- le site Richelieu, berceau historique de la Bibliothèque royale depuis 1721, installé au cœur de Paris, où sont conservées les collections spécialisées de la BnF (manuscrits, estampes et photographies, monnaies et médailles, cartes et plans, arts du spectacle), auquel se rattache l'immeuble de la rue de Louvois (musique) ;
- la bibliothèque de l'Arsenal et la bibliothèque-musée de l'Opéra, rattachées à la BnF depuis 1934, ainsi que la Maison Jean-Vilar à Avignon depuis 1977 ;
- deux sites techniques consacrés à la conservation, à la numérisation et à la restauration des documents : le Centre technique de Bussy-Saint-Georges et le Centre Joël-Le-Theule de Sablé-sur-Sarthe, ce dernier ponctuellement ouvert au public depuis 2010.

2.1 La stratégie immobilière de l'établissement

Comme demandé à tous les opérateurs de l'État, la BnF a élaboré en 2010 un Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI). À l'horizon 2020, il s'agit de valoriser et de renforcer l'identité des sites, en rationalisant leurs coûts de fonctionnement et en élaborant une programmation pluriannuelle des crédits nécessaires à leur entretien et à leur rénovation. Ce schéma directeur s'articule à une gestion dynamique des espaces et des collections (optimisation des espaces de stockage) et une politique de développement durable pour l'exploitation des bâtiments.

Arrivé à échéance à la fin de l'année 2015, le SPSI sera actualisé en 2016 pour couvrir la période 2016/2020.

2.1.1 *Les perspectives de saturation des espaces de stockage*

Un état des lieux de l'occupation des capacités de stockage des collections sur les sites François-Mitterrand et de Bussy-Saint-Georges et de leurs perspectives d'évolution avait été confié, en 2013, à un bureau d'étude spécialisé. Cette étude pointait des risques de saturation des magasins dès le courant de l'année 2015 pour Bussy-Saint-Georges et à l'horizon 2017 pour François-Mitterrand : l'accroissement annuel des collections (dépôt légal, acquisitions, autres modes d'entrée) se trouve en effet amplifié conjoncturellement par les mouvements de collections induits par la rénovation en cours du site Richelieu.

Sur la base de cet état des lieux, la Bibliothèque a défini un plan d'actions à court, moyen et long terme, qui vise à repousser à l'horizon 2023 la mise à disposition d'un nouvel espace de stockage de grande capacité. Différentes mesures ont ainsi été programmées et ont commencé à être mises en œuvre à partir de l'année 2015 :

- densification des magasins existants : rehaussement en 2015 des mobiliers de grandes hauteurs de Bussy-Saint-Georges, permettant un gain de 3,5 km linéaires de stockage et augmentation de la capacité de

stockage de 2 km linéaires des magasins de François-Mitterrand par le remplacement des étagères fixes par des dispositifs mobiles ;

- remembrement des espaces existants : il s'agit d'analyser l'occupation des magasins et de répartir la disponibilité en fonction des perspectives de saturation différentes pour chacun des départements et d'établir un plan quinquennal d'accroissement pour les périodiques. En 2015, une partie des collections dites « doubles de Versailles » a été traitée pour permettre de libérer un magasin de la Tour des Nombres du site François-Mitterrand ;
- réorientation, à l'arrivée, de la partie la moins consultée du dépôt légal, notamment l'auto-édition, vers les magasins de Bussy-Saint-Georges. Cette opération, qui nécessite la mise en place d'une filière de communication des collections stockées à Bussy-Saint-Georges est programmée sur 2016.

En complément de ces mesures, une location d'espaces extérieurs s'avère nécessaire : un marché a été lancé à cette fin au cours des dernières semaines de 2015.

Ce schéma de gestion dynamique des espaces et des collections a été soumis au ministère de la Culture et de la Communication et un plan de financement de la participation de la BnF au projet de construction d'un second centre de stockage des collections nationales sur le site de Bussy-Saint-Georges a été arrêté : il s'est traduit dès le budget initial 2016 voté en fin d'année 2015 par une mise en réserve de 4,5 M€ affectés à ce projet, conformément au calendrier prévisionnel de constitution d'une réserve d'environ 10 M€ à horizon 2023.

2.1.2 L'optimisation de l'exploitation des sites

La recherche d'économies dans l'exploitation des bâtiments et des sites s'est poursuivie en 2015 au travers, notamment, de la modification des marchés de maintenance à l'occasion de leur renouvellement : révision ciblée des gammes de prestation, mutualisation des activités de maintenance entre les différents sites, intégration d'une obligation de résultat...

Dans la même optique, une réorganisation du département des Moyens techniques a conduit à la création de la division de la maintenance immobilière qui privilégie la compétence métier immobilière (division resserrée sur quatre entités (au lieu de sept), suppression des intendances Richelieu et Bussy...). Cette nouvelle organisation s'inscrit dans l'obligation d'adapter les services supports au contexte évolutif de la gestion immobilière, en valorisant la maintenance et en développant la gestion en mode projet.

2.2 La rénovation de Richelieu

La rénovation du site Richelieu, qui doit s'achever en 2020, constitue l'un des chantiers majeurs du ministère de la Culture et de la Communication. À cette date, le site sera de nouveau entièrement accessible au public et la BnF pourra développer la nouvelle dimension scientifique, culturelle et pédagogique du lieu qui constituera le premier pôle mondial pour l'histoire des arts et des images, en coopération avec les autres institutions partenaires du site (Institut national d'histoire de l'art et École nationale des chartes). Les travaux sont conduits par l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (OPPIC).

La rénovation du quadrilatère Richelieu, qui est entrée dans sa phase concrète en 2007 après la sélection du maître d'œuvre, l'architecte Bruno Gaudin, poursuit principalement quatre objectifs :

- rénover les bâtiments et les équipements, garantir la sécurité des personnes et la sûreté des collections qui y sont conservées ;
- conforter le site comme haut lieu scientifique et culturel en synergie avec l'INHA et l'ENC ;
- étendre et moderniser les services offerts aux publics avec le réaménagement de la salle Labrouste (au profit de l'INHA) et des salles de lecture des départements spécialisés de la BnF pour les chercheurs et la mise en place de nouveaux services ;
- ouvrir le quadrilatère Richelieu à des publics plus larges avec la création d'une salle de lecture et d'activités accessible au grand public dans la salle Ovale, de nouveaux espaces d'exposition et des espaces permanents de valorisation des collections de la Bibliothèque, le déploiement sur place d'activités pédagogiques pour les plus jeunes.

La rénovation s'effectue en deux phases : la première, de 2011 à 2016, se déroule dans la moitié du bâtiment située le long de la rue de Richelieu (zone 1) ; la seconde, de 2017 à 2020, se déroulera dans la moitié du bâtiment située le long de la rue Vivienne (zone 2).

2.2.1 Les réalisations du chantier en zone 1 (le long de la rue de Richelieu)

Les travaux se sont poursuivis tout au long de l'année 2015 en zone 1. À l'extérieur du bâtiment, le nettoyage et la restauration des façades et des toitures ont été achevés. La nouvelle galerie de verre conçue par Bruno Gaudin a été installée. Dans la cour d'honneur, la nouvelle rampe extérieure donnant accès au vestibule Labrouste et destinée aux personnes à mobilité réduite a été coulée.

À l'intérieur du bâtiment, les lambris de pierre sculptée du vestibule Labrouste ont été restitués. La restauration des décors et peintures des plafonds des espaces patrimoniaux (aile Petits Champs, rotonde des donateurs, rotonde Van Praet, galerie Viennot) a été menée à bien, de même que la restauration de la salle des Manuscrits, avec la pose du nouveau sas vitré conçu par Bruno Gaudin. La rénovation de la salle de lecture des Arts du spectacle s'est aussi terminée avec l'installation de la future grande banque centrale.

Dans la salle Labrouste, le mobilier restauré a été réinstallé ainsi que les luminaires.

Dans les magasins, les rayonnages et luminaires ont été installés tandis que les travaux dans les espaces de bureaux sont achevés. Les travaux de la zone 1, entrés dans une phase de finitions, sont donc en voie d'achèvement : la livraison de la zone 1 est prévue pour le printemps 2016 et sa réouverture au public pour l'automne 2016.

2.2.2 La préparation de la phase 2 du chantier

Le Projet- Dossier de consultation des entreprises (PRO-DCE) de la phase 2 a été transmis par l'OPPIC en novembre 2015 et le rapport d'analyse de la BnF a été communiqué tout début janvier 2016. Le PRO-DCE a été validé par les tutelles en janvier 2016 et la consultation des entreprises est désormais en cours.

Plusieurs études préalables en vue de la restauration d'espaces inscrits ont été menées au cours de l'année 2015 : une étude préalable à la restauration du salon Louis XV et une autre étude consacrée à la restauration de la salle Ovale. La BnF a décidé de confier à l'agence Gaudin la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la salle Ovale.

En parallèle, les transferts anticipés de collections se sont poursuivis avec 8 km linéaires de collections transférés vers les espaces de stockage de François-Mitterrand et de Bussy-Saint-Georges.

2.2.3 Le projet scientifique et culturel

Le premier rapport de programmation technique détaillée des espaces muséographiques permanents ayant été rendu par les programmistes en juillet 2014, et le calendrier des études muséographiques établi par l'OPPIC prévoyant le lancement de la consultation pour la sélection du muséographe au printemps 2016, la BnF a jugé essentiel de mettre à jour la version initiale de son projet scientifique et culturel (PSC) qui datait de 2009.

La Bibliothèque a ainsi mené une étude complémentaire en interne sur le projet muséographique et la version actualisée de ce projet a été remise à l'OPPIC à l'automne. Tel qu'il est désormais conçu, le musée constituera un ensemble de près de mille mètres carrés situé au 1er étage du bâtiment : il devrait permettre de présenter sept cents à mille pièces, de taille et de nature très variées. Cette mise à jour du projet muséographique a permis d'entreprendre une actualisation du programme technique détaillé, dont la version finale est attendue pour le printemps 2016.

Le PSC du site Richelieu a ensuite fait l'objet d'une profonde refonte dans l'optique d'une transmission au ministère de la Culture et de la Communication dans les tout premiers mois de l'année 2016. Ce projet scientifique et culturel vise à consacrer l'identité du site comme *bibliothèque-musée*, proposant des offres à l'intention aussi bien des chercheurs que du grand public.

En parallèle, une note d'intention consacrée à la salle Ovale a été annexée à la nouvelle version du projet scientifique et culturel et le programme d'aménagement est en cours de rédaction. Il vise à la création d'une salle de lecture en accès libre et gratuit avec un espace permanent d'interprétation du site, des activités programmées de médiation et de diffusion culturelle et permettant des usages occasionnels de prestige.

La Rotonde Van Praet enfin, qui deviendra un espace de présentation permanent des collections des Arts du spectacle, a été rebaptisée rotonde des Arts du spectacle : elle fait l'objet d'une étude muséographique, toujours en cours. Cet espace sera ouvert au public dès la réouverture de la zone 1, à l'automne 2016.

2.3 La réduction de l'empreinte écologique et le développement durable

La Bibliothèque nationale de France poursuit ses efforts pour réduire son empreinte écologique et atteindre à l'horizon 2020 les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement et le plan « Administration exemplaire » lancé par le gouvernement à la fin 2008. L'élaboration du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière a ainsi été l'occasion d'identifier les opérations qui contribueront de manière importante à la diminution des consommations énergétiques et de fluides grâce à des installations plus performantes.

L'établissement poursuit également un effort constant de pilotage des installations visant à modérer et quand c'est possible à réduire les consommations.

Confirmant sa volonté de lutter contre le changement climatique, la Bibliothèque a signé, le 12 octobre, la [charte du plan Paris Action Climat](#) avec la Mairie de Paris, aux côtés d'une trentaine d'organisations : elle s'engage ainsi à diminuer son empreinte carbone et se fixe comme objectif, d'ici 2020, de réduire de 26% sa consommation d'énergie et de 38% ses émissions de gaz à effet de serre⁴.

2.3.1 Énergie, fluides et émissions de gaz à effet de serre

Contrairement à l'évolution constatée en 2014, l'année 2015 a été marquée par une augmentation globale de 3% de sa consommation, tous sites et toutes sources d'énergie confondus.

Ces résultats résultent de différents facteurs : des conditions météorologiques plus conformes à la normale en 2015, alors que 2014 avait été une année favorable pour les consommations de fluides (hiver doux, été frais) ; un changement en milieu d'année de l'entreprise de maintenance de la climatisation sur les sites François-Mitterrand et de Bussy-Saint-Georges, qui induit une période de rodage avant d'atteindre un pilotage optimum des installations ; une conséquence inattendue de la réduction à neuf jours de la période de fermeture annuelle correspondant à un fonctionnement du site François-Mitterrand une semaine de plus en pleine ouverture ; enfin, une légère remontée des consommations sur le site de Richelieu due à la mise en service progressive des nouvelles installations de la zone 1 du Quadrilatère Richelieu.

Malgré cette progression limitée, la tendance reste à une maîtrise des consommations sur la dernière période.

Par ailleurs, l'année 2015 a vu une très faible augmentation (0,6%) des consommations d'eau, tous sites confondus. Le site de la Bibliothèque de l'Arsenal reste sur-consommateur en eau, dans la mesure où il est équipé d'un système de refroidissement à eau perdue entraînant une consommation de 20 000 m³ en 2015.

Au global, les émissions de CO₂ liées à la consommation d'énergie ont été de 4 230 tonnes en 2015 : si elles sont supérieures de 11% environ à celles de 2014, reflet de l'augmentation de la consommation et notamment du chauffage CPCU sur le site Richelieu, elles restent dans la moyenne basse des émissions de la dernière période.

2.3.2 Clauses environnementales et sociétales dans les marchés publics

Pour tous les marchés dont le montant est estimé supérieur ou égal à 50 000 euros (HT), la possibilité d'intégrer des clauses environnementales ou sociétales dans le cahier des charges est étudiée. Cette instruction est basée sur une étude simplifiée du marché afin de déterminer les choix qui s'offrent à l'établissement dans chaque grand secteur concerné par l'achat (par exemple : existence de produits bénéficiant d'un écolabel).

Tous les marchés des scénographes des expositions et tous ceux relatifs aux travaux de réalisation des expositions comportent par ailleurs des clauses environnementales.

En 2015, 41 marchés sur 219, soit 19% des marchés, ont intégré une clause relative au développement durable.

L'année 2015 a également vu se poursuivre les relations avec la maison de l'emploi de Paris, chargée, dans le cadre d'une convention conclue le 7 octobre 2014, d'assister la Bibliothèque dans la mise en place et le suivi des clauses d'insertion sociales dans les marchés publics : l'année 2015 a ainsi permis de réaliser 5 701 heures

⁴ En référence aux niveaux de consommation et d'émission de 2010.



d'insertion. On notera également que des clauses d'insertion sociale ont été intégrées aux cahiers des charges de certains marchés sur des secteurs d'activité non concernés jusqu'alors, comme certaines opérations de travaux, notamment.



CHAPITRE 3 – LES PUBLICS ET LES SERVICES

Chercheurs et étudiants, touristes et curieux, professionnels des bibliothèques, enseignants et scolaires : les publics de la Bibliothèque nationale de France sont aussi variés que l'offre de services et d'animations, sur place ou à distance. Pour l'ensemble de ses activités de diffusion du savoir et de valorisation de ses collections, la BnF s'adapte à des usages de plus en plus mobiles.

L'année 2015 affiche un bilan plutôt favorable pour la fréquentation de la Bibliothèque, tant pour l'offre sur sites que pour les services en ligne. S'agissant de la fréquentation physique, la fréquentation totale de la BnF sur tous ses sites, incluant la fréquentation des salles de lecture, des expositions, des manifestations, de l'offre pédagogique et des visites est en progression par rapport à 2014 et s'élève à environ 1 100 000 visiteurs accueillis. Cette progression correspond d'une part à une stabilité globale de la fréquentation des salles de lecture, la tendance de fond d'une érosion du lectorat paraissant cette année enrayée, et d'autre part à un redressement significatif de la fréquentation de la programmation culturelle, après la contreperformance enregistrée en 2014. Cette progression est d'autant plus notable que les attentats de janvier puis novembre 2015 ont entraîné une diminution significative des visites des publics scolaires tout au long de l'année et un ralentissement de la fréquentation des expositions dans les toutes dernières semaines de l'année.

La galaxie des services en ligne de la Bibliothèque a enregistré quant à elle un nouveau record de 31,7 millions de visites, en progression de 2 millions de visites par rapport à 2014, Gallica pesant toujours pour près de la moitié de cette audience.

Consciente de la priorité que constitue le développement actif de ses publics et comme elle s'y était engagée dans son contrat de performance 2014/2016, la Bibliothèque avait entrepris en 2014 de reformuler sa politique en la matière, en élaborant un document d'orientation stratégique explicitant les actions à mener et les objectifs assignés aux différents services de la Bibliothèque qui contribuent à sa mise en œuvre. Cette démarche ordonnée, articulante élaboration d'un état des lieux précis des cibles de publics à fidéliser ou à conquérir et hiérarchisation des priorités, a abouti au premier semestre 2015.

Présenté au Conseil d'administration du 29 juin 2015, le document d'orientation stratégique de politique des publics s'est nourri des résultats des études régulièrement conduites sur les publics et les évolutions de leurs usages. Il définit les grandes orientations de la politique des publics et y associe une feuille de route, dans un double objectif de conquête ou de reconquête des usagers prioritaires de la Bibliothèque et d'élargissement et diversification des publics, conformément à sa mission de rendre accessibles ses collections, le patrimoine et le savoir au plus grand nombre.

⇒ Focus 4 – A la (re)conquête des publics

3.1 Les activités de lecture

En 2015, la durée de la fermeture annuelle a été réduite à une semaine au lieu de deux habituellement, grâce à une optimisation des opérations de maintenance et de travaux. Autre nouveauté, tous les sites parisiens de la BnF ont fermé en même temps. Comme tous les établissements culturels, les sites de la BnF ont exceptionnellement fermé les samedi 14 et dimanche 15 novembre en raison de l'état d'urgence déclaré suite aux attentats meurtriers du 13 novembre.

3.1.1 L'inscription et l'accréditation des lecteurs

- **La bibliothèque tous publics du Haut-de-jardin**

Pour accéder aux salles de lecture du Haut-de-jardin, les lecteurs doivent acquérir une carte annuelle ou un ticket journalier. L'accès après 17 h est gratuit. Après un léger recul de 2% en 2014, la production de cartes annuelles pour le Haut-de-jardin a enregistré cette année une hausse de près de 10%, avec 27 272 cartes produites au total contre 24 881 cartes en 2014. Le taux de renouvellement est de 31%. La vente des tickets 1 jour est en baisse par rapport à 2014, avec 41 504 tickets, soit 153 tickets vendus en moyenne par jour.

Tableau 12 : Titres d'accès délivrés pour la bibliothèque du Haut-de-jardin

Par ailleurs, 68 cartes Pro, à destination des professionnels et entreprises pour l'accès au Pôle de ressources et d'information sur le monde de l'entreprise (PRISME), mais également à toutes les autres ressources de la BnF, ont été produites en 2015, correspondant à 41 organismes différents, chiffres en nette progression par rapport à 2014. Ces cartes Pro ne recouvrent qu'une petite partie des activités de PRISME, dont les ateliers dédiés aux ressources documentaires pour la recherche d'emploi et la création d'activité ont accueilli cette année 504 demandeurs d'emploi, créateurs ou repreneurs d'entreprises (420 en 2014), auxquels il faut ajouter des activités de formation et la participation à divers salons, comme le Salon des entrepreneurs, dans le cadre d'un partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France (février 2015), le Salon Franchise Expo (mars), le Salon des micro-entreprises (octobre) ou le Salon TransFair (novembre).

▪ **La bibliothèque de Recherche**

Pour utiliser les services de la bibliothèque de Recherche, à l'exception des espaces de la Maison Jean Vilar, tous les lecteurs doivent être accrédités, quel que soit l'objet de leur recherche. Leur est proposée, en fonction de leur besoin, une des trois formules d'accès : carte avec accès illimité, carte 15 entrées ou carte 3 entrées. Ces trois cartes sont valables un an et donnent également accès aux salles de la bibliothèque tous publics du Haut-de-jardin et, pour les cartes avec accès illimité et les cartes 15 jours, aux expositions.

En Rez-de-jardin, 1 400 places sont réservables par les lecteurs, dont 15 places prioritaires pour les personnes à mobilité réduite. Depuis la mise en place du service de réservation simplifié en septembre 2013, les conditions d'accueil et de travail ont été considérablement améliorées : les difficultés pour faire une réservation dans la salle de son choix ont disparu et les phénomènes de saturation et files d'attente complètement résorbés. Les 52 carrels mis à disposition des lecteurs depuis fin 2012 sont régulièrement occupés. Le niveau d'occupation est en hausse de 8% (4 222 réservations contre 3 925 en 2014) et ce malgré la fermeture de 17 carrels en salle Économie, science politique, presse pour cause d'ascenseur indisponible. Pour le travail à plusieurs, cinq salles de travail en groupe ont été ouvertes à la réservation en juillet 2015 : une en salle Droit, Publications officielles (8 places), deux en salle de Recherche bibliographique (4 et 6 places) et deux en salle Audiovisuel (15 places et une salle de projection pouvant accueillir jusqu'à 20 personnes).

Les quatre autres sites (Richelieu-Louvois, bibliothèque de l'Arsenal, bibliothèque-musée de l'Opéra, Maison Jean Vilar) offrent 435 places.

Le nombre de titres Recherche produits en 2015 s'élève à 26 942⁵, en augmentation de 2% par rapport à 2014 (26 376). La part des cartes annuelles continue de progresser, à 63% des titres délivrés, celle des cartes 15 entrées reste stable (6%) et celle des cartes 3 entrées diminue légèrement à 31% des titres délivrés.

Tableau 13 : Titres d'accès Recherche établis pour l'ensemble de la BnF

D'une année sur l'autre, la répartition des inscriptions selon les types de recherches reste très stable : 48% d'accréditations pour études, 44% pour raisons professionnelles et 8% pour raisons personnelles. La part des lecteurs étrangers, si l'on prend en compte la nationalité et non le pays de résidence, reste stable à 34%.

Tableau 14 : Répartition du public accrédité par type de recherche

Tableau 15 : Répartition du public accrédité par nationalité

Après une baisse en 2014, le service de [pré-accréditation en ligne](#) connaît une utilisation en hausse de 4% par rapport à 2014 : 2 405 personnes ont profité de ce service, soit 8% du total des titres délivrés.

▪ **Le renouvellement en ligne**

Les titulaires d'une carte annuelle Haut-de-jardin et les titulaires d'une carte Recherche (tous types de titres confondus) peuvent [renouveler eux-mêmes leur abonnement en ligne](#). En 2015, 5 177 réabonnements ont été effectués en ligne, dont 4 253 par des lecteurs de la bibliothèque de Recherche, ce qui correspond à un taux de renouvellement en ligne de 22%, en hausse par rapport à 2014 (18%). Le nombre de réabonnements en ligne est en progression notable par rapport à 2014 (+1 000), une réduction tarifaire de 10% étant accordée depuis février 2015 aux lecteurs afin de les inciter à effectuer cette démarche en ligne. Le réabonnement se fait via un espace personnel, qui permet d'accéder aux autres services tels que les espaces personnels du catalogue général et de Gallica, ainsi que la réservation de places et de documents en bibliothèque du Rez-de-jardin ou encore la

⁵ Ont été soustraites des cartes produites les 2 055 remplacements de cartes perdues ou défectueuses.

vente en ligne de reproduction de documents. Le renouvellement en ligne reste peu utilisé par les lecteurs de la Bibliothèque du Haut-de-jardin (11% des renouvellements), moins familiers de l'Espace personnel.

3.1.2 L'évolution de la fréquentation des salles de lecture

Avec un peu plus de 813 000 entrées, la fréquentation des salles de lecture progresse légèrement par rapport à 2014, enrayant une tendance de fond connue au cours de la dernière période. Cette progression, limitée aux salles de lecture du site François-Mitterrand, résulte essentiellement de la réduction de la durée de la fermeture annuelle grâce à une optimisation des opérations de maintenance et de travaux, regroupées sur une seule semaine, alors que le site François-Mitterrand est ouvert sept jours sur sept tout au long de l'année.

La dynamique de progression de la fréquentation enclenchée en 2015 incite la Bibliothèque à poursuivre ses efforts de modernisation des services proposés aux lecteurs (déploiement du wi-fi, programmé au premier semestre 2016), de promotion de ses offres et services (présence à des salons étudiants, journées portes ouvertes) et de simplification de ses conditions d'accès (assouplissement de l'accréditation, projet de refonte des titres et tarifs d'accès). La réouverture en 2016 de la zone rénovée du site Richelieu, en proposant des salles de lecture et des services profondément modernisés, constitue à cet égard une étape majeure.

Tableau 16 : Fréquentation des salles de lecture

▪ Les salles de la bibliothèque du Haut-de-jardin

La fréquentation de la bibliothèque ouverte à tous du Haut-de-Jardin affiche, avec 470 326 entrées, une progression de 1,3% par rapport à 2014, malgré un décrochage en novembre lié à la fermeture des 14 et 15 novembre puis à l'impact des attaques terroristes (estimation d'une perte de 8 500 entrées). Par ailleurs, le projet de rénovation du Haut-de-Jardin conduit en 2013 et 2014 a vu le déploiement en dehors des salles de lecture de stations de travail et de lutrins. Une observation de l'occupation de ces équipements tout au long de l'année 2015 conduit à estimer à environ 66 000 le nombre de lecteurs fréquentant le Haut-de-Jardin de façon complémentaire ou alternative aux salles de lecture elles-mêmes.

Tableau 17 : Taux moyen d'occupation des salles de lecture du Haut-de-jardin

La production de cartes annuelles progresse de 10%. La répartition des différents titres d'accès dans les entrées reste globalement stable. Les détenteurs d'une carte annuelle génèrent près des quatre cinquièmes de la fréquentation (79%), en hausse par rapport à 2014 (77%), la fréquentation au ticket se décomposant en 11% pour les tickets 1 jour et 4% pour les tickets d'accès gratuit après 17 h (5% en 2014). Le reste des entrées (5%) est le fait de titulaires de la carte annuelle Recherche. Le mois de juin enregistre comme traditionnellement la plus forte fréquentation au ticket avec 6 347 tickets 1 jour vendus.

La gratuité d'accès aux salles de lecture du Haut-de-jardin pendant les week-ends d'été (du 27 juin au 16 août) a généré 5 255 entrées, soit un tiers des accès enregistrés ces mêmes jours.

▪ Les salles de la bibliothèque de Recherche

La fréquentation globale des salles de la bibliothèque de Recherche est globalement stable par rapport à l'an dernier, avec un total de 342 855 entrées (346 205 en 2014).

Pour les salles du Rez-de-jardin, le nombre d'entrées est strictement comparable à celui de 2014 avec 285 655 : alors que la fréquentation a été inférieure à celle de 2014 jusqu'en mai, une dynamique de redressement s'est amorcée à partir de juin, particulièrement sensible en août. L'impact des attentats de novembre sur la fréquentation du Rez-de-jardin a été relativement limité et peut être estimé à une perte d'environ 1 500 entrées.

Sur le site de Richelieu, les travaux de rénovation de la première phase du chantier se poursuivent dans la moitié du bâtiment située le long de la rue de Richelieu, alors que la préparation de la deuxième phase se traduit par d'importants transferts de collections. Dans ce contexte, la fréquentation du site Richelieu enregistre une nouvelle baisse de 5%. Après un fort redressement en 2014, la fréquentation de la Maison Jean Vilar se stabilise avec 4 536 entrées.

3.1.3 L'accès aux ressources documentaires

- **La communication des documents de la bibliothèque de Recherche**

Après une forte baisse du nombre de documents communiqués en salle en 2014, la tendance constatée au cours des cinq dernières années se confirme avec un total de 870 471 documents, en recul de 8% par rapport à 2014.

La baisse reste modérée dans les salles de lecture du Rez-de-jardin où elle s'établit à 3%, soit une moyenne de 2 448 documents par jour et de 2,5 documents par lecteur. L'ensemble des départements sont affectés par la diminution de la communication des collections, avec des amplitudes variées. Le délai moyen de mise à disposition des documents demandés gagne encore en rapidité et s'établit à 32 minutes sur l'ensemble de l'année (33 minutes en 2014) et la part des documents mis à disposition en moins de 45 minutes se maintient à un niveau élevé (78%).

Toutes les salles de lecture des départements spécialisés sont touchées par une baisse marquée de la communication. Cette baisse d'activité est liée à la fois au contexte de travaux du site Richelieu, qui rend certaines collections non disponibles à la communication et à l'accroissement des documents accessibles sous forme numérique, Gallica proposant désormais plus de 3,5 millions de documents en ligne ([cf. 3.2.1](#)).

En termes de services offerts aux lecteurs, on soulignera que depuis septembre 2015, la photographie numérique des documents, quelle que soit leur date de publication, est autorisée avec un appareil personnel. Ce service gratuit facilite la reproduction des documents et peut avoir pour conséquence, dans certains cas, de réduire le nombre de venues à la bibliothèque.

Tableau 18 : Nombre de documents communiqués

- **Les ressources numériques**

En plus de ses collections traditionnelles, la Bibliothèque propose sur place, dans l'ensemble des salles de lecture de tous ses sites, et à distance pour les titulaires d'une carte annuelle Recherche, une offre importante de ressources numériques : bases en ligne, périodiques et monographies numériques. Cette offre couvre un large spectre disciplinaire avec une forte dominante scientifique et technique, reflétant en cela les évolutions de l'édition dans ce domaine.

L'offre numérique continue de croître et compte fin 2015 plus de 230 000 documents électroniques (contre 180 000 fin 2014) : 74 000 périodiques dont la moitié accessible à distance ; 116 360 livres dont près de 100 000 accessibles à distance ; et 237 bases de données dont une centaine accessible à distance. Ces bases de données recouvrent une offre très diversifiée : abonnements annuels, ressources achetées en archives électroniques, bases de données acquises en licence nationale, bases gratuites suite à des accords de partenariat ou encore ressources gratuites sélectionnées pour leur pertinence documentaire. ([cf. 1.2.2](#))

Le nombre de sessions aux deux outils complémentaires qui donnent accès aux ressources électroniques (répertoire par titre AtoZ et moteur de recherche Ebsco Discovery Service) est en nette diminution par rapport à 2014, avec un peu moins de 85 600 sessions ouvertes, dont 10,5% à distance.

La consultation des bases de données reste concentrée sur quelques titres : ainsi les dix bases les plus consultées pèsent pour 57% du total des consultations. On retrouve parmi celles-ci les bases liées au monde de l'entreprise.

Les ressources numériques disponibles en salles de lecture comprennent également les archives du web et Gallica intra muros qui propose, outre l'offre également accessible à distance, un ensemble de documents numérisés sous droits.

- **Les portails des centres de ressources documentaires**

Dans le prolongement des centres de ressources thématiques installés dans les salles de lecture du Haut-de-jardin (développement durable en salle C, Europe en salle D, Francophonie en salle F et Sociétés en débats en salle J), des [portails en ligne](#) proposent aux lecteurs des sélections d'actualités, de sites internet, de documents physiques comme numériques sur les thématiques choisies. En novembre 2015, un portail sur les « [Métiers du livre](#) » est venu enrichir l'offre, rencontrant d'emblée un franc succès. Avec 76 741 visites en 2015, l'audience de ces portails a presque doublé par rapport à 2014.

▪ **La valorisation de l'actualité éditoriale, la présentation de documents en salles de lecture et la réalisation de bibliographies**

Un rendez-vous hebdomadaire de valorisation de l'offre éditoriale récente est proposé chaque samedi, hors périodes de congés scolaires, sous la forme d'un café littéraire dans le Club de l'Est du site François-Mitterrand. Il s'agit ainsi de faire se rencontrer des personnalités du monde intellectuel – écrivains, chercheurs, universitaires français et étrangers – et les lecteurs de la Bibliothèque : tous les domaines sont explorés, de l'économie à la littérature, des sciences au cinéma et à l'histoire, en écho au caractère pluridisciplinaire des collections des salles de lecture. Ce club littéraire est également l'occasion de partager avec le public les enthousiasmes, les curiosités, les plaisirs de lecture d'un bibliothécaire pour l'œuvre d'un auteur : ce rendez-vous participe ainsi d'une démarche de médiation culturelle globale. 9 *Cafés des livres* se sont tenus de janvier à juin 2015, avant que la formule évolue en *Club des livres* à partir de septembre (6 séances), réunissant près de 300 lecteurs autour de Nancy Green (*Les Américains de Paris*, samedi 7 février 2015), Antoine Volodine (*Terminus radieux*, samedi 7 mars 2015), Sylvia Chiffolleau (*Le Voyage à la Mecque*, samedi 19 septembre 2015) ou encore Antoine de Baecque (*En d'atroces souffrances*, samedi 7 novembre 2015).

Par ailleurs, des sélections et présentations de documents et des bibliographies sont proposées tout au long de l'année dans les salles de lecture de la bibliothèque ouverte à tous du Haut-de-jardin, dans une optique de valorisation des collections et le plus souvent en écho avec l'actualité ou la programmation culturelle de la Bibliothèque :

- les sélections de documents (17 en 2015) consistent à placer sur une table horizontale un ensemble d'ouvrages issus du libre accès et ont porté sur des auteurs ou thèmes tels que Vladimir Jankélévitch, *Laïcité et tolérance*, Michelangelo Antonioni, *Piaf et les chanteuses réalistes*, Roland Barthes *à voir, à écouter*, etc.
- les présentations de documents (27 en 2015) consistent à placer sous vitrines closes des documents issus des collections patrimoniales et ont porté sur des personnalités, événements ou thématiques tels que *Les 70 ans du Monde*, *Charlie Hebdo*, Bernard Maris, *La liberté d'expression*, Pierre-Joseph Proudhon, *La presse alternative*, Martin Scorsese, *La transition énergétique*, *Le raga dans tous ses états*, etc.
- les bibliographies constituent des pistes pour des initiations et recherches sur des sujets liés à l'actualité. Elles sont imprimées pour une diffusion en salles de lecture et [disponibles en ligne](#). En 2015, 31 bibliographies ont été réalisées sur des sujets qui recoupent le plus souvent les thèmes des sélections ou présentations de documents.

▪ **Sindbad**

Après les augmentations de 6% constatées en 2014 et 2013, le nombre de questions reçues par [le service de questions-réponses SINDBAD](#) se stabilise en 2015 avec 10 453 questions, tous modes de contact confondus (formulaire sur bnf.fr, chat, téléphone et courrier postal). La part des questions reçues par le formulaire internet continue d'augmenter et pèse désormais pour 71% du total.

La fin de l'année 2015 a vu l'introduction des signalements d'anomalies de Gallica dans le service SINDBAD, à ce titre 737 anomalies ont été signalées par les gallicanautes.

Une centaine de nouvelles notices réalisées à partir des questions-réponses ont été archivées dans la [base de connaissances de SINDBAD](#), qui contient 1 916 notices consultables en ligne.

Dans le cadre du réseau Si@de (Services d'information à la demande), qui regroupe les services de questions-réponses de 19 bibliothèques ou réseaux de bibliothèques autour d'une charte de service commune et permet de se transmettre des questions en fonction des domaines d'excellence de chaque service, la BnF a reçu 18 questions et en a transmis 23.

3.2 Gallica et la politique de diffusion numérique des collections

Conformément à ses missions statutaires, la BnF doit assurer l'accès du plus grand nombre à ses collections. Ouverte en 1997, la bibliothèque numérique Gallica est un des principaux vecteurs de cette mission. Bibliothèque encyclopédique et raisonnée, Gallica offre un accès gratuit à tous types de supports, en mode image et en mode texte : imprimés (livres, périodiques et presse), manuscrits, documents sonores, estampes, photographies, affiches, cartes et plans, monnaies, etc. Gallica est constituée majoritairement de documents libres de droits – ou dont les droits de diffusion ont été négociés par la BnF avec les ayants droit – issus des

collections de la BnF, mais aussi des fonds numérisés de bibliothèques partenaires et, depuis 2012, de documents sous droits issus des collections de la BnF et consultables uniquement dans les salles de lecture de la bibliothèque.

Grâce à d'importants programmes de numérisation concertée et à des partenariats d'interopérabilité, Gallica n'est plus seulement une plateforme de consultation des documents conservés à la BnF, mais elle est une bibliothèque numérique collective et le véritable vecteur de la coopération numérique entre la BnF et les autres bibliothèques. La richesse des contenus et le nombre de visites de Gallica ont continué leur croissance, avec près de 178 000 documents mis en ligne en 2015 et 16 millions de visites.

La politique de diffusion numérique des collections de la Bibliothèque s'appuie également sur les programmes partenariaux conduits par la filiale BnF-Partenariats.

3.2.1 *L'offre documentaire et les fonctionnalités*

▪ **L'offre disponible et sa dissémination**

Le nombre de documents indexés et accessibles, soit dans Gallica, soit sur les sites des partenaires de la BnF, s'élève fin 2015 à près de 3,48 millions, contre 3,2 millions à fin 2014. Parmi cette offre documentaire, plus de 3 millions de documents sont issus des collections de la Bibliothèque et 400 000 proviennent des fonds des partenaires, qu'ils soient directement disponibles dans Gallica ou seulement indexés.

L'offre documentaire de Gallica reflète aujourd'hui les collections patrimoniales nationales dans toute leur diversité et toute leur richesse avec près de 300 000 monographies en ligne (+8% par rapport à 2014), plus d'1,5 million de fascicules de périodiques (+8%), 1,2 million d'images (+16%), 180 000 objets numérisés, majoritairement des collections de monnaies ou encore 95 000 cartes et plans, 50 000 manuscrits, 40 000 documents de musique notée et 35 000 documents sonores.

Tableau 19 : L'offre documentaire de Gallica

Gallica intra muros offre dans les emprises de la BnF un accès unifié et facilité à la totalité des collections numérisées de la BnF, du domaine public et sous droits. Le nombre de documents s'élève, fin 2015, à un peu plus de 3,9 millions, dont environ 325 000 documents sous droits visibles uniquement dans les emprises de la Bibliothèque.

Outre une [lettre d'information](#) (60 000 abonnés, aujourd'hui en cours de refonte) et un nouveau [blog](#) entièrement refondu en 2015 et désormais intégré au portail Gallica, la bibliothèque numérique continue de renforcer sa présence sur les réseaux sociaux : la [page Facebook](#) (105 000 abonnés), le [fil Twitter](#) (39 000 abonnés) et le [compte Pinterest](#) (4 500 abonnés) valorisent les contenus et services de Gallica. Ils s'attachent également à mettre en valeur les réutilisations de documents de Gallica par les Gallicanautes (hashtag #Gallicanautes sur Twitter ; tableau « [Trouvailles de Gallicanautes](#) » sur Pinterest) et à interagir avec les communautés au travers, notamment, des énigmes du vendredi et « albums de l'invité » sur Facebook et d'une chasse au trésor hebdomadaire sur Twitter.

▪ **Le développement des fonctionnalités de Gallica**

L'année 2015 a vu aboutir la refonte technique, ergonomique et graphique de Gallica, dont le premier état a été mis à disposition pour test sur Gallica Labs de janvier à septembre 2015.

Cette nouvelle version est dotée d'un nouveau graphisme et d'une nouvelle page d'accueil visant notamment, à terme, à mettre en valeur les pages de médiation numérique. D'importants travaux ont été menés sur l'accessibilité de la page d'accueil (respect de la [norme RGAA](#)).

La refonte de Gallica a également pour objectif d'offrir aux Gallicanautes un nouveau visualiseur de documents doté d'une interface unique permettant de choisir différents modes d'affichage (simple page, double page, défilement vertical, vue d'ensemble mosaïque), avec une barre d'outils latérale sur la gauche. Un nouveau mode d'affichage (texte + image) est désormais disponible pour les documents dotés d'un mode texte et un lecteur vidéo a été intégré pour permettre la consultation des images animées. Le zoom, plus fluide, peut également être décliné en plein écran. Ont été améliorés la navigation dans les tables des matières, le fonctionnement du module de recherche plein texte et la navigation au sein des périodiques numérisés. Un effort a porté sur l'accessibilité de l'interface, avec la possibilité de feuilleter les documents au clavier.

En outre, le protocole de téléchargement des documents en ligne a été simplifié : il est désormais possible, en rajoutant un suffixe au lien pérenne ARK d'un document, d'obtenir tout ou partie du document au format PDF ou d'obtenir une page au format JPEG.

Des améliorations concernant la recherche au sein des collections numérisées ont enfin été mises en place grâce à une nouvelle grammaire de requête (SRU) pour les URL de recherche ; la rétrocompatibilité avec les URL de requête de l'ancienne version de Gallica, établies notamment pour les pages de médiation numérique, sera assurée à terme.

▪ Le développement de la médiation numérique

Le développement d'accès structurés aux collections de Gallica, conçus afin de faciliter la recherche des internautes et de valoriser la richesse et la diversité des fonds numérisés, a débuté en 2013. Après une première phase de mise en place organisationnelle et de formation des personnels, plusieurs centaines de pages de médiation numérique ont été réalisées : à fin 2015, 79 corpus ont ainsi été publiés et/ou mis à jour.

La nouvelle version de Gallica, mise en ligne le 1er octobre 2015, a largement mis en avant les pages de médiation numérique, sur la page d'accueil et via le bouton *Collections*, présent dans la tête. Ce bouton, accessible depuis n'importe quelle page du site Gallica, a permis de multiplier les types d'accès :

- accès par type de documents (déjà existant précédemment, mais avec l'ajout d'un accès *Objets*) ;
- accès par thématiques (nouvel accès) ;
- accès par aires géographiques (nouvel accès).

Selon les ensembles documentaires, les corpus peuvent bénéficier d'accès multiples. C'est par exemple le cas pour les corpus autour de la Première Guerre mondiale, qui sont regroupés dans l'accès *Histoire*, mais sont aussi présents dans les accès par types de documents (journaux de tranchées, chansons, enregistrements de discours etc.).

Chaque corpus bénéficie d'une valorisation spécifique au moment de sa mise en ligne (billet de blog et relais sur les réseaux sociaux). Les statistiques de consultation font apparaître un grand intérêt des internautes pour la majorité des ensembles documentaires ainsi valorisés.

3.2.2 Les publics de Gallica

Le nombre de consultations de Gallica continue de croître (15,98 millions de visites en 2015, soit une moyenne de 43 800 visites par jour, en progression de 700 000 par rapport à 2014, soit + 4,5%) avec un large éventail de points d'entrée : à partir du site gallica.bnf.fr, mais également à partir des applications Gallica pour iPad et Android (364 702 visites), du site web mobile Gallica (1 449 614 visites, soit une progression de 500 000 visites par rapport à 2014). Les visites en mobilité représentent ainsi en 2015 11% du total de la fréquentation de Gallica.

On soulignera en particulier la forte progression du nombre moyen de pages vues par visite depuis le déploiement de la nouvelle version de Gallica, qui passe en effet de 28 pages par visite entrante au dernier trimestre 2014 à 45 au dernier trimestre 2015, validant les efforts consacrés à améliorer la fluidité de la consultation des documents avec le nouveau lecteur.

En 2015, l'équipe Gallica a développé de nombreuses opérations en direction des Gallicanautes visant à augmenter la visibilité de la bibliothèque numérique et à engager les internautes à utiliser, partager et diffuser ses richesses. Parmi les opérations les plus emblématiques, on peut citer :

- en mai, l'opération #MonBledDansCassini sur Twitter, à l'occasion de la rénumérisation en haute définition de la Carte générale de la France de Cassini. À la suite des demandes exprimées à cette occasion, le département des Cartes et plans a conçu un corpus dédié pour faciliter l'accès aux différentes planches de la carte qui sera mis en ligne au printemps 2016 ;
- en juin, la participation du blog Gallica au ChallengeAZ des généalogistes : à cette occasion, 26 billets, consacrés à 26 ressources généalogiques différentes présentes dans Gallica, sont parus sur le blog. En aval de cette opération, un corpus dédié été constitué pour pérenniser et fédérer l'accès à ces ressources ;
- le 18 septembre, l'équipe réseaux sociaux de Gallica a été le *community manager* d'un jour pour le Huffington Post français : cette opération a permis d'accroître fortement la visibilité de Gallica,

notamment auprès de communautés qui ne fréquentaient pas forcément le site. Le mot-dièse #TrouveUnSosieDansGallica a ainsi fait partie des mots-dièses les plus utilisés sur Twitter France au cours de l'après-midi du 18 septembre.

Tableau 20: La fréquentation de Gallica

3.2.3 Gallica, bibliothèque collective

La coopération numérique, priorité de la politique de coopération nationale de la BnF, vise à créer, diffuser, valoriser et préserver les plus vastes ensembles possibles de ressources patrimoniales numérisées, quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs. Cette entreprise collective répond à un enjeu culturel fort : offrir au citoyen un accès aisé au patrimoine, national, régional, local ; rendre plus visibles sur Internet la culture et la langue françaises en atteignant une masse critique ; mettre de nouveaux matériaux à la disposition de l'enseignement et de la recherche en révélant des sources inédites ou méconnues.

La démarche couvre tout le spectre de la constitution d'une bibliothèque numérique : recensement des gisements documentaires à numériser ; sélection des corpus, numérisation, valorisation éditoriale et scientifique des corpus ; multiplication des accès pour la plus large diffusion des ressources, au niveau local (sites et catalogues des bibliothèques), régional (portails régionaux), national (Gallica), européen (Europeana) et international avec la proposition de création de bibliothèques en Marque Blanche. Pour mener à bien ces actions, un écosystème de 305 partenaires numériques s'est constitué autour de la BnF, agissant avec des objectifs partagés : bibliothèques des collectivités territoriales et de l'enseignement supérieur et de la recherche, bibliothèques dépendant des ministères et des corps constitués, bibliothèques des archives et des musées, bibliothèques de statut divers (associations, fondations, etc.).

▪ Les programmes de numérisation en partenariat

Appliquant à la numérisation partenariale une logique documentaire, la BnF est guidée par plusieurs principes structurants : numérisation d'imprimés en français et dans les langues de France (livres et revues, hors presse), du domaine public ou dont les droits ont été négociés, dans le cadre de programmes de numérisation aux objectifs et principes explicités (signalement systématique au préalable, complémentarité documentaire maximale, recherche de l'exhaustivité des ensembles documentaires constitués), ouverts à toutes bibliothèques et ambitionnant la constitution de corpus thématiques ou d'intérêt régional d'envergure, très visibles sur internet.

Il s'agit donc d'optimiser la numérisation en recherchant une efficacité collective et en produisant un effort partagé dans une démarche complémentaire de celle que la BnF mène depuis 2007 en numérisant massivement ses propres collections d'imprimés. Tous les programmes de numérisation soutenus par la BnF visent à enrichir Gallica.

Les bibliothèques françaises – pôles associés de la BnF et autres partenaires – sont invitées à participer à [plusieurs programmes de numérisation concertée](#) : thématiques (sciences juridiques, lancé en 2008 avec 20 partenaires ; histoire de l'art, lancé en 2010 avec 14 partenaires ; littérature patrimoniale pour la jeunesse, lancé en 2013 avec 11 partenaires ; Première Guerre mondiale, lancé en 2013 avec 9 partenaires) ou d'intérêt régional (histoire des territoires, revues des sociétés savantes), ainsi qu'à des programmes visant à compléter des corpus plus modestes, mais précieux sur le plan documentaire et scientifique (publications des académies et sociétés nationales, presse clandestine 1939-1945, patrimoine équestre).

Ces différents programmes atteignent en 2015 des volumes significatifs : plus de 12 millions de pages numérisées (6 millions pour les quatre programmes thématiques et également 6 millions pour les programmes d'intérêt régional et de complétude de corpus).

La BnF conduit également des programmes de numérisation concertée pour des ressources non imprimées (portulans, manuscrits), avec l'objectif de reconstituer virtuellement des ensembles répartis physiquement entre différentes bibliothèques. Enfin, certaines bibliothèques peuvent être parties prenantes, aux côtés de la BnF, de programmes européens et internationaux ([cf. 4.1 et 4.2](#)).

▪ L'enrichissement mutuel des bibliothèques numériques

Au cours des dernières années, Gallica a fortement accentué sa dimension de bibliothèque numérique collective. La démarche fédérative, engagée dès le lancement de Gallica en 1997, permet de donner accès aux ressources numériques de **305 partenaires**. Parmi ceux-ci, on distingue trois types de partenaires :

- 204 partenaires des territoires (bibliothèques et archives des collectivités territoriales, structures régionales de coopération, sociétés savantes) ;
- 45 partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- 56 autres partenaires (bibliothèques spécialisées essentiellement, avec des statuts variés et rattachées à des tutelles très diverses).

À fin 2015, Gallica diffuse ainsi **408 925 documents de partenaires**, selon un des trois modes d'entrée suivant :

- l'intégration par numérisation des documents physiques dans les marchés de la BnF, dispositif mis en place dès 1997 avec le programme national de numérisation des sociétés savantes. Il a pris une nouvelle ampleur à compter de 2009, et en particulier sur la période 2011-2014, avec l'ouverture du marché de numérisation des imprimés aux bibliothèques partenaires pour un tiers de sa volumétrie, sur crédits du Centre national du livre. De 2009 à 2015, près de 11,8 millions de pages d'imprimés ont été numérisées à partir des collections de 156 bibliothèques et organismes documentaires partenaires.

Pour valoriser la participation des partenaires au marché de numérisation 2011-2014, la BnF a produit en 2015 une série de courtes vidéos intitulée [L'aventure de la numérisation](#), qui présente une douzaine d'institutions ayant prêté des documents en vue de leur intégration dans Gallica. De la Roche-sur-Yon en passant par la Savoie et en pénétrant dans des lieux souvent méconnus du grand public comme la bibliothèque de la Cour de Cassation ou bien celle de l'Académie de Médecine, ces témoignages permettent de mieux comprendre les objectifs communs qui conduisent à de tels partenariats. Il s'agit en effet de porter à la connaissance du citoyen des ressources parfois difficilement accessibles et dans le même temps d'offrir, grâce à cette version numérique, un support supplémentaire de conservation de documents parfois trop fragiles pour être communiqués régulièrement.

L'année 2015 a vu le lancement d'un nouveau marché de numérisation de masse des imprimés avec une filière « Partenaires » correspondant, comme précédemment, à un tiers de la volumétrie totale. Ce marché 2015-2017 a permis d'amorcer ou de poursuivre des partenariats de coopération numérique autour d'imprimés d'intérêt thématique ou régional.

L'intégration concerne également des documents à haute valeur patrimoniale (manuscrits, portulans) numérisés dans les ateliers internes de la BnF.

- l'intégration par dépôt de fichiers numériques. Lorsque le partenaire ne dispose pas de bibliothèque numérique, il peut souhaiter la diffusion de ses ressources dans Gallica. Testée depuis 2010 avec l'entrée de fichiers à l'unité (manuscrits de Rousseau), l'intégration de masse a été expérimentée en 2013 dans le cadre du projet Numistral avec la BNU de Strasbourg, première expérimentation d'une offre de bibliothèque numérique en marque blanche. Depuis 2015, la BnF a mis à la disposition des partenaires souhaitant intégrer leurs documents numérisés dans Gallica un outil d'import sur [l'Espace Coopération](#), extranet réservé aux bibliothèques partenaires. Cet outil a été utilisé par 24 partenaires, dont 22 archives départementales dans le cadre de l'opération « Grande Collecte 14-18 ». Un total de 33 771 fichiers a été intégré au 31 décembre 2015.
- le référencement par interopérabilité OAI-PMH⁶. Ce mode d'entrée a été mis en œuvre depuis 2005 avec Medic@, la bibliothèque numérique de la bibliothèque interuniversitaire de santé. En 2015, huit nouvelles bibliothèques numériques sont venues rejoindre Gallica, portant à 68 le nombre de bibliothèques dont les documents numériques sont indexés dans Gallica (64 bibliothèques françaises et 4 étrangères). Elles enrichissent Gallica de plus de 217 000 documents. Une partie des ressources moissonnées a été produite grâce à des subventions de la BnF, qui pose comme condition de son soutien financier d'une part la mise en ligne rapide des documents dans une bibliothèque numérique, d'autre part l'interopérabilité de celle-ci avec Gallica.

Tableau 21 : Les partenaires de Gallica au 31 décembre 2015

⁶ Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting.

Soucieuse de garantir à ses partenaires le respect de leur identité numérique, la BnF présente leurs collections dans Gallica avec des mentions de source individualisées. Les partenaires intégrés bénéficient de l'ensemble des fonctionnalités présentes et à venir de Gallica.

Des pages de présentation des partenaires permettent de valoriser les institutions qui diffusent tout ou partie de leurs collections numériques dans Gallica.

▪ Numistral et la Grande Collecte, deux sites en marque blanche

Fort du résultat des années investies dans la création et l'évolution de sa bibliothèque numérique Gallica, la BnF a souhaité mutualiser les moyens qui ont été alloués au développement de celle-ci et faire ainsi bénéficier ses partenaires de son savoir-faire, en proposant une offre de bibliothèque numérique en marque blanche. Cette opération, conduite avec des bibliothèques qui disposent de ressources numériques et souhaitent les diffuser, permet également à la BnF d'enrichir les collections numériques nationales et de rendre les documents numériques des partenaires accessibles via ses catalogues.

Après deux premiers projets réalisés en 2013 et 2014 dans des contextes très différents et des conditions encore expérimentales (la [bibliothèque Numistral](#)⁷ de la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg et le site de la [Grande Collecte](#)⁸ en partenariat avec le Service Interministériel des Archives de France), la BnF s'est engagée en 2015 dans une démarche de rationalisation et de développement du dispositif *Gallica marque blanche*, de manière à pouvoir faire largement bénéficier de cette offre les établissements intéressés. Le contour technique et fonctionnel de l'offre a été enrichi, le cadre juridique et contractuel précisé, les schémas organisationnels internes à la BnF spécifiés et les modalités de partage des coûts de mise en œuvre entre le partenaire et la BnF définies.

Les opérations d'information et de communication menées auprès des partenaires ont montré l'intérêt que suscite une telle offre et ont permis d'identifier plusieurs projets prévisionnels. Dès l'automne 2015, deux nouveaux projets Gallica marque blanche ont été engagés :

- la réalisation de la bibliothèque numérique patrimoniale du *Réseau Francophone Numérique* : ce projet a pour objectif de passer d'un moteur de recherche qui interroge les métadonnées d'une sélection réduite de documents issus des collections des membres du RFN à une bibliothèque numérique intégrée et dotée de fonctionnalités propres. Le projet, qui assure une visibilité pour chaque membre du RFN dans une bibliothèque collaborative, rencontre les attentes de l'Organisation internationale de la francophonie, qui a décidé de soutenir financièrement la montée en gamme de l'offre numérique du RFN. Le projet s'appuie sur une organisation « projet » transverse internationale et développe une politique documentaire spécifique ;
- la réalisation de la bibliothèque numérique de Rouen Nouvelles Bibliothèques. S'inscrivant dans le cadre du label « Bibliothèque numérique de référence », ce projet permettra de mettre en ligne 100 000 fichiers images (manuscrits, cartes, estampes, photos) et notamment les manuscrits de *Madame Bovary* et de *Bouvard et Pécuchet*, qui viendront ainsi compléter les nombreux manuscrits de Flaubert conservés par la BnF d'ores et déjà en ligne dans Gallica.

Parallèlement, l'évolution et l'enrichissement des sites existants se poursuivent avec notamment la perspective, pour Numistral, de devenir une bibliothèque collective de référence avec l'élargissement de son fonds documentaire aux établissements universitaires alsaciens dans le cadre du Schéma Directeur de la Documentation en Alsace.

▪ La dissémination des ressources de Gallica hors de Gallica

En parallèle à la fédération des ressources, la BnF favorise l'enrichissement des bibliothèques numériques françaises, des catalogues et des bases bibliographiques, à partir de sélections de contenus de Gallica réalisées par les partenaires et fournies gracieusement par la BnF. Cette démarche permet de valoriser les ressources numériques de la BnF, d'accroître la fréquentation de Gallica mais surtout d'irriguer le territoire national ; elle

⁷ Numistral est la première bibliothèque numérique en *Gallica marque blanche* ; ouverte en octobre 2013, elle donne aujourd'hui accès à plus de 87 000 documents d'une grande variété.

⁸ En novembre 2014, un nouveau site en marque blanche a vu le jour à l'occasion des commémorations de l'armistice de 1918 : La Grande Collecte. Ce site diffuse un florilège des documents les plus significatifs parmi ceux qui ont été recueillis par les Archives Départementales dans le cadre de l'opération « Grande Collecte 14-18 ».

permet également aux partenaires, dispensés de numériser des documents déjà présents dans Gallica, de concentrer leurs efforts sur la médiation et l'éditorialisation.

En 2015, de nombreux Gallicanautes ont contribué à disséminer les ressources de Gallica sur le web. À partir de septembre 2015, l'équipe réseaux sociaux Gallica a entrepris de les mentionner sur une page de Gallica créée à l'occasion de la nouvelle version, la page [Du côté des Gallicanautes](#). Parmi les Gallicanautes emblématiques, qui ont créé des projets particulièrement ambitieux en 2015, on peut citer :

- Thomas Henry, créateur du site [Disquaires de Paris](#) (et [interviewé sur le blog](#)) ;
- Sophie Boudarel, généalogiste, initiatrice du Challenge AZ des généalogistes sur son site [La Gazette des Ancêtres](#) ;
- Les équipes du projet de recherche [Mémoloi](#), consacré à l'étude de la genèse des lois du patrimoine culturel en France ;
- Johanna Daniel et son blog [Orion en Aéroplane](#) ;
- Les chercheurs Sophie Kurkdjian et Maude Bass-Krueger, pour leur blog [Histoire de Mode](#).

3.2.4 Les projets de BnF-Partenariats de diffusion du patrimoine numérisé

En complément des partenariats de numérisation de corpus documentaires, BnF-Partenariats conclut des accords qui visent à valoriser et diffuser dans de nouveaux réseaux et auprès de nouveaux publics le patrimoine numérisé.

Au titre des réalisations de l'année 2015 dans ce domaine, on notera la diffusion en septembre d'une nouvelle collection de 4 000 livres anciens dans la base *Early European Books* éditée par ProQuest, la mise en ligne de 5 300 nouveaux disques *BnF collection sonore* et la création de plus de 1 000 compilations, portant à 40 000 albums l'offre issue des fonds de la BnF disponibles sur 120 plateformes à travers le monde ou encore la mise au point de nouvelles offres proposées en impression à la demande dans le catalogue Hachette-BnF (carnets de note, livres de couleur).

La parution en novembre d'un coffret *Anthologies singulières à l'usage des lecteurs d'aujourd'hui*, proposant cent ouvrages de la littérature du 19^e siècle à télécharger et des reproductions issues des collections iconographiques de la BnF constitue une innovation notable. Ce concept original permet de diffuser le livre numérique en librairie : le coffret contient en effet un livret de 112 pages, 10 reproductions et un code d'accès personnel pour lire et télécharger les cent ebooks de la sélection sur [bnfcollectionebooks.com](#). Le lancement de la collection XIX sur l'*iBooks store* en décembre, issue d'un partenariat avec Apple qui porte sur la conversion, en deux ans, de plusieurs milliers d'ouvrages numérisés au format ouvert ePub participe également de la diffusion du patrimoine numérisé auprès du grand public.

Enfin, l'année 2015 a été consacrée à la conception et au développement de deux nouveaux services qui seront lancés en 2016 : *RetroNews*, un site média pour explorer trois siècles de presse, fruit du partenariat conclu avec Immanens qui repose sur un modèle *freemium* associant la consultation gratuite des archives de la presse numérisées et un abonnement payant à des fonctionnalités avancées et *BnFcollection.com* et *BnF collection privée*, deux services de diffusion en streaming des collections sonores et de livres numériques en partenariat avec ARTE et Le Meilleur du Cinéma (LMC).

3.3 Les activités culturelles et éducatives

Rendre accessible au grand public le savoir et la connaissance, mettre en valeur les collections et leur actualité, découvrir leurs richesses et leur rareté, font partie des missions de la programmation culturelle. La Bibliothèque nationale de France a maintenu en 2015 une très importante activité : elle a présenté 15 expositions sur ses emprises, une dizaine hors-les-murs et en partenariat, et a consenti des prêts généreux pour 180 expositions tant en France qu'à l'étranger. À cette offre importante d'expositions, s'ajoutent diverses manifestations, conférences, spectacles, colloques et propositions pédagogiques.

3.3.1 Les expositions

▪ Les expositions à la BnF

En incluant la fréquentation des espaces de présentation en libre accès (allée Julien Cain, hall des Globes, galerie des donateurs), mais en ne prenant pas en compte celle des espaces d'exposition de la Bibliothèque-musée de l'Opéra, le nombre de visiteurs d'expositions se situe autour de 220 000 en progression de 10% par

rapport aux résultats de 2014. Ce chiffre se décompose en 123 700 entrées pour les expositions temporaires comptabilisées (106 500 en 2014) et environ 100 000 visiteurs pour les autres espaces temporaires (allée Julien Cain) ou permanents (hall des Globes).

La fréquentation comptabilisée des expositions temporaires est en nette augmentation par rapport à 2014 (+ 16%), grâce à la bonne performance des expositions *Piaf* et *Anselm Kiefer, l'alchimie du livre* qui ont toutes deux attiré plus de 30 000 visiteurs⁹, malgré une baisse marquée de la fréquentation en fin d'année liée aux attentats du 13 novembre. Les autres expositions présentées dans les galeries payantes comme *François I^{er}, pouvoir et image* ou *Images du Grand Siècle, l'estampe française au temps de Louis XIV* ont connu des fréquentations plus modestes.

Tableau 22 : Fréquentation des expositions temporaires (accès payants et gratuits)

La programmation 2015 s'est étendue sur trois des quatre sites parisiens (François-Mitterrand, bibliothèque-musée de l'Opéra, bibliothèque de l'Arsenal) suite à la fermeture de la galerie Mansart à Richelieu. Elle a mobilisé six espaces d'expositions temporaires (Galeries 1 et 2, Allée Julien Cain, Galerie des donateurs, salles d'exposition de la Bibliothèque-musée de l'Opéra, salons de l'Arsenal) et trois espaces d'expositions permanentes ou semi-permanentes (hall des Globes, Allée de l'Encyclopédie), auxquels est venue s'ajouter la mezzanine du musée des Monnaies, médailles et antiques pour la présentation *Vases grecs : collections du duc de Luynes* prolongée jusqu'au début 2016.

Sur le site François-Mitterrand (Galeries 1 et 2) quatre nouvelles expositions ont été proposées : *Piaf, Anselm Kiefer, l'alchimie du livre, François I^{er}, image et pouvoir* et *Images du Grand Siècle, l'estampe française au temps de Louis XIV*. Il s'agit d'une programmation d'une grande diversité, avec des enjeux forts en termes de public et de rayonnement. Le projet *Piaf* a engagé d'importants moyens audiovisuels, avec la mise à disposition d'un audio guide universel et un karaoké présent dans le parcours et s'est caractérisé par une scénographie inventive et joyeuse : si les résultats de fréquentation ont pu s'inscrire en-deçà des espérances, [l'enquête auprès des visiteurs](#) a révélé un taux de satisfaction remarquable et une diversification des publics plus marquée qu'à l'habitude avec une forte proportion de touristes et de primo-visiteurs. Le projet *Anselm Kiefer, l'alchimie du livre*, conçu en étroite collaboration avec l'artiste qui en a signé la scénographie, confirme la volonté de la Bibliothèque de s'inscrire résolument dans l'art contemporain, en lien avec le Centre Pompidou qui présentait une rétrospective de l'artiste au même moment. Le projet *François I^{er}, image et pouvoir* a bénéficié de prêts prestigieux du Louvre et du musée de l'Armée. De son côté, *Images du Grand Siècle, l'estampe française au temps de Louis XIV*, exposition réalisée en partenariat avec le Getty, a intégré plusieurs éléments pédagogiques autour de l'estampe.

Axe de circulation important du site François-Mitterrand, accessible gratuitement, l'allée Julien Cain a exceptionnellement accueilli en mars 2015 une exposition hommage aux dessinateurs de *Charlie Hebdo* qui a reçu un très bel accueil. Ensuite, le beau projet *Les écritures de Roland Barthes*, avec la scénographie imaginée par Patrick Bouchain s'est déployé sur toute la longueur de la galerie ainsi que dans la galerie des donateurs autour du manuscrit des *Fragments d'un discours amoureux*. L'automne a vu le retour de la biennale du graphisme, consacrée pour cette édition à *Graphisme contemporain et engagement(s)*, et la Bourse du Talent, traditionnelle présentation du concours photographique organisé avec l'agence Picto. La galerie des donateurs a présenté quatre expositions, en libre-accès : *Le Fresnoy, mémoire de l'imagination, Les écritures de Roland Barthes, Les années Ovahimba / Rina Sherman* et *Isabel Echarrri et Diego Etcheverry : décors et costumes d'opéra à quatre mains*. Enfin, la frise chronologique « le fil de l'histoire » présentée dans le hall d'accueil du site François-Mitterrand, a été renouvelée, avec une esthétique plus attractive et des contenus simplifiés et actualisés.

Si sur le site Richelieu, la fermeture de la galerie Mansart dans la perspective de la mise en chantier de la zone 2 du site, n'a pas permis de présenter d'exposition, la traditionnelle collaboration avec l'Opéra national de Paris s'est poursuivie avec la présentation de *Rameau et la scène* et à la bibliothèque de l'Arsenal, l'exposition de bibliophilie a été consacrée à la collection *Jean Bonna. Passions littéraires françaises*.

Au total, plus de 2 250 documents et œuvres ont été présentés aux publics au cours de l'année 2015, dont 1 086 issues des collections de la Bibliothèque, soit 48%, l'écart par rapport à l'année 2014 tenant à l'exposition *Anselm Kiefer, l'alchimie du livre* qui présentait presque exclusivement des pièces hors collection.

⁹ L'exposition *Anselm Kiefer, l'alchimie du livre* a été présentée du 20 octobre 2015 au 7 février 2016 et a enregistré 15 700 visites sur l'année 2015.

▪ Les prêts à d'autres expositions

En 2015, la BnF a été sollicitée pour 232 demandes de prêt de documents originaux à des expositions : 167 ont abouti à des prêts effectifs, représentant le déplacement de 2 138 pièces, contre 2 266 en 2014. Leur répartition géographique reste équilibrée entre étranger, régions et Île-de-France, qui représentent chacun environ un tiers des prêts. La répartition par départements de collections est peu modifiée par rapport aux années précédentes : le département des Estampes et de la photographie reste le plus sollicité, avec 837 pièces prêtées, soit 38% du total.

▪ Les expositions hors les murs

Les expositions hors les murs recouvrent plusieurs types de projets : les itinérances (reprise intégrale ou partielle par des établissements extérieurs, avec ou sans contrepartie financière, d'expositions produites par la BnF) ; les coproductions (expositions élaborées en collaboration avec une autre institution culturelle) ; les créations (expositions réalisées spécifiquement pour l'extérieur) ; les expositions de reproductions.

En parallèle à la préparation avec l'Agence France-Muséums de l'ouverture du Louvre Abou Dhabi (prêts pour l'exposition permanente, préparation des dossiers de trois projets d'expositions temporaires), de beaux projets hors-les-murs ont jalonné l'année 2015.

On notera en particulier les reprises de plusieurs expositions présentées sur le site François-Mitterrand au cours des dernières saisons, avec *Astérix* à Buenos Aires, en partenariat avec les Éditions Albert-René 2015, *De Picasso à Jasper Johns. L'atelier d'Aldo Crommelynck* au musée Soulages de Rodez puis au Centre de la gravure de la Louvière ou encore l'exposition de reprographies de Martin Karplus présentée à Vienne.

Mais aussi des projets spécifiques, avec *Ancient Luxury and the Roman Silver Treasure from Berthouville*, en partenariat avec la Villa Getty, présenté à Los Angeles puis à San Francisco, *Trésors royaux, la bibliothèque de François I^{er}*, présenté au château de Blois, *Fantastique ! L'estampe visionnaire de Goya à Redon*, présenté au Petit Palais à Paris et *Kalila wa Dimna*, présenté à l'Institut du Monde Arabe.

Si ces projets hors les murs sont générateurs de recettes, ils sont surtout de puissants leviers de diffusion et de rayonnement des richesses des collections de la Bibliothèque : on estime en effet à plus de 650 000 la fréquentation totale des différents projets présentés en 2015 en France et à l'étranger.

3.3.2 Les conférences et les colloques

Fondée sur l'ouverture encyclopédique à tous les savoirs, la programmation des conférences et colloques s'étend du débat d'idées contemporain à la valorisation des collections pour tous les publics, en passant par la découverte de raretés ou d'inédits mis en scène. Ces conférences sont ensuite [mises en ligne](#) sur le site [bnf.fr](#) et désormais également sur iTunes U.

La Bibliothèque a ainsi accueilli 200 manifestations publiques en 2015 : débats, colloques, conférences, concerts, lectures, dont une quarantaine est le fruit d'une collaboration avec des partenaires. En légère augmentation, cette offre couvre l'ensemble des champs culturels. On notera parmi les événements marquants de cette année les spectacles associés à l'exposition *Piaf* (concert d'Amandine Bourgeois, et le *Bel Indifférent*, donné avec Dominique Reymond), les grandes conférences Del Duca avec Salah Stétié et Philippe Descola, les journées d'étude (hommage à Jacques Le Goff), les colloques consacrés aux Mazarinades ou à Heidegger et les juifs, le week-end Anselm Kiefer, en présence de l'artiste. De nouveaux cycles de conférences ont trouvé un large public : le cycle Einstein autour de centenaire de la deuxième théorie de la relativité, les Petites Bibliothèques des Sciences Sociales, les Annales avec une soirée spéciale Thomas Piketty.

Au total, les manifestations de la BnF ont accueilli cette année 22 346 personnes, auxquelles s'ajoutent 96 650 consultations en ligne (sans prendre en compte iTunes U) en nette progression sur 2014 (+ 13,3%).

Tableau 23 : Fréquentation des principales manifestations culturelles

3.3.3 Les activités pédagogiques

L'action pédagogique de la BnF est reconnue par les enseignants comme une ressource majeure dans le domaine de l'histoire du livre, que ce soit en direction de leurs classes ou dans le cadre de leur formation continue.

Au plan quantitatif, l'année 2015 a été marquée par un recul sensible de la fréquentation globale des activités de l'action pédagogique, à l'instar de l'ensemble des établissements culturels parisiens : sous les effets des attentats de janvier puis de novembre 2015, qui ont limité la capacité des établissements scolaires à organiser des sorties de groupes, la fréquentation s'est établie à 14 000 personnes, soit -30% par rapport à 2014. Sur un plan plus qualitatif, en complément du maintien d'une offre d'activités permanentes diversifiée et appréciée des usagers, l'année 2015 a vu la proposition d'actions nouvelles et remarquables, telles que les premiers ateliers du livre à la Bibliothèque de l'Arsenal, la participation à la *Journée du goût*, le déploiement d'actions en région dans le cadre de l'offre d'éducation artistique et culturelle, ou encore le projet pédagogique relatif à la laïcité.

⇒ Focus 5 – La laïcité en questions – Un projet pédagogique multi-supports destiné à un large public

Tableau 24 : Fréquentation des activités pédagogiques

3.3.4 La médiation, le handicap et la diversification

Afin de favoriser l'appropriation de l'offre culturelle par les visiteurs, des visites guidées des différents sites de la BnF (François-Mitterrand, Richelieu et Bibliothèque de l'Arsenal) ainsi que des grandes expositions temporaires sont proposées. À cette offre de visites s'ajoutent des propositions dédiées aux familles et aux enfants de 5 à 12 ans, à travers des parcours ludiques de découverte de la Bibliothèque sous la forme de jeu de piste et de jeu de rôle et des ateliers pour enfants. Sur le site François-Mitterrand, les visites en groupe touchent aussi bien le grand public qu'un public d'étudiants et de professionnels du livre ou du bâtiment : au cours de l'année 2015, l'ensemble des visites guidées a accueilli 11 807 personnes, groupes ou individuels, contre 9 743 en 2014, soit une augmentation de 21%. Au sein de cet ensemble, 3 220 personnes ont participé aux visites guidées proposées à l'occasion des expositions temporaires, résultat en bonne progression, les visites des bâtiments, individuelles ou en groupe, ont attiré 7 876 visiteurs et les visites familiales et ateliers pour enfants ont concerné 1 672 personnes.

Une activité de prospection et de fidélisation des publics a été développée, par la conception de partenariats culturels, commerciaux ou touristiques, d'organisation de journées événementielles et d'intervention à l'extérieur sous la forme de présentations de la BnF et de ses activités.

La BnF a inscrit la [politique d'accueil des publics en situation de handicap](#) au cœur de ses priorités et de ses missions de service public. En mai 2015, la Bibliothèque a déposé en préfecture son agenda d'accessibilité programmée pour le site François-Mitterrand, la Bibliothèque de l'Arsenal et l'immeuble du 2, rue de Louvois, l'agenda d'accessibilité programmée du site Richelieu étant à la charge de l'OPPIC. Ces programmes définissent les travaux prévus sur les 9 années à venir pour répondre aux normes d'accessibilité réglementaires. Dans le domaine de l'accessibilité du cadre bâti, l'année 2015 a vu l'installation dans le hall d'accueil du site François-Mitterrand d'un plan d'orientation sonore et tactile intégrant une petite maquette du site et le lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité des gradins du parvis du site François-Mitterrand.

Outre le respect des normes favorisant la [visite des expositions de la Bibliothèque](#) des personnes en situation de handicap moteur, une attention particulière a été accordée aux dispositifs permettant d'améliorer la visite des personnes déficientes visuelles à l'occasion de l'exposition *François I^{er}, pouvoir et image* : un parcours équipé de stations audiotactiles et de plusieurs points sonores a ainsi permis au public déficient visuel d'appréhender les différentes représentations de François I^{er} et le parcours sonore a été [mis en ligne](#) pour préparer ou prolonger la visite de l'exposition.

L'accessibilité de ses ressources et services numériques constitue une autre des préoccupations de la Bibliothèque dans ce domaine : la société Atalan, spécialisée dans l'accessibilité du web et la sensibilisation au handicap, accompagne ainsi la Bibliothèque depuis 2014 pour améliorer l'accessibilité des différents services en ligne. Gallica et le Catalogue général sont les deux premiers services qui bénéficient, à l'occasion de leur refonte, de cet appui à l'amélioration de l'accessibilité qui se traduit par le respect du référentiel général de l'accessibilité des administrations (RGAA).

Enfin, on soulignera qu'à l'occasion de la journée internationale des personnes en situation de handicap, le 3 décembre 2015, la Bibliothèque a déployé un nouveau service de [visiointerprétation en langue des signes et de transcription instantanée de la parole](#) pour communiquer, sur place et à distance, avec les publics sourds et malentendants. Ce service innovant dans le secteur culturel leur permet de communiquer en toute autonomie avec le personnel d'accueil ou les bibliothécaires par téléphone. Désormais, les personnes sourdes ou malentendantes peuvent appeler pour poser directement leurs questions aux différents services de la BnF : le

service accessibilité/handicap, le service d'information des bibliothécaires à distance et le service d'information sur les activités culturelles de la bibliothèque. Ce service vient compléter les visites en langue des signes assurées dans le cadre d'un partenariat avec l'association Signe de Sens.

La BnF accueille également les publics en difficulté sociale et éloignés de la culture. Afin d'ouvrir ses portes et ses collections à tous les publics, la Bibliothèque s'appuie sur un réseau de relais tels que les centres sociaux, les antennes jeunes, les associations d'alphabétisation, de Français Langue Étrangère ou encore les services qui développent des actions culturelles en direction des publics hospitalisés, auxquels elle propose des ateliers de découverte des collections, des visites des expositions et tous autres projets à même de faire de la culture un monde partagé, particulièrement par ceux qui en sont les plus éloignés. La Bibliothèque est également membre de la [Mission « Vivre Ensemble »](#) qui réunit trente-deux établissements culturels qui travaillent ensemble pour aller à la rencontre des publics les plus éloignés.

En 2015, une quinzaine de visites et ateliers dédiés ont ainsi été organisés au bénéfice de structures relais et une soixantaine pour les publics, permettant à près de 1 000 personnes d'accéder à l'offre documentaire et culturelle de la Bibliothèque.

Un blog, [BnF pour tous](#), permet de découvrir plus avant les actions de diversification des publics.

3.3.5 Les éditions

La Bibliothèque nationale de France est un éditeur public de taille moyenne dont le catalogue compte un peu plus de mille titres. On peut distinguer, au sein de la production éditoriale de la BnF, quatre types de publications : des ouvrages scientifiques de référence dont la programmation s'inscrit dans le cadre de la politique scientifique de la Bibliothèque, ces catalogues et inventaires de collections relèvent de la mission de service public et font l'objet d'une diffusion directe par le service commercial ; des catalogues d'exposition dont l'exploitation commerciale se prolonge au-delà de l'exposition qui a motivé leur publication et qui sont largement diffusés en librairie ; des ouvrages de valorisation des collections à destination d'un large public, qui contribuent au rayonnement des collections et sont principalement destinées à dégager des recettes et des produits dérivés, sous forme de cartes postales et de calendriers essentiellement, réalisés avec des partenaires dotés de réseaux de distribution spécialisés.

Dans le domaine des ouvrages scientifiques, on note en 2015 la parution du Congrès du Caire, des *Cahiers Proust 44*, des *Manuscrits hébreux T 7*, de trois volumes du *Bipfpig* (Alpes de Haute Provence, Aube, Nièvre), du *Catalogue des libraires et des éditeurs (1925-1959)*, d'une conférence Delisle (*Le Faussaire de lune : Galilée et ses contrefacteurs*), du *Roman Provincial Coinage T 3*, des *Trésors monétaires T 26* et des *Gravures de la rue Montorgueil*.

Concernant les catalogues d'exposition, 5 titres sont parus : *Piaf, François 1er, pouvoir et image, Images du Grand Siècle, l'estampe française au temps de Louis XIV (1160-1715)*, *Anselm Kiefer, l'alchimie du livre* (coédition Éditions du Regard) et *Jean Bonna, passions littéraires françaises*. En dépit d'une bonne presse et de gros efforts de communication, les ventes du catalogue *Piaf* restent modestes (environ 2 000 exemplaires), mais en ligne avec la fréquentation et le potentiel du marché. Le catalogue Kiefer est en revanche un succès, le premier tirage de 3 000 exemplaires est épuisé et un retraitage de 1 300 exemplaires a été réalisé.

Dans le domaine de la valorisation sont parus *l'Agenda cirque 2016*, les *Contes du Nord* (dans la série des classiques illustrés), *Palais Royal, à la table des rois, Fantastique ! L'estampe visionnaire de Goya à Redon* (paru à l'occasion de l'exposition au Petit Palais), *Le Roman de Renart, Buffon Picasso, l'exemplaire de Dora Maar* (en coédition avec le Seuil) et deux titres jeunesse en coédition avec Albin Michel Jeunesse : *Bonne Nuit* et *Le Petit Chaperon rouge*.

Outre ces publications essentiellement au format papier, l'année 2015 a été marquée par la poursuite du programme de publication en ligne des ouvrages scientifiques de la BnF sur la plateforme [OpenEdition Books](#), avec 12 nouvelles parutions (sur 26 titres au total à fin 2015), dont la publication d'un premier titre nativement numérique (sans version papier), l'édition génétique et critique de [l'Agenda 1906 de Marcel Proust](#). Deux ouvrages de valorisation du fonds et deux nouveautés ont également été publiés au format numérique : *les Fables* de la Fontaine et *les Contes* de Perrault illustrés par Gustave Doré pour les ouvrages du fonds, le *Roman de Renart* et *Contes du Nord* pour les nouveautés.

Côté produits dérivés, on relève la publication de calendriers (Mucha, De natura, les oiseaux et Hiroshige).

2015 marque ainsi une stabilisation de la production, avec un total de 28 titres (30 en 2014). Conforme et même supérieur à l'objectif de recettes annuel (600 000 €) inscrit au budget, le chiffre d'affaires s'élève pour 2015 à 644 988 € hors taxes, soit une hausse de 11% par rapport à l'année précédente.

3.4 La médiation culturelle en ligne

Expositions virtuelles, bibliothèques de livres numériques, dossiers pédagogiques : les activités de médiation en ligne assurent le plus large rayonnement possible de la politique culturelle de l'établissement, en France et à l'étranger. Ces propositions touchent un public nombreux et en progression, avec 4,45 millions de visites au cours de l'année. Les nouveaux usages numériques, sur mobiles et tablettes, sont désormais parfaitement intégrés à cette offre, notamment au travers de sites mobiles proposés en accompagnement des expositions ou de la collection de livres enrichis lancée avec Orange.

3.4.1 Les expositions et les bibliothèques virtuelles

Avec 93 expositions disponibles, le portail des expositions est organisé en [six galeries virtuelles](#) ; dans l'ordre décroissant de leur fréquentation : la *Galerie des écrivains et conteurs* (1,6 million de visites), la *Galerie d'histoire des représentations* (1,4 million de visites), la *Galerie du livre et l'écrit* (840 000 visites), la *Galerie des arts et de l'architecture* (504 000 visites), la *Galerie de la photographie* (291 000 visites) et la *Galerie des cartes et globes* (190 000 visites). Ces expositions sont conçues comme des portes d'entrée invitant à poursuivre la recherche dans Gallica, en facilitant l'accès.

Dernière exposition mise en ligne le 8 décembre, l'exposition consacrée à la laïcité a reçu 22 000 visites en 3 semaines.

3.4.2 Les dossiers pédagogiques

La Bibliothèque a poursuivi sa politique d'édition de dossiers pédagogiques au sein du portail [classes.bnf.fr](#) offrant des moyens de recherche dans les 90 000 pages de ressources et les 60 000 images du site. Ce portail est complété par un référencement de ces ressources dans le portail du ministère de la Culture et dans le [portail de l'histoire des arts](#). Toutes les ressources pédagogiques y sont désormais indexées par discipline et par niveau d'enseignement.

La collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale est structurée dans le cadre d'une convention pluriannuelle qui a été refondue en 2013 pour prendre en compte la participation de la BnF à [Éduthèque](#), portail des ressources pédagogiques des établissements publics. C'est dans ce cadre que se sont développés les sites consacrés à *L'Aventure des écritures* (259 000 visites en 2015), à *L'Aventure du livre* (87 000 visites) et un dossier pédagogique sur *L'Histoire de la presse* (98 000 visites), élaborés avec des enseignants du Clemi (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information).

C'est dans ce même cadre qu'est conduit le projet des [Essentiels de la littérature](#), vaste projet destiné à guider un public lycéen ou étudiant dans les ressources numériques à travers des parcours mettant en relation textes, manuscrits et illustrations. Le site a ouvert en novembre pour la partie consacrée au XVIII^e siècle qui continuera à s'enrichir jusqu'en avril 2016 et a déjà reçu 23 000 visites. La direction scientifique a été assurée par Michel Delon. Un comité scientifique, sous la direction de José-Luis Diaz, a procédé à la sélection des auteurs et des œuvres du XIX^e siècle pour une ouverture du site en fin d'année 2016.

Afin de diversifier l'offre destinée au public scolaire et de toucher le public parfois éloigné de l'offre culturelle, un nouveau site de culture générale destiné aux apprentis du bâtiment, [Passerelle\(s\)](#), a ouvert dans une première version fin 2015. Il articule l'histoire des arts et de la littérature avec celle de l'architecture et des techniques de construction.

⇒ Focus 6 – Passerelle(s) entre la culture générale et les métiers du bâtiment

3.4.3 Les applications

La Bibliothèque s'adapte à l'évolution des usages numériques et en particulier aux mobiles. À l'occasion de l'exposition *La presse à la une*, un premier site mobile a été proposé comprenant un certain nombre de vidéos et d'albums d'images. Des QR codes dans les pages du catalogue de l'exposition permettaient de consulter albums

et vidéos ou d'agrandir les images en feuilletant le livre avec son téléphone. Depuis, des sites mobiles sont régulièrement proposés en accompagnement des expositions.

Les applications pour iPhones et iPad consacrées aux miniatures flamandes et aux cartes marines ont été téléchargées en 2015 respectivement par 3 174 et 1 984 personnes, ce qui porte le chargement total à 20 000 pour les cartes et 16 700 pour les miniatures. L'application consacrée à François Ier a été téléchargée par 1 300 personnes et une application consacrée à Louis XIV a été lancée dans les derniers jours de décembre.

La BnF a lancé avec Orange une collection de livres enrichis sur tablettes et sur le web. Ce projet, à destination du grand public et des scolaires, a pour finalité d'explorer l'apport du numérique dans la diffusion des savoirs. La première œuvre enrichie proposée était la réédition numérique de *Candide* de Voltaire. L'application pour iPad, téléchargeable gratuitement, a été acquise par 14 000 personnes à ce jour. Suite à l'expérimentation conduite dans des classes montrant un grand intérêt des enseignants et des élèves, un nouveau livre enrichi a été réalisé en 2015 autour du *Bonheur des dames* de Zola.

3.5 L'information et les autres services en ligne

3.5.1 La communication externe

Les temps forts de l'actualité institutionnelle de la Bibliothèque ont bénéficié d'opérations de communication ciblées. Ainsi la souscription publique pour l'acquisition d'un Trésor national, le *Bréviaire de Saint-Louis de Poissy* a fait l'objet d'une importante campagne publicitaire et a été soutenue par les médias notamment audiovisuels : cinq chroniques ou annonces radio et cinq reportages télévisés s'en sont fait l'écho, dont les journaux télévisés de *France 3* et *TF1*. Une campagne de publicité web a également été menée pour Gallica sur les sites de *L'Obs*, de *France Inter*, de *Télérama* et du *Huffington Post*.

La BnF a très largement communiqué sur son activité à travers les médias au cours de l'année 2015 douze partenariats médias ont été conclus autour des expositions *Piaf*, *François I^{er}, pouvoir et image* et *Anselm Kiefer, l'alchimie du livre*. La valorisation totale des espaces publicitaires a été de 430 451 euros HT, pour un montant ramené après négociation à 42 571 euros HT.

La Bibliothèque participe chaque année à une vingtaine d'événements institutionnels, festivals, congrès et salons, parmi lesquels Le Salon du Livre de Paris, Porte de Versailles, le salon du livre ancien et de l'estampe, les Journées européennes du Patrimoine, les Rendez-vous de l'histoire de Blois ou encore le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil.

À partir d'une réflexion amorcée en 2014 sur la marque BnF, un travail de redéfinition de la charte graphique a été lancé afin de mettre en cohérence les identités graphiques des diverses composantes de l'institution (portails internet, services, produits...)

3.5.2 Le site internet et les réseaux sociaux

Au cœur de l'écosystème de communication numérique, [le site institutionnel bnf.fr](http://bnf.fr) constitue le portail commun par lequel s'échange un volume considérable d'informations et de services, adressés à des publics eux-mêmes nombreux et variés. L'année 2015 a permis de poser les premiers jalons d'un important chantier de refonte de cet outil, notamment à travers une étude qualitative menée au printemps. La refonte a été lancée à l'automne 2015 par la publication d'un appel d'offres pour la conception et la réalisation du futur site : les premiers travaux avec le prestataire retenu commenceront début 2016.

Le site mobile institutionnel a été enrichi de nouveaux services de l'espace personnel, comme la réservation de place et de documents, la gestion du profil et la gestion des notices.

La communication en ligne transite également de plus en plus par les réseaux sociaux, les newsletters, les mailings et les blogs. L'activité de la BnF sur les réseaux sociaux déjà importante, s'est structurée au cours de l'année 2015 à travers la rédaction et l'adoption d'une charte d'utilisation à destination des agents contributeurs de la BnF ainsi que la création d'un comité transversal chargé de coordonner les actions éditoriales et de cadrer les usages.

Les chiffres de fréquentation du site web et des divers médias internet sont en augmentation. Pour le site web dans son ensemble, qui englobe l'ensemble des services en ligne, la fréquentation a augmenté de 6% par rapport à 2014, avec 29 189 149 visites, auxquelles s'ajoute la fréquentation du site mobile qui s'établit à 701 208.

3.5.3 Les services bibliographiques

Les métadonnées se retrouvent dans tous les processus, physiques ou numériques, qui permettent à la BnF de conduire ses missions, au premier rang desquelles, celle de faire connaître ses collections et de faciliter leur consultation par le public. Le développement du dépôt légal et des acquisitions numériques, de même que la montée en charge des programmes de numérisation et la croissance de Gallica confirment la nécessité de disposer de métadonnées de qualité, indispensables au signalement des ressources numériques. Maintenir aujourd'hui une politique de signalement ambitieuse et efficace – les usagers se détournant des catalogues traditionnels au profit des moteurs de recherche – nécessite d'optimiser les coûts de production bibliographique tout en valorisant davantage en ligne, et dans les formats du web, la diffusion des données produites par la BnF afin de développer les usages et les réutilisations. Cette politique s'inscrit dans un double mouvement : l'ouverture des données publiques et le développement du web sémantique. Dans la masse des données publiées sur internet, les métadonnées structurées des bibliothèques présentent une vraie valeur ajoutée et favorisent l'accès à une information de confiance. La modernisation des produits et services bibliographiques de la Bibliothèque constitue donc un enjeu majeur pour l'établissement, tant pour ce qui est des modes de production des données que pour les outils permettant leur exposition et leur consultation.

▪ Le catalogue général de la BnF

Les documents de la BnF sont répertoriés et accessibles à travers ses catalogues disponibles en ligne. Ces catalogues sont constitués de notices bibliographiques, qui identifient les documents conservés par la BnF, de notices d'exemplaires qui les localisent et de notices d'autorité, qui comportent des termes ou expressions normalisées facilitant l'accès à l'information. Ces notices font référence au niveau national et international et sont utilisées par la plupart des professionnels de la documentation pour alimenter leurs propres systèmes d'information. La BnF attache un soin particulier à leur bonne diffusion dans un contexte où l'interopérabilité des données est devenue un enjeu crucial. L'alimentation du catalogue général résulte de plusieurs sources : la création de nouvelles notices directement par les catalogueurs, la dérivation de notices produites par des bibliothèques étrangères (réservoir WorldCat d'OCLC), les notices issues de la conversion rétrospective des catalogues imprimés ou celle des fichiers des départements spécialisés, les notices issues des anciennes bases informatiques et enfin, plus récemment, les informations transmises par les éditeurs via l'extranet du dépôt légal.

Chantier important d'enrichissement du catalogue général et de rationalisation de la production et de la diffusion des données bibliographiques au sein de la Bibliothèque, l'objectif de chargement des données du catalogue du Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ) dans le catalogue général a été atteint en septembre 2015.

Plusieurs étapes importantes ont été franchies dans le domaine normatif, dans la perspective de l'adaptation du nouveau code de catalogage international RDA (Ressource description and access) : un nouveau site web, transition-bibliographique.fr, réalisé par la BnF et co-financé par l'ABES a été lancé en juin 2015 afin de mieux informer les professionnels sur l'ensemble des évolutions inscrites au [Programme national pour la Transition bibliographique](#), les premiers éléments de la nouvelle norme AFNOR RDA-FR ont été publiés à l'été. La journée AFNOR-BnF du 26 juin a permis de présenter l'ensemble de ces réalisations à un public nombreux ; la troisième édition de la journée *Les catalogues des bibliothèques au défi du web*, organisée en novembre en partenariat avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) a également rencontré un grand succès et a permis d'approfondir les aspects liés aux évolutions métier.

À fin 2015, le nombre total de notices bibliographiques au sein du catalogue général dépasse le seuil de 13 millions.

Tableau 25 : État du catalogue général – Volumétrie

Tableau 26 : État du catalogue général par type de documents (nombre de notices bibliographiques)

Tableau 27 : Distribution par type de notices bibliographiques

Tableau 28 : Distribution par type de notices d'autorité

Un ambitieux projet de refonte de l'interface utilisateur du catalogue général a été mené à son terme en 2015, avec la mise en production de la nouvelle interface le 25 janvier 2016, à la date prévue. La bascule vers la nouvelle interface, préparée avec la mise en ligne d'une version publique du catalogue général Labs dès octobre 2014, s'est accompagnée de nombreuses opérations d'information et de formation du personnel et du public.

▪ Le catalogue BnF Archives et manuscrits et les autres bases

Le catalogue BnF Archives et manuscrits permet d'explorer et de localiser les collections de la BnF qui sont organisées selon une logique archivistique, qui implique de chercher à l'intérieur de fonds plus ou moins finement hiérarchisés. Ces collections sont principalement conservées dans les départements spécialisés et concernent aussi bien des manuscrits que des archives administratives ou thématiques (fonds audiovisuels, musicaux, des Arts du spectacle, de la bibliothèque de l'Arsenal, etc.). Disponible depuis août 2007, ce catalogue ne couvre pour le moment qu'une petite partie des collections concernées et fait l'objet d'un enrichissement progressif. Il décrit des objets très divers, selon une structure identique fondée sur le format de l'EAD (description archivistique encodée).

Un double chantier de modernisation de cet outil de signalement est en cours qui porte, d'une part, sur l'évolution de l'outil de production des données bibliographiques et d'autre part sur la modernisation de l'interface de recherche et de consultation des données. S'agissant de l'outil de catalogage en EAD, une étude associant la BnF, l'ABES, l'Equipex-Biblistima et les ministères de tutelle a été lancée en juin 2014, qui vise à évaluer l'opportunité et la faisabilité d'un outil de production national mutualisé. Le groupe de travail a remis son rapport à la fin de l'année 2015, duquel il ressort, pour ce qui concerne la Bibliothèque, une priorité accordée à la mise au point d'un outil de mise à jour du catalogue général des manuscrits au sein du CCFr (cf. [4.2.3](#)).

S'agissant de l'interface, le chantier est engagé et prévoit la mise en ligne d'une nouvelle interface publique au printemps 2016.

D'autres bases de données en ligne sont mises à la disposition des chercheurs : la base des manuscrits enluminés [Mandragore](#), et une [base des reliures numérisées de la BnF](#).

▪ Les produits bibliographiques

➤ *La Bibliographie nationale française*

La [Bibliographie nationale française](#) est la publication officielle qui recense les documents nouvellement parus en France. Elle est établie à partir des documents reçus au titre du dépôt légal et donne une vue d'ensemble de la production éditoriale française pour chaque type de documents : livres, publications en série, musique imprimée, documents cartographiques et documents audiovisuels. En 2015, la *Bibliographie nationale française* a publié 65 738 notices pour les livres, en recul par rapport au record enregistré en 2014 mais comparable aux niveaux des années précédentes, et 4 349 notices pour les publications en série (périodiques et collections). Les notices de livres sont accompagnées des couvertures des ouvrages, communiquées par les éditeurs via leurs déclarations faites par [l'extranet du dépôt légal](#).

➤ *Les services et les produits bibliographiques*

Les notices d'autorité comme les notices bibliographiques sont non seulement consultables en ligne mais également téléchargeables, à l'unité ou par lots, dans plusieurs formats professionnels et selon différents protocoles (envoi par FT, moissonnage OAI ou téléchargement au format RDF). L'ensemble de ces données est désormais librement réutilisable, y compris à des fins commerciales, la Bibliothèque ayant adopté la licence ouverte de l'État afin d'encourager leur très large réutilisation. Le catalogue général de la BnF constitue ainsi la source de différents produits bibliographiques qui peuvent être livrés gratuitement aux utilisateurs (autres bibliothèques, éditeurs, sociétés de gestion de droits, etc.) sous forme de fichiers standards de données brutes (*Bibliographie nationale française*, certains fichiers d'autorité) ou bien composés à la demande moyennant le paiement de frais d'extraction et de traitement spécifique de données.

En dépit de difficultés techniques récurrentes au cours de l'année 2015 (instabilité du serveur Z3950), la diffusion des notices bibliographiques a réalisé un bond remarquable, passant de 70 millions de notices récupérées en 2014 à près de 117 millions en 2015. Cette augmentation s'analyse comme une conséquence directe de l'ouverture des métadonnées de la BnF, en effet, les dix premiers réutilisateurs sont des sociétés privées qui bénéficient désormais de la gratuité de ce service et la récupération par des éditeurs de systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB) est le gage d'une irrigation intensive de la production bibliographique de la BnF parmi les bibliothèques françaises clientes de ces prestataires. L'ouverture des données a incontestablement donné un coup d'accélérateur à cette mission de diffusion des métadonnées à

destination des publics professionnels de l'ensemble de la chaîne du livre, que le développement technique d'autres protocoles et formats de diffusion viennent également conforter.

Tableau 29 : Activités des produits bibliographiques

➤ *data.bnf.fr*

Mise en production en 2011, l'application data.bnf.fr est un outil de valorisation, de référencement et d'accès fédéré aux ressources de la BnF sur le web. Alimentée par les fichiers d'autorité des catalogues, elle permet de créer des pages web relatives aux auteurs et aux œuvres en reliant les contenus grâce au modèle RDF (Resource Description Framework).

L'année 2015 a vu la poursuite des efforts consacrés à accroître le volume et la diversité des contenus exposés dans l'application, à améliorer l'ergonomie et les fonctionnalités de l'interface de consultation et à étendre les possibilités de récupération et de réutilisation des données. En particulier, une version plus ergonomique du service de requête sur les données ouvertes en RDF a été déployée en 2015, afin d'en faciliter la réutilisation par des tiers et notamment la collaboration avec d'autres opérateurs publics comme l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES).

Les développements de data contribuent par ailleurs à la FRBRisation des données du catalogue général et notamment au regroupement des manifestations d'une même œuvre : une base de traitement des données du catalogue qui permet de calculer automatiquement de tels regroupements a été déployée fin 2015. Elle permettra de travailler au regroupement automatique des éditions et au traitement des notices élémentaires, aux fins d'alimenter à la fois le projet ReLIRE et le nouveau catalogue général. S'affirme ainsi autour de data une nouvelle mission, celle d'outil de retraitement de masse des données bibliographiques, au service d'autres applications.

À fin 2015, data expose près de 2,4 millions de notices d'autorités validées, soit un taux de couverture de 100% et pas moins de 8,5 millions de notices bibliographiques rattachés à ces notices d'autorités, soit 71% des 11,7 millions de notices bibliographiques que contient le catalogue général.

Tableau 30 : Part des notices du catalogue général versées dans data.bnf.fr

Cette offre plus riche et plus diversifiée rencontre une audience toujours en forte progression, avec un total de 3,65 millions de visites en 2015, l'audience de data a doublé par rapport à 2014.

▪ L'expertise bibliographique de la BnF au service de communautés professionnelles

Dans le paysage en pleine mutation des métadonnées culturelles et scientifiques, la BnF veille à développer son rôle d'opérateur de confiance dans le cadre de projets d'intérêt collectif et à renforcer ses collaborations avec l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), avec le renouvellement, en mai 2014, de la convention de coopération qui lie les deux établissements.

Elle exerce plusieurs missions spécifiques nouvelles qui lui ont été confiées par les pouvoirs publics pour l'exception handicap et l'édition adaptée, d'une part, et la gestion du registre des œuvres indisponibles du XX^e siècle, d'autre part.

Entrée en service en 2010, la plateforme sécurisée de transferts d'ouvrages numériques [PLATON](#) permet l'amélioration de l'accès à la lecture aux personnes en situation de handicap, grâce à la collaboration des éditeurs, des organismes agréés et de la BnF. La plateforme a été étendue aux abonnements de périodiques en septembre 2013 et connaît une activité dynamique avec 841 éditeurs inscrits et 10 000 adaptations au total. La [rentrée littéraire accessible](#) organisée par le Syndicat national de l'édition avec le Centre national du livre et la BnF a été reconduite en 2015, avec d'avantage d'éditeurs (72) et de titres (330, dont 85% des titres figurants sur les listes des sélections des prix littéraires) et une optimisation des processus.

Le Salon du Livre 2015 a coïncidé avec la publication d'une nouvelle liste de 70 293 livres indisponibles sur le registre des œuvres indisponibles du XX^e siècle, dans la perspective de leur numérisation, sur le site dédié au projet, [ReLIRE](#) : 68 898 de ces titres sont entrés en gestion collective le 23 septembre, et 68 604 y demeurent encore à fin décembre.

Au total, ce sont 165 673 titres qui ont été publiés à l'occasion des trois premières listes annuelles, parmi lesquels 154 103 sont entrés en gestion collective à fin 2015. À fin 2015, 75 782 titres ont fait l'objet d'une attribution de licence par la SOFIA, tous issus des listes 2013 et 2014.



Les premiers livres indisponibles numérisés ont été commercialisés à l'automne 2015, l'intégralité des fichiers numérisés au titre de ce programme sont mis à disposition des lecteurs de la bibliothèque de Recherche, au travers de Gallica intra muros.



CHAPITRE 4 – LE RAYONNEMENT

La Bibliothèque nationale de France fait de son exceptionnel patrimoine un instrument de dialogue entre les cultures et de son expertise une occasion d'échanges avec ses homologues. Elle joue un rôle de premier plan dans l'activité scientifique internationale, en développant des partenariats avec d'autres établissements culturels à travers le monde, en particulier le monde francophone. À travers une politique de coopération nationale, la BnF contribue également à la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques françaises et assure l'animation d'un vaste réseau d'établissements partenaires de programmes de numérisation et de signalement (conversions rétrospectives, catalogage, recensement de fonds, etc.). La BnF mène enfin une politique de recherche ambitieuse qui participe de son rayonnement national, européen et international.

4.1 Les activités européennes et internationales

La coopération internationale participe des missions de la Bibliothèque nationale de France. Elle contribue à la politique internationale du ministère de la Culture et de la Communication et s'exerce en cohérence avec les orientations stratégiques du ministère des Affaires étrangères et du développement international. Les collections nationales, de par leur caractère universel, constituent le socle d'une coopération fondée sur l'idée de solidarité et de partage d'un patrimoine documentaire exceptionnel. La valorisation et l'accroissement des capacités d'expertise et d'innovation de l'établissement est le second axe autour duquel se construit une action internationale de long terme, ayant vocation à s'inscrire de plus en plus dans un cadre multilatéral.

4.1.1 Un engagement européen toujours aussi résolu

L'engagement de la BnF dans la construction de l'Europe de la culture s'est traduit en 2015 par la poursuite de son engagement multilatéral, à travers les mandats de son président à la tête des fondations Europeana et CENL (Conférence européenne des directeurs de bibliothèques nationales) mais également par l'approfondissement des relations bilatérales avec ses partenaires privilégiés tels que l'Allemagne ou le Royaume-Uni et la recherche d'une ouverture vers les pays de l'Est de l'Europe tels que la Pologne, la Russie ou encore la Turquie.

- **Le Fondation Europeana**

Le mandat de Bruno Racine à la présidence du conseil d'administration de la Fondation Europeana a été prolongé d'un an en mars 2015, portant ainsi sa durée à 5 ans. L'année 2015 a été consacrée à susciter une relance politique au plus haut niveau de la bibliothèque numérique européenne et à assurer un financement durable de ce qui est aujourd'hui l'unique projet culturel à l'échelle du continent. Ces efforts devraient porter leurs fruits dans le cadre de la présidence néerlandaise de l'Union européenne (UE), qui proposera au Conseil de l'UE des conclusions en faveur d'Europeana au printemps 2016. Par ailleurs, Europeana a poursuivi son processus de mutation technologique qui devrait lui permettre de jouer un rôle de catalyseur pour l'innovation et de facilitateur pour la réutilisation des données par les industries culturelles ou le secteur éducatif.

La réforme engagée s'étend à la gouvernance de la Fondation, avec l'adoption en 2015 de nouveaux statuts visant à une meilleure représentation des utilisateurs d'Europeana au sein du conseil d'administration : ce dernier fait désormais une large place aux représentants de l'association Europeana Network. L'association créée en 2014 a élu début 2015 son premier comité de direction. La BnF est représentée au sein du conseil de l'association par l'adjointe au directeur des Services et des réseaux.

- **Les projets européens**

La BnF demeure un des premiers fournisseurs de contenus d'Europeana, par la fourniture des métadonnées de Gallica et par sa contribution aux projets européens visant à en améliorer le fonctionnement et les usages.

En 2015, elle a poursuivi sa participation aux projets qui financent le fonctionnement de la plateforme et l'animation du réseau. Ainsi elle a organisé dans le cadre du projet Europeana V3 la conférence [Europeana Tech 2015](#), qui a rassemblé en février 2015 environ 250 participants en provenance d'une dizaine de pays européens

autour du thème « *Le patrimoine culturel numérique et la technologie ou comment la Technologie transforme la Culture ?* ». Au mois de juin, le projet [Europeana DSI \(Digital Service Infrastructure\)](#) a pris la suite de Europeana V3, avec pour objectif d'assurer le financement d'Europeana dans le cadre du Mécanisme d'interconnexion pour l'Europe (MIE) et de favoriser la mise en place d'un nouveau modèle d'agrégation, de diffusion et de réutilisation des données. La BnF est partenaire associé de ce projet et participe au *Forum des Agrégateurs*. Enfin, l'établissement a participé à l'initiative [Europeana 280](#) qui mettra en ligne, au printemps 2016, dix œuvres emblématiques de l'histoire de l'art de chaque pays de l'Union.

L'année 2015 a par ailleurs été marquée par la clôture en mars du projet de contenus [Europeana Newspapers](#). Avec ce projet, ce sont 2,2 millions de pages de presse qui ont été traitées : 1,3 million en reconnaissance optique de caractères (OCR) et 900 000 pages en reconnaissance de la structure d'articles de périodiques (OLR). A également été développé, en collaboration avec le laboratoire d'informatique de Paris VI (Lip6), un algorithme propre à la reconnaissance des entités nommées en français. Ces résultats sont d'ores et déjà réutilisés dans le projet [Retronews](#) de BnF-Partenariats et devraient être intégrés dans Gallica en 2016.

Le projet [Europeana Sounds](#) est entré dans sa deuxième année. La BnF a accueilli, le 2 octobre 2015, la première conférence internationale du projet consacrée au « *Futur des sons historiques* » qui a réuni plus de 250 personnes en provenance de trente pays. Dans le cadre du groupe de travail « *Communication* » qu'elle coordonne, la BnF a permis de renforcer considérablement la présence en ligne d'Europeana Sounds autour de ses comptes [Twitter](#) (plus de 2 150 abonnés) et [Facebook](#) (1 400 abonnés). Parallèlement, le site [europeanasons.eu](#) a fait l'objet d'une refonte graphique en mai 2015 et accueille désormais deux expositions virtuelles. Après un retard important pris au cours de la première année pour la fourniture des métadonnées des documents audiovisuels, 3 777 notices sont depuis novembre 2015 accessibles via le portail Europeana. La conversion, réalisée à l'aide de l'outil MINT développé par un des partenaires du projet, servira à la BnF comme démonstration et pourrait être réutilisée pour partie dans ses processus de traitement des données. Europeana Sounds permet enfin, au niveau national, de faire fructifier les réflexions autour des métadonnées et du format EDM (Europeana Data Model), notamment dans le cadre du LABEX « Les Passés dans le présent ».

- **La Fondation Conférence européenne des directeurs de bibliothèques nationales (CENL)**

La présidence de Bruno Racine à la tête de la [CENL](#) (2011-2015) s'est achevée en mai 2015 et a été marquée du sceau de la réforme : celle de [The European library](#), à la fois réservoir bibliographique (350 millions de métadonnées) et agrégateur des bibliothèques nationales européennes vers Europeana, avec une révision en profondeur de son modèle économique et de service, incluant une diminution significative des cotisations des bibliothèques nationales. Cette réforme a permis de recentrer la Fondation sur ses missions prioritaires et de faire adopter à l'assemblée générale de mai une [stratégie 2015-2018](#) qui fait une large place à la valorisation du rôle des bibliothèques nationales dans l'écosystème numérique européen, au partage de compétences et au positionnement des bibliothèques nationales comme interlocuteur privilégié de la Commission européenne pour ce qui concerne l'ouverture des données et la réforme du copyright. Ces réformes ont contribué à renforcer l'influence de la BnF qui a soutenu la candidature de la British Library, à sa succession.

- **Des partenariats bilatéraux privilégiés**

Les relations privilégiées avec la Bibliothèque nationale d'Allemagne se sont poursuivies avec la réunion à Francfort en octobre 2015 du groupe de réflexion et d'échange d'informations sur la numérisation des œuvres sous droits, œuvres orphelines et épuisées. La venue, fin 2015, de Roly Keating à la BnF pour présenter la stratégie de la British Library, marque le point de départ d'une série de séminaires de travail entre les deux institutions. La coopération documentaire entre la BnF et la British Library comprend désormais un ambitieux volet scientifique avec un programme de numérisation portant sur 800 manuscrits anglo-saxons présents dans les collections des deux établissements, sur mécénat de la Fondation Polonsky. Enfin, il faut souligner l'attention portée au développement des relations avec les pays de l'Est de l'Europe tels que la Pologne, la Russie ou la Turquie, avec lesquels des programmes de numérisation et de valorisation des collections se poursuivent (France-Pologne, Transsibérien, Presse ottomane en français).

4.1.2 *Une francophonie solidaire*

▪ **Le Réseau francophone numérique**

La BnF est membre fondateur, avec cinq autres institutions, du [Réseau francophone numérique](#) (RFN). Ce réseau fédère 25 grandes institutions documentaires de la francophonie engagées dans le développement d'une politique concertée de numérisation au service du rayonnement des cultures francophones et de la langue française. Le président de la BnF est membre de l'instance de gouvernance du RFN (comité de pilotage) et à ce titre il a été à l'initiative, lors de l'assemblée générale d'avril 2015, de deux propositions structurantes pour l'avenir du consortium :

- la création d'une entité juridique propre, qui déterminera la capacité du Réseau à recevoir des financements et donc à mener à bien ses projets, notamment de numérisation des patrimoines francophones en danger ; cette proposition, et ses principales modalités résultant des travaux pilotés par la BnF, a été votée à l'unanimité lors de l'assemblée générale tandis que la candidature de la Bibliothèque Royale de Belgique a été retenue à l'automne pour héberger la délégation générale de la future association ;
- le développement d'une bibliothèque numérique francophone sous technologie Gallica Marque Blanche, qui permettra aux membres du réseau de valoriser leurs contenus numériques sur la toile. C'est la première fois que ce service est proposé à un partenaire étranger et le projet sera réutilisé à des fins de modélisation.

▪ **La solidarité**

La BnF a poursuivi son action de soutien à des partenaires francophones victimes de sinistres. En 2015, ce soutien s'est exprimé en faveur de la Bibliothèque nationale de Côte d'Ivoire qui, suite aux pillages consécutifs à la crise électorale, a perdu la quasi-totalité de ses collections. La BnF a ainsi consenti un don exceptionnel de près de 20 000 ouvrages pour la jeunesse reçus au titre du deuxième exemplaire du dépôt légal sur la période 2008-2014 par le Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ). Cette action s'inscrit dans la continuité de celle menée en 2013 avec la création d'un espace français proposant une sélection de plus de 1 500 ouvrages en langue française principalement destinés aux étudiants.

⇒ Focus 7 – Le don de la BnF au Niger et à la Côte d'Ivoire, une nouvelle vie pour plus de 30 000 livres

Cette solidarité s'est également exprimée à travers la convention signée avec l'Ordre des avocats de Beyrouth qui va permettre de mettre à disposition des étudiants en droit les ressources juridiques électroniques constituées par la BnF.

▪ **La formation**

Dans le cadre du programme « [Profession culture](#) », sept pensionnaires ont été accueillis en 2015, en provenance d'Argentine, d'Égypte, du Maroc, de Pologne, de Taiwan et du Vietnam afin d'effectuer des travaux scientifiques sur les collections et services de la Bibliothèque. Par ailleurs, 15 professionnels francophones issus de 10 pays ont participé, en décembre 2015, à un nouveau stage international consacré à la conservation physique et numérique des collections de bibliothèque, dans le cadre du programme « Courants du monde ». Des professionnels maliens du centre Ahmed Baba, spécialisés dans la conservation et l'étude des manuscrits de Tombouctou, ont bénéficié de ce programme au titre du plan de sauvegarde du patrimoine malien défini sous l'égide du ministère de la Culture et de la Communication et de l'UNESCO.

L'année 2015 a enfin permis de poser les grandes lignes du projet de plateforme de formation pour le Moyen-Orient et l'Afrique francophone, dans le prolongement de la coopération établie avec la Bibliothèque d'Alexandrie. Il a ainsi été convenu d'ouvrir un diplôme universitaire (DU) comprenant 6 modules, un stage d'application et un mémoire académique. Ce projet fera l'objet d'une convention entre l'Université Senghor, l'Enssib, la BnF et la Bibliothèque d'Alexandrie. Il devrait être opérationnel à la rentrée universitaire 2017.

4.1.3 *De nouveaux horizons*

La BnF est signataire d'accords de partenariat avec plus de 20 bibliothèques nationales ou archives dans le monde. Ces partenariats concernent principalement des échanges d'expertise et des transferts de compétences dans les domaines d'excellence de l'établissement : conservation, numérisation, normalisation, services aux

publics, dépôt légal du web et couvrent l'ensemble des aires géographiques : Europe, Afrique, Moyen-Orient, Asie, Amérique centrale et du sud et Amérique du nord.

La diversification des partenariats vers des acteurs majeurs de la scène politique mondiale s'est intensifiée en 2015, avec deux missions du président en Chine (avril) et en Inde (octobre). Cette ouverture s'est également exprimée à travers une action en faveur de la préservation des patrimoines en danger du Moyen-Orient.

▪ **La contribution à la sauvegarde du patrimoine écrit du Moyen-Orient**

La sauvegarde et la valorisation du patrimoine écrit des bibliothèques d'Irak, de Syrie mais également du Liban constituent une priorité au regard des risques encourus par ces patrimoines au cours des dernières années.

Depuis 2013, la BnF travaille à la création d'un portail multilingue consacré aux collections des bibliothèques constituées depuis le 18^e siècle par des institutions de recherche ou des congrégations religieuses installées dans la région et qui témoignent, à travers des collections patrimoniales uniques mais encore peu connues, des échanges culturels intenses qui constituent l'identité de l'Orient méditerranéen. Ce projet vise à assurer la sauvegarde numérique de collections aujourd'hui très partiellement numérisées et souvent conservées dans des conditions précaires. Il ambitionne de leur donner visibilité et cohérence en les valorisant dans un portail collaboratif. L'année 2015 a permis plusieurs avancées significatives : l'engagement aux côtés de la BnF de sept institutions prestigieuses en Égypte (Institut dominicain d'études orientales, Institut français d'archéologie orientale, Centre d'études alexandrines), au Liban (Institut français du Proche-Orient, Bibliothèque orientale), à Jérusalem (École biblique) et en Turquie (Institut français d'études anatoliennes) ; l'obtention d'un premier mécénat de la Fondation Total ; la sélection des premiers corpus par une pensionnaire Profession Culture venue d'Égypte.

▪ **La coopération numérique en Asie**

La mission de Bruno Racine en Chine en avril 2015 a permis de renforcer significativement la coopération avec ce pays. À cette occasion, une nouvelle convention a été signée avec la Bibliothèque nationale de Chine, portant sur la création d'un portail de numérisation partagée France-Chine, ainsi que le don des fichiers numériques de documents exceptionnels du patrimoine chinois conservés à la BnF. Les fichiers numériques des manuscrits de Dunhuang, conservés au département des Manuscrits de la BnF, ont également fait l'objet d'un don à l'Académie de Dunhuang. Ce déplacement a par ailleurs permis d'engager des coopérations scientifiques de haut niveau avec des institutions du monde de la recherche et de l'édition.

⇒ Focus 8 – Une coopération scientifique renouvelée avec la Chine

Cette démarche de coopération numérique s'est poursuivie avec Taïwan, dans le cadre d'un accord conclu en 2015 avec la Bibliothèque centrale de Taipei pour la description et la numérisation d'une centaine d'éditions anciennes de livres chinois, qui sont désormais en ligne dans Gallica et la bibliothèque numérique de Taipei.

Enfin, en octobre 2015, le président de la BnF a effectué une mission en Inde qui constitue le point de départ de nombreuses collaborations numériques avec ce pays : accompagnement en maîtrise d'ouvrage pour la création de la bibliothèque numérique indienne, description et numérisation du fonds tamoul de la BnF, mise en ligne d'un portail France-Inde témoignant des échanges politiques, intellectuels et artistiques entre la France et l'Inde depuis le 17^e siècle.

4.1.4 Une reconnaissance internationale

Par sa participation dans 64 organisations internationales, la BnF contribue de manière significative à l'innovation et aux développements des bibliothèques dans le monde. La présence de ses personnels scientifiques à des colloques et journées d'études comme les missions d'expertise qu'ils assurent contribuent à la diffusion et la valorisation de ses savoir-faire (195 missions à l'étranger en 2015).

Capitalisant sur sa contribution à l'organisation du Congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) à Lyon en 2014, la BnF a confirmé son influence avec l'élection de représentants aux comités permanents de neuf sections et à la présidence de la division Services en bibliothèques, et le siège au Conseil d'administration associé à ce mandat.

La tenue à la BnF du [46^e congrès de L'Association Internationale des Archives Sonores et Audiovisuelles \(IASA\)](#) a été l'occasion de valoriser les actions et projets menés dans le domaine du patrimoine audiovisuel en France auprès de 230 professionnels du monde entier.

La BnF préside également le Comité français international bibliothèques et documentation (Cfibd). Elle siège à la gouvernance du Consortium des bibliothèques de recherche européennes (CERL) et de l'International Internet Preservation Consortium (IIPC) et participe au groupe de travail « Digital Collections » de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER).

4.2 La coopération documentaire nationale

Conformément à ses missions statutaires, la BnF anime un réseau national de partenaires dont le cœur est constitué par les « pôles associés ». Ces pôles se répartissent en deux catégories aux finalités distinctes : les pôles associés de dépôt légal imprimeur et les pôles associés documentaires. L'ensemble des conventions de pôles associés ont été renouvelées en 2015. Elles sont dorénavant quinquennales (2015-2019), pour faciliter l'enchaînement de projets sur cinq ans au lieu de trois et éviter le renouvellement fréquent de procédures administratives. À ces conventions de pôles associés s'ajoutent des conventions de projet, renouvelées elles aussi en 2015, qui permettent des partenariats souples et évolutifs autour de projets limités dans le temps et dans leur périmètre documentaire. Des conventions de projet sont notamment signées avec les bibliothèques qui proposent à la BnF des collections sélectionnées en vue de leur numérisation dans le marché de dématérialisation des imprimés de la Bibliothèque, ouvert pour un tiers de sa volumétrie aux autres bibliothèques françaises.

Le nombre d'établissements partenaires en 2015 est de 145, en baisse par rapport à 2014 (229 partenaires) : en effet, le changement de cycle de conventionnement ne se traduit pas par un renouvellement automatique de tous les partenariats, la BnF et les bibliothèques françaises doivent au contraire instaurer une nouvelle dynamique de coopération, qui se déploiera progressivement. Par ailleurs, la mise en œuvre de la réforme territoriale de janvier 2016 oblige la BnF et ses partenaires territoriaux à repenser l'organisation de la coopération régionale. Seuls 4 pôles régionaux sur 14 ont ainsi souhaité renouveler en 2015 leurs conventions avec la BnF, les autres partenaires régionaux préférant attendre que le contexte institutionnel régional se stabilise.

Les 145 partenaires de la BnF se répartissent entre 93 partenaires des territoires (bibliothèques territoriales, archives départementales et municipales, structures régionales pour le livre et la lecture, sociétés savantes), 22 partenaires de l'Enseignement supérieur et de la recherche (bibliothèques d'universités, de grandes écoles, d'organismes de recherche) et 30 autres partenaires (bibliothèques spécialisées, de statuts divers (ministères, corps constitués, fondations, etc.). Ces partenaires, tous désireux de faire connaître et de valoriser leur patrimoine, sont soit individuels, soit regroupés dans des réseaux d'intérêt et d'actions (pôles associés régionaux, réseau des bibliothèques protestantes VALDO, etc.).

En 2015, la BnF a consacré un budget de 1,83 million d'euros à sa politique nationale de coopération (2,33 millions d'euros en 2014). Le soutien à la collecte du dépôt légal imprimeur mobilise 68% du budget de la coopération ; les actions de signalement représentent 19% des subventions (avec un budget moyen par action de 19 400 €), devant la numérisation (11% des subventions, avec un budget moyen par action de 11 500 €).

Les principaux bénéficiaires des subventions sont les bibliothèques dépendant des collectivités territoriales (75% du budget), au premier rang desquelles les BDLI - principalement pour de la rémunération de personnel - mais également les bibliothèques territoriales, avec lesquelles de nombreuses actions de signalement sont en cours. Viennent ensuite les bibliothèques relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui représentent 11% des partenaires subventionnés. Avec celles-ci sont conduites uniquement des actions de coopération numérique. Notons enfin la part non négligeable des associations et fondations parmi les partenaires subventionnés (8%), dont les structures régionales de coopération, relais importants au plan régional.

4.2.1 Les pôles associés de dépôt légal imprimeur

Les bibliothèques de dépôt légal imprimeur (BDLI) sont chargées dans leur région de la collecte, de la conservation, du signalement et de la communication des documents déposés par les imprimeurs. Grâce à leur action, la BnF peut vérifier l'exhaustivité de la collecte du dépôt légal de la production imprimée française par un contrôle croisé des exemplaires déposés à la BnF (éditeurs) et dans les BDLI (imprimeurs). 26 bibliothèques sont liées à la BnF par une convention dorénavant quinquennale de dépôt légal imprimeur : 20 bibliothèques

municipales et communautaires, 3 archives départementales (Guadeloupe, Guyane, Martinique), 1 bibliothèque départementale (La Réunion), 1 bibliothèque universitaire (Strasbourg) et 1 établissement public territorial (Nouméa). Pour leur permettre d'assurer cette mission, 1,255 million d'euros a été versé en 2015 à ces établissements, soit plus des deux-tiers du budget de la coopération.

Récemment la relation entre la BnF et les BDLI s'est enrichie d'une collaboration nouvelle autour des archives de l'internet. En 2014 a en effet été mis en place le dispositif permettant un accès distant dans les bibliothèques de dépôt légal imprimeur aux archives de l'internet constituées par la BnF grâce à l'instauration du dépôt légal de l'internet en 2006. Les 26 BDLI sont les seuls points d'accès au dépôt légal du web hors des emprises de la BnF, en vertu du décret du 19 décembre 2011 qui autorise la consultation du dépôt légal de l'internet à la BnF et dans des organismes habilités par le ministère de la Culture et de la Communication (Code du Patrimoine, article R132-23-2) et de l'arrêté du 16 septembre 2014 qui fixe la liste de ces organismes.

Fin 2015, l'accès distant est effectif dans sept bibliothèques métropolitaines (Montpellier, Nancy, Strasbourg, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Limoges) et a été préparé techniquement aux Archives départementales de Martinique, premier site d'Outremer qui sera en 2016. Sept nouvelles BDLI ouvriront un accès aux archives de l'internet en 2016, à Poitiers, Dijon, Angers, Orléans, Caen, Rouen et aux Archives départementales de Guadeloupe.

Depuis 2004, les BDLI ont accompagné la BnF dans la collecte des sites internet à l'occasion de quatorze élections – présidentielles, législatives, européennes, régionales municipales - entre 2002 et 2015. La collection électorale est riche aujourd'hui de 30 000 sites, d'environ 665 millions de fichiers et de 23To de données. Cette ressource d'un intérêt local majeur est accessible depuis les BDLI, tout comme le sont 25 titres de presse régionale et nationale, collectés dans leur version payante en format PDF et accessibles gratuitement via les archives du web. Souhaitant élargir le périmètre de la collaboration documentaire avec les bibliothèques de dépôt légal imprimeur, la BnF leur propose également une sélection partagée de sites web d'intérêt territorial. Cette collaboration est effective dans deux BDLI fin 2015 (Strasbourg, qui collecte les « Alsatiques du web », et Montpellier). Elle le sera à Lyon et Nancy en 2016.

4.2.2 La coopération documentaire

Deux objectifs majeurs ont été définis depuis 2009 par la BnF, en cohérence avec ses propres objectifs stratégiques et la politique du ministère de la Culture et de la Communication : soutenir la dynamique de valorisation du patrimoine écrit et accompagner l'action du ministère en faveur du signalement, dans le cadre du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) et par le biais d'actions concertées, régionales et thématiques ; contribuer à stimuler et coordonner l'effort national en faveur de la numérisation - en particulier pour les imprimés - et de la diffusion numérique, en faisant de Gallica une bibliothèque toujours plus collective, assortie de services personnalisés.

L'éventail des actions de coopération est large : dans le domaine du signalement, il s'agit principalement de mettre en valeur les fonds anciens, locaux et spécialisés grâce, entre autres, à un outil collectif de recherche bibliographique et documentaire, le Catalogue collectif de France (CCFr) ; dans le domaine de la coopération numérique, il s'agit de créer, diffuser et valoriser de manière collaborative les plus vastes ensembles possibles de ressources patrimoniales numérisées, quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs.

Les crédits consacrés en 2015 à la coopération documentaire régionale et thématique représentent 30% du budget de la coopération (19% pour le signalement et 11% pour la numérisation). Le soutien à titre onéreux repose sur le principe du co-financement des actions, avec, sauf exception, une participation de la BnF à hauteur de 50%, et la recherche d'une articulation optimale avec les autres dispositifs de soutien public (ministère de la Culture et de la Communication, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche). Le soutien à titre gracieux trouve depuis plusieurs années sa principale expression dans l'ouverture du marché de numérisation des imprimés de la BnF aux bibliothèques partenaires, pour un tiers de sa volumétrie globale.

Sur la période 2009-2014, grâce à ses deux modes de soutien, la BnF a permis la numérisation de 17,4 millions de pages d'imprimés, avec 176 partenaires de numérisation et pour un budget cumulé de 6,1 millions d'euros.

(cf. 1.3.1)

▪ La coopération régionale

La coopération régionale est une des priorités affichées de la politique de coopération de la BnF depuis 2006. Le Contrat de performance 2014-2016 confirme cet engagement en inscrivant parmi les objectifs de la BnF celui de « Renforcer la coopération avec les territoires ».

Les pôles associés régionaux sont depuis lors le dispositif privilégié pour conduire des actions de coopération avec les partenaires régionaux de manière raisonnée et efficace.

L'objectif des pôles associés régionaux est d'accompagner la mise en œuvre du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) et de valoriser le patrimoine des bibliothèques françaises en régions. Cela passe par le recensement des fonds anciens, locaux et spécialisés dans le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD) accessible via le Catalogue collectif de France (cf. 4.2.3) ; par des campagnes de conversion rétrospective ; par le soutien à l'élaboration de bibliographies régionales, essentiellement rétrospectives, enrichies avec des documents numérisés (Bourgogne, Languedoc-Roussillon) ; par des programmes de numérisation des fonds locaux et régionaux (par exemple fonds basques, fonds sur les Antilles et la Guyane, mazarinades bordelaises, etc.), dont les ressources sont mises en valeur dans Gallica (accès « France » dans la rubrique « Collections ») ; par la poursuite de la Bibliographie de la presse française politique et d'information générale (BIPFPIG) et l'enrichissement de sa version en ligne, la base Presse locale ancienne.bnf.fr.

⇒ Focus 9 – Un nouveau site pour accéder à la presse locale ancienne

Cependant, la mise en œuvre au 1er janvier 2016 d'une part de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014 et d'autre part de la collectivité territoriale unique en Martinique, a donné à l'année 2015 une coloration tout à fait particulière. Cette réorganisation administrative a eu des impacts importants sur les partenaires de la BnF en régions, et principalement les conseils régionaux, les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et les structures régionales pour le Livre.

Seules 4 régions ont choisi de renouveler en 2015 leurs conventions avec la BnF : Bourgogne, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. La plupart des pôles régionaux n'ont pas souhaité recontractualiser avec la BnF avant la mise en place de la réforme territoriale. Aussi, la BnF a choisi en 2015 de multiplier les opérations bilatérales avec les partenaires territoriaux, de façon à ne pas interrompre la dynamique en œuvre depuis 2006. Le cadre de l'action de la BnF est préservé, même si la réalisation des programmes se complexifie. Une nouvelle période de consultation des partenaires régionaux de la BnF s'ouvre en 2016, qui restera une année de transition. Dans le cadre de la nouvelle dynamique régionale qui se fait jour, la Bibliothèque souhaite approfondir certains axes prometteurs, comme la numérisation par la BnF de ses collections d'intérêt local et régional pour répondre aux projets culturels, documentaires et scientifiques de ses partenaires territoriaux.

L'Inspection générale des bibliothèques a publié fin juin 2015 son rapport sur L'action territoriale de la Bibliothèque nationale de France (en ligne sur le [site de l'IGB](#)). Si les conclusions sont largement positives, l'IGB recommande néanmoins d'en accroître la lisibilité et la visibilité.

▪ La coopération thématique

La coopération thématique a été le cœur de la politique de coopération de la BnF pendant près de quinze ans (1994-2008), à travers le dispositif des acquisitions partagées. L'investissement de la BnF dans la numérisation massive de ses collections patrimoniales à compter de 2007 a incité la Bibliothèque à réorienter sa politique nationale de coopération vers le numérique.

Ainsi, depuis 2009, la coopération thématique trouve sa principale concrétisation dans des actions partenariales de numérisation organisées autour d'orientations documentaires fortes, à travers des programmes structurants (programmes disciplinaires et programmes d'intérêt régional) et des programmes de complétude de corpus, ouverts à toute institution documentaire disposant de collections susceptibles de s'inscrire dans ces axes. Cette option n'exclut cependant pas des programmes thématiques bilatéraux ou multilatéraux spécifiques.

⇒ Focus 10 – Le visage résolument numérique de la coopération nationale

▪ Le réseau de coopération : lieu d'échange d'expériences et de compétences

La politique de coopération de la BnF s'appuie sur le partage d'information et sur la mise en réseau des expériences et des compétences. Ainsi, la BnF informe son réseau de coopération par plusieurs canaux : les pages [Coopération nationale](#) du site bnf.fr, la liste de diffusion [cooperation.bnf.fr](#) et les lettres d'information de Gallica et du CCFr.

Pour faciliter les échanges avec ses partenaires, la BnF a également ouvert un extranet, [l'Espace Coopération](#), plateforme de travail collaboratif permettant notamment le suivi des actions de coopération numérique (administration du moissonnage OAI, transfert de fichiers numériques, suivi par les partenaires de la numérisation de leurs collections par la BnF).

La BnF veille également à proposer un soutien méthodologique à l'action de ses partenaires, d'une part en accompagnant au plus près ses partenaires dans l'élaboration de leurs projets et la réalisation de ceux-ci, d'autre part en mettant à leur disposition des guides de bonnes pratiques et des spécifications et en organisant des sessions de formation : 291 personnes ont été formées en 2015 lors de 17 sessions de stage organisées tant à la BnF (12 sessions) qu'en régions (5 sessions).

4.2.3 *Le Catalogue collectif de France (CCFr)*

Le Catalogue collectif de France (CCFr) constitue à la fois un instrument de localisation de références, un répertoire des ressources documentaires françaises et un outil gratuit de prêt interbibliothèques. Son enrichissement s'est poursuivi en 2015 en termes de contenus (notices bibliographiques et notices de description de fonds) et de services offerts.

À la fin de l'année 2015, le CCFr donne ainsi accès à environ 30 millions de notices et fédère plus de 20 catalogues : les catalogues de la BnF (Catalogue général et BnF Archives et manuscrits) ; les catalogues des bibliothèques de l'enseignement supérieur (Sudoc et Calames) ; des bases gérées directement par la BnF (bases Patrimoine et Manuscrits). La base Patrimoine dépasse les 5,7 millions de notices (en progression de 6% par rapport à fin 2014). En tout, ce sont plus de 768 000 notices qui ont été traitées en 2015 (ajouts, corrections et suppressions).

En juin 2015, une mise en production majeure du CCFr a permis des évolutions sur le socle technique, ainsi qu'un enrichissement des fonctionnalités mises à disposition des utilisateurs (facettes, export de notices, autocomplétion, liens ARK, nouvelles sources interrogeables,...), qui permettent également une réutilisation de leurs propres données par les contributeurs du CCFr. À cette occasion, de nouveaux tutoriels ont été conçus et mis en ligne.

Comme suite aux recommandations de l'étude sur l'évolution du Catalogue collectif de France dans l'environnement numérique, des travaux ont été menés pour aboutir à un meilleur référencement des données du CCFr par les moteurs de recherche. Les résultats sont désormais probants avec une progression de la fréquentation qui s'établit à 485 316 visites et une moyenne de 29% de visites en provenance des moteurs de recherche, en nette augmentation (10% en 2013 et 18% en 2014). En 2016, la refonte graphique et ergonomique du CCFr devrait encore faciliter le référencement par les moteurs de recherches, mais surtout inciter davantage à la réutilisation des données et de l'interface.

D'autre part, le passage des données du Catalogue collectif de France (bases hébergées par la BnF) sous licence ouverte Etalab - comme les métadonnées de la BnF elle-même - est en cours d'instruction. C'est un débouché naturel pour les données mises en ligne dans le CCFr et un levier puissant de visibilité pour le patrimoine des bibliothèques françaises.

Tableau 31 : Le Catalogue collectif de France

▪ Base Patrimoine

Les programmes de conversion rétrospective de fonds anciens, locaux et spécialisés se sont poursuivis, avec une priorité donnée aux bibliothèques municipales classées (BMC) et aux opérations menées dans le cadre des pôles associés régionaux. Ces opérations de rétroconversion s'appuient très largement sur une réutilisation massive des notices bibliographiques produites par la BnF dans le cadre de la Bibliographie nationale française.

En 2015, on mentionnera les conversions rétrospectives en cours des bibliothèques municipales de Carcassonne, Foix, Honfleur, Pontarlier, mais aussi celles des BMC d'Albi, Colmar, Nancy, Nîmes Périgueux, Versailles.

Parmi les bibliothèques dont les notices ont été chargées dans la base Patrimoine en 2015, on dénombre six bibliothèques municipales et neuf bibliothèques spécialisées (Musée de l'Armée, Cour de cassation, Institut international de la marionnette, Musée de la Résistance de Besançon, Muséum et bibliothèque diocésaine de Nice, Archives départementales de la Côte d'Or, de l'Aveyron et de Charente-Maritime). Par ailleurs, quatre bibliothèques municipales classées ont mis à jour leurs fonds (Besançon, Moulins, Nice, Pau). Les demandes de participation volontaire sans condition de soutien financier sont en augmentation et contribuent à la diversification des collections offertes.

▪ **Bases Manuscrits**

L'actualisation et l'enrichissement du Catalogue général des manuscrits (CGM) se sont poursuivis, grâce à la mise en ligne de nouvelles descriptions de la Médiathèque musicale Mahler et de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, engagées toutes deux dans des opérations massives de catalogage et rétroconversion.

L'enrichissement des notices par l'ajout de renvois vers des documents numérisés s'est poursuivi : à fin 2015, ce sont près de 9 700 documents numérisés qui sont accessibles par le CGM, en complément de leur description bibliographique complète. Si l'on considère l'ensemble des bases de manuscrits accessibles grâce à la recherche fédérée offerte par le CCFr (CGM, BnF-Archives et manuscrits et Calames, le Catalogue en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur), ce sont désormais plus de 53 600 documents numérisés qui sont consultables (+ 93% par rapport à fin 2014).

Le ministère de la Culture et de la Communication a piloté de septembre 2014 à décembre 2015 un groupe interministériel permettant une concertation nationale autour de la conception d'un outil de catalogage en EAD commun aux institutions françaises détentrices de collections de manuscrits. L'enjeu, majeur pour le Catalogue collectif de France, est en effet d'offrir aux bibliothèques présentes dans le CGM (toutes bibliothèques hors BnF et Enseignement supérieur) un outil permettant de mettre à jour et d'enrichir leurs données dans le Catalogue général des manuscrits, élaboré entre 1849 et 1993 et non actualisé depuis lors.

À cet effet, la BnF a commencé l'instruction de la réalisation et du déploiement d'un outil de mise à jour du CGM, appuyée sur l'infrastructure technique de la Bibliothèque.

▪ **Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires**

Le recensement systématique des fonds des bibliothèques françaises, et notamment les fonds anciens, locaux et spécialisés, s'est poursuivi en 2015, principalement dans le cadre de l'action territoriale, permettant l'enrichissement du Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD) du CCFr. De 3 215 fonds de 449 bibliothèques fin 2014, le RNBFD est passé à 3 366 fonds de 470 bibliothèques fin 2015.

Le recours à la saisie collaborative permet de conduire des chantiers ciblés aussi bien avec des établissements qu'avec des réseaux ou des régions. Deux formations ont été organisées en région (Picardie et Versailles) pour accompagner les professionnels, élargir à un maximum d'acteurs et favoriser ce type de démarche.

4.3 Les activités scientifiques et de recherche

La conduite de programmes de recherche en lien avec le patrimoine dont elle a la charge est l'une des missions fondamentales de la Bibliothèque. Cette activité à dimension nationale et internationale repose sur un réseau de partenaires issus du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur. Elle prend corps dans la démarche scientifique de ses personnels, dans l'activité des chercheurs qu'elle associe à ses programmes et dans les partenariats qu'elle noue avec des laboratoires, grandes écoles, universités, instituts ou bibliothèques, français et étrangers. Lauréate à plusieurs reprises des appels à projets labex et équipex auxquels elle a pris part, la BnF s'est engagée sur l'excellence de sa recherche. Afin de faire plus largement profiter la communauté scientifique des résultats de celle-ci et améliorer le signalement de sa production académique, la BnF s'est dotée d'un [portail d'archives ouvertes](#) au sein de l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL (Hyper Article en Ligne).

Pour conduire sa politique scientifique, l'établissement est doté d'un conseil scientifique présidé, depuis 2015, par Antoine Compagnon et d'un comité des programmes de recherche.

L'étude et la connaissance des usages en ligne du patrimoine numérique constituent un nouvel axe fort de la politique de recherche de la BnF, notamment dans le cadre de programmes de recherche conduit au sein du Laboratoire d'étude des usages du patrimoine numérique des bibliothèques (Bibli-Lab), créé en partenariat avec

l'école Télécom ParisTech. Grâce à un financement du Labex Les Passés dans le présent (PP), un premier programme a pu voir le jour qui porte sur [Le devenir en ligne du patrimoine numérisé : l'exemple de la Grande Guerre](#).

⇒ Focus 11 – La Grande Guerre sur le web : une exploration innovante d'un patrimoine en mouvement

Parallèlement aux programmes de recherche collectifs ou individuels bénéficiant de subventions externes ou d'un financement, la BnF conduit au quotidien une intense activité de recherche dans les différents domaines où s'illustre le « cœur de métier » de la BnF et de ses conservateurs, bibliothécaires, experts : science des bibliothèques, bibliographie, histoire du livre, de l'édition et des médias, génétique textuelle, iconographie, numismatique, musique, cartographie, conservation, numérisation, métadonnées et accès aux documents, préservation des données numériques, etc. La diversité des travaux scientifiques fait écho à la richesse des fonds et à l'éventail des compétences de ses personnels.

L'expertise des personnels scientifiques se mesure à l'aune de leurs nombreuses publications d'ouvrages (une dizaine recensée en 2015), la direction ou la contribution à des ouvrages collectifs, français et étrangers, la publication de très nombreux articles, de comptes rendus de lecture, ainsi que des participations (commissariat, rédaction de notices) à des expositions extérieures. La valorisation des résultats des programmes de recherche prend ainsi la forme de publications imprimées (monographies et articles scientifiques), d'enrichissements de bases de données en ligne ou hors ligne mais aussi de la participation à des colloques et journées d'études en France et à l'étranger (environ 150 participations recensées en 2015). En plus de leur production scientifique (<http://production-scientifique.bnf.fr/>), les agents de l'établissement mènent également de nombreuses activités relevant des missions scientifiques autres que la recherche.

Par ailleurs, la BnF a étoffé sa production d'ouvrages scientifiques au sein de son [portail OpenEdition Books](#) offrant 26 ouvrages électroniques fin 2015 (cf. 3.2.5).

4.3.1 Les programmes de recherche subventionnés au niveau national

▪ Le plan triennal de la recherche

Le plan triennal de la recherche constitue une part significative de l'activité de recherche au sein de la BnF. L'année 2015, marquant la fin du septième plan triennal qui couvre la période 2013-2015, a vu la poursuite des travaux et l'achèvement de certains des [dix-sept programmes](#) retenus.

▪ Les programmes financés par les Investissements d'avenir (CGI)

La BnF a pris part avec succès aux appels à projets des Investissements d'avenir. Elle est ainsi désormais impliquée dans cinq laboratoires d'excellence : [ARTS-H2H](#) (Arts et médiations humaines), [CAP](#) (Création, arts et patrimoines), [PATRIMA](#) (Patrimoines matériels, savoirs, patrimonialisation, médiation) et [PP](#) (Les passés dans le présent) et, depuis 2014, [OBVIL](#) (Observatoire de la vie littéraire).

Elle participe également à trois équipements d'excellence : [BIBLISSIMA](#) (Bibliotheca bibliothecarum novissima), [PATRIMEX](#) (Patrimoines matériels, réseau d'instrumentation multisite expérimental) et [ORTOLANG](#) (Outils et ressources pour un traitement optimisé de la langue).

▪ Les programmes de recherche soutenus par l'Agence nationale de la recherche

Plusieurs programmes de recherche associant la BnF comme partenaire principal bénéficient des financements de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et impliquent d'autres institutions ou organismes de recherche. Pour l'année 2015, six programmes étaient en cours :

- [DEF 19](#) : Dictionnaire des éditeurs français du XIX^e siècle, porté par le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines, dans le cadre de l'AAP « Création, cultures et patrimoines » (DS0804).
- [DOREMUS](#) : DONnées en REutilisation pour la Musique en fonction des Usages, porté par OUROUK, dans le cadre de l'AAP « Contenus numériques et interactions ».
- [ECHO](#) – Écrire l'histoire de l'oral (2014-2017), porté par l'UMR Atelier de recherche sur l'intermédialité et les arts du spectacle (ARIAS).
- [HEMEF](#) – Histoire de l'enseignement musical public en France au XIX^e s. (1795-1914), porté par l'équipe Savoirs et pratiques du Moyen Âge au XIX^e s. de l'EPHE.

- [IDT](#) – Les idées du théâtre (2011-2015), dont l'objectif vise à publier l'ensemble des textes liminaires placés en tête des pièces françaises, italiennes et espagnoles des XVI^e et XVII^e s. (voire, à terme, du XVIII^e s.), susceptibles de participer à la construction d'une histoire des idées du théâtre en Europe.
- [DIFDEPO](#) : Différences de potentiel. Histoire, poétique et esthétique de l'Oulipo (2013-2015) qui vise à créer une fédération internationale de chercheurs travaillant sur l'Oulipo et à valoriser les archives de l'Oulipo en dépôt à la Bibliothèque de l'Arsenal.

▪ **Les programmes de recherche soutenus par d'autres agences de financement**

Le pôle de compétitivité de la région Île-de-France, Cap Digital, a financé un programme de recherche dont la BnF a été partie prenante : [OZALID](#) (plateforme de validation et d'enrichissement par réseaux sociaux des documents écrits numérisés).

Le projet OZALID a permis le développement de la plateforme de crowdsourcing CORRECT (correction et enrichissement collaboratifs de texte). Une expérimentation a été réalisée en conditions réelles de novembre 2014 à juin 2015 permettant à tous de participer à des projets de correction des documents numérisés provenant de Gallica. Cette expérimentation de grande ampleur a été l'occasion de mener une étude d'usages auprès de ses participants dont les [résultats ont été publiés](#).

4.3.2 L'activité de recherche et développement au niveau international

À l'échelle internationale, la BnF prend part à plusieurs programmes collaboratifs de recherche et développement comme par exemple : [Corpus Vasorum Antiquorum](#) (CVA), [Sylloge nummorum sasanidarum](#), Les atlas dans les cultures scientifiques et artistiques modernes et contemporaines : représenter, organiser, conserver les connaissances et les objets (ACSAM).

La contribution de la BnF aux programmes de recherche et développement menés avec le soutien de la Commission européenne s'est par ailleurs poursuivie en 2015 ([cf. 4.1.1](#)).

4.3.3 L'accueil de chercheurs et les bourses de recherche

La BnF accueille chaque année individuellement de nombreux [chercheurs](#) dans le cadre de deux programmes : le plus ancien (1978) permet d'accueillir pendant quatre ans des anciens élèves des Écoles normales supérieures ; le second (2003, complété en 2013 avec la création du statut de « musicien chercheur associé ») s'appuie sur l'appel à chercheurs national lancé chaque année pour l'accueil de chercheurs associés et invités sur une durée de un à trois ans.

La mobilisation de mécènes permet de renforcer et de diversifier ces dispositifs d'accueil de chercheurs, avec l'attribution de bourses de recherche sur des thèmes spécifiques. Un soutien financier de 10 000 euros est accordé à trois chercheurs associés qui bénéficient du statut de chercheurs invités « Pasteur Vallery-Radot ». Huit bourses de recherche ont été attribuées en 2015.

En octobre 2015, la Bibliothèque accueillait ainsi [25 chercheurs individuels](#) :

- 3 chercheurs invités Pasteur Vallery-Radot ;
- 1 chercheur soutenu par la Fondation Louis Roederer ;
- 3 chercheurs invités Mark Pigott ;
- 1 chercheur invité Claude Maillard ;
- 17 chercheurs associés.

Par ailleurs, des chercheurs bénéficiant de contrats doctoraux financés par des Labex sont également accueillis à la BnF.

4.3.4 Les centres de recherche de la BnF

▪ **Le Laboratoire scientifique et technique de la BnF**

Au fil de son histoire, la Bibliothèque a développé des techniques appropriées à sa mission de conservation. Aux activités de conservation curative traditionnelle et à la reliure, sont venues s'ajouter des activités nouvelles : la prévention et la préservation, la formation et la sensibilisation des personnels, la numérisation, la recherche et la

veille technologique. Son laboratoire permet une véritable approche scientifique grâce au développement des méthodes d'analyse des matériaux, de leurs conditions de vieillissement et de dégradation.

Le laboratoire de la BnF mène une coopération active avec de nombreuses institutions nationales et internationales ayant compétence dans ce domaine. Il participe à l'activité de recherche de l'établissement, tant dans le cadre de projets coopératifs nationaux, de projets financés par des laboratoires d'excellence (projet [COMPRESSIL](#) subventionné par le Labex PATRIMA), que pour les besoins propres de la BnF, dans le cadre du plan triennal de la recherche ou pour répondre à des problématiques internes.

- **Le Centre d'étude et de publication des trouvailles monétaires**

Le but du centre est d'étudier, et éventuellement de restaurer, les trésors monétaires et les monnaies de fouilles confiées au département des Monnaies, médailles et antiques. Le résultat des recherches est publié dans la revue spécialisée dont s'est dotée la BnF depuis 1979, *Trésors Monétaires*.

Enfin, la BnF fait partie de deux [unités mixtes de recherche](#) (UMR) dont la BnF assure la co-tutelle : l'Institut de Recherche en Musicologie (IReMus, UMR 8223) et le Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL, UMR 7270).

CHAPITRE 5 – LA GOUVERNANCE

Le pilotage et la gestion de la Bibliothèque nationale de France, le premier établissement public culturel français par son budget et ses effectifs, comportent de nombreux enjeux, qu'il s'agisse de la gestion des emplois et des compétences de ses personnels, de la maîtrise de son budget, de la résolution de questions juridiques complexes, de la modernisation des modes de gestion financière et comptable ou encore de l'entretien, la maintenance et le développement de ses infrastructures informatiques.

5.1 La gouvernance et l'organisation de la Bibliothèque

Organisation complexe, dont les activités s'exercent sur plusieurs sites, la Bibliothèque est dotée de plusieurs instances de programmation, de pilotage ou de coordination de ses activités ou projets stratégiques transverses. Certaines associent les tutelles, comme le Comité de pilotage informatique, le Comité des travaux et équipements immobiliers ou encore le Comité de la coopération ; d'autres instances de programmation sont exclusivement internes (Comité éditorial, Comité de programmation des expositions). Plusieurs instances de pilotage stratégique de grands projets ou de domaines d'activité (Comité de pilotage du système d'information numérique et bibliographique, Comité de la conservation, Comité de la numérisation, Comité des métadonnées, Comité de coordination du dépôt légal, Comité internet, Comité de pilotage des projets internationaux, Comité des programmes de recherche, Comité de l'accueil et du développement des publics) et instances de réflexions prospectives (Conseil des études) complètent la cartographie des instances de gouvernance internes, auxquels s'ajoutent des instances de concertation en vue du fonctionnement courant de la Bibliothèque, comme le Comité d'exploitation ou le Comité de coordination informatique.

La gouvernance interne repose également sur un dispositif d'animation et de concertation de l'équipe de direction et de l'encadrement : des séances de travail associant les directeurs de départements (comités de direction élargis et séminaire annuel) et les chefs de service (réunions de l'encadrement élargi) rythment l'année et portent à la fois sur les grands dossiers de la Bibliothèque, en particulier ceux relevant de la démarche stratégique, sur des points d'actualité ou de réflexions.

5.1.1 Les outils de pilotage et la réflexion stratégique

▪ Confiance, partage, innovation – Les priorités stratégiques 2014-2016

Le [deuxième contrat de performance](#) de la Bibliothèque nationale de France, signé le 22 mai 2014 par Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, et Bruno Racine, président de l'établissement, met l'accent sur les valeurs de **confiance**, de **partage** et d'**innovation** qui guident la BnF dans l'exercice de ses missions. Les trois grandes priorités stratégiques de la Bibliothèque pour la période 2014-2016 visent ainsi **à garantir l'accès aux collections nationales, aujourd'hui et demain, à partager ses richesses et ses savoir-faire et à optimiser ses ressources au service de ses missions fondamentales**. Le contrat de performance précise les actions prioritaires qui sont conduites au cours de la période et les résultats attendus, mesurés notamment au travers du respect des calendriers de réalisation des engagements pris et d'indicateurs.

Il constitue à la fois un outil de formalisation de la stratégie à moyen terme de la Bibliothèque avec le ministère de tutelle et un outil de pilotage interne des activités. Les résultats font chaque année l'objet d'un rapport de performance annexé au présent rapport.

Voir : Rapport annexé sur la mise en œuvre du contrat de performance 2014-2016

▪ La réflexion prospective et l'innovation

L'année 2014 avait vu le lancement d'une démarche prospective visant à dessiner les contours d'une Bibliothèque nationale pour la France de 2025 : impulsée à l'occasion d'un séminaire de l'encadrement animé par les équipes d'[Ideas Laboratory](#) (laboratoire d'innovation ouverte) du CEA, cette réflexion vise à imaginer le positionnement scientifique, culturel, éducatif et sociétal de la Bibliothèque à un horizon de 10 ans et d'identifier les lignes de force d'une nouvelle ambition. *Quels seront les publics de la Bibliothèque en 2025 ? Quels services devront être proposés pour répondre à quels besoins et pratiques de recherche, de culture, de loisir ? Comment s'organiseront les missions de la BnF dans un environnement transformé par le numérique, avec quels partenaires ?*

Les axes de réflexion impliquant une telle démarche à la BnF sont ainsi à la confluence de trois grandes préoccupations, au cœur desquelles la place et les évolutions du numérique emportent des questionnements majeurs :

- la question des usages, des publics, des espaces, des services et des médiations ;
- la question de l'écosystème partenarial à dessiner entre opérateurs et partenaires pour l'exercice de leurs missions ;
- la question de la place de l'innovation pour la conduite et l'accompagnement du changement, dans l'optique de favoriser une plus forte implication collective des agents, des usagers, des parties prenantes via des approches d'innovation participative.

À cette fin, une mission à l'innovation a été mise en place auprès de la Direction générale, pour accroître la capacité de la BnF à répondre à tous ces enjeux en renouvelant ses analyses, sa vision d'avenir et ses modes opératoires.

La collaboration de la BnF avec [Ideas Laboratory](#) se matérialisa en particulier par l'accueil d'une antenne du laboratoire, conçue comme un espace créatif ouvert aux membres de l'Ideas Laboratory et aux partenaires de la BnF, ainsi qu'aux personnels et publics désireux de participer à la conception de la Bibliothèque de demain et à l'expérimentation des projets les plus novateurs.

▪ Les études sur les publics et leurs usages

Dans le contexte des nouvelles orientations de la stratégie des publics de la BnF, l'année 2015 a été marquée par une forte demande interne d'études ponctuelles devant permettre d'orienter les actions et réflexions en cours, que ce soit dans le champ des tarifs des salles de lecture (études sur l'évolution des titres d'accès), de la programmation culturelle ([étude sur les publics de l'exposition Piaf](#)) ou encore de la présence sur le web de la Bibliothèque (étude sur le site [bnf.fr](#) et sa version mobile). Cette forte demande de disposer, dans des calendriers souvent contraints, d'éléments tangibles sur un aspect particulier de l'offre de la Bibliothèque ne serait qu'imparfaitement honorée sans un socle plus large de connaissances constitué, d'une part, par l'analyse statistique des données de fréquentation des salles de lecture (reconduite chaque année) et, d'autre part, d'un baromètre des publics (satisfaction, motivations, attentes) qui sera relancé l'année prochaine.

De son côté, le Bibli-Lab, [Laboratoire d'étude des usages du patrimoine numérique des bibliothèques](#), partenariat avec l'école Télécom ParisTech, a poursuivi ses travaux dans le cadre du labex Les Passés dans le Présent, en collaboration avec la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC). Ces travaux innovants ont permis la première exploration de données massives (*data mining*) pour la BnF, à l'occasion d'une fouille approfondie et inédite des archives de l'internet relatives à la Première Guerre mondiale.

Au total, dix études auront été conduites cette année. Les rapports d'études susceptibles d'intéresser la communauté scientifique et les partenaires de la BnF sont désormais versés dans le [portail d'archives ouvertes HAL-BnF](#).

5.1.2 L'information et la communication interne

Afin d'assurer une bonne circulation de l'information entre tous les sites et les services, la BnF est dotée d'un dispositif de communication comportant un journal interne (*Trajectoire*, trimestriel qui paraît en versions papier et numérique enrichie), un intranet, un système d'affichage (dynamique sur le site François-Mitterrand et papier sur les six autres sites) et des séances d'information. Au cours de l'année 2015, la mission de la communication interne a accompagné différents projets de l'établissement comme la rénovation du site Richelieu, l'audit en responsabilité sociale, la nouvelle version de BnF Catalogue général, la nouvelle version de Gallica, la nouvelle version de la messagerie interne, etc.

Dans le cadre de la participation de la BnF au Challenge entreprises don du sang 2014-2015, organisé par l'Établissement français du sang d'Ile-de-France, une campagne de communication spécifique a été conçue en interne pour inciter les agents à devenir donneur et ainsi augmenter le nombre de donneurs sur l'ensemble des sites de la BnF. En novembre 2015, la BnF a remporté le premier prix de sa catégorie (établissement de 1 000 à 5 000 salariés) et le prix toutes catégories confondues du Challenge entreprises. L'attribution des prix s'est faite sur des critères quantitatifs (le nombre de dons récoltés) et qualitatifs (appréciation des actions de communications menées).

La communication interne s'appuie également sur les « Midis de l'info », séances consacrées à des sujets d'actualité et ouvertes à l'ensemble des personnels. Treize séances ont été organisées cette année, dix sur le site François-Mitterrand et trois sur le site Richelieu accueillant en moyenne 120 agents. D'autres rendez-vous internes permettent de valoriser les réalisations de personnels de la BnF et de partager leur expertise : présentations de la contribution d'agents dans le domaine scientifique – appelées « Focus » ; les « Rendez-vous du numérique » - 2 séances en 2015 ; les « Chantiers de l'information bibliographique » - 2 séances en 2015 ; ou encore une séance d'information consacrée à « La sécurité au quotidien par les pompiers du SPSI de Richelieu ».

5.2 Les ressources humaines

5.2.1 L'évolution des effectifs

L'année 2015 a connu, sur le plan de l'emploi, pour la première fois depuis 2009, une inflexion à la hausse des effectifs avec 2 401 agents présents en fin d'année pour 2 393 à la fin de 2014. Cette hausse est moins sensible si l'on observe les effectifs en moyenne lissée annuelle : 2 216,3 équivalents temps plein travaillés (ETPT) pour 2 214,7 ETPT en 2014 soit +1,6 ETPT. Elle traduit le fait qu'un nombre important de recrutements ont été réalisés en septembre 2015 qui, s'ils ont eu un effet réduit sur les effectifs lissés sur l'ensemble de l'année, auront un effet significatif sur l'année 2016. Parmi l'effectif, les emplois sous plafond ont progressé de +5,2 ETPT alors que ceux hors plafond ont diminué de 3,6 ETPT.

La BnF bénéficie en effet d'un plafond d'emplois voté par le Parlement dans le cadre du projet de loi de finances : ce plafond d'emplois « théorique » a été fixé pour 2015 à 2 267 ETPT, en baisse de 68 ETPT par rapport à 2014 mais correspondant à un abattement technique du plafond de -50 ETPT (postes gelés depuis plusieurs années) et à 18 suppressions de postes. Le plafond d'emploi budgétaire, qui correspond à la capacité de la BnF à financer ses emplois, était quant à lui fixé à 2 244 ETPT pour 2015.

Cet écart de 23 ETPT par rapport au plafond théorique est un facteur de contrainte très fort pesant sur l'établissement.

Tableau 32 : Répartition des effectifs par corps et catégories

Le taux de vacance des postes, calculé en référence au plafond d'emploi budgétaire, s'établit pour 2015 à 1,95%, en diminution d'un point par rapport à l'année précédente.

Cette amélioration du taux de vacance est le résultat conjugué de la baisse du plafond budgétaire et d'une progression des recrutements en particulier du fait de :

- l'organisation d'un recrutement sans concours de magasiniers de bibliothèques au cours de l'année qui a permis de recruter 35 magasiniers au 1er septembre 2015 et de garder le bénéfice à venir d'une liste complémentaire de 35 autres agents ;
- l'ouverture d'un nombre de postes aux concours supérieur aux années précédentes : 3 bibliothécaires et 7 bibliothécaires assistants spécialisés ;
- un recours plus systématique aux contrats de remplacement prévus par les articles 6-4 (remplacement d'un agent absent) et 6-5 (recrutement dans l'attente de l'arrivée d'un titulaire) de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984. En 2015, le recours à ces types de contrats a progressé de +9,9 ETPT.

Le nombre de départ à la retraite a sensiblement évolué en 2015 avec 54 départs pour 47 en 2014. Ils se sont répartis entre 39 départs de titulaires et 15 de contractuels ; 25 départs se sont fait en limite d'âge (65 ans et au-delà) et 9 départs avant 62 ans.

Une évolution nette de la structure des emplois s'est faite jour en 2015, qui traduit à la fois les effets des titularisations conduites dans le cadre de la loi Sauvadet et le retour à la règle en matière de recrutement (rappelé par l'instruction de la ministre de la Culture et de la Communication du 27 juillet 2015). Ainsi, pour la première fois depuis 2008, le nombre de fonctionnaires a progressé d'une année sur l'autre, passant de

1 414,9 ETPT en 2014 à 1 420,7 ETPT en 2015, soit +5,8 ETPT. En parallèle, les contractuels à temps plein et sur besoin permanent (hors remplacement et recrutement en attente d'un titulaire) ont diminué de 13,5 ETPT. Par ailleurs, le nombre de titulaires de catégorie C a fortement baissé (-17,8 ETPT) alors que les catégories B et A ont respectivement augmenté de +21,5 ETPT et +2,1 ETPT.

Dans la même période, les emplois « hors plafond » correspondant à des programmes de recherche ou européens sur ressources affectées diminuent, passant de 12,9 ETPT en 2014 à 10,5 ETPT en 2015.

Enfin, les Emplois d'avenir recrutés à partir de 2013 ont diminué passant de 6,6 ETPT à 5,5 ETPT. Les départs qui ont eu lieu n'ont pas donné lieu à de nouveaux recrutements en raison de la lourdeur du dispositif de recrutement et de tutorat.

5.2.2 La gestion administrative et statutaire

La BnF a poursuivi activement son engagement dans la démarche d'application de la loi du 2 mars 2012, dite loi Sauvadet, en lien étroit avec le service des ressources humaines du ministère de la Culture et de la Communication qui pilote ce projet. Cet engagement s'est traduit par la mise en œuvre, en 2015, des recrutements réservés de 3 techniciens des services culturels et des bâtiments de France, de 2 secrétaires de documentation, de 10 secrétaires administratifs de 4 techniciens d'art, d'un bibliothécaire et de 5 conservateurs des bibliothèques, ces derniers partant en stage de formation à l'ENSSIB dont ils reviendront au 1er juillet 2017.

Le dispositif de mouvements internes mis en place début 2014 a permis de dynamiser la mobilité interne au sein de l'établissement et de fluidifier les mouvements entre directions et départements. Trois mouvements à destination des agents à temps complet et quatre mouvements internes dédiés aux agents à temps incomplet ont été organisés en 2015. Les trois mouvements internes réservés aux agents à temps complet ont permis de pourvoir 64 postes par la mobilité interne et ont suscité 203 candidatures pour 193 postes publiés. Le taux de recrutement par mobilité interne des postes ouverts s'établit ainsi à 33%. Concernant les postes réservés aux agents à temps incomplet, 61 postes ont été publiés qui ont débouché sur 28 recrutements par mobilité interne et 20 recrutements en externe.

5.2.3 La gestion des compétences

Le cadrage des actions de formation 2015 s'inscrit dans le prolongement des orientations fixées en 2014 avec un renforcement souhaité dans trois domaines : les formations réglementaires, l'accueil des publics et les préparations aux concours.

Tableau 33 : Les principaux domaines de formation des agents

Pour ces trois domaines, les évolutions sont significatives avec une progression du volume de jours de formations réglementaires de 24%, une progression du nombre d'agents formés à l'accueil des publics de 27% et une forte progression du taux de réussite (listes complémentaires comprises) des agents préparés aux concours qui passe de 18% en 2014 à 25% en 2015 pour un nombre d'agents concernés comparable.

Les actions de formation dispensées au cours de l'année 2015 marquent une très légère progression du ratio moyen de jours par agent par rapport à l'année 2014. Cette situation résulte d'une augmentation conjuguée du nombre d'agents formés (+2,5%) et du volume de jours de formation délivrés (+4,4%).

Au total, 1 788 agents (soit 74,5% de l'effectif global) ont suivi 8 976 jours de formation, tous types de formation confondus.

L'orientation prise en 2014, consistant à mettre l'accent sur des ressources internes pour assurer certains types de formations, a été maintenue en 2015 et concerne cette année 63% des stagiaires pour 60% en 2014.

L'effort de formation consenti en 2014 à destination des agents de catégorie C s'est poursuivi en 2015. Le nombre d'agents formés de catégorie C a progressé de 4,5% par rapport à 2014. De plus, le retard constaté pendant plusieurs années quant à la représentation de la catégorie C s'estompe progressivement. Le taux d'accès à la formation dans cette catégorie, de 69% en 2014, atteint désormais 71% en 2015, avec 611 agents formés contre 586 en 2014.

5.2.4 Le dialogue social

En 2015, les instances consultatives se sont réunies selon les modalités suivantes :

- 4 comités techniques ont été convoqués, 4 réunions se sont tenues ;
- 7 comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ont été convoqués, 7 réunions se sont tenues, dont 1 exceptionnelle ;
- 4 commissions consultatives paritaires des contractuels ont été convoquées et se sont tenues.

L'année 2015 est également marquée par l'adoption d'un agenda social relayant ainsi une des actions majeures du plan d'action relatif à la mise en œuvre de la démarche en responsabilité sociale. Véritable outil de programmation prévisionnelle des échéances et des thématiques abordées lors des réunions avec les instances (CT et CHSCT), l'agenda social est destiné à faciliter le dialogue avec les instances représentatives du personnel.

Enfin, les conclusions de l'audit en responsabilité sociale réalisé en 2014 ont donné lieu, en 2015, à l'élaboration d'un plan d'une quarantaine d'actions dont la mise en œuvre est prévue sur 3 ans.

5.2.5 L'action médicale et sociale, la prévention des risques psycho-sociaux

Outre l'accomplissement de ses missions traditionnelles, le service médical s'est notamment engagé dans la conduite d'une réflexion visant à mettre en place un dispositif de maintien au travail des agents reconnus handicapés. Le groupe pluridisciplinaire, créé en 2014, a poursuivi ses travaux au travers de réunions de veille régulières. Une nouvelle collaboration avec une psychologue, recrutée début 2015, a permis d'instaurer un protocole à destination des agents et de leurs encadrants en cas d'urgence médicale. Enfin, la prévention des risques psychosociaux a été soutenue en 2015 par la mise en place d'un réseau animé par un conseiller de prévention et une dizaine d'assistants de prévention.

Le contexte économique national difficile ainsi que le contexte professionnel susceptible de fragiliser certains agents sont autant d'éléments qui conduisent une part des personnels de la BnF de plus en plus importante à solliciter les services proposés par l'établissement dans le cadre de l'action sociale, qu'il s'agisse des prestations sociales, du conseil et suivi en matière de prévoyance santé, de l'accompagnement par les assistantes sociales du travail dans la résolution de difficultés personnelles, familiales ou professionnelles. En particulier, les efforts consentis par l'établissement en matière d'action sociale au cours des dernières années se sont amplifiés au cours de l'année 2015 notamment en faveur de l'accès au logement social. Une optimisation du dispositif de réservation, des moyens humains renforcés au plan des compétences sont venus à l'appui d'un engagement financier en forte progression par rapport à l'année 2014.

5.3 Les affaires financières et budgétaires

5.3.1 La modernisation des procédures financières et comptables

L'année 2015 a marqué une rupture dans l'exercice des fonctions financières à la BnF : une réorganisation majeure de celles-ci a en effet permis, à compter du 1er octobre 2015, de mutualiser dans un centre de service partagé (CSP) les compétences et ressources autrefois dispersées dans les différents services – ceci, dans le but de renforcer le contrôle de la prévision et de l'exécution budgétaire et, plus largement, de répondre à la nouvelle contrainte juridique et aux objectifs de qualité comptable attendus de l'entrée en vigueur de l'ensemble des règles du décret GBCP (gestion budgétaire et comptable publique). Ce projet réussi de réorganisation n'a été possible que grâce à la forte mobilisation des agents concernés, dans une dynamique de co-construction des processus de travail et de l'organisation, au travers notamment d'ateliers associant l'ensemble des agents concernés. Il a également été précédé d'une étude détaillée sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au sein du département du budget et de la BnF, et également suivi d'une intense phase de formation et de tutorat.

⇒ Focus 12 – La réorganisation des fonctions budgétaires et financières

En parallèle, on soulignera l'important travail de certification des comptes, essentiellement porté par l'agence comptable, et qui s'est poursuivi en 2015 avec l'examen des comptes de l'exercice écoulé et du bilan d'ouverture 2016. La levée de l'unique réserve émise par les commissaires aux comptes sur l'exercice 2014, qui portait sur la

comptabilisation des collections physiques de la Bibliothèque, constitue un motif de satisfaction important : après seulement deux exercices, la BnF bénéficie ainsi d'une certification sans réserve de ses comptes.

Plus généralement, en 2015, la BnF a poursuivi la mise en œuvre des modifications induites par le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), notamment en élaborant son budget initial pour 2016 en mode autorisations d'engagements / crédits de paiement (AE-CP).

5.3.2 Le budget et son exécution

▪ Le budget primitif et ses décisions modificatives

Le budget initial 2015 a été élaboré dans un cadre budgétaire amélioré par rapport à celui de 2014, notamment en investissement avec une augmentation de la subvention de 22% (16,56 M€ vs. 13,60 M€ au BI 2014), destinée à financer une bonne partie des travaux nécessaires à la mise aux normes des bâtiments.

Malgré tout, le budget initial 2015 reste contraint à la fois par l'augmentation du niveau du gel et par l'augmentation structurelle de nombreux postes de fonctionnement du fait de l'actualisation des marchés et du glissement vieillissement technicité (GVT) de la masse salariale.

Le premier budget rectificatif (BR1 2015) de l'année a en outre permis l'inscription d'importantes modifications, notamment :

- 3,8 M€ de recettes nouvelles attendues de l'agence France-Muséums dans le cadre des contreparties aux prêts d'œuvres au futur musée du Louvre Abu Dhabi ;
- 5,7 M€ pour l'acquisition de nouvelles œuvres financées par mécénat et pour la valorisation de dons ou mécénat de compétence ;
- 9,1 M€ de reports de crédits d'investissement ;
- mais surtout, 5 M€ transférés de la subvention de fonctionnement vers celle d'investissement pour le financement des acquisitions courantes inscrites en classe 2 (amélioration de la qualité comptable).

Voté en novembre 2015, le second budget rectificatif (BR2) pour l'exercice 2015 rendait essentiellement compte d'une révision des calendriers d'exécution, autrement dit d'une projection de la consommation au 31 décembre 2015, dans le cadre d'une fin de gestion avancée au 15 octobre.

▪ Le compte financier

L'exécution 2015 se solde par un bénéfice de 4,335 M€ qui conduit à une capacité d'autofinancement (CAF) de 7,839 M€ et à un abondement du fonds de roulement de 6,073 M€, qui s'élève ainsi à 50,660 M€ (contre 42,027 M€ constatés au compte financier 2014).

Par rapport à l'exercice 2014, le compte financier 2015 enregistre, du côté des recettes :

- une baisse de 1,7 M€ des recettes de fonctionnement, qui cache en réalité des évolutions diverses : si la subvention de l'État baisse *in fine* de 2,7 M€, cette évolution résulte du transfert de 5 M€ de la subvention de fonctionnement vers la subvention d'investissement (cf. ci-dessus) et de la hausse de la subvention de fonctionnement intervenue en toute fin d'année de +2,3 M€ ; les opérations internes sont restées relativement stables, à -0,3 M€ ; enfin, les ressources propres ont assez sensiblement augmenté (+1,4 M€), essentiellement portées par les recettes en provenance de l'agence France-Muséums ;
- une augmentation de 5,3 M€ des ressources d'investissement, essentiellement due au transfert de 5 M€ opéré de la subvention de fonctionnement vers la subvention d'investissement.

Pour les dépenses, la situation est plus contrastée :

- les charges de personnel restent pratiquement stables, en légère augmentation de 194 k€ (+0,14%) ;
- les dépenses de fonctionnement diminuent de 1,4 M€ (-2,9%) ;
- les opérations internes (dotation aux amortissements et provisions) augmentent de 2,3 M€ (+4,8%) essentiellement en raison de la comptabilisation des passifs sociaux ;
- les emplois d'investissement diminuent de 4,3 M€ (-11,2%), notamment en raison de l'arrêt prématuré de la gestion 2015 et du volume important de reports. À noter toutefois, concernant les investissements que si les consommations ont été un peu plus faibles en 2015 qu'en 2014, les engagements ont quant à eux augmenté de +8,46 M€, à 56,62 M€ contre 48,16 M€ en 2014.

Tableau 35 : Le budget 2015 par destinations (rang 1 & 2) – dépenses mandatées

Tableau 36 : Détail des recettes 2015 – recettes titrées

Tableau 37 : Le bilan 2015

▪ Une adéquation satisfaisante entre prévision et exécution

L'exercice 2015 enregistre un total de recettes en fonctionnement de 234,4 M€ (contre 225,5 M€ prévus) soit 8,9 M€ de plus que prévus essentiellement en raison des opérations internes, d'une part, de la hausse de la subvention de fonctionnement en fin d'exercice, d'autre part. En revanche, le taux de réalisation des ressources propres est de 82% soit une moins-value de 2,4 M€ essentiellement due au décalage de versement de certaines subventions, aux mécénats tout juste perçus sur l'exercice suivant ou encore au non-versement de la part indexée des recettes France-Muséums. Malgré tout, les recettes d'activité (« ressources propres ») de la BnF restent supérieures, en 2015, au résultat du CF 2014 : +1,4 M€ (+14,6%), et la part des ressources propres dans les recettes encaissables de la BnF passe de 4,9% au compte financier 2014 à 5,6% au compte financier 2015.

Les recettes nettes d'investissement s'élèvent à 32,3 M€ et sont en forte hausse par rapport au compte financier 2014 (27 M€), ce qui s'explique par le transfert, en BR1 2015, de 5 M€ de la subvention de fonctionnement vers la subvention d'investissement pour financer les acquisitions courantes. Le taux de réalisation des ressources d'investissement est toutefois relativement faible (32,3 M€ réalisés, contre 39,1 M€ prévus, soit 82,6%), essentiellement dû au décalage vers 2016 du solde de la subvention CNL (1 M€) et de plusieurs projets de mécénat (4,7 M€).

Tableau 38 : L'exécution du budget 2015

5.4 Les ressources propres

La stratégie de développement des ressources propres s'est poursuivie en 2015 avec l'approfondissement de nombreuses pistes de recettes. En plus des activités déjà mentionnées (expositions, entrées dans les salles de lecture, etc.), les ressources propres incluent principalement le mécénat, les recettes de l'activité de reproduction des collections et les recettes liées à la valorisation des sites.

5.4.1 Le mécénat

2015 confirme le haut niveau de levée des mécénats de la dernière période, avec la mobilisation de 4,5 M€ ayant bénéficié à une palette toujours plus large des activités de la Bibliothèque. L'année a notamment été marquée par l'acquisition du Bréviaire royal de Saint-Louis de Poissy, classé Trésor national, pour lequel la BnF a lancé une nouvelle souscription publique, et par l'aboutissement d'un ambitieux projet de numérisation en 3D de globes. La BnF a ainsi pu compter cette année sur le soutien de ses fidèles mécènes et donateurs pour l'accompagner dans ses nombreuses activités.

- Les acquisitions : l'acquisition du Bréviaire royal de Saint-Louis de Poissy, Trésor national, a bénéficié de la mobilisation de trois Grands mécènes. Les fonds collectés dans le cadre de la souscription publique ont également été dédiés à cet achat : cette souscription est un nouveau succès avec près de 3 400 donateurs pour près de 440 000 € levés, au-delà de l'objectif. Ces résultats soulignent à nouveau l'importance du soutien des particuliers et l'image positive dont bénéficie la Bibliothèque auprès du public.

Quatre autres opérations de financement de Trésors nationaux ont été conduites en 2015, qui seront pour certaines finalisées en 2016 : un lot de 43 manuscrits modernes et contemporains de la Société des Manuscrits des Assureurs français (SMAF), qui regroupe des œuvres du XVIIIe au XXe siècle, a été acquis grâce au mécénat de 17 assureurs ; le manuscrit des Troyens de Berlioz a bénéficié de la mobilisation d'un mécène ; le Trésor de Cuts a bénéficié d'un mécène ; les archives d'Edouard Glissant ont bénéficié de trois mécènes.

Par ailleurs, la Fondation Breslauer et la Fondation Clarence Westbury, fidèles mécènes de la BnF, ont respectivement financé l'acquisition d'un spécimen unique de couverture de livre imprimée datant du début du XVIIe siècle, et d'une œuvre d'Anselm Kiefer.

- Les expositions temporaires : la Fondation Louis Roederer, aux côtés de la BnF depuis 2003, a ainsi été le mécène exclusif de l'exposition *Anselm Kiefer, l'alchimie du livre* ; l'exposition *Piaf* a été soutenue par la Caisse d'Épargne Ile-de-France qui confirme ainsi son engagement auprès de la Bibliothèque après son mécénat en 2013 de l'exposition *Astérix* à la BnF ! et en 2014 pour la réalisation d'une application Albums photos pour terminaux mobiles ; l'exposition *Images du Grand Siècle* a bénéficié du mécénat de Plastic Omnium.
- Les conférences : la Fondation Simone et Cino del Duca – Institut de France a renouvelé sa confiance à la BnF pour cinq grandes conférences invitant Kazuo Ishiguro, écrivain britannique d'origine japonaise, Orhan Pamuk, prix Nobel de littérature, Artavadz Pelechian, grand cinéaste arménien, Anselm Kiefer, artiste plasticien contemporain allemand, Salah Stétié, écrivain français d'origine libanaise ; Henri Schiller, fidèle mécène de la BnF, a pour sa part permis la tenue d'une conférence du cycle Léopold Delsile menée par Félix Marez-Oyens sur le thème *Quatre libraires collectionneurs européens*.
- Les bourses et Prix : la Bourse de recherche pour la photographie, dotée par la Fondation Louis Roederer depuis 2006, a récompensé Marianne Legalliard pour son projet de recherche sur La photographie dans Harper's Bazaar de la collection de la BnF (1927-1975). La bourse Claude Maillard pour l'étude psychanalytique de son œuvre a été renouvelée à Hugues d'Alascio, tandis qu'une bourse Daniel Defert a été créée pour permettre l'étude du fonds d'archives Michel Foucault.

Le Prix de la BnF, doté par Jean-Claude Meyer, président du Cercle de la BnF, a récompensé Michel Houellebecq. Depuis 2009, ce prix consacre un auteur vivant de langue française pour l'ensemble de son œuvre.

- La rénovation du site Richelieu : Saint Gobain a apporté un important mécénat en nature pour la création de la Galerie de verre.
- La valorisation des collections, la médiation et la diversification des publics : le projet Passerelle(s), lancé en 2013 grâce au mécénat de la Fondation BTP PLUS, a vu le jour en 2015, avec le lancement du portail.

- Focus 6 – Passerelle(s) entre la culture générale et les métiers du bâtiment

- La numérisation : la numérisation et la restitution en 3D de 55 globes du département des Cartes et plans réalisées grâce au mécénat de compétence technologique de Dai Nippon Printing, grand groupe japonais et au soutien financier de la Fondation d'entreprise Total, [signent l'arrivée de la 3D dans Gallica](#).
- La restauration : The Thiel Foundation, nouveau mécène américain, a soutenu la restauration du manuscrit *Marivaux* de René Girard.

On soulignera que le soutien, depuis 2014, de fondations ou d'entreprises étrangères contribue à la diffusion internationale du patrimoine conservé par la Bibliothèque et de son rayonnement.

Enfin, l'année 2015 a vu, conformément à l'engagement pris au contrat de performance, la création du Fonds de dotation de la BnF qui permettra, pour les années à venir, de consolider la stratégie de mécénat de la Bibliothèque.

5.4.2 La reproduction

Après l'année 2014 qui avait ouvert la phase de développement commercial des services de reproduction vers les professionnels de l'image, l'année 2015 a vu se déployer cette stratégie avec la montée en puissance du pôle Professionnels comme guichet unique (commande, livraison, redevance), la simplification des parcours clients et la modernisation de la gestion et des tarifs de la redevance commerciale.

Les nouveaux tarifs de redevance, plus simples, plus compétitifs et permettant d'alléger la procédure de déclaration d'utilisation commerciale ainsi que la facturation de la redevance, sont entrés en vigueur au 1er janvier 2015. Du côté des clients, l'accueil de cette nouvelle tarification a été très positif, notamment par les éditeurs qui l'ont jugée claire et attractive. La facturation immédiate de la redevance d'utilisation est par ailleurs plébiscitée par un très grand nombre de clients, notamment les auteurs de publications académiques et les clients étrangers qui se déchargent ainsi rapidement des démarches à effectuer auprès de la BnF. Enfin, le

formulaire de déclaration doté d'un calculateur intégré permet au client d'obtenir très en amont une évaluation de sa redevance d'utilisation dans le cadre de son projet, ce qui est très apprécié.

Tout au long de l'année, le démarchage des professionnels s'est effectué à la fois auprès des relais « métiers » (commission Illustration du Syndicat national de l'édition ; Association nationale des iconographes ; étudiants ESCP Edition) et de grands comptes dans différents secteurs culturels (presse, éditions, musées, sociétés de production audiovisuelle).

Le redressement des résultats amorcé en 2013 et 2014 se confirme en 2015, avec un maintien global du volume d'activité (11 981 commandes payantes traitées, contre 12 393 en 2014) et des délais avec 57% des commandes livrées en moins de 3 semaines (60% en 2014) et un délai de traitement moyen d'une commande qui s'établit à 27 jours, et, surtout, avec une forte amélioration des recettes, le chiffre d'affaires progressant de 15% à 1,47 M€, dépassant ainsi les objectifs inscrits au budget. Cette belle progression du chiffre d'affaires tient à la progression des recettes pour travaux de reproduction (+9%) et à celles pour la redevance d'utilisation commerciale (+35%). Enfin, le taux de satisfaction des clients se maintient à 90%.

5.4.3 Les autres ressources

▪ Les locations d'espaces

L'activité de location d'espaces en 2015 a enregistré un chiffre d'affaires de 459 k€ pour 73 événements accueillis, résultat en diminution par rapport à 2014, notamment en raison de l'annulation de quelques réservations suite aux attentats de novembre. Trois points forts ont marqué cette année : le hall des Globes a fait l'objet de plusieurs locations, le salon de musique de la Bibliothèque de l' Arsenal a été privatisée pour la toute première fois et la salle Ovale à Richelieu, ouverte à la privatisation en 2015, a été très sollicitée. On notera que de nombreux clients reviennent année après année mais également plusieurs fois par an, gage de la qualité des espaces et des prestations proposées par la Bibliothèque.

▪ Les tournages

Les tournages et prises de vue sur demande extérieure sont pour certains générateurs de recettes et concourent à la notoriété et à la valorisation de l'image de la Bibliothèque. 80% des documentaires concernent et valorisent les collections de la BnF. 25% des tournages sont destinés à des télévisions étrangères (Japon, Corée du Sud, Espagne, Grande Bretagne...).

Cette année encore, de nombreuses sociétés de productions, écoles de cinéma, associations ont sollicité la BnF pour un total d'environ quatre-vingt tournages réalisés pour 58 k€ de recettes (+ 42% par rapport à 2014). Parmi ces tournages, sont à retenir notamment plusieurs documentaires pour l'émission « Secrets d'histoire » (France 2), la série d'anticipation *Trepalium* (Arte), des documentaires sur l'Euro, Roland Barthes, Descartes, le sexisme en politique, le château de Chambord, le Boléro de Ravel...



FOCUS 1 : UNE DECENNIE D'ACQUISITIONS PATRIMONIALES REMARQUABLES

Bruno RACINE, Président de la Bibliothèque nationale de France de 2007 à 2016

Rien n'est plus important pour les institutions patrimoniales – qu'il s'agisse de bibliothèques ou de musées – que leur capacité à enrichir leurs collections. C'est un signe de leur vitalité comme de leur pouvoir d'attraction. Or, toutes ont à faire face à un défi commun : même en faisant preuve du nécessaire discernement – il s'en faut de beaucoup que tout ait vocation à entrer dans les collections publiques, et c'est heureux –, leurs moyens sont en général sans commune mesure avec les besoins.

Au cours de la décennie écoulée, la Bibliothèque nationale de France a souhaité relever ce défi et porter ses acquisitions patrimoniales à un niveau qu'elles n'avaient jamais connu depuis plus d'un siècle. Elle ne pouvait s'appuyer que sur un socle relativement modeste de crédits budgétaires, même portés à 800 000 euros annuels, complétés traditionnellement par les revenus de legs anciens, tels ceux du legs Béjot qui bénéficient au département des Estampes et de la photographie, ou par des concours du Fonds du patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication. De telles sommes, loin d'être insignifiantes, ne peuvent cependant suffire à une politique d'acquisition ambitieuse, d'autant que les domaines où opère la Bibliothèque n'ont pas échappé au cours des années récentes aux développements du marché.

Pour parvenir à ses fins, la BnF a donc dû jouer de toute la gamme des sources possibles d'enrichissement, qu'elles reposent sur la législation ou sur la générosité des particuliers comme des entreprises. Elle va pouvoir s'appuyer aussi, pendant quelques années, sur les recettes provenant de sa participation active au projet de musée du Louvre Abou Dhabi. Cette politique a porté ses fruits, puisque sur les six dernières années, la Bibliothèque a pu réaliser un montant moyen d'acquisitions de 6,5 millions d'euros, sans compter les dons qu'elle a pu recevoir. La BnF s'est ainsi hissée au niveau des grands musées français ou européens. Ce succès n'a pu être remporté que par une mobilisation de l'institution dans son ensemble, depuis les départements de collections jusqu'à la structure créée en 2008 pour mettre en œuvre une action dynamique de recherche de financement, la délégation au mécénat.

Les résultats les plus significatifs ont été atteints dans le domaine des « trésors nationaux » ou des « objets d'intérêt patrimonial majeur », catégories instituées par la loi du 1er août 2003, souvent appelée « loi Aillagon », qui a créé un mécanisme d'incitation fiscale à peu près sans équivalent dans le monde. La première acquisition a été une *Vie de Saint François* en 2008, mais depuis lors le rythme a changé d'échelle, portant sur tous les domaines des collections de la Bibliothèque : manuscrits enluminés du Moyen Âge ou de la Renaissance, tels que *Le Livre d'Heures de Jeanne de France*, *La Description des douze Césars* illustrée par Bourdichon ou le Bréviaire de Saint-Louis de Poissy, manuscrits modernes ou contemporains, notamment ceux de Casanova, de Céline, de Michel Foucault, de Guy Debord, ou d'Edouard Glissant, mais aussi les jeux d'affiches de Toulouse-Lautrec pour les Estampes, un trésor monétaire pour le cabinet des médailles le trésor de Cuts, des globes pour les Cartes et plans (globes de l'abbé Nollet réalisés pour la duchesse du Maine) ou de rarissimes manuscrits musicaux, telle la version inédite pour chant et piano des *Troyens* de Berlioz, redécouverte spectaculaire d'une partition que l'on croyait perdue. Certaines de ces acquisitions, Casanova en particulier, ont eu un retentissement mondial. Elles n'ont été rendues possibles que par le concours de nombreuses entreprises ou de fondations fidèles, françaises ou étrangères. Elles ont bénéficié du soutien déterminé du Cercle de la BnF, sous l'impulsion de Jean-Claude Meyer, dont le dîner annuel est devenu un événement bien ancré dans le paysage parisien. Elles ont suscité enfin un élan remarquable de générosité publique, grâce aux trois souscriptions lancées en 2012, 2014 et 2015 qui ont connu un succès croissant, démontrant par-là à quel point les Français sont sensibles à la cause du patrimoine, tout en créant un lien affectif très fort entre la Bibliothèque et des milliers de personnes qui, en majorité, n'en avaient jamais franchi les portes auparavant.

Ces acquisitions, réalisées parfois à des prix très élevés – plus de 7 millions d'euros pour les seuls manuscrits de Casanova –, n'ont en rien tari la générosité de donateurs qui ont eu à cœur d'offrir à la BnF des pièces ou des ensembles d'importance majeure et d'une très grande variété, tels que les manuscrits de Julien Gracq, les archives de Roland Barthes ou d'Antonio Tabucchi, celles de Carolyn Carlson ou de Messiaen, l'immense discothèque de Radio France Internationale, l'ensemble de la production du Studio national des arts contemporains du Fresnoy, les planches d'Uderzo ou les dessins de Wolinski... Plusieurs écrivains, tels



Olivier Rolin et Pierre Guyotat, ont même décidé de faire don de leurs manuscrits à la BnF de leur vivant alors qu'ils sont en pleine activité.

Enfin la BnF a vu entrer dans ses collections des ensembles majeurs grâce au système de la dation en paiement qui a constitué, depuis plusieurs décennies, une chance irremplaçable pour les grandes institutions françaises. Tel a été le cas des archives de Claude Lévi-Strauss ou de manuscrits de Jean Giraudoux, et ce devrait l'être bientôt du fonds Julien Green, source de tout premier plan pour l'histoire littéraire du XXe siècle.

FOCUS 2 : L'ACTUALISATION DE LA CHARTE DOCUMENTAIRE DES ENRICHISSEMENTS DE COLLECTIONS

L'année 2015 a vu aboutir un projet de longue haleine, l'actualisation de la charte documentaire des enrichissements de collections de la BnF.

La dernière décennie a connu de nombreuses évolutions : évolutions des publics et de leurs pratiques, évolutions des espaces de la Bibliothèque, mutations de l'environnement documentaire francilien et national, montée en puissance du numérique, évolutions des moyens. L'actualisation de la charte de 2005 s'imposait donc.

Pour ce faire, le projet s'est inscrit dans une démarche plus englobante que la charte de 2005, au sens où sont articulés, en un seul document, le dépôt légal, les acquisitions et les autres modes d'entrées des documents, qu'ils soient imprimés ou spécialisés, courants ou patrimoniaux.

Pour rendre compte de la complémentarité des différents types de documents et modes d'entrées, il a été décidé de donner une lisibilité thématique plutôt qu'institutionnelle aux collections et de présenter la politique documentaire de la BnF non plus par départements, mais par grands domaines disciplinaires.

Voulue comme un projet collectif, la rédaction de la charte a été très largement collaborative : sous l'impulsion de la coordinatrice de la politique documentaire, un groupe de travail a été constitué, avec un correspondant pour chaque département de collections, chargé de coordonner pour son département les contributions des chargés de collections. Par ailleurs, des échanges réguliers avec la direction des Services et des réseaux (surtout les départements du Dépôt légal et de la Coopération) et la délégation à la Stratégie et à la recherche ont également été menés.

La [version intégrale de la charte](#) se compose de plusieurs parties :

- un rappel bref et général du contexte : missions de l'établissement, organisation, grands principes, publics... ;
- une synthèse sur les évolutions majeures de la dernière décennie et sur les perspectives à moyen terme ;
- les lignes de politique générale pour les enrichissements des collections patrimoniales et spécialisées ;
- un panorama des entrées par grands domaines disciplinaires au travers d'un ensemble de fiches-domaines qui présentent les grands axes de développements des collections : vingt fiches thématiques ; huit fiches par types de documents qui proposent une autre lecture, transversale, liée aux caractéristiques de certains types de documents.

La charte documentaire actualisée permet de présenter les lignes directrices de développement des acquisitions physiques et numériques, tout en tenant compte d'un environnement documentaire en profonde mutation et d'une connaissance plus fine des pratiques, usages et attentes des publics.

Une [version synthétique de 15 pages](#) est également disponible, en versions française et anglaise, de manière à communiquer le plus largement possible sur la politique documentaire de l'établissement.

La charte est à la fois :

- un outil de pilotage puisqu'en interne elle permet de réinterroger à échéance régulière les lignes de partage des acquisitions entre départements et sites, de remettre à jour les données chiffrées (part des langues, volumétries d'entrées par acquisition et dons) et de tracer les perspectives de travail à moyen terme ;
- un outil de communication parce qu'elle permet de faire savoir à l'extérieur la richesse et la complexité des enrichissements des collections nationales dans leur diversité et de donner une lisibilité d'ensemble ;
- un outil de discussion avec nos partenaires présents ou potentiels, en ce qu'elle dresse une cartographie disciplinaire de nos collections dans toutes leurs dimensions, courantes et patrimoniales, imprimées, spécialisées et numériques.

FOCUS 3 : LA CHARTE DE LA CONSERVATION

La charte de la conservation est le document par lequel la Bibliothèque nationale de France fixe sa stratégie et son mode d'organisation pour la mise en œuvre de sa mission de conservation des collections nationales, physiques comme numériques. Sa première version avait été élaborée en 2007-2008 et adoptée en 2009.

▪ Pourquoi actualiser la Charte ?

Depuis cette date, des évolutions importantes du contexte global rendaient une révision nécessaire : émergence de problématiques nouvelles en matière de conservation, comme la nécessité de prendre en compte la préservation de collections numériques (numérisées et nées numériques) en développement rapide, importants chantiers de numérisation des collections, parution en 2011 du décret relatif au dépôt légal de l'internet, dépôts croissants de documents nés numériques, publication de la [Charte de la conservation dans les bibliothèques](#) par le ministère de la Culture et de la Communication en 2013.

Décidée par la direction générale lors du comité de la conservation du 21 novembre 2013, désignée comme l'un des grands engagements du contrat de performance, l'actualisation de la charte de la conservation de la BnF a constitué l'un des faits marquants de l'activité du département de la Conservation en 2014 et 2015.

▪ Méthode et calendrier

La coordination de l'actualisation a été confiée à deux représentants des deux directions principalement concernées, la direction des Collections et la direction des Services et des réseaux, département de la Conservation, qui se sont fixé trois grands objectifs :

- mieux intégrer la question de la préservation numérique ;
- mettre l'accent sur la problématique du risque et le plan d'urgence, en lien avec le sinistre subi par la BnF en début 2014, et en écho avec une tendance globale enregistrée au niveau mondial ;
- actualiser les différents points du document au vu des évolutions de ces cinq dernières années.

La méthode a été voulue la plus collaborative possible : les responsables, ou des représentants des principaux services et ateliers concernés dans toutes les directions et départements ont été invités à des réunions pour discuter des modifications qu'ils pouvaient juger nécessaires à la version initiale de la charte.

Une dizaine de réunions ont ainsi été tenues de mars à l'été 2014, certaines sur des thématiques spécialisées (plan d'urgence, conservation numérique, politique du département de l'Audiovisuel) qui a abouti à un document de travail présenté et discuté lors du Comité de la conservation du 27 novembre 2014, qui l'a adopté sous réserve de quelques modifications de détail.

La version actualisée de la charte a été présentée et officiellement adoptée lors du conseil scientifique du 6 novembre 2015. Elle a été [mise en ligne sur l'extranet de la BnF](#) et une [traduction en langue anglaise](#) est également disponible.

▪ Les principales modifications du contenu

Comme la version initiale, la version actualisée est un document relativement court (16 pages) structuré autour de 6 grands points inchangés. Toutefois, l'intégralité du contenu a été révisée dans le détail, selon plusieurs niveaux d'actualisation : actualisation limitée de la rédaction pour prendre en compte le « retour d'expérience » ou quelques évolutions internes ou externes ; enrichissement, refonte et/ou réécriture complète d'autres paragraphes existants, intégrant réflexions et évolutions conduites ces dernières années ; modifications plus importantes liées à la préservation numérique, avec notamment l'ajout d'un paragraphe spécifique dédié à ce sujet, qui n'était pas véritablement abordé dans la première version.

Les principales orientations de la charte actualisée se résument ainsi :

- **Principe 1 : la conservation est une mission fondamentale qui s'inscrit dans la durée.**

- **Principe 2 : la conservation est l'affaire de tous avec un pilotage concerté** - à ce titre, la révision de la partie consacrée aux « niveaux de responsabilité » a permis l'ajout du responsable unique de sécurité et les responsabilités au regard de la préservation sont désormais étendues au département du Dépôt légal (pour la réception et les traitements initiaux des documents soumis à cette obligation), au département de l'Information bibliographique et numérique (pour l'expertise sur les métadonnées de préservation) et au département des Systèmes d'information dont la responsabilité en matière de mise en œuvre de traitements de conservation numérique est mise en relief.
- **Principe 3 : la conservation requiert des mesures préventives et globales** – le paragraphe consacré à la « prévention du risque et des sinistres, sûreté et sécurité » intègre désormais le Plan d'opération interne et le Plan de reprise de l'activité et accentue la dimension « prévention / gestion des risques » tant pour les collections physiques que pour les collections numériques ; en outre, cette partie traite désormais explicitement de la « préservation numérique », avec un descriptif de l'organisation en grands ensembles appelés « filières » et la présentation des modalités de mise en œuvre du stockage.
- **Principe 4 : la conservation est préventive et curative, elle concerne autant les supports physiques que leur contenu intellectuel** – la partie traitant des « traitements curatifs physiques » est enrichie des principes concernant les traitements de restauration (principes déontologiques, adéquation des traitements aux besoins, harmonisation...) ; la partie relative au « transfert de support » intègre désormais la question de l'articulation entre politique de numérisation et activités de conservation physique et mentionne l'existence du plan de sauvegarde des collections audiovisuelles.
- **Principe 5 : la recherche et la coopération sont des moteurs de la conservation.**
- **Principe 6 : la réussite d'une politique de conservation passe par son évaluation.**

Enfin, la [liste de 10 actions prioritaires](#) déduites des principes a été actualisée, disjointe de la Charte pour devenir un document à part entière, permettant une actualisation plus facile et plus fréquente.

FOCUS 4 : À LA (RE)CONQUETE DES PUBLICS

Investie de la mission d'assurer l'accès du plus grand nombre à ses collections, la Bibliothèque a formalisé, au printemps 2015, après plusieurs mois de réflexion, les grandes orientations de la politique des publics qu'elle entend conduire au cours des cinq prochaines années, ainsi que les mesures concrètes qui l'accompagnent. L'objectif visé est double : mener une politique active de conquête (ou de reconquête) de ses usagers prioritaires, mais aussi d'élargissement et de diversification des publics, en rendant ses collections, ses services et ses équipements plus accessibles et plus attractifs.

▪ Des usages en forte évolution

La Bibliothèque mène en continu des études sur ses publics afin de mieux connaître leurs usages. Le document stratégique sur la politique des publics, prévu au contrat de performance, s'est nourri des résultats de ces études, en particulier des tendances de la fréquentation de l'établissement et des évolutions des pratiques.

Entre 2007 et 2014, la BnF a enregistré une baisse du nombre d'entrées en salles de lecture de 15% sur l'ensemble de ses sites, baisse globalement enrayée en 2015. Les lecteurs, moins nombreux (notamment les étudiants et les actifs), ont modifié leurs habitudes en venant moins régulièrement mais sur des durées plus longues. Cette baisse de la fréquentation s'accompagne d'une diminution de la communication des collections de près d'un tiers, vérifiée dans l'ensemble des départements. Le succès rencontré par l'occupation des stations de travail hors des salles de lecture du Haut-de-jardin ou les nouveaux services proposés (comme les salles de groupe) illustre l'évolution de la relation des lecteurs aux bibliothèques. Désormais, la venue en bibliothèque s'inscrit dans un rapport profondément modifié aux documents et aux sources, dont l'accès passe en première instance par la recherche en ligne. La très forte croissance des consultations de Gallica (visites multipliées par 10 en 10 ans) rend compte de cet usage, aujourd'hui dominant, des ressources numériques pour l'étude et la recherche.

Dès lors, l'attente des lecteurs à l'endroit de la BnF comme lieu physique connaît des transformations importantes : par-delà les besoins documentaires qui peuvent, pour certains, être largement satisfaits par l'abondance des ressources en ligne, la bibliothèque physique est désormais envisagée par le public davantage comme lieu culturel et comme espace de travail global, doté de larges services ne se limitant pas au seul univers des ressources documentaires.

Dans un environnement profondément recomposé (usages numériques, développement des bibliothèques universitaires en Ile-de-France), certains usagers ne trouvent plus spontanément le chemin de la BnF : la Bibliothèque se doit d'aller au-devant d'eux, en multipliant les démarches volontaristes et proactives et en cherchant à impliquer plus encore les usagers dans les choix qui les concernent (acquisitions, numérisation, développement de services innovants...).

▪ Des stratégies d'action ciblées et hiérarchisées

Vu la richesse de ses offres, la BnF attire une grande diversité de publics, d'importance quantitative variable : chercheurs et étudiants, scolaires et enseignants, demandeurs d'emploi, enfants, jeunes, familles, retraités, touristes, professionnels, créateurs d'entreprise, internautes... Afin de dégager des priorités, le groupe projet a travaillé à définir des cibles et leviers d'actions prioritaires pour les trois catégories d'usages aujourd'hui dominants : lecture, visite, et consultation en ligne. Ces usages n'étant pas exclusifs, les politiques menées doivent tenir compte de leur complémentarité, notamment sur place et en ligne, et favoriser les passerelles entre pratiques, documentaires et culturelles par exemple.

Pour une plus grande lisibilité de sa politique, mais aussi pour ajuster ses actions aux moyens qu'elle peut mobiliser, la Bibliothèque a fait le choix de différencier ses stratégies d'actions : stratégie de (re)conquête de publics « cœur de cible », stratégie de fidélisation des publics fréquentant déjà l'institution, stratégie d'expérimentation pour des publics potentiels ne venant pas à la Bibliothèque. S'attacher par exemple à « capter » les actifs travaillant dans les entreprises à proximité du site François-Mitterrand, en faisant efficacement connaître l'offre culturelle de la Bibliothèque, ou encore en promouvant les services et ressources du Pôle de ressources et d'information sur le monde de l'entreprise (PRISME).

▪ Des actions concrètes déjà en place pour dynamiser la politique des publics

Pour incarner cette politique, une série d'actions – dont dix emblématiques de la nouvelle manière d'approcher les publics, d'aller au-devant d'eux – ont été retenues comme prioritaires par le comité de pilotage. Pour chaque projet, ont été désignés un pilote, des contributeurs et des partenaires. Par exemple, l'action « dynamisation des relations avec les milieux universitaires d'enseignement et de recherche » passe par le développement de partenariats ciblés (participation aux journées d'accueil des écoles doctorales, présence dans les universités, séances de formation proposées aux étudiants, accueil personnalisé des chercheurs, développement des médiations, ...), jouant un rôle de prescripteur de la BnF, de ses ressources et de ses services. De même, des partenariats systématisés avec les institutions culturelles, les comités d'entreprise, les opérateurs de tourisme doivent permettre d'accroître le nombre de visiteurs des expositions ou des sites. Ainsi, une offre de médiation envers les jeunes publics, pendant ou hors temps scolaire, davantage inscrite dans les programmes ministériels et événementiels parisiens et nationaux, et recourant plus largement à des ateliers numériques et ludiques, visera à développer l'activité pédagogique. Deux autres projets, nécessitant un temps plus long de réalisation, portent sur le développement de Gallica en direction du grand public et sur l'organisation d'un événement emblématique de l'identité de la Bibliothèque comme acteur de la société et de la culture.

Pour assurer la réussite de ces actions, cinq chantiers transverses sont parallèlement conduits :

- la gouvernance, avec la mise en place 2015, d'un comité mensuel de l'accueil et du développement des publics, chargé de piloter opérationnellement les actions de politique des publics ;
- l'accompagnement, la formation et l'implication des équipes en charge des publics ;
- la révision des conditions d'accès et de tarification aux différentes offres de la Bibliothèque ;
- le développement des outils permettant d'interagir avec les publics ;
- la communication en direction des publics.

Pour assurer le succès de cette politique, tous ces chantiers pilotés par des chefs de projet font l'objet d'un suivi continu au sein du Comité de l'accueil et du développement des publics. Les effets des actions conduites y sont régulièrement évalués permettant, en tant que de besoin, d'ajuster la stratégie mise en œuvre.

FOCUS 5 : LA LAÏCITE EN QUESTIONS - UN PROJET PEDAGOGIQUE MULTI-SUPPORTS DESTINE A UN LARGE PUBLIC

La laïcité est, aujourd'hui en France, un principe de droit inscrit dans la Constitution de notre République. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles. La BnF, dans la continuité de ses travaux sur la liberté de la presse, du développement de ses collections et des événements tragiques de 2015, a pris l'initiative de s'interroger sur la genèse et les valeurs de la laïcité, l'angle patrimonial permettant de mieux comprendre le monde d'aujourd'hui.

Pour cela, elle a proposé un dispositif très complet, au service des publics jeunes, des éducateurs, des bibliothécaires, des enseignants, des associations.

Une exposition en dix affiches, tirée à 1 500 exemplaires, a été largement diffusée tant dans le réseau de l'Éducation nationale que celui de la lecture publique.

Conçue autour de neuf questions, délibérément non hiérarchisées, et d'un renvoi à des textes de référence, l'exposition s'appuie sur des documents graphiques pour nourrir une réflexion d'actualité : La laïcité, principe universel ? La laïcité, ennemie des religions ? Jusqu'où respecter les différences ? Peut-on tout tolérer ? Rire de tout ? Tuer au nom de Dieu ? Des limites à la liberté d'expression ? Pourquoi interdire les signes ostensibles d'appartenance religieuse dans l'école publique ? Partager une culture commune ?

Ce parcours s'est appuyé sur l'expertise d'un comité scientifique réunissant les meilleurs spécialistes du sujet, parmi lesquels des historiens (Jean-Louis Auduc, Jean Baubérot), des pédagogues (Alain Seksig, Maxime Priéto) et des experts de la BnF.

Le site multimédia <http://classes.bnf.fr/laicite/> reprend ces questions pour les approfondir, développer des pistes pédagogiques, donner accès aux textes de référence, proposer un dossier qui s'attache plus particulièrement au combat historique qui fait émerger progressivement les valeurs de la République. 2 000 personnes s'y sont connectées en trois semaines, entre son lancement, le 9 décembre 2015, en présence du Premier ministre, Manuel Valls, à l'occasion de la journée de la laïcité, et la fin de l'année.

Les affiches et le site ne sont cependant que le point de départ d'une démarche pédagogique qui se poursuivra en 2016 avec des formations pour les enseignants, des ateliers pour les classes et des événements comme le colloque organisé le 19 février 2016 et ouvert à tous les publics.

FOCUS 6 : PASSERELLE(S) - ENTRE LA CULTURE GENERALE ET LES METIERS DU BATIMENT

Rendre accessible les collections et l'offre culturelle de la BnF à un public peu ou non présent à la Bibliothèque ou dans les institutions culturelles ; proposer à des jeunes souvent rebutés par les démarches scolaires des cheminements adaptés, créant un appétit pour la connaissance et des repères structurants, reliés à leur cœur de métier : tel est l'objectif de l'opération et du site [Passerelle\(s\)](#) à destination des apprentis du bâtiment et des travaux publics. En signant une convention de partenariat, le CCCA-BTP, la Fondation BTP PLUS et la BnF ont voulu affirmer que la culture est un droit pour tous, même si chacun doit trouver le cheminement qui lui est personnel.

S'agissant de jeunes qui ont choisi leur voie professionnelle par intérêt pour un métier, l'angle était tout trouvé : s'appuyer sur cet intérêt pour élargir leurs connaissances et piquer leur curiosité. C'est ainsi que des visites du site François-Mitterrand ont été organisées en s'adaptant à chaque fois aux spécialités des apprentis, et les collections qui leur ont été présentées ont pu varier selon qu'il s'agissait de métalliers ou de plombiers chauffagistes.

Au-delà de ces visites qui se prolongeront en 2016, [Passerelle\(s\)](#) est surtout un portail inscrivant l'histoire de la construction dans un parcours culturel. Cette histoire est racontée par grandes périodes à travers une soixantaine de bâtiments emblématiques. La frise chronologique positionne, au centre, les bâtiments et, en périphérie, des événements historiques, artistiques et scientifiques clés.

Chaque bâtiment est présenté comme un petit site. Une planche très visuelle permet de découvrir le bâtiment et les métiers qui ont contribué à sa construction à travers une vidéo, un album d'images, une animation. Cette planche éveille aussi la curiosité autour de ce bâtiment sur des aspects moins techniques. Ainsi le château de Versailles est prétexte à découvrir la vie de Louis XIV ou les spectacles donnés par Molière et Lully dans les jardins mais aussi le traité signé à Versailles en 1918.

En dessous de la planche, quelques rubriques complémentaires. La rubrique « Techniques et métiers » permet à chacun de trouver les informations qui le concernent. Ainsi le peintre va découvrir que la tour Eiffel est peinte de trois tons différents pour se fondre dans le ciel de Paris. Les électriciens trouveront toutes les informations sur l'évolution des éclairages de la tour. Et les métalliers se passionneront pour les carnets de Gustave Eiffel conservés à la BnF : il a dessiné toutes les pièces jusqu'au moindre boulon. Les plombiers découvriront comment le pont du Gard conduisait l'eau pour alimenter les bains romains ou comment l'eau courante arrive à tous les étages dans l'immeuble haussmannien.

Le site propose aussi des dossiers, des lectures, des extraits de film et une rubrique « *À vous de jouer* » qui permettra à chacun de tester ses connaissances à travers des modules ludiques.

Si le site s'adresse aux apprentis, et que c'est auprès d'eux qu'il a été longuement testé, il passionnera tous ceux qui s'intéressent à la construction et à l'architecture. Beaucoup vont découvrir à quel point l'histoire du bâti se confond avec l'histoire de l'humanité. Et les enseignants qui mettent en œuvre la réforme des collèges y trouveront un excellent laboratoire pour une approche interdisciplinaire.

L'histoire du bâti et des métiers est pour tous une plongée dans une histoire sociale et culturelle très riche et l'occasion de découvrir des collections souvent méconnues de la BnF, allant des catalogues de papier peints, aux dessins d'architecture.



FOCUS 7 : LE DON DE LA BnF AU NIGER ET A LA COTE D'IVOIRE, UNE NOUVELLE VIE POUR PLUS DE 30 000 LIVRES

C'est une deuxième vie que la Bibliothèque nationale de France a donné à plus de 20 000 livres issus de ses collections en les offrant à l'une de ses homologues africaines, la Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire (BNCI). La pratique du don n'est pas commune à la BnF. En effet, la Bibliothèque constitue l'essentiel de ses collections grâce à la procédure du dépôt légal. Chaque livre, magazine, album, disque, vidéo... entre ainsi dans le patrimoine documentaire national que la BnF a pour mission essentielle de transmettre aux générations futures. Difficile, dans ces conditions, d'imaginer donner des ouvrages à l'étranger.

L'intégration du Centre national de la littérature pour la jeunesse à la BnF en janvier 2008 est à l'origine des conditions exceptionnelles dans lesquelles cette opération de grande ampleur a eu lieu. Fondé en 1965, ce service spécialisé offre à la consultation un fonds documentaire unique en France de plus de 305 000 documents dont 30 000 documents accessibles en libre accès en salle I de la bibliothèque tous publics du Haut-de-jardin, site François-Mitterrand. Il met plus particulièrement à la disposition des bibliothèques et des institutions, en France et à l'étranger, son expertise scientifique sur les bibliothèques pour la jeunesse, la littérature pour la jeunesse, la conservation et la valorisation du patrimoine, par le biais notamment de ses actions de formation et ses publications. C'est l'achèvement du projet d'intégration du système d'information du CNLJ dans celui de la BnF qui a rendu possible ce don qui concerne des doubles du dépôt légal entrés dans les collections depuis 2009 et qui n'avaient pas vocation à être conservés par la Bibliothèque. Le don sera enrichi du transfert des notices bibliographiques augmentées des données critiques du CNLJ, simplifiant ainsi le traitement de ces collections.

C'est donc vers la Côte d'Ivoire que ces livres stockés sur 260 mètres linéaires d'étagères ont vogué dans un container loué par l'ONG franco-ivoirienne Cœur de France – Cœur d'Afrique. Le choix de ce pays ne doit rien au hasard. La BnF et la Bibliothèque nationale de Côte-d'Ivoire coopèrent depuis longtemps, en particulier autour de la littérature et les bibliothèques pour la jeunesse : visites d'étude, stage, publications dans [Takam Tikou](#)... En novembre 2013, leurs liens se resserraient à nouveau avec la création d'un fonds de ressources liées à la France, à sa culture et à sa société au sein des locaux de la BNCI, sur financement du Centre National du Livre français. Une sélection de plus de 1 000 titres avait été réalisée par le CNLJ pour la composante jeunesse de cet « espace français ».

La BNCI accorde donc une grande place au public jeunesse dans sa politique de démocratisation culturelle. Elle projette à présent la création d'un centre régional de la littérature pour la jeunesse sur le modèle du CNLJ. La collection offerte, représentative de la production française pour la jeunesse des sept dernières années, viendra compléter très utilement ses fonds. Elle pourra contribuer à mieux faire connaître à l'échelle internationale la littérature contemporaine pour la jeunesse publiée en France, notamment dans le cadre d'études menées par des chercheurs spécialisés. Et ce don pourrait être également l'occasion de nouvelles formations...

La BNCI se relève progressivement après les troubles politiques consécutifs à l'élection présidentielle contestée de 2010. Pillée et dévastée, elle porte encore aujourd'hui des impacts de balle sur ses façades. Cette collaboration internationale viendra renforcer l'effort de reconstruction ivoirien.

C'est un autre cas de figure que présente la médiathèque de Zinder, au Niger. Le Niger, pays sahélien limitrophe du Nigeria sur plus de 2 000 kilomètres de frontières, est régulièrement visé par des actions terroristes de Boko Haram. Zinder est la deuxième ville du pays après Niamey, la capitale. Située dans le sud du pays, non loin de la frontière avec le Nigéria, elle compte plus de 300 000 habitants mais une seule bibliothèque, celle du Centre franco-Nigérien. C'est le seul survivant des centres franco-nationaux créés au lendemain des indépendances. Symbole d'une coopération culturelle pleinement assumée, ce centre a été la cible de manifestations le 16 janvier 2015 à la suite de publications du prophète Mahomet à la une de *Charlie Hebdo*. Au lendemain de la publication, pourtant interdite au Niger par les autorités, des foules en colère ont incendié le centre et réduit en cendres sa bibliothèque de 20 000 volumes.

Immédiatement après, un appel à la solidarité internationale a été lancé pour la reconstruction de la médiathèque. La BnF a décidé de mettre à disposition un fonds de 13 000 ouvrages issus du dépôt légal non redistribués à des bibliothèques partenaires en raison de l'arrivée à échéance des conventions de redistribution. Les responsables de la médiathèque de Zinder pourront prélever les titres qui



correspondent aux besoins dégagés par leur politique documentaire. Ce don fait l'objet d'un partenariat avec l'association ADIFLOR, qui dispose d'entrepôts de stockage. L'acheminement est assuré par l'armée française, avec les dons d'autres institutions ayant répondu à l'appel à solidarité.

L'objectif final est de reconstituer les collections de ce centre qui a toujours mis au cœur de sa programmation culturelle, comme de ses débats d'idées ou de son offre de formation les valeurs de dialogue et d'ouverture.

Sur ces dossiers, la BnF ne travaille pas seule : les difficultés liées à ce type d'opération impliquent une approche sélective au plus près des besoins réels des bénéficiaires, nécessitent la mobilisation de partenaires pour la prise en charge des opérations logistiques et bénéficient d'une coopération étroite avec les ambassades de France sur place.

En Côte d'Ivoire comme au Niger, ces opérations de don ont pour point commun de représenter, pour la BnF, le témoignage concret et pérenne d'une authentique « francophonie de solidarité ».



FOCUS 8 : UNE COOPERATION SCIENTIFIQUE RENOUVELEE AVEC LA CHINE

La mission du président de la BnF en avril 2015 a donné lieu à la signature de trois accords avec des partenaires chinois afin de décrire, de numériser et de valoriser les exceptionnelles collections chinoises de l'établissement. Ces accords marquent le développement de nouvelles formes de coopération numérique avec la Bibliothèque nationale de Chine, l'Académie de Dunhuang et des institutions du monde de la recherche et de l'édition.

La création d'un portail consacré aux relations entre la France et la Chine, en partenariat avec la Bibliothèque nationale de Chine, permettra d'ici l'été 2016 de valoriser plus de 3 000 documents témoignant de la richesse des échanges scientifiques, culturels et diplomatiques entre les deux pays. Au-delà de l'accès aux documents numériques, ce portail proposera des parcours thématiques et des approches croisées entre chercheurs français et chinois.

Le don à l'Académie de Dunhuang des fichiers numériques des 8 000 manuscrits de Dunhuang conservés au département des Manuscrits de la BnF inaugure une coopération scientifique accrue entre les deux institutions autour de ce patrimoine unique. Son caractère novateur a été salué par les autorités chinoises, qui ont exprimé leurs remerciements à la BnF, première institution culturelle européenne à faire un geste de cette portée symbolique. Ces fichiers numériques ont également fait l'objet d'un don à la Bibliothèque nationale de Chine, à des fins de conservation pérenne.

La très belle coopération scientifique avec l'éditeur Shanghai Far East Publishers a abouti à la publication d'un fac-similé du recueil dit des *Quarante vues du jardin de la clarté parfaite*, recueil de peintures unique conservé au département des Estampes et de la photographie témoignant de la magnificence des jardins du Palais d'été de l'empereur Qian Long avant sa destruction par les troupes anglo-françaises en 1860. La réalisation de ce fac-similé a fait l'objet d'une importante exposition à la Bibliothèque nationale de Chine et suscité fin 2015 un second projet portant sur un autre ouvrage majeur dit *Tableau des peuples tributaires de la grande dynastie impériale des Qing*.

Enfin, un programme de coopération scientifique de grande envergure a été initié en collaboration avec l'Université du Shandong. Ce programme fait partie d'un projet de recherche financé par le gouvernement chinois visant à identifier et décrire les imprimés chinois anciens dispersés à travers le monde. Il a pour objectif la description détaillée de plus de 9 000 livres chinois anciens conservés au département des Manuscrits de la BnF puis la numérisation et la valorisation d'environ 2 000 de ces ouvrages. Ce partenariat bénéficie d'un apport financier important de l'Université du Shandong, auquel vient s'ajouter la mise à disposition de deux personnels scientifiques, pour une période d'un an.

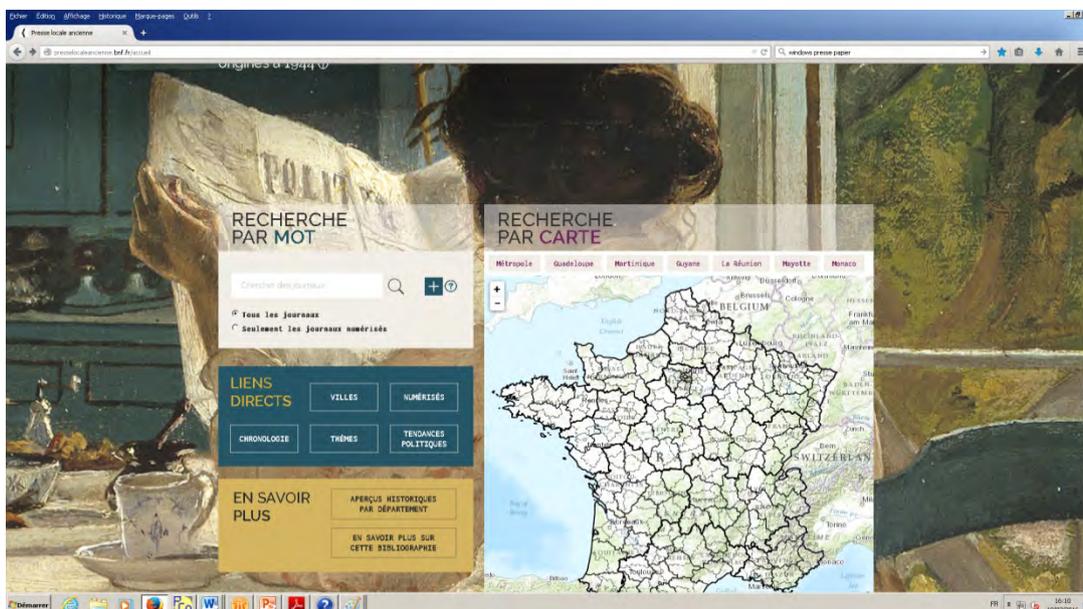
Ces nouvelles formes de coopération numérique s'inscrivent dans l'esprit de la récente recommandation de l'UNESCO sur la conservation et l'accès au patrimoine écrit à l'ère du numérique. Il permet à des communautés ou états de reconstituer une mémoire collective avec des éléments patrimoniaux dispersés. Les initiatives de la BnF dans ce domaine constituent des exemples de ce que pourrait être à l'avenir des programmes de « restitution numérique ». Leurs résultats seront accessibles aux chercheurs et au grand public dans Gallica et sur le site de la BnF.

FOCUS 9 : UN NOUVEAU SITE POUR ACCEDER A LA PRESSE LOCALE ANCIENNE

La presse locale ancienne (XVII^e siècle - 1944) est une mine d'informations pour toute personne à la recherche de renseignements sur sa région, sa généalogie. Reflet de la vie quotidienne dans tous ses aspects au cours du temps, elle offre aussi une source inépuisable aux études historiques dans de multiples domaines (sociologie, économie, politique, vie culturelle, spectacles, etc.).

▪ Bibliographie et catalogue enrichi

Dans une interface simple et intuitive, au moyen d'une carte de France interactive, de formulaires, de parcours guidés chronologiques ou thématiques (tendances politiques, thermalisme, tourisme, agriculture, immobilier, syndicats, anciens combattants, etc.), le [site Presse locale ancienne](#) permet d'identifier plus de 29 000 journaux publiés en France jusqu'à la Libération en 1944 dans 73 départements, dont les départements d'Outre-Mer, de localiser les collections conservées à la BnF, dans des archives, bibliothèques ou autres établissements accessibles au public, et de lire directement près de 2 300 titres numérisés et disponibles en ligne. Des aperçus historiques par département, des références bibliographiques, des sites Internet utiles offrent la possibilité d'approfondir la découverte de la presse ancienne.



Presse locale ancienne constitue la version en ligne de la Bibliographie de la presse française politique et d'information générale des origines à 1944 (BIPFPIG), en cours, dont 71 volumes ont paru depuis 1964. Le Service de l'Inventaire rétrospectif, responsable de ce programme, effectue des inventaires détaillés de journaux locaux anciens, non seulement à la BnF, mais aussi dans les collections conservées en région.

▪ Un travail collaboratif

Presse locale ancienne est le fruit de la collaboration entre la BnF (service de l'Inventaire rétrospectif (direction des Collections), département de la Coopération, département des Systèmes d'information) et les établissements documentaires en régions. Il a été réalisé avec le concours de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (pour les données issues du SUDOC-PS) et le Centre ISSN international (pour la numérisation rétrospective). C'est un site vivant qui s'enrichit régulièrement de nouvelles données.

FOCUS 10 : LE VISAGE RESOLUMENT NUMERIQUE DE LA COOPERATION NATIONALE

La volonté partagée de valoriser le patrimoine culturel en s'appuyant sur le numérique et les nouveaux outils du web a ouvert le champ de la coopération, sans rompre avec les orientations de l'action nationale que la Bibliothèque nationale de France mène depuis l'origine.

Numérisation concertée, diffusion mutualisée, médiation numérique, partage et dissémination des ressources, valorisation sur le web et les réseaux sociaux, informatisation et ouverture des catalogues, accès distant aux archives de l'internet : la coopération évolue selon le même tempo que le numérique. Les actions émergentes viennent s'ajouter à celles qui se sont inscrites dans le paysage entre 2009 et 2015, période de six années qui a vu le lancement de la coopération numérique, puis son déploiement.

▪ **Gallica : numériser, diffuser, mutualiser, partager**

Gallica est une bibliothèque numérique de plus en plus collective, accueillant aujourd'hui 300 partenaires. Ses contenus – 3,5 millions de documents – sont ceux de la BnF et de ses partenaires, ceux-ci apportant plus de 400 000 documents de tous types

17,3 millions de pages ont été numérisées en collaboration, principalement dans le cadre de programmes thématiques ou régionaux ouverts à tous types de bibliothèques. Ces opérations ont été largement favorisées par l'ouverture du marché de numérisation de la BnF aux autres bibliothèques françaises. L'intégration de fichiers numériques dans Gallica est un dispositif récent très prometteur qui permettra aux institutions documentaires ne disposant pas d'outil de mise en ligne de diffuser leur patrimoine numérisé sur la toile.

Parallèlement, Gallica mutualise ses infrastructures en proposant aux partenaires de la BnF des *Gallica marque blanche* et incite fortement à la réutilisation de ses ressources sur les réseaux sociaux, blogs et sites internet en offrant aux internautes comme aux professionnels des bibliothèques des outils de partage.

La BnF met à la disposition de son réseau de coopération un extranet, l'Espace Coopération qui lui permet de mener des opérations numériques avec ses partenaires (interopérabilité des bibliothèques numériques, intégration de documents dans les marchés de la BnF, intégration de fichiers).

La série de vidéos [L'Aventure de la numérisation. Les partenaires de Gallica](#), accessible en ligne sur [bnf.fr](#) et [Youtube](#), présente douze institutions partenaires de la BnF dont les témoignages incarnent l'ouverture de Gallica, alors que les vidéos [Gallica et moi : les gallicanautes parlent de leur bibliothèque numérique](#) illustrent la réappropriation des contenus de Gallica par des internautes qui leur donnent une nouvelle vie sur la toile

▪ **Le Catalogue collectif de France : référencer, réutiliser, valoriser**

La BnF pilote le [Catalogue collectif de France](#) (CCFr) qui donne accès à 30 millions de références. Fédérant les principaux catalogues français, il offre une visibilité élargie aux ressources des bibliothèques et constitue un précieux outil de travail pour les chercheurs et professionnels du livre (bibliothécaires, libraires, etc.).

Trois ensembles documentaires présentent une grande valeur scientifique : tout d'abord la base Patrimoine qui décrit et localise 5,8 millions de documents patrimoniaux conservés dans 182 bibliothèques françaises ; puis les bases Manuscrits qui proposent un accès unifié au Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France (CGM), à BnF Archives et manuscrits et à Calames, le catalogue des manuscrits et archives de l'Enseignement supérieur et de la recherche ; enfin le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD) qui centralise des informations relatives à plus de 5 000 bibliothèques et plus de 3 300 fonds, avec des liens sans cesse croissants vers les bibliothèques numériques.

La richesse des ressources du CCFr a rendu indispensable le développement d'outils partagés, permettant aux partenaires de la BnF de participer à l'enrichissement des ressources (mise à jour participative des notices de fonds et d'institutions dans le RNBFD ; développement d'un outil national de catalogage en EAD en vue d'une actualisation du CGM), mais aussi de réutiliser les données disponibles (export vers des outils de gestion de bibliographie et récupération des notices, permaliens, résolveurs de liens, etc.). Le CCFr travaille également à l'accroissement de ses services aux professionnels, comme l'intégration de liens

vers des documents numériques, l'amélioration du moissonnage par les moteurs de recherche de l'intégralité des données hébergées ou encore l'intégration d'ensembles de données dans des bases spécialisées, comme la base [Heritage Printed Books](#) du Consortium of European Research Libraries (CERL). La nouvelle version du site (été 2016) devrait accroître la visibilité du patrimoine des bibliothèques françaises, accélérant par ailleurs la dissémination des données.

▪ **Les archives de l'internet : donner accès à un nouveau patrimoine numérique, ouvrir de nouveaux champs pour la recherche**

Les archives du web sont le nouveau patrimoine numérique national. Elles sont constituées depuis les années 2000 par le dépôt légal de l'internet. Jusqu'en 2014 uniquement consultables à la BnF, ces immenses collections patrimoniales – 26 milliards d'URL et 668 To de données fin 2015 – sont progressivement accessibles dans les grandes bibliothèques publiques régionales qui ont le statut de « Bibliothèques de dépôt légal imprimeur », au nombre de 26 sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Aujourd'hui Strasbourg, Nancy, Lyon, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Limoges. Demain la Martinique, la Guadeloupe, Angers, Dijon, Poitiers, Caen, Rouen, etc.

Parmi les ressources précieuses pour les bibliothèques partenaires de la BnF, 23 titres de Presse Quotidienne Régionale en format pdf, mais aussi des collections d'un grand intérêt régional (collectes de sites électoraux réunis au cours de 14 élections entre 2002 et 2015 ; collectes ciblées de documentation régionale, comme les « Alsatiques du web » constitués par la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg ; collectes d'actualité en fonction d'événements politiques, culturels, etc.

L'enjeu est aujourd'hui de faire connaître ces ressources d'un genre nouveau aux diverses communautés de chercheurs, en imaginant une coopération innovante avec les universités et instituts de recherche.

FOCUS 11 : LA GRANDE GUERRE SUR LE WEB : UNE EXPLORATION INNOVANTE D'UN PATRIMOINE EN MOUVEMENT

L'un des grands défis d'aujourd'hui pour les bibliothèques est de pouvoir évaluer les usages de leurs fonds numérisés en dehors de leurs interfaces de consultation : suivre ces usages dans les profondeurs du web, là où ils échappent à nos comptages et parfois même à nos observations. Dans le cadre du laboratoire d'excellence Les passés dans le présent, la BnF a initié avec la [Bibliothèque de documentation internationale contemporaine](#) (BDIC) et [Télécom ParisTech](#), école d'ingénieurs de renommée internationale dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, un programme de recherche innovant : « *Le devenir en ligne du patrimoine numérisé, l'exemple de la Grande Guerre* » (2013-2016).

À travers l'exemple de la guerre 14-18, il importait de mieux comprendre la manière dont les sources documentaires numérisées circulent, sont enrichies, voire transformées par les internautes, à travers un réseau complexe de sites, blogs, forums, tant institutionnels qu'individuels. L'originalité de la démarche a consisté à croiser l'analyse des « archives du web », collectées par la BnF dans le cadre du dépôt légal, et l'observation du web actuel.

Dans un premier temps, il s'est agi d'analyser, par des outils de cartographie, la collecte réalisée par la BnF des sites consacrés à la Grande Guerre : plus de 500 sites sélectionnés par une communauté professionnelle. Ce choix, qui ouvre de nouvelles perspectives pour les usages des « archives du web » par les chercheurs en sciences sociales, s'est révélé pertinent : grâce au travail initial de sélection de sites web, les chercheurs de Télécom ParisTech ont pu bénéficier d'un corpus de départ riche et raisonné, doté d'un premier niveau d'indexation. La cartographie des sites et de leurs liens restitue la dynamique d'un réseau, y situant les principaux fonds documentaires numérisés et les institutions : Qui est au centre ? Qui est à la périphérie ? Où se situe Gallica ? Ce travail pionnier a permis d'adapter les outils existants de fouille, de telle manière qu'ils puissent, à terme, être réutilisés sur d'autres corpus du dépôt légal de l'internet. En complément, une analyse quantitative par traitement automatique de la langue de l'un des lieux majeurs de discussion sur la Grande Guerre qu'est le forum [Pages 14-18](#) a permis d'éclairer les usages documentaires à l'intérieur de ce collectif. Dans un deuxième temps, un dispositif de veille a été mis en place pour suivre de manière raisonnée durant près de dix mois les réutilisations d'un fonds remarquable récemment mis en ligne sur la bibliothèque numérique [L'Argonnaute](#) sous licence ouverte : 110 000 photographies de la Grande Guerre conservées par la BDIC et connues sous l'appellation « *Albums Valois* » (fonds constitué par le service photographique de l'Armée). Ce fonds a par ailleurs fait l'objet d'actions de communication et de médiation dont l'impact a ainsi pu être mesuré. Les résultats de cette veille interrogent notre perception du web et peuvent aider à construire des stratégies adaptées de diffusion.



Soldats lavant leur linge, Verdun, 6 avril 1917. BDIC (Collection Valois).



Enfin, ces deux phases ont été complétées par une dizaine d'entretiens avec des acteurs du web de la Grande Guerre (contributeurs de forums, fondateurs de sites, etc.), également riches d'enseignement.

Ce travail, dont les résultats ont déjà fait l'objet de [plusieurs présentations en France](#) et à l'étranger, permet d'objectiver notre connaissance du web et de situer nos bibliothèques numériques à l'intérieur d'un ensemble plus vaste. Il nous montre que, malgré l'idéal de libre circulation, le web reste un lieu fortement polarisé, où les communautés se parlent peu entre elles (institutions/particuliers ; professionnels/amateurs).

Malgré la visibilité que semble offrir le web aux bibliothèques, il ne leur suffit pas de mettre en ligne des documents pour susciter de l'appétence et de la circulation : il faut savoir exister au sein de la masse, trouver les bons relais, rejoindre les internautes là où ils sont et leur proposer une offre adaptée à leurs outils de recherche et de consultation.

FOCUS 12: LA REORGANISATION DES FONCTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

Lancé dans le courant de l'année 2014, le projet de réorganisation des fonctions budgétaires et financières de l'établissement part de la volonté de la BnF d'anticiper l'application du décret de novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et applicable aux opérateurs publics au 1er janvier 2016.

Afin d'accompagner l'établissement dans cette opération, une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, visant à réaliser un audit de l'organisation de la fonction financière, a été confiée à un cabinet extérieur. Les grands objectifs de cet audit visaient à mesurer les écarts par rapport aux attendus du décret GBCP et de formuler des recommandations quant aux différents schémas d'organisation envisageables pour y répondre. La principale préconisation de l'audit portait sur le besoin d'une plus grande mutualisation des compétences et ressources jusqu'alors dispersées dans les différentes unités organisationnelles de la Bibliothèque afin de renforcer le contrôle et la maîtrise de la prévision et de l'exécution budgétaire.

Trois possibilités de réponse à cette préconisation étaient alors ouvertes : le scénario le plus ambitieux, regroupant au sein d'un *centre de services partagés* (CSP) les fonctions dispersées dans les différents services de l'établissement, a été retenu.

▪ La gouvernance du projet et les travaux préparatoires

La gouvernance du projet de réorganisation s'est appuyée sur un comité de pilotage réuni mensuellement et décidant des grandes orientations, de la priorité des chantiers à réaliser et du planning de travail et sur un comité opérationnel hebdomadaire de projet chargé de coordonner la mise en œuvre des actions définies par le comité de pilotage.

Deux chantiers prioritaires ont été définis, le premier – organisationnel – destiné à étudier le fonctionnement et l'architecture de la future organisation, le second sur l'accompagnement des ressources humaines.



Les travaux sur l'organisation des fonctions financières se sont appuyés sur quatre ateliers de réflexion sur les thèmes suivants : budget, dépenses, recettes, information financière et tableaux de bord. Chaque atelier avait pour mission d'analyser l'existant, de mesurer les impacts du décret GBCP sur les processus, de définir des processus cibles homogènes et adaptés à l'établissement et d'élaborer des propositions d'organisation cible. La composition de ces groupes de réflexion répondait à la diversité des métiers de l'établissement : chaque direction était ainsi représentée à la fois dans l'animation et dans les participants.

Les ateliers de travail ont permis de définir les étapes clés pour chaque domaine, de définir des processus communs pour l'établissement et de proposer une organisation cible présentant un *centre de services partagés* (CSP) auquel s'ajoutent un service du budget et de la programmation et un service d'aide au pilotage.

Très rapidement, l'organisation du CSP s'est dessinée : trois services de dépenses, le premier sur les domaines des collections et de la conservation, le deuxième sur les domaines du bâtiment, de la logistique et de l'informatique, le troisième sur les domaines culturels et administratifs, et un service des recettes qui aura en charge l'intégralité des recettes.

Le service du budget et de la programmation aura la charge d'élaborer le budget et la programmation budgétaire, en s'appuyant sur un nouvel acteur, le coordonnateur budgétaire hiérarchiquement rattaché au service du budget mais fonctionnellement à une structure opérationnelle. Son rôle est de tenir à jour la programmation de la structure, d'élaborer ses demandes budgétaires et de suivre son exécution budgétaire.

Le service de pilotage sera chargé d'apporter des outils d'aide à la décision au niveau de l'établissement et des directions en animant notamment les fonctions de contrôle interne, de contrôle de gestion et de reporting des données financières.

Parallèlement aux ateliers d'organisation, des ateliers « ressources humaines » se sont tenus toutes les deux à trois semaines en fonction des besoins du projet. Leur objectif était de mesurer les impacts RH de la réorganisation, d'identifier les besoins d'accompagnement et de formation.

Enfin, dans le but d'identifier au mieux les besoins en matière de ressources humaines, une étude de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC) en trois phases a été conduite : la première phase, « diagnostic et évaluation », destinée à évaluer les compétences détenues par les agents ; la seconde destinée à définir les compétences à maîtriser dans l'organisation cible et de projeter les besoins à moyen terme ; la troisième phase destinée à l'analyse des écarts entre les compétences nécessaires et les disponibles et en déduire un plan des formations des agents.

▪ La réorganisation à l'œuvre

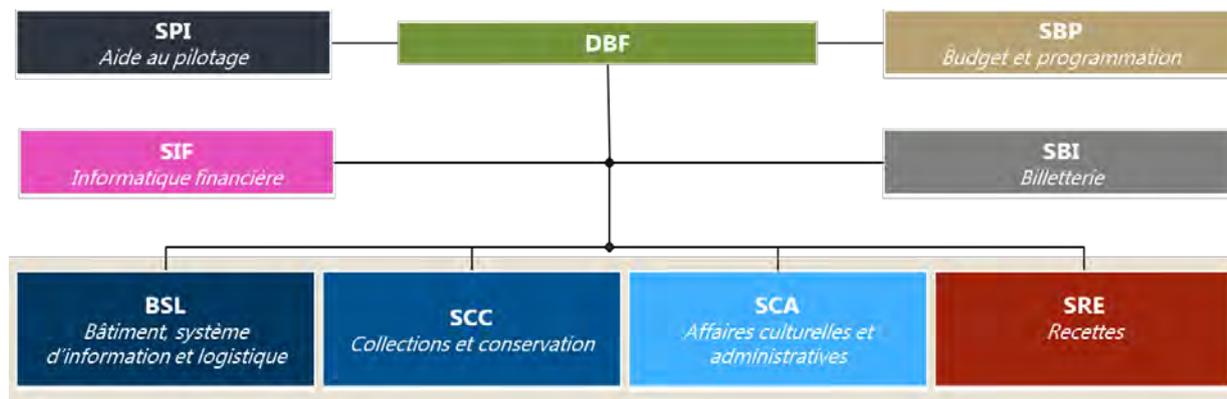
Les 55 fiches de poste nécessaires au mouvement sectoriel ont ainsi été réalisées sur la base des conclusions des groupes de travail et des travaux de l'étude GPEEC, tandis qu'un référentiel des rôles GBCP à la BnF a été élaboré.

Le principe d'un mouvement sectoriel en 2 « vagues » a été retenu. La première vague, du 15 au 26 juin 2015, a concerné les postes d'encadrement et, à l'issue de celle-ci, les candidats retenus ont été nommés sur leur nouveau poste en qualité de « préfigurateur ». Leurs deux missions principales furent ainsi d'appréhender le périmètre de leur futur service et de sélectionner leurs futurs collaborateurs dans le cadre de la seconde vague du mouvement sectoriel.

La seconde vague, du 1er juillet au 7 août, a concerné les autres postes. Plus 130 entretiens ont été réalisés par les chefs de service préfigurateurs à la suite desquels une réunion d'harmonisation a permis d'établir la constitution définitive des services pour une prise de poste effective au 1er octobre 2015.

Deux sessions de formation aux grands principes de la GBCP ont été dispensées à l'ensemble des futurs agents du département du budget et des affaires financières et un large programme de tutorat a été mis en place pour permettre la transmission des dossiers et des compétences entre agents sortant et entrant sur une même fonction.

▪ L'organigramme du nouveau DBF



Nb : Les services de la billetterie et le service de l'informatique financière ne sont pas concernés par le mouvement de réorganisation.



Bibliothèque nationale de France

RA 2015 – Rapport de performance

**Bibliothèque nationale
de France**

délégation à la Stratégie et à la Recherche

version du 2 mai 2016
émetteur : Thierry PARDE
affaire suivie par : Julien BARBIER
référence : BnF-ADM-2016-038091-01



Le présent rapport annexé au rapport annuel de la BnF pour l'année 2015 vise à rendre compte de la manière dont l'établissement atteint ses objectifs tels que définis dans son contrat de performance 2014-2016. Il présente également la façon dont la Bibliothèque contribue aux programmes annuels de performance du ministère de la Culture et de la communication.

En tant qu'opérateur principal du ministère de la Culture et de la communication, la BnF contribue à la réalisation des programmes annuels de performance (PAP) de la mission Médias, livre et industries culturelles. La BnF émerge ainsi directement au programme 334 « Livre et industries culturelles » pour lequel sa contribution est identifiée et mesurée par des indicateurs.

A ce titre, la BnF est l'opérateur principal de l'action 1 « Livre et lecture » du programme « Livre et industries culturelles » et contribue à l'objectif 1 – Diffuser le patrimoine écrit auprès des publics.

Elle participe en outre, au travers de ses programmes de recherche, à l'action 1 « Recherche culturelle » du programme « Recherche culturelle et culture scientifique » de la mission interministérielle Recherche et enseignement supérieur.

1. Contribution de la BnF au PAP de la Mission Médias, livre et industries culturelles

Les résultats obtenus en 2015 pour l'atteinte des objectifs du Projet annuel de performance du **Programme « Livre et industries culturelles »** de la Mission Médias, livre et industries culturelles auxquels la BnF contribue sont indiqués ci-dessous.

OBJECTIF n° 1 : Diffuser le patrimoine écrit auprès des publics

INDICATEUR 1.1 : Fréquentation des bibliothèques

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP 2015	2015 Réalisation
BnF (salles de lecture)	Nombre	839 906	810 367	930 000	813 354

Le nombre total des entrées enregistrées dans les salles de lecture en 2015 s'établit à 813 354, en légère progression par rapport à 2014. Cette progression, limitée aux salles de lecture du site François-Mitterrand, résulte essentiellement de la réduction de la durée de la fermeture annuelle grâce à une optimisation des opérations de maintenance et de travaux, regroupées sur une seule semaine, alors que le site François-Mitterrand est ouvert sept jours sur sept tout au long de l'année.

Ce total regroupe la fréquentation de la bibliothèque de recherche ouverte aux chercheurs accrédités (sites François-Mitterrand, Richelieu, Arsenal, Bibliothèque-musée de l'Opéra et Maison Jean-Vilar, soit un total de 343 028 entrées) et celle de la bibliothèque ouverte à tous du Haut-de-jardin du site François-Mitterrand (470 326 entrées). La fréquentation de la bibliothèque de recherche est globalement stable par rapport à 2014 : alors qu'elle a été inférieure à celle de 2014 jusqu'en mai, une dynamique de redressement s'est amorcée à partir de juin. La fréquentation de la bibliothèque ouverte à tous du Haut-de-jardin affiche une progression de 1,3% par rapport à 2014, malgré un décrochage en novembre lié à l'impact des attaques terroristes. On estime ainsi à une perte de 11 000 entrées l'impact des attentats sur la fréquentation des salles de lecture des différents sites.

Par ailleurs, le projet de rénovation du Haut-de-jardin conduit en 2013 et 2014 a vu le déploiement en dehors des salles de lecture de stations de travail et de lutrins. Une observation de l'occupation de ces équipements tout au long de l'année 2015 conduit à estimer à environ 66 000 le nombre de lecteurs fréquentant le Haut-de-jardin de façon complémentaire ou alternative aux salles de lecture elles-mêmes.

La dynamique de progression de la fréquentation enclenchée en 2015 incite la Bibliothèque à poursuivre ses efforts de modernisation des services proposés aux lecteurs (déploiement du wi-fi), de promotion de ses offres et

services (présence à des salons étudiants, journées portes ouvertes) et de simplification de ses conditions d'accès (assouplissement de l'accréditation, projet de refonte des titres et tarifs d'accès). La réouverture en 2016 de la zone rénovée du site Richelieu, en proposant des salles de lecture et des services profondément modernisés, constitue à cet égard une étape majeure.

Il n'en demeure pas moins que la fréquentation sur place des salles de lecture doit s'appréhender en tenant compte de la poursuite de la progression de la fréquentation en ligne des ressources de la Bibliothèque, Gallica enregistrant en 2015 près de 16 millions de visites et jusqu'à plus de 50 000 visites par jour.

Il s'agit bien, pour la BnF, en agissant de front pour le développement et la modernisation des services en ligne (enrichissement de l'offre documentaire, refonte de la page d'accueil de Gallica, amélioration du moteur de recherche et du visualiseur de documents, médiation et éditorialisation des fonds en ligne...) et sur place (projet Richelieu, rénovation du Haut-de-Jardin, actualisation de la charte documentaire des acquisitions afin, notamment, de mieux tenir compte d'un environnement documentaire en mutation et d'une connaissance plus fine des pratiques et attentes des publics) de continuer à élargir ses publics tout en répondant de manière toujours plus adaptée aux attentes de ses publics naturels.

INDICATEUR 1.2 : Amélioration de l'accès au document écrit

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP 2015	2015 Réalisation
Nombre de monographies en ligne dans Gallica	Nombre	292 571	329 475	365 000	374 235
Délai médian de catalogage des ouvrages reçus en dépôt légal	Semaine	4	7	4	5

À fin 2015, le nombre total de monographies accessibles directement et en texte intégral dans Gallica et Gallica intra muros s'élève à 374 235. Ce total inclut à la fois les monographies numérisées issues des fonds de la BnF et les monographies de bibliothèques partenaires numérisées dans le cadre des marchés de la BnF. En progression de près de 45 000 par rapport à fin 2014, cette offre documentaire est conforme à la cible : elle traduit la poursuite de la production à grande échelle du programme pluriannuel de numérisation des imprimés bénéficiant de financements du CNL et de l'intensification des relations de coopération avec les bibliothèques partenaires. Ce sont en effet désormais 270 bibliothèques et institutions documentaires, dont 213 bibliothèques des territoires, qui enrichissent l'offre accessible directement et en texte intégral dans Gallica, véritable bibliothèque numérique nationale.

Le délai médian de catalogage des monographies entrées par dépôt légal s'élève quant à lui, pour l'année 2015, à 5,1 semaines. Si ce délai reste supérieur à la cible fixée à 4 semaines, il est en nette amélioration par rapport à 2014, qui avait été marquée par une interruption de la chaîne de traitement des dépôts. Grâce aux renforts en personnels dédiés et à la poursuite de la modernisation des circuits de traitement (mise en place du transfert automatisé des données bibliographiques des éditeurs, progression des déclarations via l'Extranet éditeurs, qui concernent désormais plus de la moitié des volumes déposés), les stocks de documents non catalogués ont été maintenus tout au long de l'année à des niveaux inférieurs à ceux de 2014, dans un contexte de maintien à un haut niveau de la production éditoriale collectée au titre du dépôt légal (76 300 monographies). L'objectif d'un retour à la cible d'un délai de 4 semaines, gage de l'efficacité du signalement et de la fraîcheur des informations publiées à la Bibliothèque nationale, reste pertinent à l'horizon 2016.

2. Bilan 2015 du Contrat de performance 2014-2016

Le deuxième contrat de performance de la Bibliothèque nationale de France a été signé le 22 mai 2014 par la Ministre de la Culture et de la Communication et Bruno Racine, Président de la BnF. Il met l'accent sur les valeurs de confiance, de partage et d'innovation qui guident la BnF dans l'exercice de ses missions. Les trois grandes priorités stratégiques de la Bibliothèque pour la période 2014-2016 visent à garantir l'accès aux collections nationales, aujourd'hui et demain, à partager ses richesses et ses savoir-faire et à optimiser ses ressources au service de ses missions fondamentales.

Avec la mise en œuvre d'une grande réforme du dépôt légal permettant d'assurer la collecte de la production éditoriale numérique, la BnF confirme son objectif prioritaire d'intégrer pleinement le numérique dans le patrimoine national et d'en assurer durablement l'accès aux publics. La poursuite d'une politique ambitieuse de numérisation, alliant financement par le Centre national du Livre, développement des programmes de coopération numérique avec les territoires et diversification des partenariats privés, constitue un autre axe majeur de sa stratégie. Enfin, la modernisation des services sur place, en particulier au travers du chantier de rénovation du site historique du quadrilatère Richelieu, l'enrichissement de la bibliothèque numérique Gallica et l'amplification des efforts de médiation scientifique, pédagogique et culturelle, traduisent la volonté d'ouverture de la Bibliothèque à un toujours plus large public, au service de la démocratisation de l'accès au savoir et à la culture. Cette ambition tient compte des contraintes qui pèsent sur les finances publiques : à cet égard, la BnF s'est engagée dans une démarche de responsabilité sociale partagée, mise sur une politique dynamique d'accompagnement au changement des métiers et des compétences et poursuit ses efforts d'optimisation tant au travers de la modernisation de ses processus « métier » que de la mise en place d'une politique des achats. Afin de faire face à la saturation des capacités de stockage de ses collections physiques, elle dispose d'un schéma de gestion dynamique des espaces et des collections qui constituera un point majeur du nouveau schéma pluriannuel de stratégie immobilière de la bibliothèque pour la période 2016-2020 qui sera validé courant 2016.

L'année 2015 a vu la poursuite de la réalisation des engagements inscrits à la feuille de route de la BnF avec, notamment, l'actualisation de sa charte documentaire qui présente désormais les lignes directrices des acquisitions physiques et numériques, patrimoniales et courantes en tenant compte d'un environnement documentaire en mutation et d'une connaissance plus fine des pratiques et attentes des publics, l'élaboration d'un document stratégique de développement des publics et la mise en place d'une instance interne de pilotage des actions de redynamisation identifiées, l'actualisation du projet scientifique et culturel du site Richelieu ou encore l'élaboration d'un plan d'actions suite aux conclusions de l'audit en responsabilité sociale conduit en 2014. Le plan de financement de la participation de l'établissement au projet de construction d'un second centre de stockage des collections nationales sur le site de Bussy-Saint-Georges s'est traduit dans le budget initial 2016 par une mise en réserve de 4,5 millions d'euros de crédits affectés à ce projet, conformément au calendrier de provisionnement d'environ 10 M€ à horizon 2023.

Dans le domaine de l'enrichissement et du signalement des collections, l'année 2015 a vu l'avancement des travaux de construction des filières de collecte, de stockage et de communication aux lecteurs des documents numériques, qu'il s'agisse des livres numériques relevant du dépôt légal comme des acquisitions et dons de documents nés numériques. L'expérimentation du dépôt légal des livres numériques est prête à démarrer dans les tout premiers mois de l'année 2016. Ce chantier majeur est conduit alors que la production éditoriale imprimée reste à un niveau élevé (plus de 76 000 monographies déposées en 2015) et que les collectes des archives du web continuent de se développer (près de 2,5 milliards d'URL collectées). L'organisation juridique de la filière d'entrée des livres numériques est toujours en attente au sein du ministère de la Culture et de la communication.

L'année 2015 s'avère exceptionnelle en matière d'acquisitions patrimoniales majeures, avec notamment cinq acquisitions de Trésors nationaux soutenues par des mécènes et la réussite de la souscription publique pour l'acquisition du Bréviaire royal de Saint-Louis de Poissy qui a mobilisé près de 3 400 donateurs.

En matière de diffusion des collections, de services aux lecteurs et d'accès à la culture, se sont poursuivis en 2015 les programmes de numérisation des imprimés, de la presse et des documents spécialisés et les projets conduits avec des opérateurs privés par BnF-Partenariat. Une nouvelle version de Gallica a été mise en ligne en octobre 2015 et l'éditionnalisation des contenus offrant des parcours dans les collections s'est intensifiée ce qui facilite l'accès d'un plus large public aux collections numériques. Gallica propose ainsi à fin 2015 près de 3,5 millions de documents indexés ou accessibles directement et a enregistré près de 16 millions de visites au cours de l'année. Elle constitue un outil majeur de visibilité et de diffusion du patrimoine national, en donnant accès aux documents numérisés de plus de 300 bibliothèques et institutions documentaires partenaires. Le déploiement de l'accès aux archives du web collectées au titre du dépôt légal dans 7 bibliothèques de dépôt légal imprimeur en

régions participe également de la diffusion dans les territoires du patrimoine national et illustre le fort accent numérique donné à la politique de coopération de la BnF. Enfin, une nouvelle interface du catalogue général, plus intuitive, a été testée sous la forme d'une version Labs tout au long de l'année, avant sa mise en production en janvier 2016.

La fréquentation des salles de lecture affiche une légère progression par rapport à 2014 qui résulte pour l'essentiel de la réduction de la durée de la fermeture annuelle rendue possible grâce à une optimisation des opérations de maintenance et de travaux. La fréquentation de la bibliothèque de Recherche est stable tandis que celle de la bibliothèque ouverte à tous du Haut-de-jardin du site François-Mitterrand affiche une progression de 1,3%, malgré un décrochage en novembre lié à l'impact des attaques terroristes. La dynamique de progression de la fréquentation enclenchée en 2015 incite la Bibliothèque à poursuivre ses efforts de modernisation des services proposés aux lecteurs (déploiement du wi-fi), de promotion de ses offres et services et de simplification de ses conditions d'accès (projet de refonte des titres et tarifs d'accès). La fréquentation des expositions enregistre elle aussi une progression en 2015, avec près de 125 000 visiteurs, même si le bon démarrage, à l'automne, de l'exposition Anselm Kiefer a pâti de l'impact des attentats.

L'année 2015 affiche un bon niveau de réalisation des mécénats, partenariats et dons, qui s'élèvent à près de 4,8 M€ en tenant compte de la valorisation des opérations en nature. Plusieurs des acquisitions majeures de l'année 2015 ayant bénéficié de mécénats seront retracées dans les comptes 2016 de la Bibliothèque : l'objectif d'améliorer sur le triennal 2014/2016 le montant de mécénats levés au cours du triennal 2011/2013 est d'ores et déjà acquis. La création en 2015 d'un Fonds de dotation permettra de consolider la stratégie de mécénat de la Bibliothèque. Les recettes commerciales enregistrent également des résultats en progression, en particulier les services de reproduction des collections - grâce à l'important chantier de modernisation conduit ces dernières années - et les éditions. Les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement courant continuent de porter leurs fruits, en particulier à la faveur de la mutualisation des contrats de maintenance des différents sites. Ainsi, le montant des dépenses 2015 de maintenance des sites et des équipements, de maintenance informatique et d'infogérance et de logistique et d'exploitation (hors fluides) s'inscrit en diminution de 6% par rapport aux dépenses moyennes 2011/2013.

En vue de l'application de la GBCP, la BnF a conduit une importante réorganisation de ses fonctions budgétaires et financières et les commissaires aux comptes ont certifié sans réserve les comptes 2015, grâce aux importants travaux de valorisation des collections et de rapprochement entre les données des inventaires et les valeurs historiquement inscrites en comptabilité.

Enfin, une mission à l'innovation a été mise en place pour accroître la capacité de la BnF à répondre à tous ces enjeux en renouvelant ses analyses, sa vision d'avenir et ses modes opératoires.



CONFIANCE, PARTAGE, INNOVATION

CONTRAT DE PERFORMANCE 2014-2016

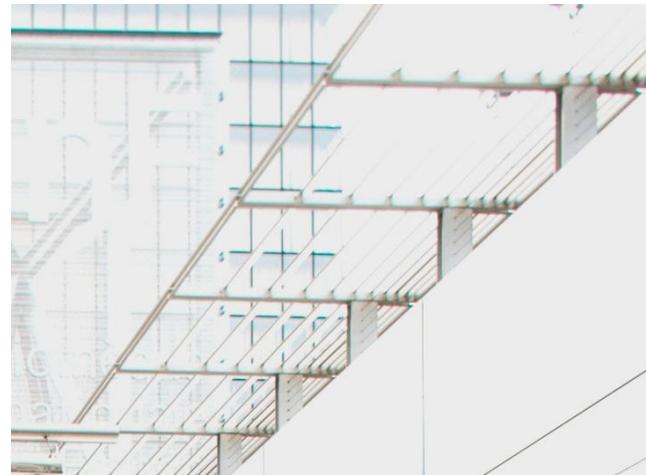
{ BnF | Bibliothèque nationale de France





objectif 1

Garantir l'accès
aux collections
de la Bibliothèque,
aujourd'hui et demain



objectif 2

Partager
les richesses
et les savoir-faire
de la Bibliothèque



objectif 3

Optimiser les ressources
de la Bibliothèque
au service de ses
missions fondamentales



Feuille de route 2014/2015

objectif 1

Actualisation de la
charte documentaire ✓

Politique
documentaire de la
salle Ovale

Elaboration d'une
charte documentaire
générale de la
numérisation

Nouvelle convention
ABES-BnF ✓

Actualisation de la
charte de la
conservation ✓

Programmation
gestion dynamique
des espaces et des
collections ✓

En cours

Feuille de route 2014/2015

objectif 1

Réforme du dépôt légal des imprimés et mise en œuvre du dépôt légal des e-books

- Fin de la redistribution
- Expérimentation du dépôt des e-books par un e-distributeur à partir de février 2016

Mise en place de la filière ADDN

- Définition des besoins
- Mise en place de la filière début 2016

Catalogage des e-books
Signalement des archives du web

- Expérimentation avec des éditeurs volontaires à partir de février 2016
- Prototype d'indexation sur un corpus identifié, les incunables du web français

Evolution du catalogue BnF Archives et manuscrits

- Évolution de l'outil de production des données
- Modernisation de l'interface de consultation

Modernisation de l'interface publique du catalogue général

- Mise en ligne d'une version V1, sous la forme d'un catalogue Labs
- Bascule vers le nouveau catalogue

Nouveaux services bibliographiques

- Installation de l'agence ISNI
- Définition des services associés

Evolution de SPAR vers un véritable « magasin numérique »

- Définition des besoins organisationnels et techniques pour le pilotage de la conservation numérique
- Installation d'un comité de coordination de l'archivage numérique

Les indicateurs

objectif 1

1.a.1	Taux de communication des livres entrés par acquisition	Cf. charte documentaire
1.b.1	Nombre de livres numériques entrés par dépôt légal	Sans objet
1.b.2	Pourcentage des livres déclarés par Extranet	
1.b.3	Délai médian de catalogage des livres (dépôt légal)	
1.b.4	Délai médian de mise à disposition dans Gallica intramuros des livres numériques déposés	Sans objet
1.c.1	Taux de dérivation de notices pour les acquisitions imprimées courantes en langue étrangère	
1.c.2	Délai médian de catalogage des acquisitions imprimées courantes	
1.c.3	Fréquentation du site data.bnf.fr	
1.d.1	Nombre de documents physiques ayant bénéficié de traitements préventifs ou curatifs	
1.d.2	Taux d'occupation des kml équipés	

1.b.2 Pourcentage de livres déclarés par Extranet

			2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pourcentage des livres déclarés par l'Extranet du dépôt légal (y compris par récupération automatique des flux de données des éditeurs)	Part des livres déclarés par l'Extranet (dépôt légal éditeur)	Cible	35%	50%	60%	55%	60%	65%
		Valeur réalisée	29,5%	35,4%	39,7%	47,6%	52,2%	
	Nombre de livres déclarés par l'Extranet (dépôt légal éditeur)	Valeur réalisée	22 681	27 196	30 915	38 207	39 809	
		Nombre total de livres déclarés au titre du dépôt légal éditeur	Valeur réalisée	76 905	76 784	77 791	80 255	76 287

Le taux de déclaration par l'Extranet continue de progresser et atteint pour l'année la moyenne de 52% (+4,6 points par rapport à 2014) avec près de 40 000 déclarations en ligne. Il a frôlé les 57% en octobre novembre.

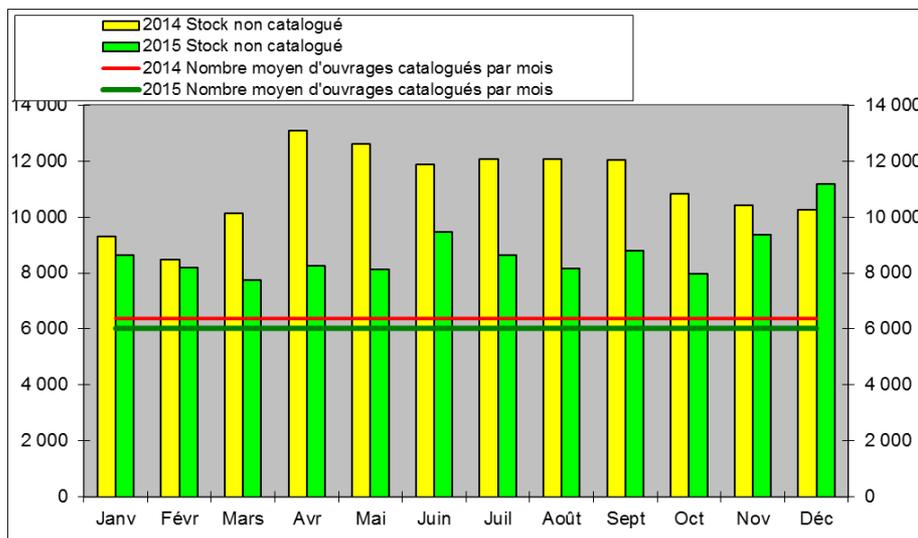
3 309 éditeurs se sont inscrits en 2015, ce qui porte le nombre d'inscrits à 16 092.

En fin d'année, le transfert automatisé des métadonnées ("B2B") a porté ses fruits, permettant d'enregistrer de façon automatique près d'un livre sur 10.

Cette progression est enregistrée dans un contexte de maintien de l'activité à un haut niveau avec près de 76 300 livres déclarés, en recul par rapport aux pics des deux dernières années mais à un niveau comparable à la période 2011/2012.

1.b.3 Délai médian de catalogage des livres (dépôt légal)

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Délai médian de catalogage des livres (dépôt légal)	Cible				4	4	4
	Valeur réalisée (semaine)	3	2	4	7	5,1	



Grâce aux renforts en personnels, les stocks ont été maintenus tout au long de l'année à des niveaux inférieurs à ceux de 2014, sauf en toute fin d'année (pic habituel à fin décembre). Et le délai médian de mise à disposition des notices est ramené à 5,1 semaines sur l'ensemble de l'année, soit près de 2 semaines de moins qu'en 2014. La production reste à un haut niveau, avec plus de 6 000 notices produites en moyenne par mois (vs. 6 400 en 2014).

Le stock non catalogué à fin décembre (11 200 monographies) correspond à presque deux mois de production de notices.

Absences, congés parentaux, départ, turn-over, temps de recrutement et temps de travail consacré au projet de signalement des livres numériques sont à prendre en compte. Cependant l'objectif d'un stock de 6 000 livres correspondant à un délai de 4 semaines reste pertinent.

1.c.1 Taux de dérivation de notices pour les acquisitions courantes en langue étrangère

		2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Taux de dérivation de notices pour les acquisitions imprimées courantes en langue étrangère	%	Cible				85%	90%	95%
		Valeur réalisée			88%	89%	90%	
	Nombre de notices dérivées			26 530	23 655	28 636		
	Nombre de notices dérivables			30 258	26 748	31 829		

Le taux de notices dérivées pour l'ensemble de l'année est conforme à la cible avec 90% de notices dérivables effectivement dérivées.

En 2015, le nombre de notices candidates à la dérivation est plus élevé qu'en 2014 sur la même période (+16%) et on constate également une hausse de la production des notices dérivées.

Ramenée à la totalité de la production bibliographique pour les acquisitions courantes en langue étrangère (38 626 notices), la dérivation concerne désormais 74% de l'activité (taux comparable à 2014).

1.c.2 Délai médian de catalogage des acquisitions imprimées courantes

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Délai médian de catalogage des acquisitions imprimées courantes (semaines)	Cible				6	5	4
	Valeur réalisée (semaine)		11	11,4	12	10	

Le délai médian de catalogage des acquisitions imprimées courantes s'applique aux seules acquisitions en langues étrangères. Lors de la revue d'avancement de début 2015, les résultats enregistrés étaient en fort décalage avec la cible. Une analyse plus fine par département a été mise en place et a permis d'identifier des dysfonctionnements sur les opérations de pistage. En outre, une organisation spécifique a été mise en œuvre pour les prélèvements dans les stocks des ouvrages à cataloguer et les pistages à réaliser. On note ainsi en cours d'année une nette amélioration.

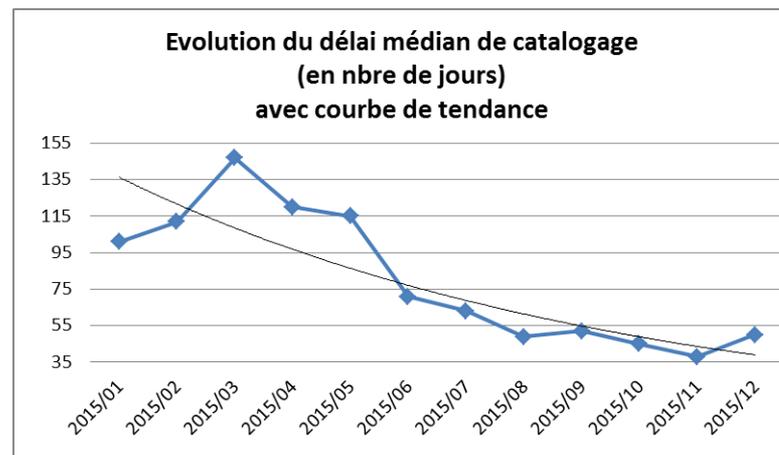
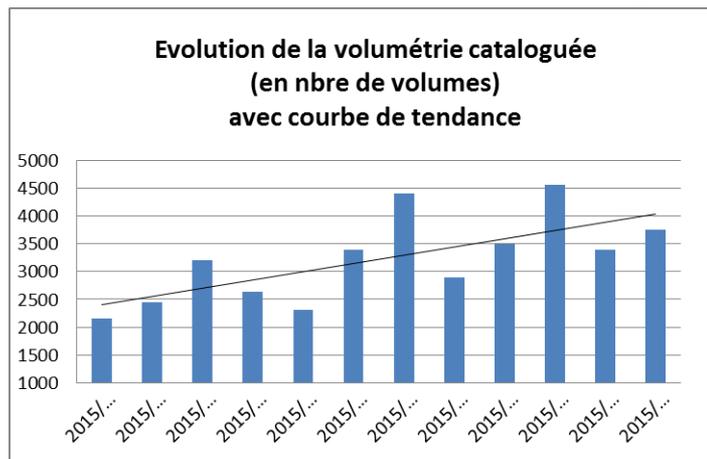
Evolution du délai médian mensuel de catalogage des acquisitions courantes au cours de l'année 2015

Durée médiane nette de catalogage des UC	2015/01	2015/02	2015/03	2015/04	2015/05	2015/06	2015/07	2015/08	2015/09	2015/10	2015/11	2015/12	Récapitulatif
Récapitulatif	101	112	147	120	115	71	63	49	52	45	38	50	70
Nb d'UC cataloguées	2015/01	2015/02	2015/03	2015/04	2015/05	2015/06	2015/07	2015/08	2015/09	2015/10	2015/11	2015/12	Récapitulatif
Récapitulatif	2 153	2 441	3 203	2 639	2 305	3 384	4 410	2 901	3 494	4 554	3 399	3 743	38 626

Sur les 12 mois de 2015, le délai médian s'établit à 70 jours soit le double de la cible prévisionnelle arrêtée à 35 jours. Toutefois, on constate des améliorations particulièrement sensibles depuis le mois de juin et l'approche de l'objectif en novembre avec 38 jours. La tendance recommence à s'inverser à partir de décembre lorsque les entrées se réduisent du fait de l'arrêt des commandes anticipé fin septembre, cette année.

1.c.2 Délai médian de catalogage des acquisitions imprimées courantes

La volumétrie est en hausse depuis le début de l'année. Elle atteint un point culminant en octobre. En intégrant les ouvrages catalogués des éditions françaises, 10 367 titres, c'est au total une volumétrie de près de 50 000 ouvrages qui a été traitée en 2015.



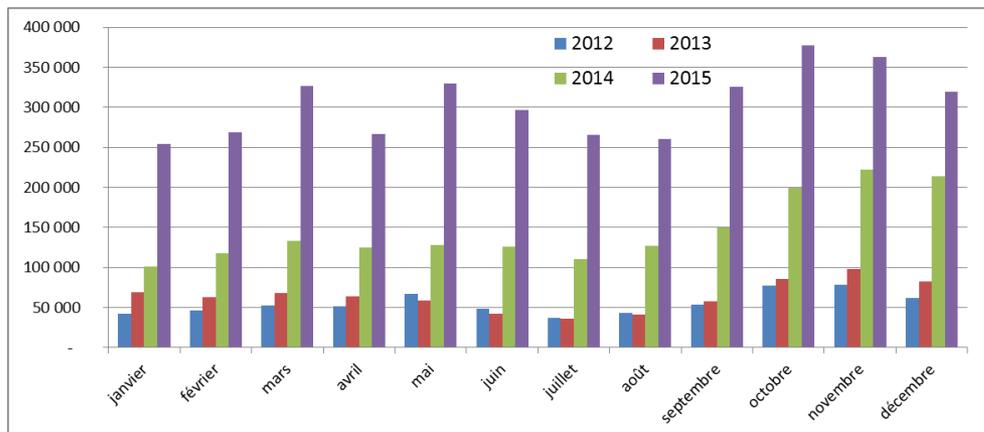
Pour l'avenir, il est proposé de faire évoluer cet indicateur en mesurant le délai moyen des ouvrages catalogués en retenant les entrées de l'année civile. Cette photographie traduirait plus précisément la fraîcheur des collections et s'appliquerait à l'ensemble des ouvrages, éditions française et étrangères.

Parallèlement, l'état du stock serait mesuré pour adapter les moyens en personnels à la charge des entrées.

En 2016, il serait possible en complément du délai médian des entrées étrangères de présenter ce nouvel indicateur qui permettra de lisser le rythme parfois erratique des livraisons tout en illustrant de manière précise les délais de mise à disposition des ouvrages en salle de lecture.

1.c.3 Fréquentation du site data.bnf.fr

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fréquentation du site data.bnf.fr	Cible				880 000	1 000 000	1 200 000
	Valeur réalisée (nombre de visites)	102 148	658 625	766 577	1 754 124	3 654 335	



Le nombre de visites de data.bnf.fr s'établit à 3,65 millions de visites, soit un doublement par rapport à la fréquentation de 2014.

On notera la saisonnalité de la fréquentation, qui diminue pendant la période estivale à l'instar de Gallica ou du catalogue général.

La fréquentation moyenne par jour du site progresse de 9 400 au cours du premier trimestre à 11 800 au cours du dernier trimestre.

Le pourcentage des visites issues des moteurs de recherche continue de progresser pour atteindre 82% sur 2015 (78,3% sur l'ensemble de l'année 2014). Les usages de data.bnf.fr se concentrent principalement sur les pages auteurs, qui cumulent pour l'année 2015 un peu plus de 2 millions de visites, loin devant les pages œuvres qui plafonnent à 600 000 visites.

1.d.1 Nombre de documents physiques ayant bénéficié de traitements préventifs et curatifs

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de documents physiques ayant bénéficié de traitements préventifs ou curatifs	Cible				250 000	250 000	250 000
	Valeur réalisée	180 191	250 080	278 054	286 224	303 224	

La nouvelle progression nette du chiffre global s'explique par la croissance importante de l'activité de préparation/réparation physique de la presse pour la numérisation (site de Bussy), comptée en feuillets et non en documents, qui représente près des deux-tiers du nombre total des documents traités, et par celle du nombre des documents désacidifiés (due au fonctionnement en année pleine du nouveau marché, à ce que certains départements spécialisés font désormais traiter de petits fascicules et non des documents volumineux).

- **A noter aussi la bonne tenue des autres activités de conservation préventive, notamment du conditionnement interne et par prestations externes, et de la reliure mécanisée qui retrouve un niveau plus conforme aux besoins des collections.**
- **Cependant, le nombre de documents ayant bénéficié d'une reliure main ou d'un montage sur onglets reste très bas comme en 2014, en raison des performances toujours décevantes du principal prestataire du nouveau marché, et du sous-effectif persistant de l'atelier interne.**
- **La baisse continue du nombre de documents restaurés, liée à celle des effectifs des ateliers internes, n'est que partiellement compensée en fin d'année par l'entrée en production du nouveau marché externe de restauration qui a notamment permis de traiter une bonne part des documents reliés en cuir victimes de l'inondation de janvier 2014.**
- **Globalement, le nombre des traitements préventifs (généralement rapides) et/ou liés à la numérisation des collections croît toujours, et leur part dans le total encore davantage en raison de la baisse du nombre des traitements "artisanaux" longs (restauration, consolidation, reliure main...).**

1.d.2 Taux d'occupation des km équipés

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
						Bilan	
Taux d'occupation des capacités de stockage équipés	Cible				90%	90%	90%
	Valeur réalisée				97%	env. 98%	

Bilan 2015 :

Bussy : Capacité nette 65 000 mètres (+3 km,5 en 2015) / Espace disponible en fin d'année 2015 :

Magasin de Grande Hauteur : 5 520,90 ml ou 1 377 alvéoles (sur 42 059 ml soit : 13%)

Magasin des Manuscrits : 0%

autres magasins (Audiovisuel et Conservation) : 2 %

Richelieu : Capacité réduite (la moitié du site est en travaux) : 32 000 ml

Tolbiac: Capacité nette 292 000 mètres - Espace occupé à 99 %, disponible après arrivée programmée des cartes et plans et départements de Richelieu : 1 %

Densifier : **BFM : PHS L1.007- AUD L1.028 et L3.030 - ces opérations sont réalisées.**

Bussy : + 5 km de rayonnages supplémentaires étaient prévus. Les nouveaux aménagements débutés en septembre ont permis d'augmenter la capacité de 3,5 km contre les 5 km envisagés initialement pour raison technique.

Remember: T4 N 13.2 . Le chantier des doubles de Versailles a débuté en septembre 2015 , il doit conduire à libérer la totalité du magasin en T4 N13.2 (après externalisation des fonds traités, stockés en L2 ouest). Une partie du fonds - 80 % n'est pas traitée – est à reconditionner avant départ prévu en 2016 et 2017 pour permettre de reculer la date de saturation du département Littératures et Art.

Réorienter : **A l'arrivée, une partie du dépôt légal (l'autoédition : 400 ml en 2015) : l'instruction a été réalisée mais le développement informatique n'est pas encore programmé.**

Stockage hors BnF : **La notification du marché d'externalisation est intervenue en février 2016, le transfert des 120 palettes (prévu en 2015 initialement) aura lieu durant le premier trimestre.**

Mise en place d'une filière de communication Bussy / BFM (collections avec UC) : livraison de l'application a été faite en septembre 2015 ; la mise en place, après tests, s'est effectuée à l'automne 2015.

Actuellement, les espaces mis à disposition dépassent le seuil d'occupation maximum déterminé à 90%. Les travaux entrepris à Bussy et la location d'espaces extérieurs permettront de retrouver des marges de manœuvre indispensables pour 2016.

Feuille de route 2014 / 2015

Elaboration d'un document stratégique de politique des publics 

Elaboration d'un bilan HdJ

Actualisation du PSC Richelieu

En cours

En cours

Politique active de développement des publics

- Mise en œuvre des actions inscrites à la feuille de route

Développement des services à destination des partenaires de la BnF

- Définition des conditions d'extension de Gallica marque blanche

Contribution à la construction de l'Europe de la culture

- Conduite à terme des projets Européens en cours
- Préparation des candidatures aux nouveaux programmes

Francophonie / Développement du RFN

- Lancement d'appels à projets en 2015

Recherche

- Engagement d'un projet « humanités numériques » avec le Labex Obvil / Soumission à appels à projets

Les indicateurs

2.a.1 Fréquentation des salles de lecture



2.a.2 Consultation des ressources électroniques



2.a.3 Fréquentation de l'ensemble du domaine bnf.fr



2.b.1 Fréquentation des expositions



2.b.2 Fréquentation des rubriques Classes et Expositions virtuelles



2.b.3 Fréquentation de l'offre de médiation et d'activités pédagogiques à destination des publics d'âge scolaire



Les indicateurs

2.c.1 Nombre de pages de presse numérisés au titre de Gallica



2.c.2 Nombre de documents de bibliothèques partenaires dans Gallica



2.c.3 Fréquentation de Gallica



2.d.1 Nombre de BDLI donnant accès aux archives du web



2.d.2 Fréquentation du CCFr



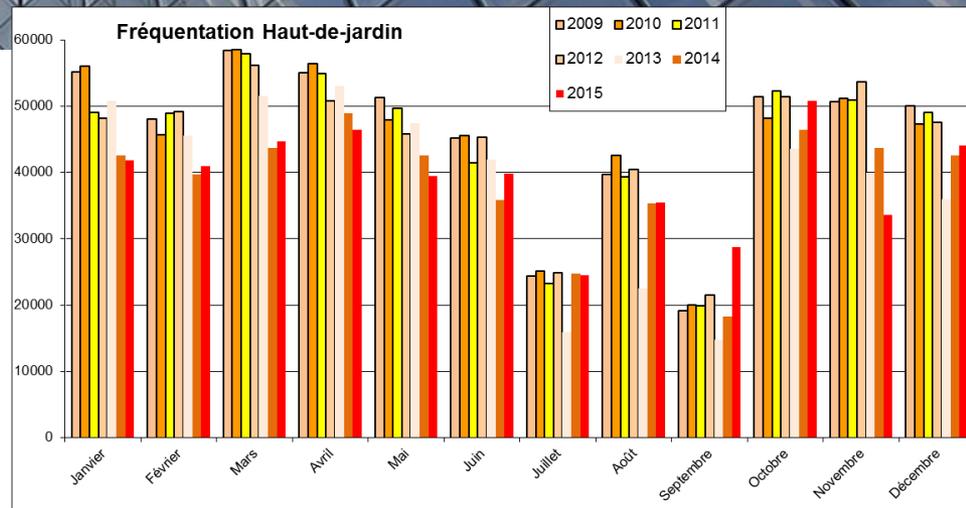
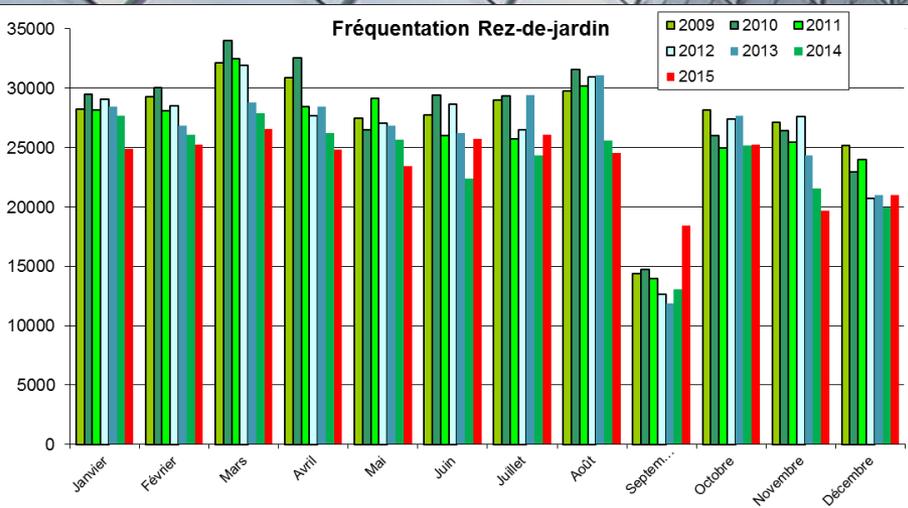
2.e.1 Nombre de partenaires et de clients de SPAR



2.a.1 Fréquentation des salles de lecture

			2011	2012	2013	2014	2015	2016
			Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	Décembre
Fréquentation des salles de lecture (nombre d'entrées)	Fréquentation des salles de lecture - Ensemble	Cible	915 000	860 000	820 000	895 000	930 000	970 000
		Réalisation	923 267	925 394	839 906	810 367	813 354	
	Fréquentation des salles de lecture - Bibliothèque de Recherche	Cible	375 000	380 000	390 000	390 000	400 000	410 000
		Réalisation	386 638	388 681	376 837	346 205	343 028	
	Fréquentation des salles de lecture - Bibliothèque de Recherche (François-Mitterrand uniquement)	Réalisation	316 742	320 026	310 866	285 506	285 655	
	Fréquentation des salles de lecture - Bibliothèque de recherche (Autres sites)	Réalisation	69 896	68 655	65 971	60 699	57 373	
	Fréquentation des salles de lecture - Bibliothèque d'Etude (Haut-de-jardin)	Cible	540 000	480 000	430 000	505 000	530 000	560 000
		Réalisation	536 629	536 713	463 069	464 162	470 326	

2.a.1 Fréquentation des salles de lecture



Au global sur l'année, la fréquentation des salles de lecture affiche une légère progression par rapport à 2014 avec un peu plus de 813 000 entrées. Cette progression, limitée aux salles du site François-Mitterrand tient à la réduction de la fermeture annuelle. En termes de moyenne par jour d'ouverture, le Haut-de-jardin affiche une progression de 1,3% avec 1 616 lecteurs / J, et le Rez-de-jardin une diminution d'1,3% à 972 lecteurs / J. En revanche, la fréquentation RAO enregistre une nouvelle baisse de 5,5% par rapport à 2014.

S'agissant du Haut-de-jardin, la fréquentation aura été très stable par rapport à 2014 tout au long de l'année, avec cependant un décrochage en novembre lié à l'impact des attentats.

Pour le Rez-de-jardin, on notera que si la fréquentation a été inférieure à celle de 2014 jusqu'en mai, elle s'est redressée à partir de juin et l'impact des attentats a été moins marqué que pour le Haut-de-jardin.

2.a.2 Consultation des ressources électroniques

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Consultation des ressources électroniques (nombre de sessions)	Cible				110 000	120 000	130 000
	Réalisation (en cumul)			97 068	94 695	85 570	
<i>Dont % à distance</i>				12%	12%	11%	

Au total sur l'année 2015, la consultation des ressources électroniques s'élève à 85 570 sessions, en recul de près de 10 000 par rapport à 2014.

Cette baisse touche à la fois les accès sur place (76 500 soit une diminution de 8,4%) et les accès à distance (9 100 en diminution de 19%).

Il est à noter que la fréquentation à distance a chuté alors que les services ont été améliorés :

- **en 2015 (janvier à août) - plus de 20 bases nouvelles en accès distant (soit un total de 94 bases)**
- **en juin 2015 - accès aux ressources électroniques sur les portables des lecteurs via le portail AVEC**

Par type d'accès, la baisse se répercute de la façon suivante :

- **Pour AtoZ (accès par listes): baisse de 5 %.**
- **Pour EDS (accès moteur de recherche): baisse de 24 %.**

La mesure prise dans le cadre du plan Vigipirate renforcé de ne pas permettre aux détenteurs de titres journaliers, non identifiables, de se connecter aux ressources électroniques a pu contribuer à baisser la consultation de ces ressources, en particulier en salle D.

2.a.3 Fréquentation de l'ensemble du domaine bnf.fr

			2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fréquentation du site bnf.fr	Nombre de visites (ensemble du domaine)	Cible				29 000 000	32 000 000	36 000 000
		Réalisation	20 608 553	23 270 961	27 217 009	29 532 176	31 704 692	-
	Nombre de visites (site bnf.fr)	Réalisation	20 608 553	23 153 179	26 715 637	27 524 705	29 189 149	
	Nombre de visites (tous les sites mobiles et applications)	Réalisation		117 782	501 372	2 007 471	2 515 543	
	Nombre de visites (bnf.fr mobile uniquement)	Réalisation		-		627 842	701 208	

Au total à fin 2015, la fréquentation de l'ensemble du domaine bnf.fr s'établit à 31,7 millions de visites, soit plus de 2 millions de visites supplémentaires par rapport à la fréquentation 2014 (+7%).

La cible inscrite au contrat de performance de 32 millions de visites est atteinte à 99%.

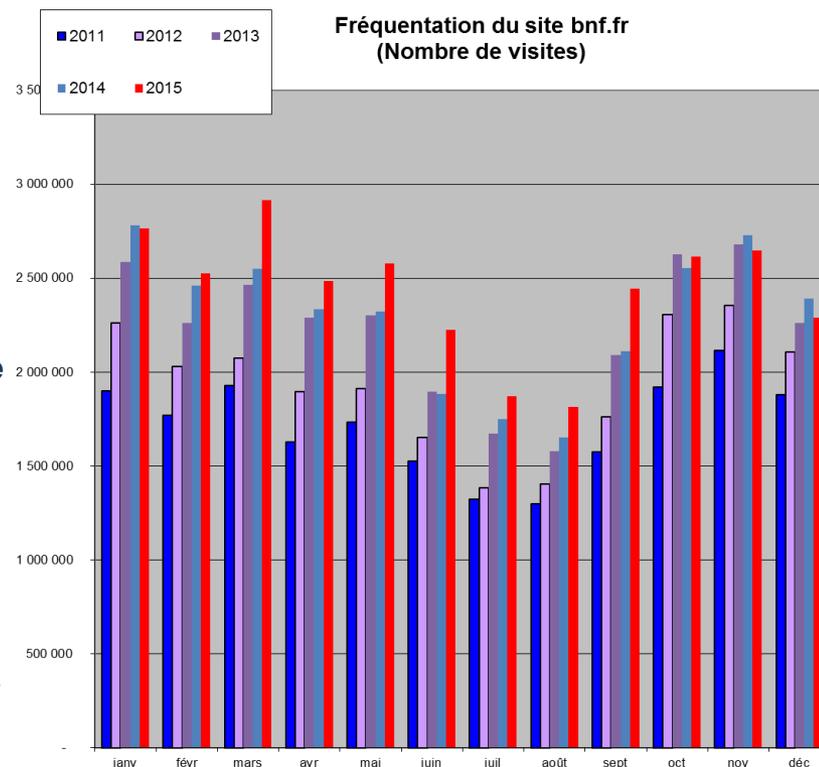
Au global, la progression de la fréquentation correspond essentiellement à la progression de l'audience de data et Gallica pèse toujours pour environ la moitié de l'audience du domaine bnf.fr.

2.a.3 Fréquentation de l'ensemble du domaine bnf.fr

La fréquentation des services web progresse de 6%, celle des services mobiles et des applications de 25%: les visites en mobilité représentent sur l'ensemble de l'année 8% du total.

L'audience du site mobile bnf.fr affiche une progression par rapport à 2014, cependant le service n'a été déployé qu'en cours d'année : en termes de moyenne mensuelle le résultat 2015 (60000 visites) est en recul par rapport aux premiers résultats lors du lancement (77 000 visites, et en particulier 100 000 visites mensuelles en T4 2014). Cette contre-performance tient, d'une part, à l'absence de communication autour des nouveaux services de l'espace personnel et, d'autre part, à des problèmes techniques résolus dès février 2016.

Alors que la fréquentation des services en ligne était supérieure au même mois de 2014 jusqu'en septembre, le ralentissement du nombre de visites décomptées pour Gallica (cf. indicateur Gallica) conduit à une diminution de la fréquentation en ligne du dernier trimestre 2015 par rapport à 2014 (8,17 millions de visites cumulées sur le trimestre, en diminution de 200 000).



2.b.1 Fréquentation des expositions

			2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fréquentation des expositions	Nombre d'entrées (hors espaces permanents et espaces publics)	Cible				130 000	145 000	150 000
		Réalisation	128 540	159 314	160 486	106 467	123 722	

La fréquentation de l'année 2015 a connu un réel redressement par rapport à l'année 2014, avec + 16 %.

Si une certaine déception marque les résultats de l'exposition Piaf (31 000 visiteurs) malgré une excellente presse, une remarquable satisfaction des visiteurs et une diversification des publics plus marquée (touristes, primo-visiteurs), la bonne tenue des petites expositions et surtout le bon démarrage de l'exposition Kiefer à l'automne ont permis de retrouver des chiffres globaux corrects.

On soulignera cependant que les attentats du 13 novembre, comme dans toutes les institutions culturelles, ont entraîné une baisse brutale de la fréquentation des expositions (environ - 40%). On peut estimer le manque entre 10 et 15 000 visiteurs.

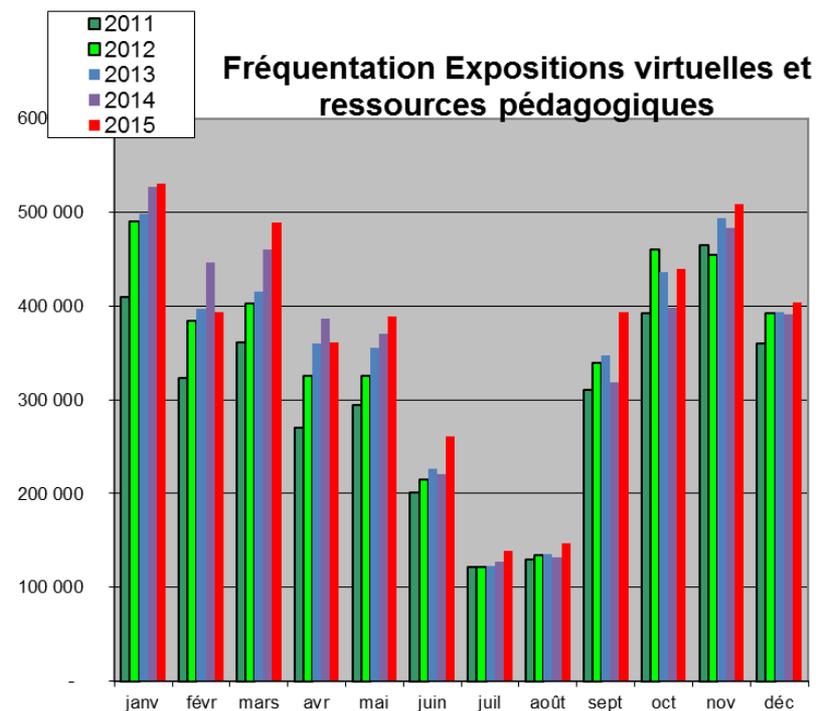
2.b.2 Fréquentation des rubriques Classes et Expositions virtuelles

			2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fréquentation des rubriques Classes et Expositions virtuelles	Nombre de visites	Cible				4 200 000	4 350 000	4 500 000
		Réalisation	3 639 156	4 044 651	4 184 465	4 263 782	4 454 569	

A fin 2015, la fréquentation des rubriques Classes et Expositions virtuelles s'élève à 4,54 millions de visites, en progression de près de 200 000 visites par rapport aux résultats 2014 (+5%).

La cible inscrite au contrat de performance est atteinte.

On soulignera que si l'offre s'est enrichie au cours de l'année avec le lancement de Passerelles (12 000 visites en 2015), des Essentiels de la littérature (24 000 visites) et de l'exposition sur la Laïcité (22 000 visites en décembre), des expositions anciennes comme Arthur et Homère continuent de générer 13% de l'audience totale.



2.b.3 Fréquentation de l'offre de médiation et d'activités pédagogiques à destination des publics d'âge scolaire

			2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fréquentation de l'offre de médiation et d'activités pédagogiques à destination des publics d'âge scolaire	Nombre de visites	Cible				24 400	25 500	26 700
		Réalisation			23 681	21 852	15 683	

Le réalisé, avec 15 683 personnes, est très en-dessous des objectifs et en net décrochage par rapport aux résultats de la dernière période compte tenu de l'effet Vigipirate renforcé, qui a interdit les sorties après les attentats de janvier, puis de novembre 2015.

Cette baisse de fréquentation s'est poursuivie même lorsque les consignes des académies ont été assouplies, ce qui témoigne d'une réticence, soit des enseignants, soit des chefs d'établissements, à accompagner des groupes. La baisse de la fréquentation "élèves" est de -31% et celle de la fréquentation "enseignants" de -35%.

Les actions de développement des publics menées en 2015 - début du déploiement du programme EAC en région notamment, mais aussi, progression de la volumétrie des formations destinées aux enseignants - n'ont pas permis de compenser cette attrition.

S'agissant de l'offre du service de l'accueil général qui propose des activités de médiation à l'attention du public enfant en âge scolaire, hors périmètre de l'éducation nationale, le niveau d'activité est lui-aussi en recul avec 1 672 personnes contre 1 867 en 2014.

2.c.1 Nombre de pages de presse numérisées au titre de Gallica

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	
Nombre de pages de presse numérisées au titre de Gallica	Cible				500 000	500 000	500 000
	Valeur réalisée	127 688	264 866	104 281	379 300	539 321 env.*	

L'indicateur est en net progrès par rapport à 2013 et 2014 et dépasse pour la première fois l'objectif fixé, essentiellement grâce à la forte production du marché Transparents (reproduction de microfilms) qui représente 205 000 pages environ.

La production globale devrait augmenter encore en 2016 avec la mise en production du marché Immanens (reproduction des microfilms de l'ACRPP) mené avec BnF-Partenariats. On peut cependant regretter que seules 334 000 pages aient été reproduites à partir des collections originales (documents reproduits pour la première fois), ce qui limite sensiblement l'impact de cette activité en termes de conservation et d'accessibilité pour le public.

Cela est dû, d'une part, à la fin du marché de numérisation de la presse commencé en 2011, qui s'est terminé à mi année (environ 148 000 p. reproduites en 2015) et, d'autre part, aux résultats encore inférieurs aux espérances de l'atelier de numérisation interne de Bussy (157 000 pages) : turn-over fréquent du personnel, pannes prolongées de scanner vieillissants et application de post-production inadaptée à la presse.

Ces points d'attention devraient trouver des solutions au moins partielles en 2016, avec le démarrage d'un nouveau marché de numérisation de la presse dès le premier semestre, l'achat d'un nouveau scanner spécialement adapté à la presse pour l'atelier interne de Bussy et l'entrée en service d'une nouvelle application de post-production plus ergonomique.

2.c.2 Nombre de documents de bibliothèques partenaires dans Gallica

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	
Nombre de documents de bibliothèques partenaires dans Gallica	Cible				370 000	420 000	470 000
	Valeur réalisée	76 135	106 264	317 784	396 046	408 925	
	<i>Dont part hors ESR</i>						
Détail par filière	<i>Dont par moissonnage OAI</i> <i>Dont part ESR</i>			166 000	225 338 37,6%	217 293 44,8 %	
	<i>Dont par intégration dans les marchés BnF</i> <i>Dont part ESR</i>			119 627	137 175 24,4%	157 861 26,7%	
	<i>Dont intégration dans Gallica</i> <i>Dont part ESR</i>			32 157	33533 99,2%	33 771 99,1 %	

A fin décembre 2015, le nombre de documents de bibliothèques partenaires dans Gallica s'élève à 408 925.

On soulignera la progression de la filière intégration alors même que le nouveau marché de numérisation de masse n'est pas encore en plein régime, tandis que les deux autres filières restent stables ou affichent, de façon conjoncturelle, des résultats en recul (moissonnage OAI : au moment du relevé le 2 janvier, 14 entrepôts OAI de partenaires ne répondaient pas lors du passage du moissonneur de la BnF, dont ceux de gros fournisseurs - l'INSEE, près de 19 000 documents et la BM de Montpellier, 12 000 documents - par ailleurs, la réindexation des documents de la bibliothèque numérique de Toulouse a fait passer sa volumétrie de 40 914 à 8 483 documents. La volumétrie augmentera à nouveau au 1er trimestre 2016, après interventions techniques coordonnées des partenaires et de la BnF.

2.c.3 Fréquentation de Gallica

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	
Nombre de visites de Gallica	Cible				16 500 000	19 000 000	21 000 000
	Valeur réalisée	9 485 557	10 956 907	14 242 546	15 290 498	15 980 981	
	<i>Dont site principal</i>	9 316 144	10 421 122	13 275 868	13 441 929	13 256 728	
	<i>Dont application</i>	-	126 773	405 370	453 808	364 702	
	<i>Dont site mobile</i>	-	-	88 056	925 601	1 449 614	
	<i>Dont Numistral</i>	-	-	13 558	16 365	16 516	
	<i>Dont Grde Collecte</i>	-	-	-	30 051	84 616	

Au total à fin 2015, le nombre de visites de Gallica (Gallica, Gallica embedded, Gallica intramuros, Gallica labs et Numistral, d'une part, et site mobile et applications Gallica pour iPad et Android, d'autre part) s'établit à près de 16 millions, en progression de 700 000 par rapport aux résultats à fin 2014.

La fréquentation des applications Gallica et du site mobile s'établit à un peu plus de 1,8 million de visites, soit 11% de l'audience totale.

L'audience du site mobile progresse de plus de 500 000 visites par rapport à 2014, avec une moyenne de 120 000 visites mensuelles et un pic de fréquentation au printemps ; celle des applications reste stable à plus ou moins 30 000 visites par mois.

La fréquentation du site principal en revanche est en légère diminution par rapport à 2014 (-150 000 visites) : cette évolution à la baisse est particulièrement sensible au cours du dernier trimestre, depuis le déploiement de la nouvelle interface de Gallica avec une perte de près de 500 000 visites au cours du T4 par rapport au T4/2014.

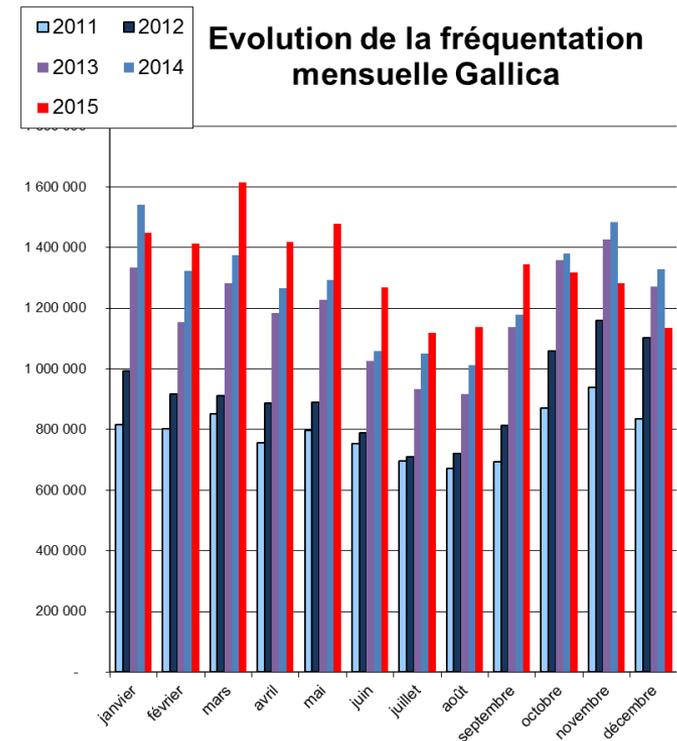
2.c.3 Fréquentation de Gallica

L'analyse de l'audience du dernier trimestre 2015 révèle que si les accès directs à Gallica restent stables, les accès via les moteurs de recherche sont en diminution (perte de 300 000 visites) comme les accès via les sites affluents.

Une analyse plus fine est nécessaire, mais une baisse du référencement des documents de Gallica par les moteurs de recherche suite au déploiement de la nouvelle page d'accueil constitue une hypothèse d'explication de cette diminution.

Le déploiement de la nouvelle version de Gallica se traduit en revanche par une progression des visites entrantes (69% du trafic T4/2015, 65% du trafic T4/2014) et par une progression remarquable du nombre moyen de pages vues par visite entrante qui passe de 27,8 en T4/2014 à 45,2 en T4/2015, indice de l'amélioration des performances de la nouvelle interface et de ses nouveaux outils de visionnage des documents.

L'amélioration du taux de visites entrantes permet de relativiser la diminution du nombre de visites : pour cet indicateur, le résultat T4/2015, avec 2,21 millions de visites entrantes, reste proche de la performance du T4/2014 avec 2,37 millions de visites.



2.d.1 Nombre de BDLI donnant accès aux archives du web dans leurs emprises

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	
Nombre de BDLI donnant accès aux archives du web dans leurs emprises	Cible				3	8	15
	Valeur réalisée				1	7	

L'ouverture de l'accès distant aux archives de l'internet a été préparée en 2014 avec trois bibliothèques pilotes : Montpellier, Nancy et Strasbourg.

La première connexion a été réalisée à Montpellier le 2 octobre 2014, à l'occasion des Journées des pôles associés et de la coopération. La connexion a été réalisée à Nancy et à Strasbourg au premier trimestre 2015, avec un léger décalage par rapport au calendrier initial dû à différents impératifs de ces deux partenaires.

L'accès aux archives a été déployé en 2015 dans 4 nouvelles BDLI : Lyon, Limoges et Toulouse et Bordeaux.

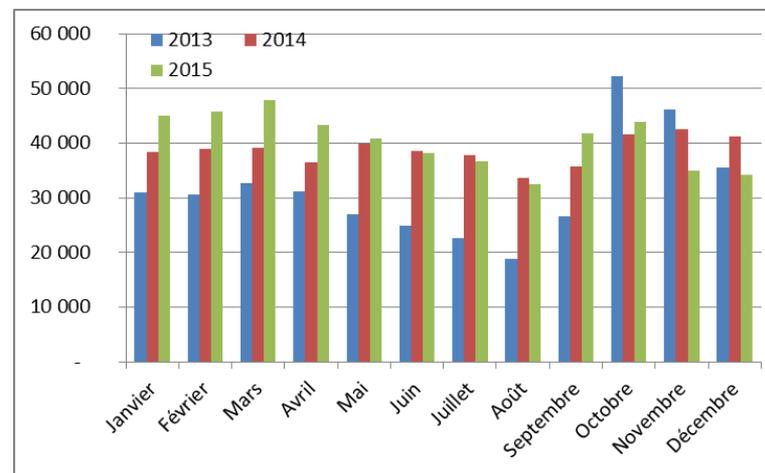
Les tests techniques ont été réalisés avec les AD de Martinique, 5ème BDLI inscrite sur la feuille de route 2015 et ils sont fructueux (débit fluide, sauf pour les vidéos).

L'ouverture du service a été décalée au premier semestre 2016, à la demande des AD de Martinique, qui souhaitent attendre l'installation de l'exécutif de la nouvelle collectivité territoriale, issue de la fusion au 1er janvier 2016 du département et de la Région Martinique. Contact a été pris fin 2015 avec les AD de Guadeloupe, pour étudier l'ouverture concomitante d'un accès aux archives du web dans les deux territoires des Antilles.

2.d.2 Fréquentation du CCFr

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	
Fréquentation du CCFr (nombre de visites)	Cible				390 000	400 000	410 000
	Valeur réalisée	336 153	316 342	379 445	464 362	485 316	

La fréquentation pour 2015 est en augmentation de 4,65% par rapport à 2014. On soulignera cependant qu'après un premier quadrimestre 2015 en nette progression par rapport à 2014, cette tendance ne s'est pas confirmée. Après une baisse possiblement consécutive à la mise en production d'une nouvelle version en juin entrainant une période d'instabilité pour les utilisateurs, la tendance à la hausse en septembre-octobre ne s'est pas confirmée en fin d'année.



Paradoxalement, l'accès par les moteurs de recherche continue, lui, de progresser : il s'établit à 29,1% du total des visites sur l'ensemble de l'année 2015 contre 18,4% pour 2014, illustrant les progrès d'indexation des ressources du CCFr sur le web.

2.e.1 Nombre de partenaires et de clients de SPAR

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	
Nombre de partenaires et de clients de SPAR	Cible				238	249	260
	Valeur réalisée			227	261	306	
	Dont partenaires			226	259	303	
	Dont clients			1	2	3	

Partenaires de SPAR : 303 à fin 2015.

Ce nombre correspond aux contributeurs de Gallica dont les documents ont été pleinement intégrés dans la bibliothèque numérique (cumul des contributeurs à la Filière Intégration de documents physiques = imprimés + documents à haute valeur patrimoniale) et à la Filière Intégration de fichiers numériques, hors ESR.

En termes d'institutions partenaires, le total s'élève à 236 (un seul partenaire n'est compté qu'une fois, même s'il a contribué aux deux filières d'intégration).

Parmi les nouveaux partenaires de SPAR, et donc de Gallica, on citera les lauréats du premier appel à initiatives (2015) en littérature pour la jeunesse (8 bibliothèques) et 6 nouvelles archives départementales qui viennent rejoindre les 16 premières archives départementales du site en Gallica marque blanche lagrandecollecte.fr.

Clients de SPAR : 3

Aux deux premiers clients, le Centre Pompidou et le musée Picasso, s'est ajouté en 2015 le Musée du Quai Branly.

Feuille de route 2014 / 2015

Réalisation d'un
audit en
responsabilité
sociale ✓

Elaboration
d'une
cartographie des
emplois => 2015 / 2016

Mise en place
d'une charte des
partenariats ✓

Mise en place
d'une politique
des achats ✓

Actualisation du
SPSI
=> 2016

Ressources humaines et
dialogue social

- Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action suite à l'audit RSE

Modernisation financière et
comptable

- Mise en œuvre GBCP
- Certification des comptes
- Réorganisation des fonctions financières

Les indicateurs

3.a.1 Part des stagiaires formés en interne



3.b.1 Montant des mécénats, partenariats, parrainages, dons et legs



3.b.2 Montant des recettes d'activités



3.c.1 Montant des dépenses de fonctionnement courant

- Maintenance des sites et équipements
- Maintenance informatique et infogérance
- Logistique et exploitation (hors fluides)



3.e.1 Evolution de la consommation électrique

- Site François-Mitterrand
- Site Bussy-Saint-Georges



3.a.1 Part des stagiaires formés en interne

			2011	2012	2013	2014	2015	2016	
								Bilan	
Part des stagiaires formés en interne	Part	Cible				56%	57%	58%	
		Valeur réalisée			54%	60,0%	63,0%		
	Nombre total de stagiaires formés en interne (y compris les projets individuels de formation)	Valeur réalisée			2 541	3 565			
	Nombre total de stagiaires ayant bénéficié d'une formation au cours de l'année	Valeur réalisée			4 714	5 904			

La part des stagiaires formés en interne progresse à nouveau pour atteindre 63% sur l'année 2015, soit une progression de près de 10 points par rapport à 2013.

Les principaux domaines de formation en interne portent sur :

- **la consultation du catalogue (suite à la mise en place de la nouvelle interface de BnF catalogue général)**
- **le catalogage (afflux de stagiaires inscrits au cursus de catalogage de l'automne 2015 qui a conduit à dédoubler les sessions)**
- **les formations aux collections (visites de départements, formations à l'INP et à l'Ecole des Chartes, consultation de Gallica, consultation des bases de données)**
- **les préparations aux concours**
- **L'Hygiène, sécurité et santé au travail (suite à la campagne de sensibilisation menée par le SQF, avec l'appui du DdRH, auprès des encadrants et des responsables de formation)**

3.b.1 Montant des mécénats, partenariats, parrainages, dons et legs

		2011	2012	2013	2014	2015 (CF)	2016
Montant des mécénats, partenariats, dons et legs (fonctionnement et investissement)	Cible				13,60 M€		
	Valeur réalisée	5,60	2,87	5,14	6,26	4,78	

Les recettes de mécénats, dons et legs constatées au CF 2015 atteignent 4,775 M€. L'écart par rapport aux prévisions (9,82 M€ inscrits au BR2) tient essentiellement à des décalages d'opérations qui seront effectivement finalisées en 2016 :

- valorisation du mécénat de compétence pour l'étude sur la restauration du trône de Dagobert, bourses de recherche ou encore mécénat pour l'exposition Barcelo, valorisation du mécénat de compétence pour la numérisation des globes 3D et valorisation différée des 4 M€ de mécénats prévus pour l'acquisition des trésors nationaux.

Les opérations inscrites aux comptes 2015 correspondent notamment à la deuxième partie de la valorisation des manuscrits acquis auprès de la SMAF (3,15 M€), à la valorisation de dons et legs (Koltès, Lacombe, Lemoine) ou encore aux recettes du dîner des mécènes (214 k€) et de la souscription pour le bréviaire de Saint Louis (440 k€).

Au final, si le résultat 2015 apparaît facialement dans la moyenne basse des réalisations de la dernière période, les opérations acquises et qui seront finalisées sur 2016 font considérer que l'objectif inscrit au contrat de performance de réaliser sur le triennal 2014/2016 au moins autant de mécénats que sur le triennal 2011/2013 est d'ores et déjà atteint et dépassé.

3.b.2 Montant des recettes d'activité

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Montant des recettes d'activité	Cible				7,52	8,80	9,32
	Valeur réalisée M€	6,23	7,20	7,20	6,83	8,49	

Hors produits financiers et produits de gestion, les prévisions de recettes des activités au budget 2015 après BR2 s'élevaient à 9,34 M€.

Au compte financier, ces recettes sont réalisées à hauteur de 8,49M€ soit un taux de réalisation de 91%.

L'évolution par rapport aux recettes constatées au CF 2014 (+1,659 M€) est principalement liée à 3 types de recettes :

- **France-Muséums : + 970k€ en raison de la facturation (pour la première année) des prêts d'œuvres**
- **Échanges marchandises : + 230k€**
- **Partenariats de numérisations : 180 k€**

A noter aussi la progression des recettes de la reproduction (+ 182k€) et des éditions (+125k€).

Les écarts aux prévisions concernent essentiellement la gestion des espaces dédiés (principalement des recettes décalées à 2016) et France-Muséums (facturation du forfait sans réactualisation).

En cumul à fin 2015, l'écart à l'objectif de recettes inscrit au contrat de performance s'élève à 1 M€.

3.c.1 Montant des dépenses de fonctionnement courant

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Maintenance des sites et des équipements	Cible					-8%	
	Valeur réalisée M€	8,76	9,19	8,73	8,26	7,78	
Maintenance informatique et infogérance	Cible					-5%	
	Valeur réalisée M€	5,50	6,03	4,74	4,87	4,99	
Logistique et exploitation (hors fluides)	Cible					-1%	
	Valeur réalisée M€	12,25	12,47	12,23	12,10	12,24	

La consommation observée au CF 2015 est essentiellement marquée par une diminution des dépenses de maintenance des sites et des équipements (-5,8 % entre 2014 et 2015) due aux économies importantes réalisées grâce à la mutualisation des marchés de maintenance du DMT (marchés multisites).

Sur les autres postes, la consommation reste stable.

NB : correction du montant des dépenses Logistique 2014 suite à l'annulation d'ordres de reversement émis pour la valorisation des stocks

La moyenne 2014/2015 des consommations s'établit en diminution de 10% par rapport à la moyenne du triennal 2011/2013 pour l'agrégat « Maintenance des sites », de 9% pour l'agrégat « Maintenance informatique » et de 1% pour l'agrégat « Logistique », soit des réalisations conformes ou supérieures aux cibles à ce stade du triennal.

Au total sur ces dépenses, le montant cumulé des économies réalisées en 2014 et 2015 par rapport au niveau moyen de dépenses 2011/2013 s'élève à un peu plus de 3 M€ (26,63 M€ par an en moyenne sur 2011/2013, 25,23 M€ en 2014 et 25 M€ en 2015).

3.e.1 Evolution de la consommation électrique

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Consommation électrique François Mitterrand	Cible				-2%	-2%	-2%
	Evolution A-1		-0,2%	-3,0%	-2,4%	-0,5%	
	Valeur réalisée	39 125	39 051	37 883	36 976	36 791	

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Consommation électrique Bussy St Georges	Cible				-4%	-4%	-4%
	Evolution A-1		-9,1%	-5,7%	2,5%	5,0%	
	Valeur réalisée	2 739	2 490	2 347	2 405	2 526	

François-Mitterrand 2015 : baisse inférieure aux objectifs ayant pour causes :

- un été chaud entraînant une consommation accrue de la production froid ;
- l'apprentissage de la conduite des installations de climatisation assurée depuis juin par une nouvelle entreprise ;
- l'effet de la fermeture annuelle ramenée à une semaine : une semaine de fermeture en moins, c'est une semaine de plein fonctionnement en plus.

Bussy 2015 : mêmes causes que Tolbiac (sauf fermeture annuelle).

De manière générale, les perspectives de baisses de consommation sont de plus en plus limitées, l'essentiel des mesures ayant déjà été prises.

La consommation électrique moyenne 2014/2015 s'établit en diminution de 4,7% par rapport à la moyenne 2011/2013 pour le site François-Mitterrand et de 2,4% pour le site de Bussy, malgré deux années d'augmentation.



Bibliothèque nationale de France

RA 2015 - Rapport sur les acquisitions patrimoniales remarquables

**Bibliothèque nationale
de France**

délégation à la Stratégie et à la Recherche

version du 11 mai 2016
émetteur : Thierry PARDE
affaire suivie par : Julien BARBIER
référence : BnF-ADM-2016-038012-01



TABLE DES MATIERES

1. DONNS	3
1.1. BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL	3 -
1.2. DÉPARTEMENT DES CARTES ET PLANS	3 -
1.3. DÉPARTEMENTS DES ESTAMPES ET DE LA PHOTOGRAPHIE	3 -
1.4. DÉPARTEMENT DES ARTS DU SPECTACLE.....	5 -
1.5. DÉPARTEMENT DE L'AUDIOVISUEL	6 -
1.5.1. <i>Enregistrements sonores</i>	6 -
1.5.2. <i>Vidéogrammes</i>	6 -
1.5.3. <i>Multimédia</i>	7 -
1.6. DÉPARTEMENT LITTÉRATURE ET ART – CENTRE NATIONAL DE LA LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE	7 -
1.7. DÉPARTEMENT DE LA MUSIQUE.....	8 -
1.8. RÉSERVE DES LIVRES RARES.....	10 -
1.9. DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS.....	11 -
1.10. DÉPARTEMENT DES MONNAIES, MÉDAILLES ET ANTIQUES.....	12 -
2. DATIONS ET LEGS	12
2.1. DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS.....	12 -
2.2. DÉPARTEMENT DES ARTS DU SPECTACLE.....	13 -
3. ACQUISITIONS ONÉREUSES	13
3.1. BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL	13 -
3.2. DÉPARTEMENT DES CARTES ET PLANS	13 -
3.3. DÉPARTEMENT DES ARTS DU SPECTACLE.....	14 -
3.4. DÉPARTEMENT DES ESTAMPES ET DE LA PHOTOGRAPHIE	14 -
3.5. DÉPARTEMENT DE L'AUDIOVISUEL	16 -
3.5.1. <i>Enregistrements sonores</i>	16 -
3.5.2. <i>Vidéogrammes</i>	17 -
3.5.3. <i>Multimédia</i>	18 -
3.6. DÉPARTEMENT DE LA MUSIQUE.....	18 -
3.7. RÉSERVE DES LIVRES RARES.....	18 -
3.8. DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS.....	19 -
3.9. DÉPARTEMENT DES MONNAIES, MÉDAILLES ET ANTIQUES	21 -

Les acquisitions patrimoniales et remarquables de la BnF en 2015

1. DONS

1.1. Bibliothèque de l'Arsenal

Don Marc ALYN, poète : 2 huiles sur toile (portraits de Marc Alyn), médaille, 6 manuscrits d'œuvre, 14 dossiers de correspondance, album de photographies, 1 gouache (Jo Duncan), 5 dessins (Jacques Basse, Paul Bergasse, Colette Deblé), 1 gravure (Carzou), 150 livres d'artiste, 66 éditions courantes

J. Barine [**Paul GAYOT**], *Pastiches et récits à contrainte*, 2011. -

Paul Gayot, *La Ve République après la mort du général de Gaulle*, 2010. -

Oulipopo, *Enigmatika*, numéro 29. -

3 cartes postales "portrait stéréogrammétrique du CR André Blavier...". -

2 photographies -

Dons de Paul Gayot, pataphysicien, et membre de l'Oulipopo (Ouvroir de littérature policière potentielle), à la suite à l'exposition Oulipo. -

Collège de Pataphysique : -

Anthologie pataphysique de l'Antiquité à nos jours / Collège de 'Pataphysique, Paris : éditions du Sandre, 2015. -

Bêtes et choses : premier état corporisé d'un recueil transitoirement virtuel / Jean Dayros, Collège de 'Pataphysique, CXLII EP. -

Invitation à célébrer la Vigile du nouvel an pataphysique... le 28 phalle 142 EP (7 septembre 2015). -

Circulaire phynancière du 13 gidouille 142. -

COYPEAU D'ASSOUCY, Charles, *Airs de monsieur Dassoucy*, 1653. Manuscrit calligraphié du milieu du XVIIème siècle, avec musique notée, utilisé ensuite comme présent de nouvel-an, accompagné d'un poème dédicatoire signé - DLC. Reliure veau. Don de Jean-Robert Henry (directeur de recherche émérite au CNRS (IREMAM) -

Ecole Estienne, Laboratoire d'expérimentation graphique. 93 livres d'artistes (45 DMA 1, et 48 DMA 2). Les étudiants ont élaboré leur projet, pour le DMA 1, autour d'un poème choisi dans le recueil *Tentative de jalousie* de la poétesse russe Marina Tsvetaïeva et pour le DMA 2, sur le recueil *L'invisible parole* du poète suisse Pierre Chapuis. -

4 affiches « L'invisible parole, pépites 2015 du 3e sous-sol » réalisés par les professeurs du LEG pour la présentation, en septembre 2015, des travaux de la promotion 2014-2015 aux nouveaux étudiants. -

Ce don annuel a été initié en 2014. -

Fonds des mémoires et thèses sur du **Centre de recherche Giono**, fondé par Pierre Citron et géré ensuite par Mireille Sacotte, auparavant hébergé par l'Université Paris III, centre Censier. -

1.2. Département des Cartes et plans

Don du Service de Topographie et Documentation Foncière (STDF) de la ville de Paris. La direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris située 17 boulevard Morland a déménagé en juin 2014. Dans ce cadre, le Service de Topographie et Documentation Foncière a établi un inventaire de sa cartothèque et contacté la BnF afin de vérifier que ces documents ont bien fait l'objet d'un dépôt légal au 20^e siècle.

471 documents dont de nombreuses feuilles des **plans parcellaires au 1:500, 1:1 000 et 1:2 000** qui n'avaient pas fait l'objet d'un dépôt légal ont été donnés à la BnF.

1.3. Départements des Estampes et de la photographie

Collectif Le Bar Floréal, fonds d'archives du collectif photo Le Bar Floréal comportant des tirages, planches-contact, affiches, magazines, diapositives, livres, 1985-2015. -

Les près de 20 000 éléments qui constituent ces archives sont ce qui reste de l'activité de cette agence qui a fermé pour des raisons économiques à l'automne 2015. Nous avons procédé à une opération de sauvetage en concertation avec la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine. -

Don du collectif Bar Floréal. -

Fonds d'archives (négatifs, tirages, manuscrits, revues) provenant du studio de photographie de mode **Séeberger**, 3431 - pièces entre 1945 et 1975 environ. -

Don de Mme Danielle Séeberger -

Ce don complète de nombreux dons précédents de la famille après l'acquisition du fonds du studio Séeberger en 1977. -



Fonds d'archives du photographe **Nicolas YANCHEVSKY** (archives, coupures de presse, publications, tirages), 81 pièces vers 1950.

Par Madame Antoinette Asanchev-Yanchevsky

Ce don complète un premier don important (près de 300 pièces) réalisé en 2014 au moment de l'acquisition de 23 tirages originaux de l'auteur. L'ensemble sera exposé en galerie des donateurs en 2016.

BARCELÓ, Miquel. 28 estampes créées par l'artiste entre 1982 et 2011.

A l'occasion de l'exposition que la BnF consacre à son œuvre imprimé en 2016, l'artiste majorquin Miquel Barceló a fait don de 28 estampes originales venues enrichir, notamment par des œuvres anciennes devenues rares ou très peu diffusées, le fonds de ses œuvres conservé au département des Estampes. Parmi ces planches, on mentionnera *Animal amb tres pixerades* et *Nocturn*. *Una Pixerada*, deux lithos offset imprimées en 1982 dans l'atelier Taller 6A à Palma de Majorque, *Vanitas*, une gravure (pointe sèche et collage) créée en 1985 dans l'atelier de Joan Miró à Majorque, trois tauromachies datant de 1990 tirées à 26 exemplaires en lithographie sur carton de couleur et *Pornográfica*, une suite de onze gravures (aquatinte et outils électriques) créées en 2000 dans l'atelier Línea à Lanzarote sur le thème des *120 journées de Sodome* de Sade. Toutes les épreuves ont été dédiées par l'artiste "Pour la BnF".



FÖRG, Günther. Untitled, 1992/93, aquatinte et Untitled, 1992/93, aquatinte. -

Deux rares aquatintes de très grand format (200 x 99,3 cm) de l'artiste allemand décédé en 2013. Tirées à 10 exemplaires, elles font partie d'un ensemble de 6 planches créées par Förg dans l'atelier Niels Borch Jensen au Danemark en 1992/1993. -

Ces planches viennent rejoindre et compléter le beau fonds d'œuvres de Günther Förg du département des Estampes. -

Don de la famille de Vitry via l'Association des Amis de la BnF (AABnF) -

SERRA, Richard. *Path and Edges* 2 et 13, 2007 et *Bight* 1 et 4, 2011. -

Quatre gravures représentatives de deux séries créées par l'artiste dans l'atelier GEMINI G.E.L à Los Angeles en 2007 et en 2011. Un œuvre imprimé que l'artiste aborde en sculpteur. -

Don de la famille de Vitry via l'Association des Amis de la BnF (AABnF) -

ADVERSE, Lucia, 8 photographies de la série les Courbes de l'Univers (2012). La photographe brésilienne Lucia Adverse, en accord avec son galeriste parisien, Ricardo Fernandes, a donné à la BnF huit photographies de cette série composée en hommage à l'architecte Oscar Niemeyer.

BELEGOU, Jean-Claude, 71 photographies issues de la série Primitives (1966-67). Grand photographe français, Jean-Claude Bélégou donne régulièrement depuis le début de sa carrière à la BnF. Cette série regroupe divers tirages qui représentent son cercle amical tout en saisissant l'esprit de la jeunesse de la fin des années 60.

Museum Project Donation (dons d'œuvres de Betty Hahn, Daryl Curran, Michael Stone, Robert von Sternberg, Todd Walker). Plusieurs photographes américains ont décidé sous la houlette de l'un d'entre eux, Robert von Sternberg, de proposer en don certaines de leurs archives photographiques à des musées américains (LACMA, Seattle Art Museum) et européens. La BnF a, grâce à cette initiative, pu enrichir par exemple le fond déjà existant consacré au photographe Todd Walker.

TRASSARD, Jean-Loup, 46 photographies issues de diverses séries réalisées entre 1970 et 1990. L'écrivain Jean-Loup Trassard, outre son don au département des manuscrits, a souhaité offrir à la BnF un ensemble de tirages qui constituent autant de carnet de notes sur la campagne mayennaise et les environs de Saint-Véran.

FREPPEL, Denis, 171 images de diverses séries photographiques majoritairement consacrées à l'architecture américaine. Photographe de publicité puis pour de grands magazines d'architectures américains ou européens depuis les années 70, Denis Freppel donne régulièrement à la BnF ses tirages.

BOURSE DU TALENT, édition 2013. La BnF s'enrichit chaque année depuis 2007 de plusieurs tirages de photographes émergents lauréats et coups de cœur de la Bourse du Talent organisée par Photographie.com et Picto et présentée chaque année en décembre allée Julien Cain à la BnF.

LE QUERNEC, Alain. 360 affiches, couvrant toute sa carrière des années 1970 à aujourd'hui.

PARIS-CLAVEL, Gérard : 75 affiches, et **BOUVET, Michel** : 76 affiches, qui viennent compléter leur œuvre d'affichiste dans les collections.

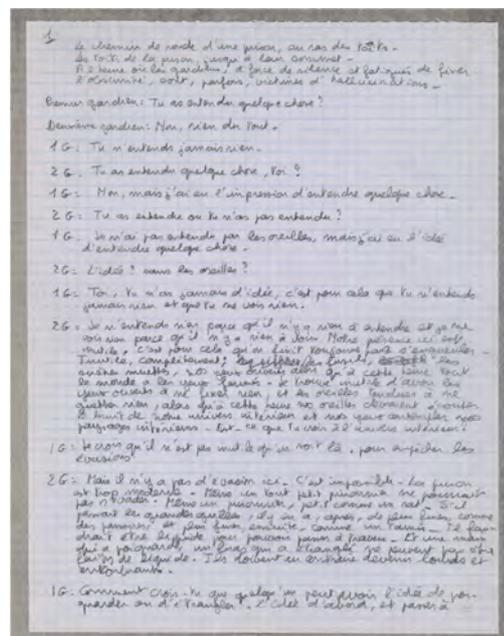
1.4. Département des Arts du spectacle

BATIFOULIER, Alain. Croquis, maquettes et notes, maquettes en volume, presse et programmes, tapuscrits annotés, costumes témoignant de l'ensemble de son œuvre de scénographe, 1973-2015. Don d'Alain Batifoulier.

CRESPIN, Michel. Notes et carnets, dessins, photographies, audiovisuel, correspondance, documentation notamment sur son activité de metteur en scène de spectacles de rue, de fondateur et directeur de Lieux Publics – Centre national de création des arts de la rue et du Festival International de Théâtre de Rue d'Aurillac, 1970-2014. Don de la famille Crespin.

DELISLE, Lisbeth. *Edith Piaf*, deux statuettes en bronze, esquisses pour la statue de la place Edith Piaf à Paris, 2003. Don Lisbeth Delisle.

KOLTES, Bernard-Marie. Manuscrits autographes, brochures annotées, correspondance, films, documentation. 1952-1989. Don de François Koltès.



LACOMBE, Georges. *André Antoine*, buste en bronze, 1912. Don de Jacqueline David-Samuel et de Philippe Samuel.

Théâtre du SOLEIL. Documentation, audiovisuel, costumes concernant *Tambours sur la digue*, texte d'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, 1999. Don Théâtre du Soleil.

YENDT, Maurice. Dossiers de presse, photographies, programmes, matériel pédagogique, affiches, audiovisuel, maquettes, retraçant les activités du Théâtre des Jeunes Années (CDN pour l'enfance et la jeunesse), 1960-2004. Don Maurice Yendt.

1.5. Département de l'Audiovisuel

1.5.1. Enregistrements sonores

Fonds Maurice LEMAITRE. 44 supports (audio, vidéo, papier). -

DONIAK, Jean-Marc. 10 bandes magnétiques. -

GRELAND-GUYANE, Françoise et Pierre. Cassettes audio, bandes magnétiques. -

Arexpo en Vendée. Don de 860 documents audiovisuels de l'Association de Recherche et d'EXpression pour la Culture Populaire en Vendée. -

MESSIAEN, Olivier. La partie audiovisuelle du don Messiaen rassemble cassettes audio, disques microsillons et bandes magnétiques. Don de la Fondation O. Messiaen sous l'égide de la Fondation de France. -

Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale. Dépôt de 75 cassettes audio. -

1.5.2. Vidéogrammes

SHERMAN, Rina, *Les années Ovahimba / The Ovahimba Years.* Ethnographe, photographe et cinéaste, Rina Sherman a fait don au département de l'Audiovisuel de l'ensemble des archives qu'elle a constituées au fil de sept années de terrain (1997-2004) en Namibie et en Angola, chez les Ovahimba. Constitué de plus d'une centaine d'heures de vidéos et d'un millier de photographies numériques, ce fonds représente un inestimable témoignage sur la culture d'un groupe humain en même temps qu'un cas exemplaire de démarche ethnographique par l'image.



OROLEIS. Affiliée à la Ligue de l'enseignement, l'OROLEIS a fait le dépôt au département de l'Audiovisuel de l'ensemble de ses archives audiovisuelles contemporaines (les plus anciens documents remontent aux années 1980).

Productions de la Lanterne. Active à partir de 1973, la société créée par Claude Gilazeau a été le producteur actif de nombre de documentaires engagés (Jean-Pierre Thorn, Bernard Baissat, Jacques Kébedian...). A partir du début des années 1990, elle contribue à faire émerger de nouveaux cinéastes africains (Mahamat-Saleh Haroun, Joseph Kumbela...). L'ensemble des supports vidéo originaux de fixation de plus de 300 films produits par la Lanterne ont été déposés à la BnF lors de sa liquidation judiciaire.

Réalisateurs de films de commande. Plusieurs réalisateurs de films de commande ont effectué le dépôt de la totalité des masters de leurs films : **Serge THEBAUD, Claude DEGOUTTE, Bernard DUMAS, Patrick VAYSSIERES.** Leurs carrières dans l'audiovisuel démarrent entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1980. Si leurs noms sont souvent ignorés du public, ces films, réalisés sur quatre décennies, ont été vus de nombreux spectateurs et témoignent de l'évolution des formats et des représentations.

Vidéo des premiers temps. Parmi les nombreuses entrées qu'occasionnent les recherches sur les premiers temps de la vidéo en France, il convient de signaler tout particulièrement le **dépôt des archives vidéo du Centre d'action culturelle d'Annecy par la Cinémathèque des pays de Savoie et de l'Ain** (plus de 300 vidéogrammes). Ce fonds extrêmement riche comporte notamment les films réalisés par Thierry Nouel, initiateur d'un travail collectif de longue durée avec les habitants d'un village (Arbusigny), et un vidéogramme inédit réalisé sous la direction de Johan Van der Keuken (*Le résistant*).

CNRS Images. Le CNRS Images a déposé un fonds de captations vidéo d'entretiens (François Jacob, Gaston Ferdière, Ahmed Ben Bella...), colloques, représentations (Bread and Puppet Theater, Festival d'Annecy...), événements culturels et artistiques (Michelangelo Antonioni à la Cinémathèque...) réalisés dans les années 1980. Ce fonds entièrement inédit comprend 600 titres pour un total de 1 000 à 1 500 heures.

1.5.3. Multimédia

Don Forney. La Bibliothèque Forney qui fait partie du réseau des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris a fait don de près de 2 000 documents à la Bibliothèque nationale de France. Composés d'éléments papiers (livres, brochures, livrets,...), de diapositives et parfois d'un élément sonore, ces documents appelés "multimédias multisupports" constituent un ensemble lié au domaine de l'art: architecture, beaux-arts, graphisme, ameublement, techniques artistiques,... Ce don permettra de compléter le dépôt légal manquant et pour un petit nombre de titres, publiés à l'étranger, de venir enrichir les collections patrimoniales.

1.6. Département Littérature et art – Centre national de la littérature pour la jeunesse

LEMOINE, Georges.

Suite du don de ses carnets, entamé en 2014.

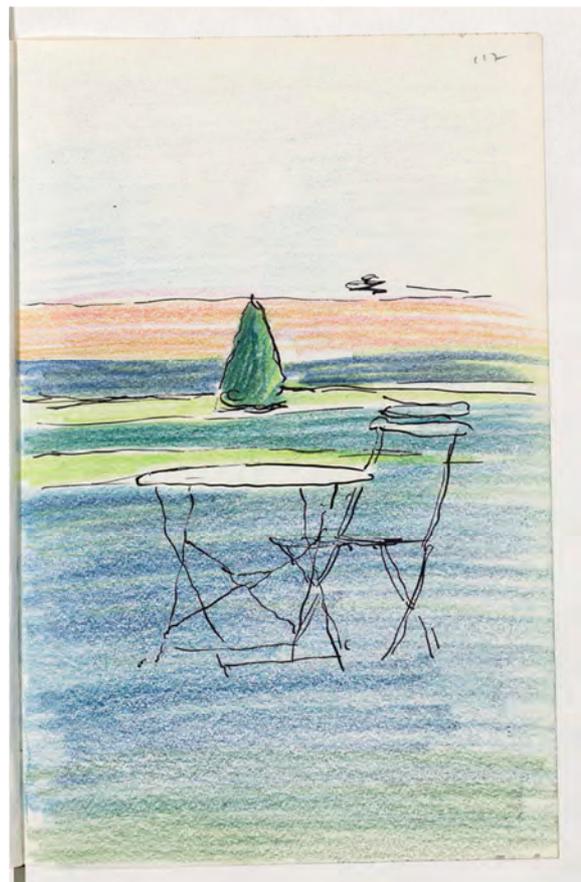
Ces carnets peuvent se répartir en 4 types :

- Carnets uniquement constitués de textes ;
- Carnets consacrés à une thématique et constitués de dessins et d'aquarelles ;
- Carnets intimes réunissant des dessins et des textes ;
- Carnets réalisés dans le cadre de recherches pour des travaux d'illustration.

En novembre 2015, un second lot de 51 carnets est venu rejoindre le premier versement effectué en 2014, portant l'ensemble des carnets donnés à la BnF à 111 (sur un total attendu de 230).

Les carnets donnés en 2015 portent les numéros 68 à 130 (suite non continue et non chronologique) et couvrent aussi bien les années de formation de l'artiste (1955-1960) que des périodes plus récentes, liées en particulier à la production de livres pour enfants (de 1972 à 1996 pour le carnet le plus récent).

Les carnets feront l'objet d'une exposition en Galerie des donateurs du 26 avril au 5 juin 2016.



1.7. Département de la Musique

DUFOURT, Hugues. Manuscrits musicaux sur calques. Don de H. Dufourt. -

EL KHOURY, Bechara. 19 manuscrits autographes. Don de B. El Khoury. -

HERMAN, Jean-Luc. Dodécachromie : 6 lavis avec composition musicale manuscrite. Don de Françoise Gaillard-Herman. -

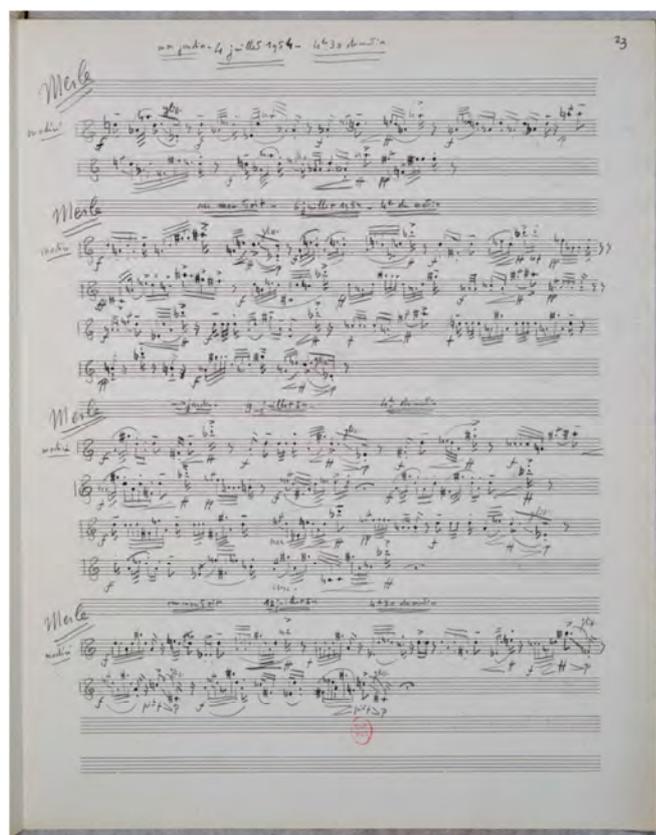
IMEB. Archives, partitions musicales (50 mètres linéaires) (versement du fonds qui avait été entreposé en 2011 au département de l'Audiovisuel). Don de l'IMEB. -

LEDUC (éditions). Archives, correspondance, objets, partitions (manuscrites et imprimées) (41 mètres linéaires). - Don des éditions Leduc, groupe BMG. -

MÂCHE, François-Bernard. 25 manuscrits autographes. Don de F. B. Mâche. -

MARCEL, Gabriel. Manuscrits musicaux autographes. Don reversé par le département des Manuscrits. -

MESSIAEN, Olivier. Carnets de notations de chants d'oiseaux, cahiers de travail. Don de la Fondation O. Messiaen sous l'égide de la Fondation de France.



MESSIAEN, Olivier. Archives, manuscrits musicaux, photographies, bibliothèque, objets, documents audiovisuels (DAV) (150 mètres linéaires). Dépôt de la Fondation O. Messiaen sous l'égide de la Fondation de France.

OHANA, Maurice. 200 lettres autographes adressées à M. Ohana. Don de Nicolas Zourabichvili. -

PIRIOU, Adolphe ; KUNC, Pierre. Manuscrit et imprimés musicaux des 2 compositeurs, lettres autographes. Don de Carlos François Pellecer. -

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MUSICOLOGIE. Archives, correspondances. Don de la SFM.

TRICOT, Claude. Manuscrits musicaux. Don d'Anne-Madeleine Tricot.

CDMC (Centre de documentation de la musique contemporaine). Manuscrits musicaux (originaux et photocopies), affiches, documents audiovisuels. Dépôt du CDMC.

FONTAINEBLEAU (Bibliothèque du Conservatoire américain). Partitions (manuscrites et imprimées). Dépôt de la Fondation des Écoles d'art américaines de Fontainebleau.

ANDRE, Adeline. Dix-neuf maquettes de costumes pour *Psyché* (Opéra de Paris, 19 juin 2014). Don de l'Opéra national de Paris.

ARBEAU, André. Portrait photographique, vers 1920. Don de l'Opéra-Comique.

BELL, Marie. Lettre dactylographiée avec signature autographe du 12 mai 1945 accompagnant un Programme du Théâtre national de l'Opéra du 29 mai 1945. Don de Jacques-Paul Dauriac.

CHEREAU, Pierre. Mises en scène manuscrites pour *Salammbô* d'Ernest Reyer (Opéra de Paris, 1938) et pour *L'Etranger* de Vincent d'Indy (Opéra de Paris, 1944). Cette dernière contient également deux lettres autographes de Vincent d'Indy. Don de l'Opéra national de Paris.

DESCHAMPS, Jérôme, MAKEÏEFF, Macha. Mise en scène manuscrite pour *L'Enlèvement au Sérail* de Wolfgang Amadeus Mozart (Festival d'Aix-en-Provence, 2003-2007). Don de l'Opéra-Comique.

DESCHAMPS, Jérôme, MAKEÏEFF, Macha. Mise en scène manuscrite pour *L'Enlèvement au Sérail* de Wolfgang Amadeus Mozart (Festival d'Aix-en-Provence, 2003-2007). Don de l'Opéra-Comique.

ECHARRI, Isabel, ETCHEVERRY, Diego. 123 esquisses de décors, 833 maquettes de costumes, 16 maquettes en volume, 9 plantations ou déroulés de décors (981 éléments) pour plus de 80 spectacles sur des scènes françaises et internationales. Don d'Isabel Echarri et Diego Etcheverry.



GASTINE, Claudie. Treize maquettes de costumes pour *Giselle* (Opéra de Paris, 1998). Don de Claudie Gastine.

OPERA DE PARIS. Archives du personnel, 1930-1961, 22 liasses ; Artistes du Chœur 1961-1984, 40 chemises. Don de l'Opéra national de Paris.

OPERA NATIONAL DE PARIS. Archives des tournées de l'Opéra de Paris, fin du XX^e siècle, 51 boîtes, environ 300 chemises ou fascicules. Don de l'Opéra national de Paris.

OPERA NATIONAL DE PARIS. Archives techniques de l'Opéra, 3 recueils. Don de l'Opéra national de Paris.

OPERA NATIONAL DE PARIS. Quarante-six partitions d'orchestre et matériels d'orchestre du XX^e siècle, dont vingt-et-un manuscrits. Don de l'Opéra national de Paris.

OPERA NATIONAL DE PARIS. Trois cents mises en scène du XX^e siècle, notées sur partition. Don de l'Opéra national de Paris.

PONT-JEST, Renée de. Buste de la cantatrice Christine Nilsson, 1880. Terre cuite, signé et daté par Renée de Pont-Jest, mère de Sacha Guitry (acheté à la vente Sacha Guiry, Collection André Bernard, Drouot, 2011). Don de Jacques Dauriac.

SARRACO, Giorgio Gaetano. Quatre cents livrets italiens imprimés ayant appartenu à Giorgio Gaetano Sarraco et contenant pour certains des annotations autographes du chorégraphe. Don de Gillian Borreham, descendante de Giorgio Gaetano Sarraco.

TCHERINA, Ludmila. Cent photographies de la danseuse, entre 1924 et 1947. Don de Gilbert Serres.

1.8. Réserve des livres rares

La Response de Maistre Guillaume au Soldat François. Faicte en la presence du Roy, à Fontainebleau le huictiesme Septembre, 1604. [S.l., s.n.], 1605. In-12.

Unique exemplaire connu d'un modèle très précoce de couverture en papier décoré imprimé au moyen de bois gravés datant du début du XVII^e siècle, peut-être le plus ancien exemple de couverture imprimée de facture française (décor copié d'après une gravure d' Hans Vredeman de Vries). Acquis grâce au mécénat de la B.H. Breslauer Foundation.

MAGGI, Giovanni. *Fontane diverse che si vedano nel'alma città di Roma et altre parte d'Italia.* Rome : Giuseppe Rossi, 1618. 4°.

Reiure parisienne du second quart du XVII^e siècle, en maroquin rouge orné d'un grand décor doré « à l'éventail », doublures de soie rose. Prov. : Maurice Burrus. Acquis grâce au mécénat de M. Henri Schiller.

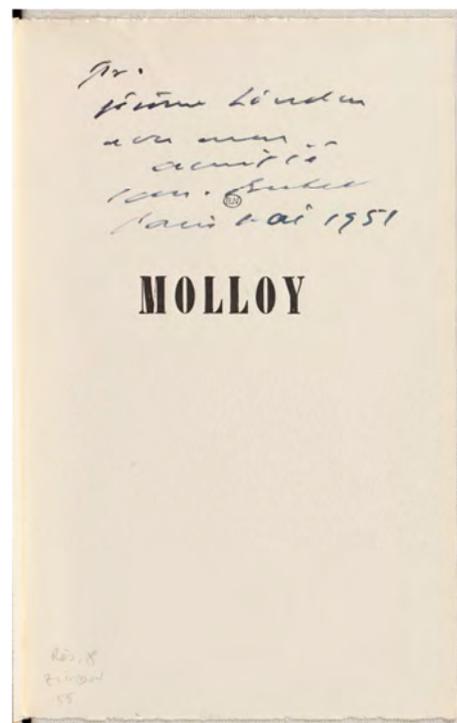
NOUVEAU, Germain. *Valentines.* [Paris, vers 1887].

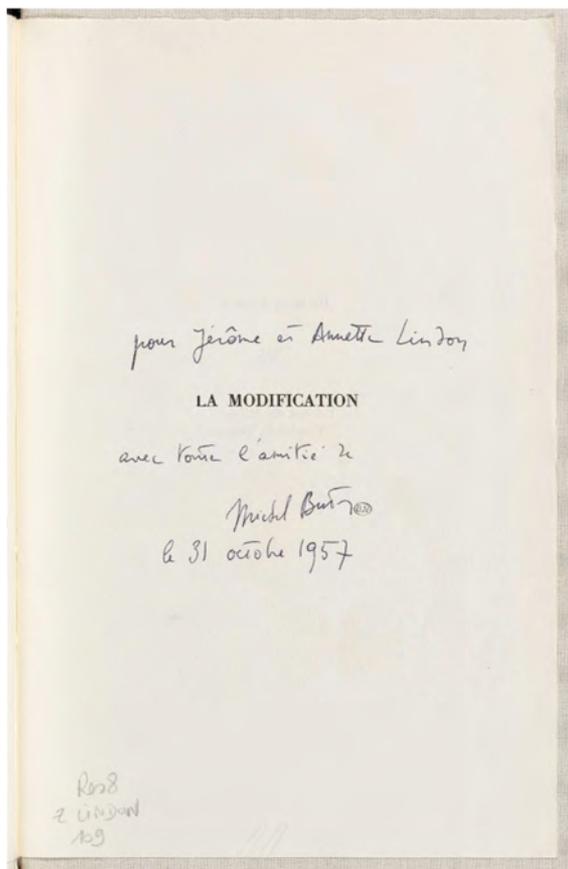
Épreuves corrigées par l'auteur, accompagnées d'un poème manuscrit, en vue d'une édition avortée : seul témoin authentique subsistant de l'œuvre, que son auteur chercha ensuite à détruire. Prov. : Pierre Bergé. Acquis grâce au mécénat conjoint de la B.H. Breslauer Foundation, de M. Jean Bonna et d'un groupe de plusieurs donateurs parisiens.

Bibliothèque d'**Annette et Jérôme LINDON**, donnée par leurs enfants, Irène, Mathieu et André Lindon : 927 volumes, dont 589 publiés par les éditions de Minuit, consistant pour beaucoup d'entre eux en exemplaires de tête avec envois d'auteur à Annette et Jérôme Lindon. On peut signaler par exemple dans cet ensemble :

BECKETT, Samuel. *Molloy.* Paris : Éditions de Minuit, 1951. 19 cm.

Ex. n° 15, l'un des 50 sur vélin supérieur constituant l'édition originale, avec envoi autographe de l'auteur daté mai 1951 à Jérôme Lindon.





BUTOR, Michel. *La Modification*. Paris : Éditions de Minuit, 1957. 23 cm.

Édition originale, l'un des 5 exemplaires hors commerce parmi les 45 sur pur fil illustrés d'une eau-forte d'Enrique Zañartu constituant l'édition originale, avec envoi autographe de l'auteur du 31 octobre 1957 à Jérôme et Annette Lindon.

1.9. Département des Manuscrits

FOUCAULT, Michel. Archives des années 1940-1950.

Notes de travail, mémoire de maîtrise, premières publications, correspondances, documents scolaires : ces archives de jeunesse conservées par la famille du philosophe rejoignent le Fonds Michel Foucault acquis en 2013. Don d'Henri-Paul Fruchaud.

FOUCAULT, Michel. Correspondance reçue.

Précieux ensemble de lettres provenant de plus de soixante-dix correspondants, proches de Michel Foucault : philosophes, écrivains ou artistes. Don de Daniel Defert.

GUERIF, François. Archives.

Auteur, critique, traducteur, et surtout éditeur de littérature policière, François Guérif a réuni de nombreuses correspondances reçues des écrivains français et anglophones qu'il a publiés (Léo Malet, Jean-Pierre Manchette, James Ellroy, etc.). Don de l'auteur.



HUGUENIN, Jean-René. Œuvres et correspondance

Brouillons, manuscrits et dactylographies de *La Côte sauvage* (1960), et de diverses œuvres inédites du jeune romancier, mort accidentellement à vingt-six ans ; articles et nouvelles, correspondance. Don de Mme Huguenin-Bastide.

OKUYAMA, Hisashi. Œuvres.

Journal, carnets, manuscrits et tapuscrits, livres d'artistes, et documentation autour de l'œuvre de ce poète d'origine japonaise, qui a choisi la langue française comme lieu d'écriture. Don de l'auteur.

TANAKA, Shingai. Trente-huit calligraphies.

Ensemble d'œuvres réalisées à l'encre sur papier, entre les années 1980 et le début des années 2000, par le maître calligraphe de Kyôto (1942-2007). Don du Temple de Kurama par l'intermédiaire de Sho International Lyon.



TENGOUR, Habib. Œuvres romanesques et poétiques.

Manuscrits de travail de l'écrivain, poète et sociologue algérien, né en 1947. Don de l'auteur.

TRASSARD Jean-Louis. Œuvres et correspondance.

Manuscrits, correspondance, documentation de l'écrivain ; les archives du photographe sont conservées au Département des Estampes et de la Photographie. Don de l'auteur.

Ainsi que d'importants compléments de dons pour les fonds **Hélène CIXOUS**, **Antonio TABUCCHI**, et des fichiers électroniques de divers textes en cours de **Pierre GUYOTAT**.

1.10. Département des Monnaies, médailles et antiques

9 bronzes de Marseille : fragment d'un trésor de bronzes massaliotes découvert anciennement en Provence. Don de J. Morcom.

2. DATIONS ET LEGS

2.1. Département des Manuscrits

GIRAUDOUX, Jean. *Siegfried* et *Amphytrion 38*, manuscrits autographes. Dation.

2.2. Département des Arts du spectacle

Louise-Marie Damien, dite DAMIA. Lettres autographes, dessins, robes de scène, tableau (portrait par Paul Colin), affiches, disques. Legs.

3. ACQUISITIONS ONÉREUSES

3.1. Bibliothèque de l'Arsenal

Monieux. Pochoirs en cuivre utilisés pour orner manuscrits, lettres, etc., conservés dans un cahier où ils ont été imprimés en encres de diverses couleurs. 18^{ème} siècle.

COCHOIS, Jean, gendarme en Orléanais. *Formules des procès verbaux et assignations, de toutes manières très utiles aux officiers de la mareschaussée, ensembles les ecrouës et autres choses.* Maintenon, 1732. in-12. 200 p. Manuscrit « de poche ».

LATOUR, Ediste, *Cayer des compositions d'Ediste Latour fils ainé,* comprenant un *Voyage d'Ediste Latour dans les quatre parties du monde.* Nîmes, 1838. Manuscrit inédit d'un « fou littéraire ». Nîmes, 1838.

MIOMANDRE, Francis de, douze manuscrits autographes reliés, datés de 1899 à 1930.

LOUYS, Pierre, 313 lettres et manuscrits en 17 dossiers, ensemble constitué par un collectionneur.

DURAS, Claire de Kersaint, duchesse de, 52 lettres autographes à sa fille Clara, 1814-1828.

HUYSMANS, Joris-Karl, 10 lettres autographes à Léon Bloy, 1884-1890, et un brouillon autographe d'une lettre de Léon Bloy à Joris-Karl Huysmans.

GENLIS, Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de. *Madame de Maintenon.* Manuscrit autographe, 131 p.

REGNIER, Henri de, *Inscription pour les treize portes de la ville,* manuscrit autographe, 1895. 26 p., reliure Kieffer.

3.2. Département des Cartes et plans

Eijuntei Kahô (影馴亭花邦). **Carte manuscrite du Japon** représentant les routes maritimes et terrestres de Nagasaki à Edo, 1795. Papier de riz, 60 x 668 cm (rouleau). Nomenclature en caractères sino-japonais (Kanji). Figuration stylisée des châteaux et des temples (en forme de pagode) ou sanctuaires (portiques shinto).

Afrika, ăst nor ashkharhagrakan znnut'eants'. Carte d'Afrique en arménien dressée par le cartographe arménien Elia Endasian, gravée sur cuivre (53,5 x 71 cm) et publiée en 1786 par le monastère de l'île San Lazzaro degli Armeni située dans la lagune de Venise.

Carte particulière du diocèse de Rouen dressée sur les lieux par Mr Frémont de Dieppe, revue et augmentée en 1804 par le Sr Dezauche géographe pour servir de **Carte du département de la Seine Inférieure.** Six feuilles assemblées formant une carte de 160 x 137,5 cm.

Réemploi très tardif de la carte du Diocèse de Rouen gravée par Berey en 1715.

Recueil de cartes marines et de plans de ports couvrant le littoral de La Manche entre Ostende et Saint-Brieuc. [Echelles diverses]. [1882-1919]. 31,5 x 24 cm.

Atlas composé 25 plans manuscrits et 57 fragments de cartes imprimées, portant de nombreuses annotations : il fut sans doute constitué par un capitaine de navire ou un pilote côtier pour son usage personnel.

Ensemble de 12 maquettes astronomiques et didactiques. Vérone, [après 1907]. Isorel, carton, fil métallique, peinture et laque ; formats divers.

Ces maquettes ont été réalisées pour la Casa Buoni Fanciulli, une maison d'éducation pour les enfants pauvres ou abandonnés créée à Vérone en 1907 par Giovanni Calabria (1873-1954). D'après un dépliant imprimé illustré de figures numérotées, la série complète comprenait 20 maquettes.

Louis Jardin du Club de Nevers (France 49^e district), Carte idéale du Rotary International imitée de la Carte du Tendre telle que ... Mademoiselle de Scudéry l'a établie dans son roman *Clélie* en 1656. Nevers, 1937. Carte reproduite sur un dessous-de-plat en céramique de 22,5 x 22,5 x 3 cm.

Alfred Schlegel, *Columbus Mondglobe*. Berlin, Columbus Verlag, [après 1971]. Globe lunaire imprimé en couleurs sur une sphère en verre lumineuse, 25 cm de diamètre, 31 cm de hauteur (méridien métallique, pied en bois et métal, cordon électrique).

Mentionne en rouge les missions d'explorations lunaires issus des différents programmes russe (Lunachod) et américains (Ranger, Surveyor, Orbiter et Apollo) jusqu'à la mission Apollo 15 effectuée en juillet - août 1971.¶

Nouvelle carte de la Corse à l'usage des automobilistes, cyclistes, touristes, etc... 1:200 000. Paris, A. Taride, après 1920. 94,5 x 72,5 cm

Carte imprimée pliée sous couverture portant l'étiquette d'un dépositaire anglais Edward Stanford et une marque d'appartenance, à la plume, de l'écrivain Alan Sillitoe (1928-2010).

3.3. Département des Arts du spectacle

CHAR, René. Ensemble de documents à propos de sa pièce *Le Fer et le Blé – Claire*. Notamment vingt-deux lettres autographes de René Char et quinze maquettes de décor de Michel Clolus, 1957-1961.

FONTERAY, Alain. 25 000 photographies, principalement sur les spectacles du Théâtre du Campagnol (négatifs, diapositives, planches-contacts, tirages), 1978-2002.

VILAR, Jean. Vingt-trois lettres autographes, notamment à Jean Darquet et à Mme Edmée Cazalis-Darquet, 1936-1942.

Deux feuilles d'écran à main comprenant deux gravures en taille-douce rehaussées en couleur représentant des scènes du *Déserteur*, opéra-comique de Pierre-Alexandre Monsigny, 1769.

3.4. Département des Estampes et de la photographie



CARJAT, Etienne. Portrait d'Arthur Rimbaud, portrait carte de visite, 1871.

Cette photographie provient de la famille de Paul Claudel. Elle a été léguée à Paul Claudel par la sœur d'Arthur Rimbaud, Isabelle en 1916. Ce tirage original n'est actuellement connu qu'à trois exemplaires et c'est le premier à entrer dans une collection publique. Claudel le conserva toujours auprès de lui dans son cabinet de travail ainsi qu'une excellente copie ancienne de l'autre portrait de Rimbaud par Carjat dont on ne connaît pas d'original et que la famille Claudel joint à notre acquisition. La BnF est ainsi la seule institution publique à posséder ces deux portraits mythiques du jeune poète.

DESGOFFE, Alexandre. Trois esquisses de paysages pour les décors de la salle Labrouste rue de Richelieu, vers 1858.

Cette acquisition réalisée auprès d'un galeriste parisien permet juste au moment où s'achève la rénovation de la salle Labrouste d'enrichir les collections de ces premières esquisses de décor réalisées par un des grands peintres décorateurs du XIXe siècle.



AGUADO, Olympe et entourage. Album de 428 photographies réalisées par Olympe Aguado, le vicomte de Saint-Marc et Eugène Disdéri, reliure aux armes de la famille Saint-Marc, vers 1855-1870.

SAINT-AUBIN, Gabriel. Feuille de croquis sur une affiche de vente de tableaux des 11-12 octobre 1776.

Le département des Estampes conserve une très riche collection de catalogues de vente et livrets de salons annotés et illustrés par Gabriel de Saint-Aubin. Artiste chroniqueur attentif du marché de l'art de son temps, Saint-Aubin a laissé des témoignages pleins de vie qui sont aujourd'hui rares et très prisés.

DESTOUCHES, Louis-Nicolas. Projet de bibliothèque-musée, aquarelle et crayon noir, 1814.

Cette acquisition vient enrichir le fonds de dessins d'architecture particulièrement riche pour la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle tout en faisant écho aux réflexions sur la rénovation du site Richelieu.

MONNIER, Henry. *Les Grisettes, leurs habitudes (...), dessinées d'après nature par Henry Monnier*, 42 planches en couleur, titre gravé, reliure d'époque de percaline rouge, Paris, Giraldon-Bovinet, 1828

Le tems, sa brièveté, sa longueur, sa fuite, son cortège, ses bienfaits et ses ravages, 9 planches en couleurs en feuilles, Paris, Giraldon-Bovinet, 1828, *Paris vivant*, Paris, Aubert, circa 1830.

Le spécialiste de cet artiste a réuni au fil du temps ces trois séries rarissimes. La BnF ne possédait que quelques planches éparpillées de la première série et rien des deux suivantes. Le catalogage récent de l'œuvre de Monnier a permis de faire le point sur son œuvre et de la compléter grâce à l'aide du spécialiste qui a bien voulu nous céder ces trois séries.

Description de l'Égypte, volume II, Antiquités, Paris 1817.

Il s'agit d'un volume d'épreuves annoté qui vient compléter aussi bien notre exemplaire de l'ouvrage complet que la série des dessins originaux que possède le département.

BENITAH, Carolle, *Photo-souvenirs, deuxième album L'adolescence* (2014) – 32 photographies. L'artiste Carolle Benitah est née au Maroc en 1965. Après une carrière de styliste à Paris jusqu'en 2001, c'est lorsqu'elle redécouvre des albums de famille, qu'elle décide d'entreprendre la trilogie des « Photo-souvenirs », trois albums retraçant son enfance, son adolescence et l'âge adulte. Chaque image de Carolle Benitah suscite un rapport paradoxal à son identité, entre distance et familiarité. L'artiste modifie et réinterprète alors ses souvenirs par la broderie et le perlage, rendant chaque image unique. L'artiste y file des métaphores, emprunte aux contes, à l'imaginaire collectif pour revisiter une histoire intime. La BnF avait déjà fait l'acquisition de l'album des Photo-souvenirs d'enfance en 2013, et il semble judicieux à présent de compléter la trilogie.

MILLET, Laurent, 3 ambrotypes de sa série *Polyèdres* (2015). Lauréat des prestigieux prix Nadar en 2014 et Niépce en 2015, Laurent Millet devient photographe au début des années 1990. Il partage sa vie entre Angers où il enseigne à l'École Supérieure des Beaux-Arts, et La Rochelle dont les paysages intègrent son répertoire visuel traversé d'objets hybrides. Son œuvre illustre à merveille toute la polysémie technique et poétique de la photographie pensée comme surface sensible à même d'interroger le monde. L'artiste oscille entre le scientifique désireux de fabriquer d'étranges outils de mesure de l'univers et le magicien dont l'intuition et le pouvoir imaginaire sont cruciaux. La BnF conserve la série « La Méthode » daté de 2001, de même que celui intitulé « La Chasse » (2002), et cette acquisition nous permet de compléter avantageusement le fonds consacré à cet artiste, notamment en vue de l'exposition consacrée à la matérialité photographique prévue pour 2019.

HOUELLEBECQ, Michel. portfolio *Before Landing* (2014). Dans le cadre de la préparation de l'exposition consacrée au paysage français vu par les photographes depuis les années 80 qui aura lieu à l'automne 2017, une prospection active est menée autour de la réflexion photographique sur le territoire national. Si Michel Houellebecq a dans ses romans toujours donné une place centrale à son pays, il a également un travail photographique, encore méconnu bien qu'exposé une première fois à la BnF en 2008 puis lors du mois de la photo 2014, dont l'écriture entre prosaïque et poétique permet de donner une vision singulière de la France entre terroir et zones péri-urbaines.

3.5. Département de l'Audiovisuel

3.5.1. Enregistrements sonores

Parmi les acquisitions remarquables faites en antiquariat, on peut noter :

- Un ensemble remarquable de 1 000 45 t 17 cm des débuts du rock dans les années 1950. Il s'agit d'une partie de la collection du collectionneur défunt Henry Laffont vendue par sa veuve. La plupart des disques sont des pressages américains avec de nombreux labels qui ne figuraient pas encore au catalogue (marques Blue Hen, Bethlehem, Cha Cha Records, Canary, etc...). (Laffont)
- Un ensemble de 31 rouleaux de piano mécanique de la marque Solodant préservant des interprétations d'artistes comme Raoul Pugno, Edouard Risler ou Eugen d'Albert (Chèze)
- Deux disques anglais datant des années 1930 intitulés *Voice of the stars* (marques Voice of the Stars et Regal Zonophone) permettant d'entendre les voix de Charles Laughton, Jean Harlow, Mae West, Shirley Temple, James Stewart, etc... (Art Limit)
- Un ensemble de quatre disques publiés en 1980 par la Commission pour l'éducation et la culture du district de Sucre au Venezuela contenant chacun un entretien avec les artistes et plasticiens suivants : Armando Barrios, Manuel Cabre, Francisco Narvaez et Carlos Cruz-Diez. (Art Limit)
- L'enregistrement de l'opéra *König Ubu*, adapté de Jarry par le compositeur Franz Hummel et publié en 1985 par le label Col legno. (Art Limit)
- Un report sur disque d'un enregistrement radio destiné pendant la seconde guerre mondiale aux forces armées américaines des orchestres de Harry James et de Tommy Dorsey. (Griselain)
- Un ensemble de disques 78 t de la marque Baidaphon et de sa filiales Cairophon actives en Afrique du Nord durant la majeure partie du 20^e siècle. (Dziri Poché).
- 2 45 t italiens de Sylvie Vartan publiés par sa maison de disques RCA Victor : *Caro Mozart* et *Balada para una sonrisa*, interprétés en italien. (Skinazy)
- Le 45 t de la Bande originale du film *Les noces de porcelaine* de Roger Coggio composée par Alain Goraguer (orchestrateur de Jean Ferrat, Bobby Lapointe, France Gall, etc...). (Skinazy)
- *Evgueni Evtouchenko et Laurent Terzieff disent Evtouchenko : enregistrement intégral du récital donné à la mutualité le 18 février 1963* publié par le label Clarté. (Skinazy)
- Un disque 33 t 25 cm non commercialisé contenant une allocution d'André Borocco, directeur général de Saint-Gobain le 30 septembre 1958 avec sa pochette frappée au logo de la compagnie et un livret contenant des photos des cadres de la compagnie lors de la réunion du même jour. (Skinazy)
- Deux disques monofaces 78 cm 7 cm en durium de publicité pour les cigarettes Gitanes-Vizir publiés par le Service d'exploitation industriel des Tabacs. (Gunrem)
- Un ensemble d'une trentaine de disques pour enfants des années 1930 édités par des labels dédiés et rares : A la Samaritaine, Homocord Liliput, Little Wonder, Pygmo, Fan Fan, Minny et Samaritaine miniphone. (Skinazy)
- Un discours de Clement Attlee, publié sous le label *Labour Party Record*, qui vient compléter notre fonds de voix politiques. (Gunrem)
- Deux disques d'allocutions de William Howard Taft, 27^e président des Etats-Unis (de 1909 à 1913) publiés par le label Victor. (Gunrem)
- *Levnaden tron och bönen*, discours de Nathan Söderblom, archevêque d'Upssala et primat de l'Eglise de Suède, prix Nobel de la Paix en 1930 (disque His master's voice), qui vient compléter notre fonds de voix de personnalités. (Gunrem)
- *Filiae Jerusalem* (Gramophone 054750) chanté par Alessandro Moreschi (1858-1922), célèbre pour avoir été le dernier castrat. (Gunrem)
- Un ensemble de plus de 200 disques de protest songs et de musique folk américaine des années 1960 (Festival de Newport, etc...). (Parguel)
- Six disques 78 tours des labels Misrphon, Arabphon et Alamphon, labels édités aux Etats-Unis à destination des arabo-américains et du marché nord-africain. (Zani)

Par ailleurs, six acquisitions ont été faites avec le budget patrimonial :

Faust. Serenata / Gounod, comp. ; Pedro Gailhard, Basse

1 disque : 78 t ; 27 cm

Fonotopia 39230/37083

1905

Pedro Gailhard (1848-1918) fut une basse de grande renommée, déjà retirée de la scène, lorsqu'il enregistre cet air en 1905. Il a réalisé quatre faces de disques, toutes pour la firme Fonotopia. Il n'existe pas d'autre témoignage de sa voix, d'où la rareté de cet enregistrement.

Tosca. E lucean le stelle / Puccini, comp. ; Enrico Caruso, T

1 disque monoface : 78 t ; 25 cm

Disco Zonofono X-1553 (étiquette bleu turquoise)

1902



C'est un Caruso, encore novice au disque, qui enregistre cet air, car sa carrière discographique pléthorique, qui se situe entre 1901 et 1920, est à la mesure de son succès à la scène. Sa discographie comporte néanmoins des raretés, tel cet ensemble de sept faces de disques qu'il grave pour la branche italienne de l'éphémère firme Zonophone qui avait été créée en 1900.

Les disques Zonophone offraient une gamme de quatre couleurs d'étiquettes (orange, bleu turquoise, vert et noir) correspondant au prix de vente des supports. Les étiquettes bleu turquoise, étaient destinées aux produits de haut de gamme, c'est-à-dire chers et commercialisés à tirage modeste. Cette acquisition permet de compléter de façon cohérente le fonds sonore Caruso du département, puisque quatre des sept enregistrements de ce corpus Zonophone figurent dans ses collections.

Lucrezia Borgia. Brindisi / Gaetano Donizetti, comp. ; Guerrina Fabbri, Alto ; Cottone, piano

1 disque monoface : 78 t ; 25 cm

Gramophone concert GC-53322

1903

Guerrina Fabbri (1866-1946) était une contralto italienne qui connut une renommée internationale, puisqu'elle se produisit sur les grandes scènes d'Europe jusqu'en Russie, d'Amérique du Nord et du Sud. Elle grava, en 1903, sept faces de disque pour la branche italienne de la firme Gramophone qui constituent des témoignages rares de cette grande interprète qui n'en réalisa plus d'autre ultérieurement, bien qu'elle ne se soit définitivement retirée de la scène qu'en 1928.

Collection de musique de la Grande Asie orientale » (**Daitōa ongaku shūsei 大東亜音楽集成**). Volume 8 /

Tanabe Hisao, éd.

3 disques : 78 t, aig. ; 25 cm. En album

Victor Records VK-3522/VK-3524

À la suite du succès de la publication la collection *Musique de l'Asie orientale* (*Tōa no ongaku 東亜の音楽*, 1941 ; acquise par le département de l'Audiovisuel en 2014), Tanabe Hisao, fondateur de l'étude musicale japonaise et directeur de la « Société pour les recherches sur la musique asiatique », a complété cette première tentative l'année suivante, en 1942, avec la *Collection de musique de la Grande Asie orientale* (*Daitōa ongaku shūsei 大東亜音楽集成*) publiée en 12 volumes sur 36 disques 78 tours de la compagnie Japan Victor Records. Editée par la Société pour les recherches sur la musique asiatique, la *Collection de musique de la Grande Asie orientale* se caractérise par un aspect scientifique marqué, fourni notamment par les explications et photographies figurant dans le livret qui accompagne ce travail. Le département de l'Audiovisuel a acquis le volume 8 de l'anthologie, consacré aux musiques de l'Inde, avec le livret (dont il faut souligner l'extrême rareté) accompagnant l'ensemble de l'anthologie.

Noah's Ark

7 disques: 33 t; 40 cm

Warner Brothers Records 2823 à 2827; 2830; 2831

Enregistrement et pressage 1928

Le 1er novembre 1928, Warner Bros. sort sur les écrans américains une superproduction réalisée par Michael Curtiz *L'arche de Noé* (*Noah's Ark*). Les premières étapes de la réalisation du film remontaient à 1926 mais le succès du *Chanteur de jazz*, en octobre 1927, amena le studio à changer ses plans. Comme beaucoup de films de cette période de transition, *L'arche de Noé* est un mélange de scènes muettes et de scènes parlantes, qui reflètent les difficultés d'une industrie s'adaptant à une évolution technologique majeure. À ce stade, l'impression photographique du son sur la pellicule filmique n'est pas encore aboutie. Les films produits par les frères Warner utilisent donc le procédé Vitaphone : la partie sonore du film (voix, musique et effets sonores) est enregistrée sur des disques.

L'ensemble est donc remarquable puisqu'il constitue un fragment important, quoiqu'incomplet, de la partie sonore de l'un des premiers films parlants.

Die Hochzeit des Figaro : arie des Gräfin (Mozart) / Mignon : connais-tu le pays où fleurit l'oranger (Thomas). Laura Hilgermann, Soprano

Allemagne : Lyrophon-Werke GmbH ; 190.

1 disque : 78 t, aig. ; 25 cm

Lyrophon 7047 (n° de face) 7046 (n° de face)

Enregistrement de Laura Hilgermann pour le label Lyrophon, fondé en 1904 par les frères Lieban, tous trois chanteurs d'opéras. Soprano tchèque, Laura Hilgermann était l'une des cantatrices les plus réputées de la scène austro-hongroise. Elle chante ici deux airs qu'elle avait interprétés à la scène, extraits de *Mignon* d'Ambroise Thomas et des *Noces de Figaro* de Mozart.

Nous avons donc ici un disque doublement important, tant par le label qui le produit (la BnF n'a que dix disques Lyrophon ou Lyrophone dans ses collections) que par la personnalité de l'interprète (dont nous ne possédions pas encore d'enregistrement).

3.5.2. Vidéogrammes

Trois vidéogrammes d'artistes ont été acquis en vente publique à Drouot le 30 mars 2015 :



À travers mon p'tit trou... autofilmages et installations, de **Pierrick SORIN** (1960-), cassette VHS, 1999. Cette acquisition vient après celle, en 2014, de deux autres vidéogrammes du même auteur, l'un des plus brillants représentants de la création vidéo en France.

Rebirth, de **François-Xavier COURREGES** (1974-), DVD édité en série limitée de 50 ex. par la galerie Yvon Lambert, 2004.

Sept films de la photographe et plasticienne **Muriel BORDIER** (1965-), cassette VHS, 1995.

Editions commerciales rares sur cassettes VHS

Piaf réalisé par **Guy CASARIL**, Super vidéo [éd.], 1982. Cette biographie romancée d'Edith Piaf, sortie sur les écrans en 1974, est l'adaptation du livre de Simone Bertault. Piaf est interprétée par Brigitte Ariel (doublée par la chanteuse Betty Mars).

Plusieurs acquisitions ont permis de compléter la filmographie de la réalisatrice **Jacqueline AUDRY** : *Minne l'ingénue libertine* (1950) ; *Le secret du chevalier d'Éon* (1959) ; *Les petits matins* (1962) ; *Frutti amari (Fruits amers)* (1967).

3.5.3. Multimédia

Star Wars Return of the Jedi.

Jeu vidéo pour console Atari 2600.

Lot de **6 jeux en boîte pour ATARI 7800** : Choplifter! - Ninja Golf - Ballblazer (un jeu lucasfilm) - Joust - Midnight Mutants – Crossbow.

Acheté lors de la vente publique organisée par l'étude Million le 15 juin 2013.

3.6. Département de la Musique

BERLIOZ, Hector. Carnet autographe (livre de comptes), 1859-1862.

D'INDY, Vincent. 37 carnets de contrôle et de concerts de la Schola Cantorum, correspondance (800 lettres autographes).

D'INDY, Vincent. *Sauge fleurie*. Manuscrit musical autographe.

HAHN, Reynaldo. *Allegro* pour piano. Manuscrit musical autographe.

PUGNO, Raoul. 8 lettres autographes à l'éditeur Henri Heugel, 1890-1910.

SAINT-SAËNS, Camille. Lettre autographe à Marie von Bülow, 10 octobre 1894.

BELLOIR ET VAZELLE, Maison. Ensemble de 38 projets de décoration pour le Palais Garnier et l'Opéra-Comique, 1875-1898.

GIR, Charles. *Les Sylphides*, 1911. Huile sur toile.

MASSENET, Jules. Manuscrit musical autographe d'une partie de son opéra, *Bacchus*, 1909.

VIARDOT, Pauline. Lettres à Ivan Tourgueniev. 10-15 septembre 1850.

3.7. Réserve des livres rares

DIDEROT, Denis. *Regrets sur ma vieille robe de chambre. Avis à ceux qui ont plus de goût que de fortune*. Paris, aux dépens des éditeurs de l'Encyclopédie, 1772. In-12.

L'une des deux premières éditions de l'œuvre, toutes deux très rares, celle-ci demeurée jusqu'à présent inconnue des bibliographes de Diderot.

RAYNAL, Guillaume-Thomas. *Histoire philosophique et politique des établissemens et du commerce des Européens dans les deux Indes*. Genève : Jean-Leonard Pellet, 1780. 5 vol. in-4°

Exemplaire annoté par Mme de Vandeuil, fille de Diderot, qui a marqué au crayon les passages rédigés par son père. Cet exemplaire est le seul témoin complet de la contribution très importante de Diderot au livre de Raynal, qui en a fait l'un des textes fondamentaux de l'esprit anti-colonialiste du Siècle des Lumières.

POE, Edgar Allan. *Le Corbeau : poëme.* Trad. française de Stéphane Mallarmé ; avec illustrations par Édouard Manet. Paris : R. Lesclide, 1875. In-fol.

Exemplaire n°42 sur hollandaise signé par Stéphane Mallarmé (sans doute son exemplaire) et Édouard Manet, le seul connu sous la chemise cartonnée d'édition réclamée par Mallarmé, comprenant des épreuves des illustrations sur différents papiers (hollandaise, chine, japon vergé mince) et une épreuve sur chine d'un premier état refusé de la deuxième planche.



[GONTCHAROVA, Nathalie] CETLIN, Mihail Osipovič. *Prozračnye teni : Obrazy* [Ombres et formes transparentes]. Pariž" ; Moskva : K-vo "Zërna", 1920 (Paris : Imprimerie Union). 23 cm. Édition en russe imprimée à Paris, illustrée par Gontcharova ; exemplaire sur chine.

LEONIDOV, Oleg Leonidovič. *Pervââ konnaâ* [La Première Cavalerie]. Moscou : Ogiz - Izogiz, 1937. 36 cm. Première édition d'un livre de propagande soviétique mis en page par Alexandre Rodchenko et Varvara Stepanova. Une édition expurgée fut publiée dès l'année suivante, destinée à se substituer à l'édition de 1937 devenue en conséquence très rare.

Ontbijt op bed : tydschrift voor instant-art. Maastricht : Laboratorium voor Instant-Art, 1966-1967. N° 1-11. Collection complète d'une revue du mouvement Provo réalisée par des étudiants de l'école d'art de Maastricht et se distinguant des autres publications de même obédience par sa recherche esthétique.

3.8. Département des Manuscrits

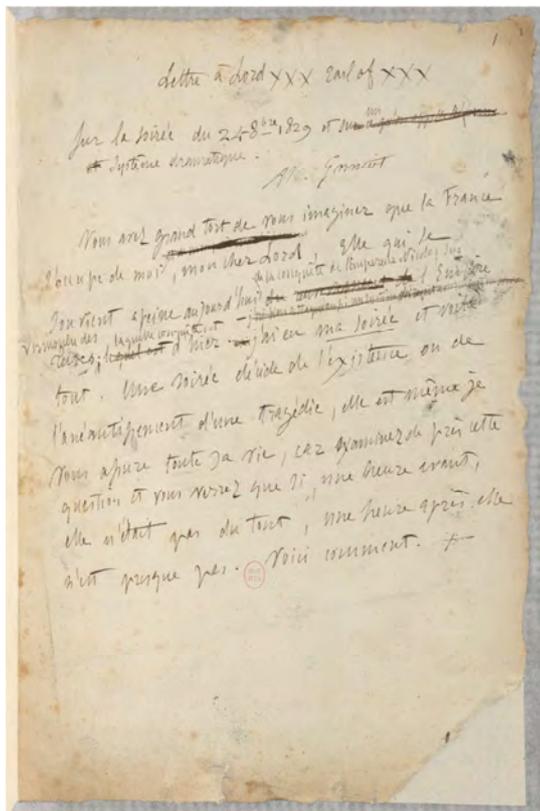
Description des douze Cesar... avec leurs figures faictes et portraictes selon le naturel, Tours, vers 1520, par Jean Bourdichon.

Rare témoin des dernières années du peintre et enlumineur Jean Bourdichon (1456-1521), ce manuscrit fait partie d'une série de trois exemplaires, sans doute offerts à Henri VIII et Charles Quint par François Ier lors des entretiens du Camp du drap d'or. À travers les magnifiques portraits en médaillon de seize empereurs Romains, Bourdichon se fait le porte-parole de la propagande monarchique, qui associait François Ier à Jules César. Trésor national acquis grâce au mécénat.

Fonds de la Société des manuscrits des assureurs français (SMAF).

Un fonds d'une très grande richesse, où figurent quatorze manuscrits du Moyen Âge et de la Renaissance – dont les *Grandes Chroniques de France*, et plusieurs livres d'heures – et quarante-trois manuscrits modernes et contemporains : parmi lesquels des textes de Flaubert, Apollinaire, Jacob, Aragon, Breton, Eluard, Cocteau, Colette, Gide, Camus, Sartre et trois œuvres de Céline (*Guignol's Band*, *Féerie pour une autre fois* et *D'un château l'autre*).

Trésor national acquis grâce au mécénat.



VIGNY, Alfred de. *Le More de Venise*, préface et manuscrit autographe, 1828-1829.

Cette traduction de l'*Othello* de Shakespeare marque le début de la courte carrière dramatique du poète. La préface qu'il y ajoute apparaît comme un nouveau manifeste du romantisme.

MALLARME, Stéphane. *Un coup de dés jamais n'abolira le hasard.*

Premier état du manuscrit, monté avec d'autres pièces relatives à l'édition du texte dans la revue *Cosmopolis*.

PELIEU, Claude. Trois ensembles d'archives.

Correspondances, manuscrits, collages, photographies, de ce poète et plasticien (1934-2002), proche de la *Beat Generation*, traducteur de Burroughs et de Ginsberg, et adepte du *cut-up*.

3.9. Département des Monnaies, médailles et antiques

Moule de Romenay : univalve en bronze, seul exemple connu de moule à potins gaulois (monnayage des Séquanes).

Le **trésor de Cuts**, classé objet d'intérêt patrimonial majeur par la Commission consultative des trésors nationaux.

Il se compose de 1107 monnaies d'argent émises autour de l'an Mil. Ce trésor est particulièrement remarquable du point de vue numismatique avec un nombre extrêmement élevé de monnaies totalement inédites. Son apport historique est au moins équivalent à son intérêt numismatique. Il éclaire le contexte politique d'une des grandes dates de l'histoire de France, l'avènement des Capétiens en 987.



Carré (coin en fer) pour la frappe du jeton de Jean-Baptiste Bona, échevin de Lyon en 1751, exceptionnel par la signature du graveur Clair IV Jacquemin.

Tableau 1 : Principales entrées par dépôt légal à la BnF

En nombre de dépôts

Type de documents	Dépôt légal éditeur			
	2012	2013	2014	2015
Livres	72 139	74 818	80 255	76 287
Périodiques	303 916	295 663	278 240	262 951
<i>Dont dépôt légal importateur</i>	9 966	9 993	9 959	8 623
Brochures et publications diverses	13 584	13 744	10 603	14 021
Phonogrammes	14 669	12 507	10 926	11 480
Vidéogrammes	13 684	10 149	8 792	8 203
Multimédias	7 313	6 731	5 941	3 983
Cartes et plans	2 333	1 930	2 020	2 310
Estampes	1 350	454	539	676
Monnaies et médailles	33	63	53	23
Photographies	32	123	3	29
Affiches illustrées	1 180	1 000	945	273
Imagerie (cartes postales)	7 478	11 991	12 157	8 555
Partitions	1 667	1 688	2 461	1 908
Internet*	2,3	2,4	2,4	2,4
<i>Dont collectes larges</i>	1,1	1,7	1,7	1,7
<i>Dont collectes ciblées</i>	1,2	0,7	0,7	0,7

*en milliards de fichiers web (URL)

Tableau 2 : Monographies entrées par achats, dons, échanges, second exemplaire DL

En nombre de titres

	Acquisitions d'ouvrages			
	2012	2013	2014	2015
Achats	62 442	51 150	46 714	50 323
Dons	9 855	9 912	7 595	9 164
Échanges	1 332	1 598	1 281	1 434
Deuxième exemplaire DL	4 740	7 008	4 377	-
Total papier	78 369	69 668	59 967	60 921
Acquisitions numériques*	16 477	10 699	17 500	3 300

**les acquisitions numériques induisent des problématiques de comptage différentes des acquisitions papier, et plus complexes – ces chiffres sont indicatifs.*

Tableau 3 : Périodiques entrés par achats, dons, échanges, second exemplaire DL

En nombre de titres

	Acquisitions de périodiques (en nombre de titres)			
	2012	2013	2014	2015
Achats	7 256	6 825	6 515	6 410
Dons	1 390	1 312	1 112	1 165
Echanges	914	822	1 029	851
Deuxième exemplaire DL	724	810	414	-
Total papier	10 284	9 769	9 070	8 426
Acquisitions numériques	<i>courant + rétrospectif de profondeur historique variable</i>			

Tableau 4 : Documents spécialisés entrés par achats, dons et autres modes d'entrées

Catégories des documents reçus	Achats			Dons et autres modes d'entrées			Total		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Affiches	27	11	47	2 461	2 866	4 109	2 488	2 877	4 156
Cartes, atlas et globes	905	965	980	5 064	784	605	5 969	1 749	1 585
Catalogues de ventes et de libraires	9	-	8	863	-	465	872	-	473
Costumes et accessoires	-	1	-	70	21	20	70	22	20
Dessins et dessins de presse	185	134	22	141	43	1 060	326	177	1 082
Documents sonores (phonogrammes)	3 350	2 033	2 328	118 195	7 798	1 338	121 545	9 831	3 666
Dossiers de presse	-	-	-	373	-	315	373	-	315
Estampes	321	3 013	78	326	128	265	647	3 141	343
Imagerie (cartes postales)	-	762	-	2 500	17	183	2 500	779	183
Images animées (vidéogrammes)	1 170	1 385	1 767	1 525	1 177	5 588	2 695	2 562	7 355
Livres d'artistes & graphiques	22	26	9	83	86	233	105	112	242
Manuscrits	383	75	209	496	780	739	879	855	948
Maquettes de spectacle	27	333	2 173	828	3 421	3 714	855	3 754	5 887
Monnaies et médailles	104	22	1 150	352	66	24	456	88	1 174
Multimédia mono et multisupport	724	421	522	666	317	2 735	1 390	738	3 257
Musique imprimée	674	500	338	31	117	204	705	617	542
Objets	49	19	3	74	13	7	123	32	10
Photos du XIX ^e siècle	55	2	475	1 160	342	-	1 215	344	475
Photos des XX ^e et XXI ^e siècles	1 641	37 320	25 874	3 894	7 341	80 587	5 535	44 661	106 461
Portfolios (estampes et photos)	3	1	-	-	3	6	3	4	6
Programmes de spectacles	-	-	-	7 434	6 190	5 496	7 434	6 190	5 496
Timbres	-	-	-	41	-	-	41	-	-

Tableau 5 : Numérisation (nombre d'images numériques validées)

	2012	2013	2014	2015
Nombre d'images produites en interne*	2 265 604	3 442 515	2 168 952	3 016 555
Nombre d'images produites sur marché	10 828 353	16 851 401	7 370 051	12 701 928
Total	13 093 957	20 293 916	9 539 003	15 718 483

*l'ensemble de la production interne (départements de la Conservation et de la Reproduction) est ici comptabilisé à l'entrée des chaînes permettant sa diffusion dans Gallica (et non en sortie d'atelier comme en 1.3 du rapport).

Tableau 6 : Catalogage courant du dépôt légal des livres et périodiques

	2012	2013	2014	2015
Notices bibliographiques créées	76 765	77 786	84 446	80 092
Notices bibliographiques mises à jour (enrichissement et contrôle)	50 259	50 012	50 400	49 657
Notices d'autorité créées	23 237	23 978	25 782	23 679
Notices d'autorité mises à jour	29 735	28 042	28 567	24 620
Total des notices créées	100 002	101 764	110 228	103 771
Total des notices mises à jour	79 994	78 054	78 967	74 277

Tableau 7 : Catalogage courant par les départements de collections

	2012	2013	2014	2015
Notices bibliographiques produites*	132 614	112 280	121 848	125 480
Notices d'autorité produites	62 573	50 653	48 437	52 171
Total des notices produites	195 187	162 933	170 285	177 651

*Notices créées ou dérivées

Tableau 8 : Dérivation de notices pour les monographies

	2012	2013	2014	2015
Notices produites	56 699	47 623	44 273	49 553
Notices dérivées	24 403	26 530	23 655	28 636
% de notices dérivées	43%	56%	53%	58%

Tableau 9 : Conservation curative

	2012	2013	2014	2015
Nombre de volumes réparés physiquement*	9 209	7 999	9 535	8 975
Nombre de documents en feuille réparés*	156 799	208 547	219 603	244 346
Reliure main (nombre de volumes)	2 059	1 565	832	1 054
Désinfection (m3)	48	-	30	-
Objets, maquettes, divers*	8 846	9 109	5 358	6 257
Dorures / titrages (nombre de volumes)	1 859	1 387	1 220	1 200

*à la production des ateliers centralisés de la conservation a été ajoutée celle des ateliers spécialisés des départements de collections

Tableau 10 : Conservation préventive

	2012	2013	2014	2015
Reliure mécanisée (volumes commandés)	23 100	11 942	20 624	23 380
Conditionnement sur mesure (documents)*	15 374	21 139	19 681	21 846
Équipement léger (documents magasin)	6 827	7 964	7 447	7 608
Désacidification (en u.c.)	13 671	10 856	10 196	27 172

**hors équipements réalisés par les départements de collections*

Tableau 11 : Reproduction micrographique (nombre d'images)

	2012	2013	2014	2015
Micrographie réalisée en interne	502 028	401 977	386 075	266 698
Micrographie réalisée en externe	617 133	1 339 796	496 399	111 532
Total - Nombre d'images	1 119 161	1 741 773	882 474	378 230

Tableau 12: Titres d'accès délivrés pour la bibliothèque du Haut-de-Jardin

<i>en nombre de titres</i>	2012	2013	2014	2015
Cartes annuelles Haut-de-jardin*	28 723	25 438	24 881	27 272
Ticket 1 jour	47 032	44 241	44 412	41 504

**ont été soustraites les cartes produites en remplacement de cartes perdues ou détruites*

Tableau 13 : Titres d'accès Recherche établis pour l'ensemble de la BnF

<i>en nombre de titres</i>	2012	2013	2014	2015
Cartes annuelles accès illimités*	17 378	18 170	17 273	18 398
Cartes 15 entrées*	2 495	2 130	1 709	1 882
Cartes 3 entrées*	10 233	10 188	9 532	9 279
Total Recherche	30 397	30 488	28 514	29 559

**n'ont pas été soustraites les cartes produites en remplacement de cartes perdues ou détruites. Le total est donc différent de la partie 4.1.1 du rapport .*

Tableau 14 : Répartition du public accrédité par type de recherche

<i>en %</i>	2012	2013	2014	2015
pour études	48	48	47	48
pour raisons professionnelles	43	43	44	44
à titre personnel	9	9	9	8

Tableau 15 : Répartition du public accrédité par nationalité

<i>en %</i>	2012	2013	2014	2015
France	66	66	65	66
Étranger	34	34	35	34

Tableau 16 : Fréquentation des salles de lecture

	2012	2013	2014	2015
Rez-de-jardin	320 026	310 866	285 506	285 655
Richelieu	53 296	51 948	45 351	42 872
Arsenal	9 596	8 799	8 754	8 154
Opéra	2 607	2 275	2 095	1 811
Avignon	3 156	2 949	4 499	4 536
<i>Sous total RAO</i>	68 655	65 971	60 699	57 373
Total bibliothèque de recherche	388 681	376 837	346 205	343 028
Haut-de-jardin	536 713	463 069	464 162	470 326
Total BnF	925 394	839 906	810 367	813 354
<i>Estimations Haut-de-jardin hors salles de lecture</i>				66 500

Tableau 17 : Taux moyen d'occupation des salles de lecture du Haut-de-jardin :

	2015		
	Jauge de référence	Fréquentation moyenne / J	Taux moyen d'occupation
Salle A - Audiovisuel	56	60	107%
Salle B - Presse	146	173	118%
Salle C - Sciences et techniques	249	286	115%
Salle D - Droit, économie, politique	290	301	104%
Salles E F G H - Recherche bibliographique / Littérature et art	607	546	90%
Salle I - Littérature et art / CNLJ	59	51	86%
Salle J - Philosophie, histoire et sciences de l'homme	328	198	60%
Haut-de-jardin	1 735	1 615	93%

Tableau 18 : Nombre de documents communiqués

	2012	2013	2014	2015
Rez-de-Jardin	997 802	939 257	742 663	719 593
RAO	207 079	225 229	200 001	150 878
Total BnF	1 204 881	1 164 486	942 664	870 471

Tableau 19 : L'offre documentaire de Gallica

(hors documents uniquement indexés et hors Gallica intra muros)

	2014	2015
Monographies	269 489	290 020
Fascicules de périodiques	1 408 082	1 522 504
Documents iconographiques	1 054 987	1 226 940
Cartes et plans	77 956	95 026
Documents sonores	17 807	34 431
Manuscrits	40 605	49 999
Musique notée	26 271	39 924
Vidéos	<i>nc</i>	13
Objets	<i>nc</i>	178 608
Nombre total de documents	2 895 197	3 437 465

Tableau 20 : La fréquentation de Gallica

	2012	2013	2014	2015
gallica.bnf.fr	10 421 122	13 275 868	13 441 929	13 256 728
lecteur exportable	369 144	424 925	373 743	209 564
application	<i>126 773</i>	405 370	453 808	364 702
Site mobile gallica.bnf.fr/m	-	<i>88 056</i>	925 601	1 449 614
Gallica intra-muros	<i>21 493</i>	30 644	41 122	47 301
Gallica Labs	<i>18 375</i>	14 613	7 879	493 721
Numistral	-	<i>13 558</i>	16 365	16 516
Grande Collecte	-	-	<i>30 051</i>	<i>84 616</i>
<i>IIF-Gallica</i>	-	-	-	<i>58 219</i>
Nombre total de visites	10 956 907	14 239 476	15 290 498	15 980 981

En italiques : services ouverts en cours d'année.

Tableaux 21 : Les partenaires de Gallica au 31 décembre 2015

Les partenaires de Gallica par types de partenaires	
<i>(toutes filières)</i>	1997-2015
Partenaires des territoires	204
Partenaires de l'Enseignement supérieur et de la recherche	45
Autres partenaires	56
Total des partenaires de Gallica	305

Les partenaires de Gallica par mode d'entrée des documents numériques	
<i>(sans dédoublement : un même partenaire participant à plusieurs filières est compté pour chacune des filières)</i>	1997-2015
Filière intégration des documents	334
<i>intégration de documents physiques dans les chaînes de numérisation BnF – imprimés</i>	270
<i>intégration de documents physiques dans les chaînes de numérisation BnF – documents à haute valeur patrimoniale</i>	40
<i>par intégration de fichiers numériques</i>	24
Filière référencement des documents (moissonnage)	68
Total des partenaires de Gallica	402

Nombre de documents des partenaires accessibles dans Gallica par filières	
	Fin 2015
Intégration par numérisation des documents dans les marchés et ateliers de la BnF	157 861
Intégration des fichiers numériques	33 771
Référencement par moissonnage des bibliothèques numériques partenaires	217 293
Total des documents des partenaires	408 925

Tableau 22 : Fréquentation des expositions temporaires (accès payants et gratuits)

En nombre de visites

Fréquentation des expositions temporaires	Salle	Entrées 2015	Entrées 2014/2015
Eloge de la rareté*	Galerie 2	2 594	3 694
Alix Cléo Roubaud. Photographies « Quinze minutes la nuit au rythme de la respiration »*	Galerie 1	2 328	5 206
PIAF	Galerie 2	31 317	
Anselm Kiefer, l'alchimie du livre**	Galerie 2	15 731	
François 1er, pouvoir et image	Galerie 1	15 053	
Images du Grand Siècle**	Galerie 1	3 454	
Total expositions payantes		70 477	
Théâtre ouvert	Galerie des donateurs	3 184	
Oulipo	Bibliothèque de l'Arsenal	5 232	
De rouge et de noir	MMA	13 738	
Le Fresnoy Mémoire de l'imagination	Galerie des donateurs	6 590	
Les écritures de Roland Barthes	Galerie des donateurs + allée Julien Cain	11 946	
Les années Ovhimba Rina Sherman	Galerie des donateurs	8 847	
Isabel Echarri et Diego Etcheverry**	Galerie des donateurs	2 355	
La collection Jean Bona	Bibliothèque de l'Arsenal	1 353	
Total expositions gratuites		53 245	
TOTAL		123 722	

* expositions dont l'exploitation s'étendait sur 2014/2015.

** expositions dont l'exploitation s'étend au-delà de 2015.

Tableau 23 : Fréquentation des principales manifestations culturelles

Manifestations ayant rassemblé plus de 200 personnes

GA – Grand auditorium (François-Mitterrand) : 345 places

PA – Petit auditorium (François-Mitterrand) : 200 places

Cycle	Titre	Intervenants	Dates	Lieu	Freq.
Cours méthodiques et populaires de philosophie	Historicité de la philosophie, éternité de la pensée	François Jullien	07/01/2015	GA	220
Cours méthodiques et populaires de philosophie	Qu'est-ce qu'un objet	Etiennne Klein	21/01/2015	GA	230
Heidegger et "les juifs"		Alexis Lacroix, Alain Finkielkraut, Jean-Claude Milner	22/01/2015	PA+salle 70	240
Heidegger et "les juifs"		Gérard Bensussan, Babette Babich, Pascal David, Gérard Guest, Raphael Zagury-Orly, Nicolas de Warren, Blandine Kriegel, Yves-Charles Zarka, Peter Trawny, Gérard Bensussan, Alexis Lacroix, Bernard-Henri Lévy, Joseph Cohen, Peter Sloterdijk	23/01/2015	PA	210
Les Inédits de la BnF	Concert Monts du Reuil/ Le soldat magicien	Ensemble Les monts du Reuil	24/01/2015	GA	350
Evènement	Hommage, Une autre histoire : Jacques Le Goff (1924- 2014)	Alain Touraine, Marc Augé, Jacques Revel, Jean-Claude Schmitt, Christiane Klapisch-Zuber, Michel Pastoureau, Alain Boureau, Sylvain Piron, Etienne Anheim, Didier Lett, Carla Casagrande, Jurek Pysiak, Gábor Klaniczay, Pierre Monnet, Patrick Geary, Emmanuel Laurentin, Pierre Nora, Michelle Perrot, André Burguière, Krzysztof Pomian, Édith Heurgon,	27/01/2015	PA+salle 70	239
Cours méthodiques et populaires de philosophie	Il/Elle	Martin Rueff	05/02/2015	GA	211
Cours méthodiques et populaires de philosophie	La lumière et son halo	Etiennne Klein	28/01/2015	GA	230
Cycle Cinéma, Devant et derrière la caméra (acteurs cinéastes)	Mathieu Almaric	Mathieu Almaric	04/02/2015	GA	345
Cours méthodiques et populaires de philosophie	Peut-on décrire phénoménalement l'expérience ?	François Jullien	11/02/2015	GA	235
Un texte, un mathématicien	De Poincaré à Perelman : une épopée	Gérard Besson	11/02/2015	GA	340
Jeu de l'Oulipo	Tuer		12/02/2015	GA	215
Cours méthodiques et populaires de philosophie	Le mariage gay ou l'inquiétante étrangeté	Bernard Sichère	11/03/2015	GA	220
Jeu de l'Oulipo	Honorer	François Jullien	12/03/2015	GA	250
Week-end Japon	spectacle La Vague	Spectacle d'après le roman de Richard Collasse, L'Océan dans la rizière.	13/03/2015	GA+ retransmission PA	420
Week-end Japon	Rencontres et débats		14/03/2015	PA	210
Cours méthodiques et populaires de philosophie	La séduction freudienne	Patrick Hochart	18/03/2015	GA	210
Cours méthodiques et populaires de philosophie	De l'arrogance	Sophie de Mijolla	25/03/2015	GA	206
Un texte, un mathématicien	Von Neumann, moyennes et démesure	Damien Gaboriau	25/03/2015	GA	260
Cours méthodiques et populaires de philosophie	Ce qui n'est pas de ce monde (mais qui n'est pas d'un autre monde)	François Jullien	01/04/2015	GA	260
Les Annales en débat	Lire "Le Capital" de Thomas Piketty	Avec la participation de Vanessa Caru (CNRS - membre de la rédaction des Annales), Jean-Yves Grenier (EHESS - membre de la rédaction des Annales), Romain Huret (EHESS), Sébastien Lechevalier (EHESS), Thomas Piketty (EHESS - École d'économie de Paris) et Etienne Anheim (Université de Versailles Saint-Quentin - directeur de la rédaction des Annales).	08/04/2015	GA+retransmission PA	550
Concert - Autour de l'exposition François 1er, Pouvoir et image	Musiques pour la Chambre de François 1er - Création 2015	L'ensemble Douce Mémoire dirigé par Denis Raisin-Dadre	09/04/2015	GA	250
Jeu de l'Oulipo	Dérober		16/04/2015	GA	211
Concert Autour de l'exposition Piaf	Amandine Bourgeois réinterprète Piaf	Amandine Bourgeois	19/05/2015	GA	420
Jeu de l'Oulipo	Convoiter		21/05/2015	GA	232
Evènement	Concours de récitation		28/05/2015	GA	202
Colloque	Franc-maçonnerie	Histoire, franc-maçonnerie, fraternalisme	29/05/2015	PA	230
Jeu de l'Oulipo	Tromper		18/06/2015	GA	253
Les mécanos de la Générale : Einstein, 100 ans de relativité générale	La naissance de la théorie de la gravitation d'Einstein	Jurgen Renn (Max Planck Institute for the History of Science, Berlin)	06/10/2015	PA	220
Jeu de l'Oulipo			15/10/2015	GA	203
Les Inédits de la BnF	Docteur Jenkins et Mister Haydn	Lachrimae	16/10/2015	PA	210
Evènement	Anselm Kiefer	Rencontres en présence de l'artiste	07/11/2015	GA	502
Les mécanos de la Générale : Einstein, 100 ans de relativité générale	Georges Lemaître et la cosmologie relativiste	Dominique Lambert (Université de Namur)	10/11/2015	PA+salle 70	231
Les mécanos de la Générale : Einstein, 100 ans de relativité générale	La relativité générale et l'expérience : du système solaire aux trous noirs	Clifford Will (Université de Floride)	17/11/2015	PA+salle 70	201
Cours méthodiques et populaires de philosophie	Ailleurs	François Jullien	18/11/2015	PA+salle 70	245
Cours méthodiques et populaires de philosophie	Qu'est-ce qu'une mère	Patrick Hochart	25/11/2015	GA	210
Cours méthodiques et populaires de philosophie	Puissance du dualisme	François Jullien	02/12/2015	GA	256
Jeu de l'Oulipo			10/12/2015	GA	217
Cours méthodiques et populaires de philosophie	Présence opaque/présence intime	François Jullien	16/12/2015	PA	227
Del Duca	Descola		16/12/2015	PA	210

Tableau 24 : Fréquentation des activités pédagogiques

*En nombre de personnes accueillies,
élèves et enseignants*

Activités	2013	2014	2015
Ateliers permanents			
Découverte de la BnF	2 879	2 727	2 159
Découverte des collections	4 867	5 692	2 985
Découverte des ressources documentaires	547	739	689
Total	8 293	9 158	5 833
Ateliers temporaires			
François 1er - Pouvoir et image			1 739
De Rouge et de Noir. Les vases grecs de la collection Luynes			401
Graphisme contemporain et engagement(s)			375
Piaf			371
Anselm Kiefer, l'alchimie du livre			175
Autres			727
Total	7 068	5 089	3 788
Formations enseignants			
PAF Ile-de-France (dont PNF Lettres)	2 830	3 030	924
Hors PAF	385	339	200
Présentations d'expositions	222	256	206
Autres (hors les murs)	427	276	522
Total	3 864	3 901	1 852
Manifestations			
Chemins d'accès	370	452	220
Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle	240	*	179
Vernissages	110	110	80
Autres	1 865	1 275	2 059
Total	2 585	1 837	2 538
TOTAL	21 810	19 985	14 011

* Séminaire 2014 accueilli par les Archives nationales.

Tableau 25 : État du catalogue général - Volumétrie

	2012	2013	2014	2015
Total des notices bibliographiques	11 761 913	12 606 032	12 970 226	13 196 602
Total des notices d'autorité	5 308 961	5 366 729	5 441 113	5 491 719
Total des notices d'autorité diffusables	2 313 122	2 429 725	2 515 585	2 606 817
Total des notices d'exemplaires	19 253 179	20 541 019	21 297 853	21 717 177

Tableau 26 : État du catalogue général par type de document (nombre de notices bibliographiques)

Type de document	2012	2013	2014	2015
Image animée	216 709	228 466	239 227	251 036
Image fixe	554 307	611 750	636 492	660 516
Multimédia	69 848	72 028	73 412	74 634
Spectacle	77 779	55 228	56 335	57 122
Imprimé (sauf publication en série)	8 452 337	8 624 584	8 857 216	9 014 849
Publication en série imprimée	696 047	715 186	727 879	734 174
Ressource électronique	65 123	68 604	72 270	74 458
Médaille	72 431	134 700	179 654	179 582
Objet	857	879	945	2 502
Manuscrit moderne	135 081	143 533	155 951	164 428
Musique	239 323	745 044	747 532	739 091
Document sonore	855 468	871 170	883 878	899 212
Document cartographique	326 603	334 860	339 435	344 998
TOTAL général (hors sous-notice analytique*)	11 761 913	12 606 032	12 970 226	13 196 602

Tableau 27 : Distribution par type de notice bibliographique

Type de notice	2012	2013	2014	2015
Monographie	10 591 435	11 414 142	11 739 643	11 937 426
Collection	201 113	210 439	216 567	220 390
Ensemble	122 656	127 488	132 775	140 850
Recueil	262 339	279 120	297 510	309 731
Périodique	491 512	504 467	512 233	515 895
Historique	15 081	15 148	15 163	15 188
Spectacle	77 779	55 228	56 335	57 122
TOTAL	11 761 915	12 606 032	12 970 226	13 196 602
Sous-notice analytique*	2 718 917	2 978 412	2 997 584	3 001 170

*les sous-notices analytiques sont employées pour rassembler les accès nécessaires à une partie d'un document (texte inclus dans un ouvrage, etc.).

Tableau 28 : Distribution par type de notice d'autorité

Type de notice	2012	2013	2014	2015
Noms de personne	3 862 312	3 904 119	3 968 629	4 014 098
Collectivités	628 825	614 542	614 109	610 381
Marques	24 288	24 783	25 445	25 888
Titres (conventionnel, uniforme musical, uniforme textuel)	222 090	246 381	249 598	253 333
Noms géographiques	260 089	260 773	261 475	262 702
Dewey	139 044	140 337	142 190	144 002
Rameau	172 313	175 794	179 667	181 315
TOTAL général	5 308 961	5 366 729	5 441 113	5 491 719

Tableau 29 : Activités des produits bibliographiques

	2012	2013	2014	2015
Nombre de clients des produits et services bibliographiques	3 842	4 582	4 842	5 002
Nombre de notices distribuées (en millions)*	67	67	71	117
Nombre de notices bibliographiques récupérées**	220 616	149 318	180 989	242 025
Nombre de notices d'autorité récupérées**	253 842	191 331	148 015	206 394

*à l'exception de celles récupérées en Z39.50 non comptabilisables

**par catalogue : FTP

Tableau 30 : Part des notices du catalogue général versées dans Data.bnf.fr

	2012	2013	2014	2015
Entités Personne	1,00%	12,10%	32,30%	98,90%
Entités Organismes	1,70%	14,60%	35,60%	99,10%
Entités Titres	30,20%	58,30%	93,40%	99,00%
Entités RAMEAU	98,70%	99,00%	99,80%	94,80%
Entités Noms géographiques	0%	99,10%	98,70%	98,70%
Notices de spectacles	0%	-%*	99,70%	99,90%
Périodiques	0%	0%	35,10%	60,30%
Monographies	34,00%	49,90%	66,00%	70,60%

*Fin 2013 un grand nombre de notices de spectacles du catalogue général ont été transformées en notices Titres, la part des notices de spectacles versées dans Data n'est pas significative.

Tableau 31 : Catalogue collectif de France

	2012	2013	2014	2015
Nombre de notices dans la base Patrimoine	4 509 587	4 961 911	5 427 435	5 752 568
Nombre de fonds décrits dans le RNBFD	2 012	2 360	3 215	3 366
Fréquentation du CCFr (nombre de visites)	316 342	379 445	464 462	485 317

Tableau 32 : Répartition des effectifs par corps et catégorie

Statut	Catégorie	2013		2014		2015	
		PP	ETPT	PP	ETPT	PP	ETPT
Personnels État	A	415	422,3	413	401,3	421	403,3
	B	397	385,3	403	380,9	427	402,4
	C	666	641,2	642	632,7	649	615,0
	Total	1 478	1 448,8	1 458	1 414,9	1 497	1 420,7
Personnels non-titulaires	A	416	403,6	419	405,3	422	414,3
	B	223	214,1	233	215,6	207	200,5
	C	19	15,5	15	12,6	15	12,8
	EA*	4	1,0	8	6,6	4	5,5
	Total	662	634,2	675	640,1	648	633,1
Personnels non-titulaires à temps incomplet		268	174,0	260	159,7	256	162,5
Total		2 408	2 257,0	2 393	2 214,7	2 401	2 216,3

*Emplois d'avenir

Tableau 33 : Les principaux domaines de formation des agents

Domaines	Années	Stagiaires	Jours	Evolution stagiaires	Evolution jours
Hygiène, sécurité, santé au travail	2014	668	404		
	2015	615	504	-7,9%	24,8%
Accueil	2014	293	191		
	2015	387	283	32,1%	48,2%
Concours	2014	544	893		
	2015	566	797	4,0%	-10,8%
Management	2014	232	275		
	2015	256	317	10,3%	15,3%
Edition et communication	2014	123	257		
	2015	169	299	37,4%	16,3%

Tableau 34 : Le compte financier de la BnF

	2012	2013	2014	2015
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	192 101 747	192 884 883	189 991 442	188 623 056
Ventes de marchandises, produits fabriqués, prestations de service (70)	6 136 214	6 239 429	5 913 002	7 201 104
Production stockée (71)	- 41 277	80 417	- 210 440	- 124 663
Subvention d'exploitation (741)	182 562 483	183 280 015	180 787 585	178 000 181
Autres subventions, dons et legs	1 384 484	1 809 734	1 713 838	1 556 026
Autres produits (75 -76 - 77)	2 059 843	1 475 288	1 787 457	1 990 406
CHARGES D'EXPLOITATION	196 206 955	182 797 514	181 984 680	180 784 052
Achats (60)	8 430 916	8 149 618	7 908 887	8 175 215
Services extérieurs (61 - 62)	38 477 052	36 081 719	35 604 245	34 866 999
Impôts et taxes (63)	444 946	476 429	391 889	321 379
Charges de personnel (63 - 64)	134 078 912	134 637 377	134 400 314	134 593 513
Autres charges (65 - 66 - 67)	14 775 129	3 452 371	3 679 345	2 826 947
CAF	- 4 105 208	10 087 369	8 006 762	7 839 003
RECETTES D'INVESTISSEMENT	31 068 828	24 555 109	26 954 477	32 256 769
Subvention d'investissement	22 225 327	18 363 370	14 463 345	22 326 410
Autres subventions, ressources affectées	6 815 620	6 154 586	12 444 355	9 912 735
Autres ressources	2 027 881	37 153	46 777	17 624
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	39 516 601	36 186 499	38 326 001	34 022 354
Immobilisations incorporelles (20)	8 215 058	7 115 568	8 304 850	7 495 209
Immobilisations corporelles (21)	18 201 556	23 994 475	24 259 439	20 991 032
dont acquisitions pour les collections	21 960 757	18 788 231	18 144 194	15 186 033
Autres immobilisations	13 099 987	5 076 456	5 761 713	5 536 113
INCIDENCE SUR FONDS DE ROULEMENT	- 12 552 981	- 1 544 021	- 3 364 762	6 073 419

Tableau 35 : Le budget 2015 par destinations (rang 1 & 2) – dépenses mandatées

Dest 1	Destination de niveau 2	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Patrimoine immobilier	Projet Richelieu	951 493	202 142	1 095 148	2 248 782
	Richelieu et annexes	143 332	367 675	34 073	545 079
	François Mitterrand	484 239	1 119 226	3 452 638	5 056 103
	Bussy	44 173	116 675	48 253	209 101
	Arsenal	45 113	3 646	93 978	142 737
	Bibliothèque musée de l'Opéra	28 211	-	-	28 211
	Sablé	11 257	38 744	9 565	59 566
	Boulevard St Michel	5 737	8 676	52 186	66 599
Multisites	66 594	4 751 208	621 082	5 438 884	
Total Patrimoine immobilier		1 780 147	6 607 993	5 406 922	13 795 062
Patrimoine collections	Dépôt légal	5 302 337	283 975	560 643	6 146 954
	Pôles associés	1 009 205	1 891 619	158 677	3 059 501
	Acquisitions	8 410 538	2 684 953	10 315 840	21 411 331
	Constitution des collections numériques	5 600 131	200 730	4 524 469	10 325 330
	Restauration/conservation	15 312 022	2 043 835	586 177	17 942 034
	Sûreté des collections	2 435 455	79 277	-	2 514 732
	Stockage des collections physiques	2 099 029	298 344	285 573	2 682 946
	Catalogage hors informatique	19 402 341	-	215 257	19 617 597
	SIBIB/SINUM pour conservation	1 935 514	1 469 976	4 022 071	7 427 561
Total Patrimoine collections		61 506 571	8 952 708	20 668 707	91 127 986
Diffusion et valorisation	Accueil	2 979 982	288 894	265 940	3 534 816
	Mise à disposition des collections physiques	10 157 787	1 290 202	797 987	12 245 976
	Exception handicap	246 481	-	39 140	285 622
	Services à distance	5 468 104	241 698	1 164 596	6 874 398
	Reproduction	4 349 197	101 660	101 460	4 552 317
	Éditions et produits dérivés	1 822 105	748 992	5 826	2 576 924
	Expositions	3 136 010	1 502 805	172 171	4 810 986
	Manifestations	1 904 057	270 554	126 196	2 300 807
	Actions pédagogiques et éducatives	1 021 407	92 818	746	1 114 970
	Formation professionnelle	650 621	37 267	-	687 888
	Recherche scientifique	2 104 185	266 121	66 230	2 436 536
	Activités internationales	957 299	122 887	-	1 080 186
	SIBIB/SINUM pour communication	2 144 241	64 533	743 094	2 951 868
	Projet Haut de Jardin	-	4 938	657 187	662 125
	Participation à la filiale	-	-	670 000	670 000
Personnel - Service public sur place	8 719 944	-	-	8 719 944	
Total Diffusion et valorisation		45 661 420	5 033 367	4 810 573	55 505 360
Fonctions support	Sécurité et sûreté	2 234 751	8 403 343	79 484	10 717 578
	Logistique / exploitation	4 814 335	10 338 543	259 859	15 412 737
	Locations immobilières et charges	344 892	138 969	1 605	485 466
	Pilotage stratégie	3 831 475	212 895	241 916	4 286 286
	Frais de mission	86 550	174 653	-	261 202
	Communication	1 671 176	1 057 868	4 066	2 733 110
	Dépenses relatives au personnel	3 601 492	962 018	857 010	5 420 519
	Informatique transverse	-	3 006 534	165 975	3 172 509
	Informatique bureautique	1 753 143	13 043	837 231	2 603 417
	Documentation	75 504	203 698	-	279 202
	Charges financières	43 891	423 141	792	467 824
	Gestion administrative	7 188 167	439 458	660 213	8 287 838
	Personnel	-	222 310	28 000	250 310
Total Fonctions support		25 645 375	25 596 472	3 136 151	54 377 998
Total "décaissable"		134 593 513	46 190 540	34 022 354	214 806 406

Tableau 36 : détail des recettes 2015 / section fonctionnement – recettes titrées

	Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Subventions État	182 500 483	183 079 507	180 723 807	177 998 681
Ressources propres	9 601 264	9 805 375	9 267 632	10 624 377
Produits financiers	314 414	9 975	5 231	4 502
Principales activités	5 724 913	5 649 880	5 518 997	5 712 721
Accès aux salles de lecture	1 419 465	1 405 063	1 306 734	1 311 746
Editions	977 521	795 052	689 415	814 095
Reproduction	1 202 801	1 242 952	1 288 463	1 470 866
Expositions	571 464	637 734	406 128	462 288
Gestion des espaces dédiés (locations, etc.)	1 553 662	1 569 078	1 828 256	1 653 726
Autres activités	1 787 340	1 770 167	1 573 820	3 009 785
Formation professionnelle	135 477	88 526	80 571	102 657
Restauration d'ouvrages	47 988	75 072	41 126	30 449
Prestation pour Agence France-Muséums	580 000	660 000	400 000	1 570 000
BnF-Partenariats	426642	360 346	474 224	350 866
Rédaction de notices (produits bibliographiques)	23 500	28 800	5 800	1 200
Prestations de stockage des collections (tiers-archivage)	37 500	37 500	37 500	34 820
Divers autres	219579	304 818	273 688	688 028
Produits de gestion	316 654	215 105	260 911	231 765
Dons et legs	354 639	385 869	412 836	339 977
Mécénat	628 500	580 802	384 336	256 050
Autres subventions	791 458	1 408 593	1 372 412	1 301 342
Total recettes de fonctionnement encaissables	192 101 747	192 884 882	189 991 440	188 623 058
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Subvention Etat	14 660 327	14 341 322	13 599 240	21 560 000
Ressources propres	16 408 500	10 213 788	13 355 237	10 696 769
Autres subventions	14 368 803	6 006 313	7 836 760	6 487 467
Mécénats	1 133 901	3 234 242	5 457 258	3 889 094
Dons et legs	750 717	936 079	14 442	290 600
Caution et dépôts de garantie	2 681	4 798	45 560	13 331
Autres recettes d'investissement				11 983
Produits de cessions d'éléments d'actifs	152 399	32 356	1 217	4 293
Total recettes d'investissement encaissables	31 068 827	24 555 109	26 954 477	32 256 769
Total des recettes encaissables	223 170 574	217 439 992	216 945 919	220 879 825

Tableau 37 : le bilan 2015

ACTIF	2011	2012	2013	2014	2015	PASSIF	2011	2012	2013	2014	2015
Immo. incorporelles	27 712 892	29 862 691	30 226 887	31 469 709	34 150 288	Capital	704 510 319	687 605 321	749 333 522	1 096 681 299	1 095 217 307
Immo. corporelles	1 019 217 923	1 012 556 625	1 009 521 965	1 385 053 765	1 343 303 767	Réserves	271 993 059	265 347 463	272 666 953	280 994 676	243 902 909
Immo. financières	2 100 107	10 158 708	10 181 671	10 991 671	9 826 562	Subventions	128 652 522	142 844 622	69 643 079	79 209 637	86 135 941
Total I	1 049 030 921	1 052 578 024	1 049 930 523	1 427 515 144	1 387 280 617	Total I	1 105 155 900	1 095 797 406	1 091 643 554	1 456 885 612	1 425 256 157
						Provision pour risques et charges (II)	1 078 962	1 383 101	1 299 923	10 445 367	10 728 833
Stocks et en cours	908 685	812 813	1 067 036	1 011 237	1 753 814	Dettes financières	3 454 268	4 578 307	2 738 325	2 356 359	2 829 231
Créances d'exploitation	76 700 228	63 919 121	57 712 527	55 081 461	63 404 327	Dettes d'exploitation	16 950 704	15 551 143	13 028 284	13 920 505	13 624 537
Total II	77 608 912	64 731 934	58 779 563	56 092 698	65 158 141	Total III	20 404 972	20 129 450	15 766 609	16 276 863	16 453 768
Total général (I + II)	1 126 639 834	1 117 309 957	1 108 710 086	1 483 607 842	1 452 438 758	Total général (I+II+III)	1 126 639 834	1 117 309 957	1 108 710 086	1 483 607 842	1 452 438 758

Tableau 38 : L'exécution du budget 2015

Taux de consommation des crédits	2011	2012	2013	2014	2015
Personnel	99,81 %	99,82 %	99,85 %	98,46%	99,45%
Fonctionnement	96,72 %	98,83 %	93,78 %	106,60 %	110,03
<i>dont fonctionnement décaissable retraité (hors exceptionnel)</i>	90,06 %	91,77 %	95,48 %	93,40%	94,47%
Total compte de résultat	98,40 %	99,86 %	97,28 %	101,70%	103,58%
Investissement	77,70 %	66,30 %	67,87 %	69,45%	59,34%
<i>dont investissement retraité (hors exceptionnel)</i>	68,50 %	78,70 %	73,37 %	71,07%	69,85%





Bibliothèque nationale de France

RA 2015 – Les instances

**Bibliothèque nationale
de France**
délégation à la Stratégie et à la Recherche

version du 2 juin 2016
émetteur : Thierry PARDE
affaire suivie par : Julien BARBIER
référence : BnF-ADM-2016-040839-01

TABLE DES MATIERES

LES INSTANCES DE CONCERTATION ET DE DÉCISIONS	4
1. CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	5 -
2. CONSEIL SCIENTIFIQUE.....	7 -
3. COMITÉ TECHNIQUE.....	9 -
4. COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL	10 -

Les instances de concertation et de décisions

Liste des membres au 31 décembre 2015

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bruno RACINE
Président de la Bibliothèque nationale de France

Membres du conseil d'administration pouvant se faire représenter :

Nicolas GEORGES
directeur chargé du Livre et de la lecture
direction générale des Médias et des industries
culturelles
ministère de la Culture et de la communication

Christopher MILES
secrétaire général
ministère de la Culture et de la communication

Hervé LEMOINE
directeur chargé des Archives de France
service interministériel des Archives de France
direction générale des Patrimoines
ministère de la Culture et de la communication

Martin AJDARI
directeur général des Médias et des industries
culturelles
ministère de la Culture et de la communication

Denis MORIN
directeur du Budget
ministère des Finances et des comptes publics

Simone BONNAFOUS
directrice générale de l'Enseignement supérieur et de
l'insertion professionnelle
ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche

Roger GENET
directeur général de la Recherche et de l'innovation
ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche

Anne-Marie DESCOTES
directrice générale de la Mondialisation, du
développement et des partenariats
ministère des Affaires étrangères et du développement
international

Membres du conseil d'administration pouvant donner pouvoir :

Gilles EBOLI
directeur de la bibliothèque municipale de Lyon

-
personnalité qualifiée

-
conseiller d'État

Christine CARRIER
directrice générale de la Bibliothèque publique
d'information

Françoise NYSSSEN
présidente du directoire Actes Sud

▪ Représentants du personnel

Titulaires :

Sylvie DREYFUS-ALPHANDERY CFDT

Philippe MEZZASALMA CGT

Christophe UNGER CGT

Jean-François BESANCON FSU

Suppléants :

Ridha TABAI CFDT

Christine PATUREAU CGT

Gaël MESNAGE CGT

Estelle BRONIARCZYK FSU

▪ Représentants des lecteurs

Francisco ROA BASTOS (*représentant usagers bibliothèque de Recherche*)

Charles-Henri HUDELLOT (*représentant usagers bibliothèque d'étude Haut-de-jardin*)

Personnalités associées avec voix consultative

Sylviane TARSOT-GILLERY
directrice générale
Bibliothèque nationale de France

Antoine COMPAGNON
président du Conseil scientifique
Bibliothèque nationale de France

Béatrice LECOMTE
agent comptable
Bibliothèque nationale de France

Thierry PELLÉ
contrôleur général économique et financier
Bibliothèque nationale de France

Personnalités invitées par le Président avec voix consultative

Arnaud BEAUFORT
directeur général adjoint
directeur des Services et des réseaux
Bibliothèque nationale de France

Denis BRUCKMANN
directeur général adjoint
directeur des Collections
Bibliothèque nationale de France

Frédérique GERBAL
directrice générale adjointe
directrice de l'Administration et du personnel
Bibliothèque nationale de France

Gilles NEVIASKI
directeur délégué aux Ressources humaines à la
direction de l'Administration et du personnel
Bibliothèque nationale de France

Thierry GRILLET
directeur de la Diffusion culturelle
Bibliothèque nationale de France

Isabelle NYFFENEGGER
déléguée aux Relations internationales
Bibliothèque nationale de France

Kara LENNON-CASANOVA
déléguée au Mécénat
Bibliothèque nationale de France

Thierry PARDÉ
délégué à la Stratégie et à la recherche
Bibliothèque nationale de France

Marc RASSAT
délégué à la Communication
Bibliothèque nationale de France

Nathalie THOUNY
directrice déléguée BnF-Partenariats
Bibliothèque nationale de France

Vincent BILLEREY
directeur du département du Budget et des affaires
financières
Bibliothèque nationale de France

2. CONSEIL SCIENTIFIQUE

	Membres Titulaires	Suppléants
Président	Antoine COMPAGNON professeur au Collège de France	
Membre de droit	Astrid BRANDT-GRAU cheffe du département de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie, ministère de la Culture et de la communication	
Personnalités qualifiées désignées par arrêté du ministre de la Culture et de la communication	Jean-Hervé LORENZI, président du Cercle des économistes Annette WIEVIORKA, directrice de recherche émérite au CNRS Antoine de BAECQUE Professeur à l'École normale supérieure	
Représentants d'institutions scientifiques et documentaires désignés par arrêté du ministre de la Culture et de la communication	Catherine BRECHIGNAC Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences Paul LeClerc Directeur du Paris Global Center de Columbia University Nathalie LEGER directrice générale de l'IMEC (Institut Mémoires de l'édition contemporaine) Milad DOUEIHI titulaire d'une chaire de recherche sur les cultures numériques à l'Université Laval (Québec) Antoinette LE NORMAND-ROMAIN directeur général de l'INHA Gennaro TOSCANO Directeur du département des conservateurs à la direction de la recherche de la recherche de l'Institut national du Patrimoine	
Assistent avec voix consultative	Bruno RACINE président de la BnF Sylviane TARSOT-GILLERY directrice générale de la BnF Martin AJDARI directeur général des médias et des industries culturelles, ministère de la Culture et de la communication	

	<p>Simone BONNAFOUS - directrice générale de l'enseignement - supérieur et de l'insertion professionnelle, - Ministère de l'Éducation nationale, de - l'enseignement supérieur et de la recherche -</p>	
<p>Représentants élus des corps des conservateurs des bibliothèques et assimilés affectés à la BnF</p>	<p>Annie VERNAY-NOURY - direction des Collections (CFDT) -</p> <p>Céline CHICHA-CASTEX - direction des Collections (CGT) -</p>	<p>Jonathan PAUL direction des Collections (CFDT)</p> <p>Cécile FORMAGLIO direction des Collections (CGT)</p>
<p>Représentants élus des autres personnels scientifiques et techniques de l'établissement</p>	<p>Georges GOTTLIEB - direction des Collections (FSU) -</p> <p>Chloé COTTOUR - direction des Services et des réseaux (CGT) -</p>	<p>Anne BOYER direction des Collections (FSU)</p> <p>Céline GASPARD direction des Collections (CGT)</p>
<p>Assistent au Conseil scientifique</p>	<p>Arnaud BEAUFORT - directeur général adjoint, directeur des - Services et des réseaux -</p> <p>Denis BRUCKMANN - directeur général adjoint, directeur des - Collections -</p> <p>Thierry GRILLET - directeur de la Diffusion Culturelle -</p> <p>Thierry PARDÉ - délégué à la Stratégie et à la recherche -</p> <p>Frédérique GERBAL - directrice générale adjointe, directrice de - l'Administration et du personnel -</p>	

3. COMITÉ TECHNIQUE

Représentants de l'administration

Bruno RACINE
Sylviane TARSOT-GILLERY
Frédérique GERBAL
Gilles NEVIASKI
Arnaud BEAUFORT
Denis BRUCKMANN
Bruno BAUDRY

Représentants du personnel

Membres titulaires

CFDT

Christine THOMES
Jean-Pierre SASTRE
Frédéric DELAUNAY

CGT

Christophe UNGER
Christine PATUREAU
Chloé COTTOUR
Céline CHICHA-CASTEX

FSU

Jean-François BESANÇON
Benoît LINQUE

SUD

Boris RATEL

Membres suppléants

Mireille BALLIT
Jonathan PAUL
Carmen GUY

Philippe MEZZASALMA
Céline GASPARD
Gaël MESNAGE
François IVANOFF

Frédéric WEISZ
Brigitte LORET

Charline ATTARD

4. COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Administration

Sylviane TARSOT-GILLERY
Gilles NEVIASKI
Frédérique GERBAL
Denis BRUCKMANN / Georges-Henri VERGNE

Pierre-Henry COLOMBIER
Alexandra LAFFITTE
Bruno BAUDRY

Personnel

Membres titulaires

CFDT

Ridha TABAI
Christine THOMES

CGT

Christophe UNGER
François IVANOFF
Gaël MESNAGE
Caroline MANSUY

FSU

Frédéric WEISZ
Jean-François BESANCON

SUD

Claire MONNERON

Médecins de prévention

Isabelle ARNAUD-VERGNIOL

ISST

Yann ROGIER

Assistants de prévention :

Monique BAPTISTE (Richelieu)
Khalid CHAKOR ALAMI (François-Mitterrand)
Philippe DANIEL (François-Mitterrand)
Caroline FANTINI (Richelieu)
Mathieu FLEURY (Richelieu)
Laëtitia FOUGERE (Bussy Saint-Georges)
Nadia PERIGAUD (François-Mitterrand)

Membres suppléants

Jocelyne PUGLIESE
Emmanuel AUROYER

Cécile FORMAGLIO
Natacha ROSILLO
Christine PATUREAU
Rosa RAZAFIARIVELO

François AUZEIL
Alain CHATELET

Arthur CHABRUN

SHSE

Jean-Luc DURAND

Patrick HOFFMANN (François-Mitterrand)
Eve NETCHINE (Bibliothèque de l'Arsenal)
Eric VANNEREAU (François-Mitterrand)
Michèle GENTIL (Sablé-sur-Sarthe)
Cécile CHAVEAU (Richelieu)
Valentin ROTTIER (Bussy Saint-Georges)
François SORLIN (François-Mitterrand)



Bibliothèque nationale de France

**RA 2015 –
Le décret de 1994**

**Bibliothèque nationale
de France**
délégation à la Stratégie et à la Recherche

version du 2 juin 2016
émetteur : Thierry PARDE
affaire suivie par : Julien BARBIER
référence : BnF-ADM-2016-040839-01

Le décret n°94-3 du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France

Version consolidée au 31 décembre 2015

Le Président de la République, -

Sur le rapport du Premier ministre, du ministre de l'économie, du ministre de la culture et de la francophonie et du ministre du budget, porte-parole du Gouvernement, -

Vu la Constitution, et notamment son article 13, ensemble l'ordonnance n° 58-436 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'État, et notamment son article 1er ; -

Vu le code du domaine de l'État ; -

Vu le code de la propriété intellectuelle ; -

Vu le code des marchés publics ; -

Vu la loi n° 92-546 du 20 juin 1992 relative au dépôt légal ; -

Vu le décret du 30 juin 1934 relatif à la bibliothèque de documentation internationale contemporaine et à la bibliothèque de l'Arsenal ; -

Vu le décret du 25 octobre 1935 fixant la liste des offices et établissements autonomes de l'Etat assujettis au contrôle financier ; -

Vu le décret du 30 octobre 1935 relatif à la fusion des bibliothèques musicales ; -

Vu le décret du 8 avril 1938 portant création d'une phonothèque nationale ; -

Vu le décret n° 53-1227 du 10 décembre 1953 relatif à la réglementation comptable applicable aux établissements publics nationaux à caractère administratif ; -

Vu le décret n° 59-587 du 29 avril 1959 modifié relatif aux nominations aux emplois de direction de certains établissements publics, entreprises publiques et sociétés nationales ; -

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ; -

Vu le décret n° 64-486 du 28 mai 1964 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ; -

Vu le décret n° 81-169 du 20 février 1981 relatif à la fixation des tarifs dans les musées, monuments et collections appartenant à l'État ; -

Vu le décret n° 90-437 du 28 mai 1990 fixant les conditions et les modalités de règlement de frais occasionnés par les déplacements des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à la charge de l'Etat, des établissements publics à caractère administratif et de certains organismes subventionnés ; -

Vu le décret n° 93-1429 du 31 décembre 1993 relatif au dépôt légal ; -

Vu l'avis du comité technique paritaire de la Bibliothèque nationale en date du 8 décembre 1993 ; -

Vu l'avis du comité technique paritaire de l'Établissement public de la Bibliothèque de France en date du 8 décembre 1993 ; -

Vu l'avis du comité technique paritaire du ministère de la culture et de la francophonie en date du 10 décembre 1993 ; -

Le Conseil d'État (section de l'intérieur) entendu ; -

Le conseil des ministres entendu, -

- **TITRE Ier : DISPOSITIONS GÉNÉRALES.**

Article 1

Il est créé, sous le nom de Bibliothèque nationale de France, un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministre chargé de la culture.

Son siège est à Paris.

Article 2

La Bibliothèque nationale de France a pour missions :

1° De collecter, cataloguer, conserver et enrichir dans tous les champs de la connaissance, le patrimoine national dont elle a la garde, en particulier le patrimoine de langue française ou relatif à la civilisation française ;

À ce titre :

elle exerce, en vertu de l'article 5, alinéa 2, de la loi du 20 juin 1992 susvisée, les missions relatives au dépôt légal confiées par cette loi et les décrets pris pour son application à la Bibliothèque nationale ; elle gère, pour le compte de l'État, dans les conditions prévues par la loi du 20 juin 1992 susvisée, le dépôt légal dont elle est dépositaire. Elle en constitue et diffuse la bibliographie nationale ;

elle rassemble, au nom et pour le compte de l'État, et catalogue des collections françaises et étrangères d'imprimés, de manuscrits, de monnaies et médailles, d'estampes, de photographies, de cartes et plans, de musique, de chorégraphies, de documents sonores, audiovisuels et informatiques ;

elle participe à l'activité scientifique nationale et internationale ;

2° D'assurer l'accès du plus grand nombre aux collections, sous réserve des secrets protégés par la loi, dans des conditions conformes à la législation sur la propriété intellectuelle et compatibles avec la conservation de ces collections ;

À ce titre :

elle conduit des programmes de recherche en relation avec le patrimoine dont elle a la charge, particulièrement sur la bibliothéconomie ;

elle coopère avec d'autres bibliothèques et centres de recherche et de documentation français ou étrangers, notamment dans le cadre des réseaux documentaires ;

elle participe, dans le cadre de la politique définie par l'État, à la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques françaises ;

elle permet la consultation à distance en utilisant les technologies les plus modernes de transmission des données ;

elle mène toutes actions pour mettre en valeur ses collections et, en particulier, pour réaliser les opérations culturelles et commerciales liées à l'exécution de ses missions ;

3° De poursuivre la construction, l'aménagement et l'équipement des immeubles dont l'État lui confie la réalisation, notamment de ceux dont la construction est entreprise par l'Établissement public de la Bibliothèque de France, ainsi que de préparer leur mise en service et leur ouverture au public ;

4° De préserver, gérer et mettre en valeur les immeubles dont elle est dotée.

Article 3

Pour l'exercice de ses missions, la Bibliothèque nationale de France peut notamment : -

1° Acquérir les biens meubles ou immeubles nécessaires ; -

2° Effectuer des études, réaliser des travaux pour la construction, l'aménagement et l'équipement des bâtiments de la Bibliothèque nationale de France, conclure avec d'autres personnes publiques ou privées des conventions de nature à lui assurer un environnement approprié ;

3° Attribuer, sur son budget, des subventions ou des avances, notamment pour des activités de coédition, à des personnes publiques ou privées qui réalisent des études, recherches ou travaux dans le cadre de l'accomplissement de ses missions ;

4° Coopérer, en particulier par la voie de convention ou de participation à des groupements d'intérêt public, avec toute personne publique ou privée, française ou étrangère, et notamment avec les institutions qui ont des missions complémentaires des siennes ou qui lui apportent leurs concours ;

5° Concéder des activités et délivrer des autorisations d'occupation du domaine public à des personnes publiques ou privées ;

6° Prendre des participations financières ou créer des filiales ;

7° Accomplir tout acte juridique de droit privé utile à l'exercice de ses missions ;

8° Acquérir ou exploiter tout droit de propriété intellectuelle.

À la demande du ministre chargé de la culture, du ministre des affaires étrangères ou du ministre chargé de la coopération, la Bibliothèque nationale de France participe, dans les domaines relevant de sa compétence, à l'élaboration et à la mise en œuvre des règles nationales, des règles communautaires et des accords internationaux, ainsi qu'à la représentation de la France dans toute instance internationale.

• **TITRE II : ORGANISATION ADMINISTRATIVE.**

Article 4

- Modifié par [DÉCRET n°2015-1331 du 22 octobre 2015 - art. 16](#)

Le conseil d'administration de la Bibliothèque nationale de France comprend, outre le président de l'établissement, dix-neuf membres : -

1° Huit membres de droit : -

a) Le directeur général des médias et des industries culturelles ou son représentant ; -

b) le secrétaire général du ministère chargé de la culture ou son représentant ; -

c) Le directeur chargé des archives au ministère chargé de la culture ou son représentant ; -

d) Le responsable du service du livre et de la lecture au ministère chargé de la culture ou son représentant ; -

e) Le directeur chargé du budget au ministère chargé du budget ou son représentant ; -

f) Le directeur chargé des bibliothèques universitaires au ministère chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant ; -

g) Le directeur chargé de la recherche au ministère chargé de la recherche ou son représentant ; -

h) Le directeur chargé des relations culturelles internationales au ministère des affaires étrangères ou son représentant ; -

2° Un membre du Conseil d'État nommé par arrêté du ministre chargé de la culture sur proposition du vice-président du Conseil d'État : -

3° Quatre représentants du personnel élus selon des modalités définies par arrêté du ministre chargé de la culture ;

4° Quatre personnalités du monde culturel, scientifique et économique désignées par arrêté du ministre chargé de la culture ;

5° Deux représentants des usagers élus selon des modalités définies par arrêté du ministre chargé de la culture.

Pour chacun des membres mentionnés au 3°, un suppléant est élu, dans les mêmes conditions que le titulaire.

Les membres mentionnés aux 2°, 4° et 5° sont désignés pour une durée de trois ans renouvelable une fois.

Les membres mentionnés au 3° sont désignés pour une durée de trois ans renouvelable.

En cas de vacance définitive d'un siège, pour quelque cause que ce soit, un autre membre est désigné dans les mêmes conditions, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 5

- Modifié par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 3 JORF 10 novembre 2006](#)

Le président et les membres du conseil d'administration ne peuvent prendre ou conserver aucun intérêt ni occuper aucune fonction dans les entreprises traitant avec l'établissement pour des marchés de travaux, de fournitures ou de prestations, ni assurer des prestations pour ces entreprises.

À l'exception de celles du président de l'établissement, les fonctions de membre du conseil d'administration ne sont pas rémunérées. Toutefois, elles ouvrent droit aux indemnités de déplacement et de séjour prévues par prévues par la réglementation applicable aux fonctionnaires de l'État.

Les représentants élus du personnel au conseil d'administration bénéficient d'un crédit de quinze heures par mois pour l'exercice de leur mission.

Article 6

- Modifié par [Décret n°2005-436 du 9 mai 2005 - art. 19 \(V\) JORF 10 mai 2005](#)
- Modifié par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 4 JORF 10 novembre 2006](#)

Le conseil d'administration se réunit au moins trois fois par an sur convocation de son président qui fixe l'ordre du jour. Il est en outre convoqué par son président à la demande du ministre chargé de la culture ou à celle du tiers de ses membres.

En cas d'absence ou d'empêchement du président, le conseil d'administration peut être convoqué par le directeur général. Le conseil d'administration est alors présidé par le directeur chargé du livre au ministère chargé de la culture.

Les questions dont le ministre chargé de la culture ou le tiers des membres du conseil d'administration demandent l'inscription à l'ordre du jour sont inscrites de droit.

Le directeur général, le président du conseil scientifique, le membre du corps du contrôle général économique et financier et l'agent comptable ainsi que toute personne dont le conseil ou son président souhaite recueillir l'avis assistent aux séances avec voix consultative.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres ou de leurs représentants ou suppléants sont présents. Si le quorum n'est pas atteint, le conseil est à nouveau convoqué avec le même ordre du jour dans un délai de huit jours. Il délibère alors sans condition de quorum.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

Chacun des administrateurs mentionnés aux 2°, 4° et 5° de l'article 4 peut donner mandat, par écrit, à un autre administrateur, dans la limite de deux pouvoirs détenus par administrateur.

En cas d'urgence, les délibérations mentionnées au 6°, au 7°, au 10° relatives à la politique tarifaire, à la fixation des droits d'entrée, aux tarifs des prestations et au 11° de l'article 7 peuvent être prises après consultation écrite des membres du conseil d'administration, selon les modalités définies par le règlement intérieur.

Article 7

- Modifié par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 5 JORF 10 novembre 2006](#)

Le conseil d'administration délibère sur :

1° Les orientations de l'établissement, ainsi que sur son programme d'activités et d'investissement ;

2° Le budget et ses modifications pour l'ensemble des activités de l'établissement public ainsi que le compte financier et l'affectation du résultat de l'exercice ; -

3° Le rapport annuel d'activité ; -

4° L'organisation générale des services, la liste des départements et leur implantation sur les sites ; -

5° Les projets d'achat ou de prise à bail d'immeubles et, pour les biens dont l'établissement public est propriétaire, les projets de vente et de baux d'immeubles ; -

6° L'acceptation des dons et legs ; -

7° L'exercice des actions en justice et les transactions ; -

8° Les conditions générales de passation des marchés et la composition de la commission d'appel d'offres prévue par le code des marchés publics ; -

9° Les prises, extensions et cessions des participations et créations de filiales ; -

10° La politique tarifaire de l'établissement et la fixation des droits d'entrée et des tarifs des prestations - ainsi que des redevances dues à raison des autorisations d'occupation temporaire des immeubles remis en dotation à l'établissement public ; -

11° L'approbation des concessions. -

Le conseil d'administration est consulté sur le règlement intérieur de l'établissement et les conditions d'ouverture au public. -

Dans les matières énumérées aux 6°, 7° et 10°, le conseil d'administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs au président de l'établissement. -

Il arrête son règlement intérieur. -

Article 8

- Modifié par [Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142](#)

Les délibérations du conseil d'administration autres que celles mentionnées aux alinéas suivants deviennent exécutoires de plein droit, à défaut d'approbation expresse notifiée dans les quinze jours qui suivent leur réception par le ministre chargé de la culture, s'il n'y a pas fait opposition dans ce délai.

Les délibérations relatives au 2° autres que le compte financier, aux 4°, 5°, 10° et 11° de l'article précédent deviennent exécutoires de plein droit, à défaut d'approbation expresse notifiée dans les quinze jours qui suivent leur réception par le ministre chargé de la culture ou le ministre chargé du budget et, dans la limite de leurs attributions, le ministre chargé de l'économie et le ministre chargé du domaine, s'ils n'y font pas opposition dans ce délai.

Les délibérations relatives aux 8° et 9° du même article doivent, pour devenir exécutoires, faire l'objet d'une approbation expresse du ministre chargé de la culture, du ministre chargé du budget et, dans la limite de ses attributions, du ministre chargé de l'économie.

Article 9 (abrogé)

- Abrogé par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 7 JORF 10 novembre 2006](#)

Article 10

- Modifié par [DÉCRET n°2015-1331 du 22 octobre 2015 - art. 16](#)

Le président de la Bibliothèque nationale de France est nommé par décret en conseil des ministres pour une durée de cinq ans renouvelable deux fois par période de trois ans, sur proposition du ministre chargé de la culture.

Article 11

- Modifié par [Décret n°2005-436 du 9 mai 2005 - art. 19 \(V\)](#)
- Modifié par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 8 JORF 10 novembre 2006](#)

Le président de la Bibliothèque nationale de France dirige l'établissement public.

À ce titre :

- 1° Il prépare les délibérations du conseil d'administration et en exécute les décisions ;
 - 2° Il accomplit tous les actes qui ne sont pas réservés au conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 7 ; -
 - 3° Il gère le personnel. Il recrute les personnels contractuels. Il donne son avis sur l'affectation des personnels titulaires de l'établissement, sauf lorsque l'affectation est consécutive à un concours. Il a autorité sur l'ensemble des personnels de l'établissement et les affecte dans les différents services ; -
 - 4° Il est ordonnateur des recettes et des dépenses de l'établissement ; -
 - 5° Il conclut les conventions engageant l'établissement ; il est l'autorité responsable des marchés ; -
 - 6° Il prend, sous réserve de l'accord du membre du contrôle général économique et financier et d'une ratification par le conseil d'administration lors de sa plus prochaine séance, les décisions modificatives du budget qui ne comportent ni une augmentation du montant total des dépenses, ni un accroissement des effectifs, ni une diminution du montant total des recettes, ni de virements de crédits entre la section de fonctionnement et la section des opérations en capital, ou entre les chapitres de personnel et les chapitres de matériel ;
 - 7° Il représente l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile. -
- Il rend compte de sa gestion au conseil d'administration. -

Il peut déléguer sa signature au directeur général. -

En cas d'empêchement du président, pour quelque cause que ce soit, les fonctions d'ordonnateur pour l'exécution courante des recettes et des dépenses de l'établissement ainsi que celles d'autorité responsable des marchés sont exercées par le directeur général.

Article 12

Le directeur général de la Bibliothèque nationale de France est nommé par décret, sur proposition du président de l'établissement.

Il assiste le président dans ses fonctions et, à ce titre, peut recevoir de lui toute délégation pour assurer la direction des services de l'établissement.

Il peut déléguer sa signature aux chefs des services placés sous son autorité.

Article 13

Le conseil scientifique de la Bibliothèque nationale de France est composé de dix-sept membres : -

1° Trois membres de droit : -

le président du Conseil supérieur des bibliothèques ; -

le chef de la mission de la recherche et de la technologie au ministère chargé de la culture ; -

le chef de la mission scientifique et technique au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ; -

2° Deux membres des corps des conservateurs des bibliothèques et assimilés affectés à la Bibliothèque nationale de France élus par leurs pairs selon des modalités définies par le règlement intérieur de l'établissement ; -

3° Deux membres représentant les autres personnels scientifiques et techniques de l'établissement élus par leurs pairs selon des modalités définies par le règlement intérieur de l'établissement ; -

4° Trois personnalités qualifiées désignées par arrêté du ministre chargé de la culture ; -

5° Sept représentants d'institutions scientifiques et documentaires, françaises et étrangères, désignés par arrêté du ministre chargé de la culture. -

En cas de vacance définitive d'un siège, pour quelque cause que ce soit, un autre membre est désigné dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir. -

Le président de l'établissement, le directeur général, le directeur général des médias et des industries culturelles ou son représentant et le directeur chargé des bibliothèques universitaires au ministère chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant assistent aux séances avec voix consultative.

Article 14

Le président du conseil scientifique est nommé au sein de ce conseil par arrêté du ministre chargé de la culture.

Les membres autres que les membres de droit sont nommés pour une durée de trois ans, renouvelable une fois.

Le président et les membres du conseil scientifique ne peuvent prendre ou conserver aucun intérêt ni occuper aucune fonction dans les entreprises traitant avec l'établissement pour des marchés de travaux, de fournitures et de prestations, ni assurer de prestations pour ces entreprises, à l'exception des entreprises d'édition.

Les fonctions de membre du conseil scientifique ne sont pas rémunérées. Toutefois, elles ouvrent droit aux indemnités de déplacement et de séjour prévues par le décret du 28 mai 1990 susvisé.

NOTA :

Décret 2006-781 du 3 juillet 2006 art. 12 X : Dans tous les textes où il est fait mention, pour les déplacements temporaires, des décrets des 12 mars 1986, 12 avril 1989, 28 mai 1990 et 22 septembre 1998, ces références sont remplacées par celles du présent décret à compter du 1er novembre 2006.

Article 15

Le conseil scientifique se réunit au moins une fois par an, sur convocation de son président. Il est consulté sur toutes les questions relatives aux orientations de l'établissement et à ses activités de recherche et fait toutes propositions relatives à la politique scientifique de l'établissement.

• **TITRE III : RÉGIME FINANCIER.**

Article 16

- Modifié par [Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142](#)

L'établissement est soumis aux dispositions des titres Ier et III du [décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012](#) relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Article 17 (abrogé)

- Abrogé par [Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142](#)

Article 18

- Modifié par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 9 JORF 10 novembre 2006](#)

Les ressources de l'établissement comprennent :

1° Les subventions, avances, fonds de concours ou contributions qui lui sont attribués par l'État, les collectivités locales, les établissements publics et sociétés nationales et les personnes privées ; -

2° Le produit des droits d'entrée et de visite ; -

3° Les dons et legs ; -

4° Le produit des concessions ; -

5° Le produit des participations ; -

6° Le produit des aliénations ; -

7° Les revenus des biens meubles et immeubles et les redevances dues à raison des autorisations - d'occupation temporaire des immeubles remis en dotation à l'établissement public ; -

8° Le produit des opérations commerciales de l'établissement et, de façon générale, toutes autres - recettes provenant de l'exercice de ses activités ; -

9° Toutes autres recettes ou ressources permises par les lois et règlements en vigueur. -

Article 19

Les dépenses de l'établissement comprennent : -

1° Les frais de personnel ; -

2° Les frais de fonctionnement ; -

3° Les frais d'étude ; -

4° Les frais d'équipement ; -

5° De manière générale, toutes dépenses nécessaires à l'accomplissement de ses missions. -

Article 20

- Modifié par [Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142](#)

Des régies d'avances et de recettes peuvent être créées auprès de l'établissement dans les conditions prévues par le [décret n° 92-681 du 20 juillet 1992](#) relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics.

- **TITRE IV : DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES.**

Article 21

La Bibliothèque nationale de France reçoit la garde des ouvrages, documents et collections ayant fait l'objet du dépôt légal auprès de la Bibliothèque nationale ou acquis à titre gratuit ou onéreux par la Bibliothèque nationale ou par l'Établissement public de la Bibliothèque de France.

La Bibliothèque nationale de France acquiert et conserve pour le compte de l'État les documents et objets achetés sur les crédits dont elle dispose, ou provenant de dons et legs qui pourraient lui être consentis.

Les collections mentionnées à l'article 2 du présent décret restent la propriété inaliénable de l'État.

Article 22

La Bibliothèque nationale de France est substituée aux droits et obligations de la Bibliothèque nationale et de l'Établissement public de la Bibliothèque de France.

Article 23

Jusqu'à la première élection des représentants du personnel et des représentants des usagers, le conseil d'administration siège valablement sans ces représentants. Les représentants du personnel et les usagers siègent dès leur élection ; leur mandat prend fin à la même date que celui des membres nommés.

L'élection des représentants du personnel aura lieu dans un délai de quatre mois à compter de la publication du présent décret.

Article 24

Jusqu'à la nomination du président de la Bibliothèque nationale de France, le directeur du livre et de la lecture au ministère chargé de la culture exerce à titre intérimaire les fonctions de président. Il peut déléguer sa signature.

Article 25

Sont abrogés :

le décret n° 83-226 du 22 mars 1983 modifié relatif à l'organisation et au régime financier de la Bibliothèque nationale ;

les décrets n° 89-745, n° 89-746 et n° 89-747 du 17 octobre 1989 relatifs, respectivement, au statut d'emploi de l'administrateur délégué, du directeur scientifique et du directeur technique de la Bibliothèque nationale ;

le décret n° 89-777 du 13 octobre 1989 portant création de l'Établissement public de la Bibliothèque de France.

Article 26

A modifié les dispositions suivantes :

- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 10 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 11 \(Ab\)](#)

- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 12 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 13 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 14 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 15 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 16 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 17 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 18 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 19 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 2 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 20 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 21 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 22 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 41 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 7 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 8 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 9 \(M\)](#)

Article 27

A modifié les dispositions suivantes :

- Modifie [Décret n°59-587 du 29 avril 1959 - art. Annexe \(V\)](#)

Article 28 [En savoir plus sur cet article...](#)

- Modifié par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 10 JORF 10 novembre 2006](#)

Les dispositions du présent décret peuvent être modifiées par décret en Conseil d'État, à l'exception de celles de l'article 10 en tant qu'il prévoit que le président de l'établissement est nommé par décret en conseil des ministres.

Article 29

Le Premier ministre, le ministre des affaires étrangères, le ministre de l'économie, le ministre de la culture et de la francophonie, le ministre du budget, porte-parole du Gouvernement, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre de la fonction publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

François MITTERRAND

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,

Édouard BALLADUR

Le ministre de la culture et de la francophonie,

Jacques TOUBON -

Le ministre des affaires étrangères, -

Alain JUPPÉ -

Le ministre de l'économie, -

Edmond ALPHANDÉRY -

Le ministre du budget, -

porte-parole du Gouvernement, -

Nicolas SARKOZY -

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, -

François FILLON -

Le ministre de la fonction publique, -

André ROSSINOT -

L'organigramme 2015

Version consolidée au 1er décembre 2015